Diane Paulette Payment

« Les gens libres — Otipemisiwak »

Batoche, Saskatchewan 1870-1930

Diane Paulette Payment

« Les gens libres — Otipemisiwak »

Batoche, Saskatchewan 1870-1930

Études en archéologie architecture et histoire

Direction des lieux et des parcs historiques nationaux
Service des parcs
Environnement Canada

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1990.

En vente au Canada par l'entremise de nos agents libraires agréés et autres librairies,
ou par la poste au Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9.

Publié avec l'autorisation
du ministre de l'Environnement,
Ottawa, 1990.

Révision : Louis D. Richard
Conception et composition : Les Entreprises Hélène Bruyère enr.
Couverture : Rod Won

Pour obtenir la liste de nos publications, prière de s'adresser au chef des publications de recherches, Service des parcs, Environnement Canada, 1600 Liverpool Court, Ottawa, Ontario, K1A 0H3.

Données de catalogage avant publication (Canada)

Payment, Diane

« Les gens libres — Otipemisiwak », Batoche, Saskatchewan, 1870-1930

(Études en archéologie, architecture et histoire, ISSN 0821-1035)
Publ. aussi en anglais sous le titre :
« The free people — Otipemisiwak », Batoche, Saskatchewan, 1870-1930.
Comprend des références bibliogr.
ISBN 0-660-92835-3
N° de cat. MAS R61-2/9-45F

1. Métis — Saskatchewan — Batoche — Histoire.
2. Batoche (Sask.) — Histoire.
3. Saskatchewan — Histoire.
4. Indiens — Amérique du Nord — Saskatchewan — Histoire.

I. Service canadien des parcs. Lieux et parcs historiques nationaux.
II. Titre.
III. Coll.

FC3545.B36Z7 1990 971.24'200497 C90-098517-8
E99.M693P39 1990

Couverture avant : La famille Arcand de Saint-Laurent, vers 1900.
Archives provinciales de l'Alberta, coll. OMI., OB 3804.

Couverture arrière : Bannière de l'Union Nationale Métisse (chapitre de la Saskatchewan); bannière de saint Joseph et de l'Enfant Jésus.
Service canadien des parcs (Winnipeg).

DÉDICACE

À la mémoire de Médéric McDougall (1903-1989) leader et patriote métis qui a été une inspiration et un soutien dans ce travail.

TABLE DES MATIÈRES

Table des sigles 7

Remerciements 9

Présentation 11
Notes 14

Préambule 17
Notes 25

I Société et mode de vie 33
Notes 85

II Relations avec le clergé 111
Notes 136

III Action politique, 1873-1910 149
Notes 180

IV Économie 207
Notes 244

V Réclamations de terres dans la région de la rivière Saskatchewan-Sud 263
Notes 300

Conclusion 321
Notes 325

Appendices :

A Notes sur l'analyse quantitative des déclarations de *homesteads* 327

B Personnes interviewées 331

C Métis francophones hivernant à la mission Saint-Laurent, 31 décembre 1871 341

D Les 74 familles de la paroisse de Batoche, 1924 343

E Chansons métisses 345

F Réclamations, pertes subies en 1885, Batoche et environs 349

G Bénéficiaires de certificats (*scrips*), Batoche et environs, 1885-1887 355

H Bénéficiaires de certificats en terre (*land scrips*), Batoche et environs, 1900 359

Bibliographie 363

Présenté pour publication en 1984 par Diane Paulette Payment, bureau régional des Prairies et du Nord, Service des parcs, Environnement Canada.

Le présent ouvrage constitue une édition revue et augmentée de la thèse de maîtrise de l'auteure, parue en 1983 dans la collection Soleil aux éditions du Blé (Saint-Boniface) sous le titre *Batoche (1870-1910)*.

TABLE DES SIGLES

AAE	Archives de l'archidiocèse d'Edmonton
AASB	Archives de l'archidiocèse de Saint-Boniface
AD	Archives Deschâtelets, Oblats de Marie-Immaculée, Ottawa
ADPA	Archives du diocèse de Prince-Albert
APM	Archives provinciales du Manitoba
ARC	Archives nationales du Canada
ASGM	Archives des Sœurs Grises de Montréal
ASHSB	Archives de la Société historique de Saint-Boniface
DBC	*Dictionnaire biographique du Canada* (Québec, PUL, 1966-)
GA	Glenbow Archives
HBCA	Hudson's Bay Company Archives
OMI	Oblats de Marie-Immaculée
PAA	Provincial Archives of Alberta
RAPQ	*Rapport de l'archiviste de la province de Québec.*
SAB	Saskatchewan Archives Board
STLS	Saskatchewan, Department of Tourism and Renewable Resources, Land Surveys Branch
UAA	University of Alberta Archives

REMERCIEMENTS

Nous désirons exprimer notre reconnaissance à Margaret Burnip, assistante à la recherche au bureau régional des Prairies et du Nord, pour son travail d'organisation et d'analyse des dossiers *homestead*.

Nous tenons aussi à signaler la précieuse contribution des aînés de Batoche, Duck Lake et Saint-Louis (Saskatchewan) dont les témoignages ont permis la présentation d'une « autre vérité ».

90-04485/4

PRÉSENTATION

Notre objectif est de présenter, en nous basant sur des sources écrites et orales, un profil nouveau et plus global d'une communauté métisse dans le Nord-Ouest, à la fin du XIX^{e} siècle.

On identifie généralement Batoche comme le théâtre principal de la résistance du Nord-Ouest, le lieu de l'effort suprême et de la défaite des Métis qui a été suivie, peu de temps après, par leur désintégration sociale et économique. Une étude en profondeur des communautés métisses, entre 1870 et 1930, le long de la rivière Saskatchewan-Sud, en particulier à Fish Creek, Batoche, Saint-Laurent-de-Grandin et Saint-Louis-de-Langevin, nous fait mettre en doute cette interprétation et nous porte à croire que leur activité s'est poursuivie sur le plan politique, social et économique. Il n'y a pas eu d'exode massif des Métis après 1885. En fait, les quelques familles qui se sont réfugiées outre-frontière vers le sud ou plus au nord, ont fini par revenir au pays de leurs ancêtres. La société que l'on pouvait y observer, au tournant du siècle, était une société où la famille et la culture contribuaient à marquer ses membres comme Métis, une société déterminée à diriger elle-même sa propre économie et qui, sur le plan politique, continuait à revendiquer « ses droits ». Batoche et les communautés environnantes ont eu à faire face aux nombreux problèmes que rencontre toute société en voie de transition, mais, pendant quelques décennies après 1885, « les gens libres » se sont efforcés de demeurer maîtres de leur destinée.

MÉTHODOLOGIE

Les sources documentaires sont considérables et, dans bien des cas, n'ont guère été exploitées. Parmi les documents de toute première importance, il faut mentionner la correspondance et les relations des pères et des frères oblats qui ont desservi les nombreuses missions du district de Saskatchewan. La façon dont les missionnaires ont perçu la mentalité et le mode de vie des Métis et surtout les réactions de ces derniers à l'autorité des religieux et à leur code de conduite mettent en lumière des facteurs qui ont façonné étroitement les rapports à la fois intimes et subtils entre les deux groupes. Les archives gouvernementales telles que les dossiers de la Division des *Homestead* et de la Division des terres du ministère de l'Intérieur, où les Métis devaient s'inscrire pour obtenir une concession de terre, illustrent bien les différences culturelles entre les deux groupes. Les dossiers de *scrip* et les documents connexes démontrent les diverses options exercées par les Métis ainsi que la politique du gouvernement à ce sujet. Toutefois, les archives religieuses et civiles n'expliquent que d'une façon partielle et incomplète les forces en présence. Elles reflètent, d'une certaine façon, les opinions et les réactions de ceux qui formulaient les politiques ou les mettaient en application, mais sans nous livrer le fond de leur pensée sur les Métis. Même lacune dans les journaux personnels des marchands de fourrure et les relations des voyageurs français ou britanniques : même lorsqu'ils traitent des autochtones, ils nous en disent souvent plus long sur les valeurs européennes que sur la culture et les activités des Amérindiens et des Métis.

Les témoignages qui nous sont parvenus directement des Métis proviennent généralement de commerçants et de politiciens et non de cultivateurs ou de fréteurs. À ce point de vue, les pétitions que les Métis ont fait parvenir aux divers paliers de gouvernement, constituent une exception car, si elles n'étaient pas toujours rédigées par des gens du peuple, elles étaient généralement d'inspiration populaire. Les Métis nous ont légué peu de journaux, de comptes rendus personnels ou de mémoires, à l'exception de Louis Riel et de Louis Schmidt. Cependant Louis Goulet et Marie-Rose Smith (née Delorme) nous ont laissé de précieux rapports sur leurs activités et celles de leurs contemporains. Quelques autres, comme Gabriel Dumont et Xavier Letendre, ont dicté leurs témoignages ou leurs souvenirs. Les archives des premières associations métisses nous éclairent sur les grands problèmes de leur époque et leurs réalisations communautaires[1]. Somme toute, très peu de témoignages directs nous sont parvenus, du moins sous forme écrite, sur la vie quotidienne, les

occupations des femmes, la famille et sur ce qu'on peut appeler la « vie privée ».

L'instruction des Métis n'était pas fondée sur la scolarité mais sur la pratique et l'exemple. Selon leur tradition ancestrale, la culture se transmettait oralement :

> *C'est surtout dans le cœur et l'esprit du peuple métis que la culture métisse s'est gravée et c'est ainsi qu'elle s'est transmise de père en fils, par les liens de la famille et de la communauté.*[2] (Traduction)

Cette tradition familiale, transmise tout bonnement, de génération en génération, est particulièrement importante chez les Métis, groupe minoritaire considéré à l'écart des grandes questions et dont les activités sont passées à peu près inaperçues dans les écrits de leurs contemporains.

Aussi, pour faire une reconstruction authentique du passé, il importe de puiser à diverses sources qui se complètent. Une de ces sources est la tradition orale. Sa validité, comme celle de tout document écrit, dépend beaucoup de l'habileté du chercheur à évaluer les témoignages et les événements[3]. Aussi, dans le cadre de la présente étude, avons-nous fait, dans la mesure du possible, des recherches sérieuses pour nous préparer à recueillir chaque témoignage. En certains cas, il nous a été possible de corroborer les informations des personnes interviewées mais, le plus souvent, la valeur du témoignage a été renforcée, soit formellement, soit informellement, par des contacts répétés et des recoupements. Un échantillon assez considérable de 28 interviews, menées de 1976 à 1983 (voir la liste à l'appendice B) et un questionnaire, adaptable aux cas particuliers, ont fourni une information de base à notre analyse. Enfin, notre longue implication et notre participation active à ce programme de recherche nous ont permis de nous lier plus étroitement à la communauté et de mieux comprendre sa mentalité et sa culture. Parmi nos informateurs métis, les plus avancés en âge (hommes ou femmes) avaient eux-mêmes connu sinon vécu le mode de vie, les coutumes et les événements dont ils nous ont entretenue. Bien que le temps ait pu modifier et peut-être même embelli leurs souvenirs, il ne faut pas sous-estimer la tendance qu'ont les personnes âgées de mieux se souvenir du passé lointain que du passé tout récent.

Notes

Présentation

1 On trouvera un exposé de la situation des Métis du Manitoba et, à un moindre degré, des Métis de la rivière Saskatchewan-Sud, dans les papiers de la Société historique métisse, pour la période couvrant à peu près les années 1891-1950, déposés aux Archives provinciales du Manitoba.

2 Jean-Paul Claude, « Métis Memories », *New Breed*, vol. 15, n° 6 (juin 1984), p. 25.

3 Voir David K. Dunaway et Willa K. Baum, éd., *Oral History, An Interdisciplinary Anthology* (Nashville, The American Association for State and Local History, 1984); voir dans le même ouvrage, l'article de Ruth Finnegan, « A Note on Oral Tradition and Historical Evidence », p. 107-115.

ÉPIGRAPHE

« Nous avons quitté le Manitoba parce que nous n'étions pas libres et nous sommes venus ici dans un pays encore sauvage, pour être libres. Et voilà qu'on veut encore nous ennuyer. »

Gabriel Dumont, Batoche, vers 1903
(APM, MG10, F1, « Mémoires dictés par Gabriel Dumont »)

PRÉAMBULE

HISTORIOGRAPHIE

Au XIX^{e} siècle

Les écrits des explorateurs et voyageurs qui ont visité l'Amérique du Nord, aux XVII^{e} et XVIII^{e} siècles, nous révèlent les deux représentations qu'on se faisait alors en Europe des indigènes : celle du « noble sauvage » et celle de « l'ignoble sauvage »[1]. À mesure que les contacts se multiplièrent entre Amérindiens et Européens, ces conceptions se sont graduellement modifiées. Les visées impérialistes de l'Europe du XIX^{e} siècle ont contribué à atténuer le mythe du « bon sauvage » et à renforcer celui de l'infériorité et du caractère barbare des autochtones[2]. De plus, on a appliqué aux Métis ou Sang-Mêlé, les théories racistes du XIX^{e} siècle.

Les polygénistes qui croyaient que l'espèce humaine était apparue en même temps en plusieurs points du globe, croyaient aussi en la supériorité congénitale de certaines races et condamnaient toute forme de métissage comme un procédé néfaste qui ne pouvait produire que des êtres hybrides et dégénérés[3]. Selon Gobineau, l'un des propagateurs de cette théorie, les peuples métissés sont « beaux sans être forts, forts sans être intelligents, intelligents avec beaucoup de laideur et de débilité »[4]. La théorie de l'évolution et de la sélection naturelle, mise de l'avant par Charles Darwin, préconisait, elle aussi, l'existence de races supérieures et de races inférieures. Pour justifier l'asservissement et l'exploitation des populations indigènes de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique, on a invoqué la classification des types d'humanité d'après leurs traits physiques, en retenant le type caucasien comme point de référence. Le métissage ou le croisement entre personnes de races différentes, comme chez

les *Mestizos* et les « gens de couleur », était considéré non seulement comme un signe de dégénérescence mais comme une pratique répugnante[5].

Les historiens et les écrivains de la fin du XIX^e siècle ont eu tendance à représenter les Métis comme des sujets dont les niveaux d'intelligence et de culture faisaient obstacle au progrès socio-économique ou aux aspirations civilisatrices des Eurocanadiens. Les grands voyageurs de l'époque victorienne comme le capitaine Butler, le comte de Southesk et le marquis de Lorne, appréciaient leur hospitalité et leurs talents de chasseurs et d'interprètes, mais les considéraient essentiellement paresseux, imprévoyants et instables[6]. Les littératures française et canadienne-française, tout en leur étant plus sympathiques, font néanmoins preuve de condescendance à leur endroit. Les commentaires d'un voyageur français sur l'état mental de Riel et ses antécédents raciaux, sont révélateurs des perceptions des Européens sur les conséquences du métissage : « C'est un homme profondément religieux mais, en lui, le mélange de la race indienne avec le sang français semble avoir produit un déséquilibre. »[7] On retrouve une interprétation analogue chez un autre observateur des Indiens et des Métis de l'Amérique du Nord : selon George E. Ellis, « plus encore que l'Indien authentique, le Métis est fauteur de désordre [...] Chez lui, les traits caractéristiques du Peau-Rouge l'emportent sur ceux du Blanc [...] particulièrement si l'un des deux parents est d'origine française [...] »[8].

La situation des Métis dans l'Ouest canadien, vers la fin du XIX^e siècle, était particulièrement pénible. En plus d'être victimes du racisme qui a marqué la fin de l'ère victorienne, ils étaient souvent rejetés par les Amérindiens pour leur ascendance européenne[9]. Quant aux Métis « canadiens », ils étaient méprisés des Anglo-Canadiens, à un titre supplémentaire : leur ascendance française.

Au XX^e siècle

Malheureusement, plusieurs des conceptions et des opinions du XIX^e siècle ont subsisté dans le XX^e siècle. On retrouve encore des préjugés racistes, en filigrane, dans certaines œuvres historiques des années 1950. La « poussée vers l'Ouest » et le « conflit des cultures » (celles des Eurocanadiens contre celles des peuples autochtones), qui ont servi de principes de base à plusieurs ouvrages importants de notre époque, considèrent comme inévitable l'absorption de la culture dite la plus faible, celle des Métis, par la civilisation dominante[10].

Des études récentes se sont penchées sur la personnalité complexe de Louis Riel[11]. Ce chef énigmatique est encore de nos jours à la fois vénéré et condamné, presque autant que de son temps[12]. Les recherches actuelles, entreprises surtout par des Métis eux-mêmes, sont venues mettre en doute les idées traditionnellement entretenues au sujet des Métis, de Riel et des politiques gouvernementales sur la concession des terres[13]. En raison de la pénurie de documents et de témoignages de sources métisses, plusieurs de ces études sont fondées uniquement sur les archives du gouvernement, de l'Église ou sur celles des compagnies de traite des fourrures. La valeur de plusieurs de ces travaux est malheureusement affaiblie par leur approche ethnocentrique. Toute interprétation étant conditionnée, en définitive, par les valeurs culturelles et la mentalité de l'auteur, les historiens et autres chercheurs doivent faire preuve de beaucoup de circonspection pour rétablir ce qui n'a pas été dit explicitement. Une étude sur les Métis exige non seulement une connaissance approfondie des valeurs qui leur sont propres, mais aussi une étude objective des sources, tant traditionnelles que non traditionnelles. La « nouvelle » histoire sociale des Métis nous fournit, à leur sujet, des mises au point pertinentes et des aperçus plus pondérés en les situant plus spécifiquement dans le contexte d'une société fondée sur la traite des fourrures[14].

Certaines des plus récentes recherches sur les Métis ont eu recours à des approches interdisciplinaires et ont fait appel à une méthodologie quantitative. La compilation de données statistiques et généalogiques par D.N. Sprague et R.P. Frye[15] a facilité l'étude de thèmes tels la famille et la parenté, l'occupation, l'exploitation puis l'abandon des terres dans la colonie de la Rivière-Rouge. Afin de bien représenter les Métis de cette colonie, Irene Spry a suggéré que l'on adopte une interprétation de caractère économique plutôt que l'interprétation traditionnelle de caractère ethnique[16]. D'autre part, Jacqueline Peterson et Jennifer Brown[17] ont fait appel à des modèles sociologiques et anthropologiques pour étudier certains groupes sociaux de Métis. En somme, que l'on adopte le cadre strictement marxiste de la lutte des classes et de l'exploitation, comme l'a fait Howard Adams[18] ou plus récemment Ronald Bourgeault[19], ou l'approche psycho-religieuse de Gilles Martel[20] et Emil Tremblay[21], ces études nous fournissent de nouveaux aperçus sur les Métis.

RAPPEL HISTORIQUE SUR LES ORIGINES DES MÉTIS

De nos jours, le terme « Métis », pris dans son sens général, désigne toutes les personnes de sang mêlé (amérindien et européen) et les Amérindiens non assujettis à un traité. Cette définition, créée au XX[e] siècle, s'applique à une nouvelle société ou culture. Historiquement, aux XVIII[e] et XIX[e] siècles, le mot « Métis » ou plus exactement « Métif »[22] désignait une société du Nord-Ouest qui avait sa propre tradition culturelle et économique. Les origines de cette société, dans l'Ouest canadien, remontent à la fin du XVII[e] siècle, à l'époque où les « voyageurs canadiens » et les employés de la compagnie de la baie d'Hudson ont commencé à faire la traite des fourrures dans la région. La pratique de ce commerce exigeait la collaboration et la participation de la population autochtone. Le mariage « à la façon du pays » devint une composante fondamentale des relations sociales et économiques entre Eurocanadiens et Autochtones. Explorateurs, voyageurs et employés des compagnies de traite prenaient femme chez les Saulteux (*Ojibwas*) ou les Cris, et aussi chez les Dénés (Montagnais-Tchippewayan), les Pieds-Noirs et les Sarcis, qui habitaient plus loin à l'intérieur des terres. Les descendants de ces Amérindiennes et des « Canadiens », explorateurs et voyageurs de la Nouvelle-France (Québec) au XVIII[e] siècle, ou employés de la compagnie du Nord-Ouest et d'autres compagnies entre 1760 et 1821, s'appelaient eux-mêmes « Métifs », « Bois-Brûlés », « broulés » ou « gens libres ». Quant aux descendants des Amérindiennes et des employés écossais ou anglais de la compagnie de la baie d'Hudson, on les désignait tantôt comme « *Natives* » (« Indigènes »), « *Mixed-Bloods* » (« Sang-Mêlé ») ou « *Halfbreeds* »[23]. Ce dernier terme, bien que biologiquement injustifié, sauf pour ceux de la première génération, n'avait pas, avant 1870, la connotation péjorative qu'il a acquise par la suite. Il semblerait, du moins au début, que ces gens n'aient pas insisté sur leur ascendance européenne, contrairement aux commerçants et aux missionnaires eurocanadiens. Il est presque impossible de retracer la première génération des Métis ou des *Halfbreeds*, nés dans le Nord-Ouest. Nous savons très peu de chose sur les mères indiennes « Suzanne Crise » ou « Marguerite Saulteuse » mentionnées dans les registres paroissiaux[24]. Dans les camps et les postes de traite isolés, le mode de vie traditionnel des Amérindiens semble l'avoir emporté sur celui des Européens pour constituer un milieu homogène, plutôt indigène que spécifiquement « français », « écossais » ou « anglais ».

Dans la colonie de la Rivière-Rouge, les croyances religieuses, la langue et la culture, aussi bien que les occupations, contribuaient, d'une façon générale, à distinguer les Métis des *Halfbreeds*[25]. Ces distinctions, cependant étaient loin d'être toujours bien tranchées. Plusieurs Métis se réclamaient de descendance à la fois écossaise et « canadienne ». Les mariages entre ces deux groupes, généralement motivés par des facteurs socio-économiques, intégraient l'un des deux conjoints, le plus souvent le *Halfbreed*, dans la société métisse. Cette tendance est confirmée par les recensements de la colonie de la Rivière-Rouge[26]. Les Métis (en fait ils prononçaient plutôt « Métchifs » dans leur parler, mélange des langues française et crie), étaient surtout de religion catholique et de langue française, et s'établissaient sur les lots riverains, dans les paroisses de Saint-Boniface, Saint-Norbert et Saint-François-Xavier. Leurs compatriotes de religion protestante et de langue anglaise (qui parlaient un anglais mêlé de termes amérindiens) s'établissaient dans les paroisses du « Lower Settlement », au nord de la Fourche (confluent des rivières Rouge et Assiniboine). Grâce aux liens qui rattachaient ces Métis de langue anglaise à l'élément anglais ainsi qu'à leurs relations avec des cadres supérieurs de la traite des fourrures, un plus grand nombre d'entre eux avaient réussi à accéder à des postes administratifs (surtout comme chefs de poste) au sein de la compagnie de la baie d'Hudson, bien que cette dernière ait commencé à engager des « voyageurs canadiens » dès le début des années 1800. Après la fusion des compagnies du Nord-Ouest et de la baie d'Hudson en 1821, la hiérarchie traditionnelle s'est modifiée et les préjugés raciaux se sont quelque peu atténués. Les anciens de la compagnie du Nord-Ouest, qui avaient conservé de hauts postes dans la nouvelle compagnie après 1821, ont favorisé, jusqu'à un certain point, l'avancement de certains de leurs engagés « canadiens » les plus prometteurs. On peut citer comme exemples les nominations de Georges Deschambeault et Henry Fisher comme traiteurs en chef et celle d'Horace Bélanger comme facteur en chef, des cas rares mais non moins remarquables[27]. D'après le recensement de la Rivière-Rouge et d'autres sources, la majorité des Métis occupaient des emplois saisonniers à bord des bateaux de la compagnie de la baie d'Hudson ou travaillaient à contrat dans les postes de traite de divers districts[28]. Il y en avait de plus en plus, d'ailleurs, qui se livraient à la chasse, au « frétage » (transport des marchandises) et au commerce pour leur propre compte[29]. Urbain Delorme, François Gingras, Narcisse Marion, Cuthbert et Daniel McGillis, Louis Letendre et Emmanuel Champagne étaient du nombre des commerçants indépendants et prospères de la région de la Rivière-Rouge, vers le milieu du XIX^{e} siècle.

C'est au cours de ces années que les Métis ont pris conscience de leur sentiment national, et que leur solidarité s'est affirmée. Sous la direction de leur chef, Cuthbert Grant, ils ont pris les armes pour protester contre les restrictions imposées par la compagnie de la baie d'Hudson sur la vente du pemmican. Le poète métis Pierre Falcon a célébré la victoire métisse de la Grenouillère (Seven Oaks), en 1816, en composant son « Chant national »[30]. Le procès du libre-échangiste Guillaume Sayer en 1849, a fourni aux Métis une autre occasion de défier l'autorité de la compagnie[31]. C'est au cri de « Le commerce est libre » qu'ils ont salué la nouvelle que le monopole de la compagnie était brisé. L'autorité politique locale de la compagnie, le conseil d'Assiniboia (1835-1870) deviendra, lui aussi, l'objet de manifestations, en raison de son ineptie croissante et de son manque de représentativité.

Les Métis se considéraient comme une nouvelle nation, une nouvelle entité dans le Nord-Ouest. Cette prétention était, à plus d'un point de vue, justifiée[32]. Dans la région de la Rivière-Rouge, ces descendants d'Amérindiennes et d'Eurocanadiens formaient la majorité de la population. Leur mode de vie et leur économie tenaient à la fois de cette double ascendance. Certains d'entre eux que l'on appelait les « Métis indiens »[33], avaient adopté un mode de vie plutôt indien alors que d'autres, les « Métis canadiens », vivaient plutôt à l'européenne. Le sentiment national de ces derniers se fondait sur la communauté de langue, la foi catholique, le vif sentiment de participer à l'héritage « canadien » et, par-dessus tout peut-être, sur un vif sentiment d'appartenance au Nord-Ouest où ils avaient pris racine depuis deux ou trois générations. On vit bientôt apparaître des classes sociales, reflétant la nature des occupations. Il y eut, par exemple, la classe des marchands et des « fréteurs » (entrepreneurs en transport) qui groupait des familles telles que les Lagimodière, les Gingras, les Marion, les Kittson et leur entourage. Il y eut aussi une élite politique, peu considérable mais influente, formée d'hommes comme François Bruneau, Louis Riel père et James McKay, dans les années 1850 et 1860[34] et, par la suite, Louis Riel fils, Charles Nolin et Pierre Delorme.

La société métisse n'était donc pas homogène. Plusieurs avaient pris des orientations politiques et économiques différentes en raison de leur occupation, de leur réseau familial et de leurs intérêts particuliers dans la traite des fourrures. Les familles Breland, Dease et Hamelin de Saint-François-Xavier (prairie du Cheval Blanc ou White Horse Plain), par exemple, conservateurs en politique, favorisaient le maintien du statu quo et de l'autorité de la compagnie de la baie d'Hudson, alors que les Riel, les Carrière, les Lépine et les Nault de Saint-Vital étaient des partisans du

libre-échange et d'un gouvernement autonome[35]. De même, les Goulet, les Venne et les Charette de Saint-Norbert ont hésité à appuyer Riel et son mouvement de résistance en 1869-1870, alors que les Caron, les St-Germain et les Champagne l'ont fortement appuyé. Les opinions étaient tout aussi partagées à Pointe-à-Grouette (Sainte-Agathe)[36]. Toutefois, le fait d'appartenir à la même culture et de pratiquer la même religion leur assurait une certaine solidarité. La majorité des Métis se sont ralliés autour de Riel et ont appuyé le gouvernement provisoire. Ce gouvernement, bien que représentatif et légalement constitué, n'ayant pas réussi à imposer son autorité et à faire respecter les garanties négociées en vertu de l'Acte du Manitoba, la position des Métis en a été sérieusement affaiblie. L'expansion canadienne vers l'Ouest ou plus précisément l'immigration en provenance de l'Ontario et la confiscation des terres occupées par les Métis ont fini par disloquer la société et le régime économique des Métis de la Rivière-Rouge, en ne leur laissant guère, comme alternative, que de se laisser assimiler ou de s'expatrier.

Des communautés métisses s'étaient formées, non seulement sur les bords de la rivière Rouge mais aussi dans la région des Grands Lacs et dans le Nord-Ouest. Les communautés des Grands Lacs avaient même précédé celles de la Rivière-Rouge et dans les années 1800, quelques familles des Grands Lacs avaient émigré dans la région de la Fourche[37]. Vers la fin du XVIII[e] siècle et au début du XIX[e], quelques Métis s'étaient déjà établis plus à l'ouest, plus précisément autour du lac Sainte-Anne, à l'île à la Crosse et dans le district de la rivière Athabasca (le Rabasca) et du fleuve Mackenzie. Bien que les origines ethniques des soi-disant « Métis de l'Ouest » aient été semblables à celles des Métis de la Rivière-Rouge, il y avait, entre les deux groupes, des distinctions appréciables. Plusieurs familles de l'Ouest étaient d'origine déné-canadienne et leurs ancêtres « voyageurs » n'étaient aucunement reliés à ceux de la Rivière-Rouge. On a pu constater que ces circonstances historiques, cet environnement et les activités économiques qui lui sont reliées, avaient façonné un groupe qui avait ses propres traditions et un mode de vie différent[38].

Vers le milieu du XIX[e] siècle, des Métis de la Rivière-Rouge avaient établi leurs « hivernements » (campements d'hiver) dans la vallée de la rivière Qu'Appelle, à Touchwood Hills et dans le voisinage de la montagne de Bois et des collines Cyprès, un territoire qui fait maintenant partie de la Saskatchewan. Parmi les lieux de ces premiers rassemblements, un des plus importants était la coulée Chapelle (près de l'actuel Willow-Bunch)[39]. Vers la fin des années 1860, les Métis de la prairie du Cheval Blanc (Saint-François-Xavier) et de paroisses situées le long de la rivière Rouge, avaient, eux, établi leurs « hivernements » plus au nord et

à l'ouest : à la prairie Ronde (aujourd'hui Dundurn), Grosse-Butte (près de l'actuel Humboldt) et Petite-Ville (près de l'actuel Fish Creek) sur la rive gauche de la rivière Saskatchewan-Sud[40]. C'est à ce dernier endroit qu'un groupe de chasseurs, sous la direction de Gabriel Dumont, finit par s'établir en permanence, en 1870. Petite-Ville devint le noyau de la colonie métisse de Saint-Laurent qui y prit racine peu après, soit entre 1872 et 1882.

C'est parmi ces gens que Riel a œuvré. Ils formaient un groupe de traiteurs actif et attaché à ses traditions et à ses aspirations propres. Plusieurs familles métisses, après s'être fait confisquer leurs terres arbitrairement et déposséder au Manitoba, s'étaient ralliées dans leur nouvelle colonie au mouvement de résistance à l'envahisseur étranger. Les Métis qui avaient émigré dans la région de la rivière Saskatchewan-Sud étaient en quête d'une autre « patrie » dans une région non encore réclamée par les Eurocanadiens. Ils désiraient seulement qu'on les laisse en paix, non pas pour tourner le dos au progrès, comme on l'a souvent prétendu, mais pour pouvoir s'adapter graduellement à jouer un rôle important dans le développement politique et économique du Nord-Ouest canadien.

Notes

Préambule

1 On trouvera une analyse des opinions que les Eurocanadiens entretenaient au sujet des autochtones, dans les ouvrages suivants : Cornelius J. Jaenen, *Friend and Foe* (Toronto, McClelland and Stewart, 1976) et Donald B. Smith, *Le Sauvage* (LaSalle, Hurtubise HMH, 1979).

2 Pierre Simoni, « Science anthropologique et racisme à l'époque de l'expansion coloniale : le cas du Grand dictionnaire universel du XIX[e] siècle de Pierre Larousse », *Historical Papers/Communications historiques*, 1980, p. 167-184. Cet article expose, en termes critiques, l'évolution et la diffusion de la pensée raciste, au XIX[e] siècle.

3 A. de Gobineau, *Essai sur l'inégalité des races humaines* (Paris, Firmin-Didot, 1933 [réimpr. de l'éd. de 1854]), t. 1, p. 23-24, 118-119.

4 Ibid., p. 219.

5 Christine Bolt, *Victorian Attitudes to Race* (Toronto, University of Toronto Press, 1971), p. 23.

6 William F. Butler, *The Wild North Land* (Edmonton, Hurtig, 1968); Earl of Southesk, *Saskatchewan and the Rocky Mountains* (Tokyo, C.E. Tuttle, 1969); Marquis of Lorne (Duc d'Argyll), *Manitoba and the North-West Territory* (Londres, Caustin, 1881); id., *Memories of Canada and Scotland* (Montréal, Dawson, 1884).

7 Robert de Roquebrune, *D'un océan à l'autre* (Paris, Éditions du Nouveau Monde, 1924 [réimpr. de l'éd. de 1889]).

8 George E. Ellis, *The Red Man and the White Man in North America* (Boston, Little, Brown, 1882), p. 626.

9 D. Bruce Sealy et Verna J. Kirkness, éd., *Indians without Tipis* (Agincourt, The Book Society of Canada, 1974), p. 11.

10 Voir, par exemple, George F.G. Stanley, *The Birth of Western Canada* (Toronto, University of Toronto Press, 1966) et Marcel Giraud, *Le Métis canadien* (Paris, Institut d'Ethnologie, 1945).

11 Gilles Martel, *Le messianisme de Louis Riel (1884-1885)* (Waterloo, Wilfrid Laurier University Press, 1984); Thomas Flanagan, *Louis David Riel : Prophet of the New World* (Toronto, University of Toronto Press, 1979); G. Martel, G. Campbell et T. Flanagan, *Louis Riel : Poésies de Jeunesse* (Saint-Boniface, Éditions du Blé, 1977); Bernard Saint-Aubin, *Louis Riel, un destin tragique* (Montréal, La Presse 1985).

12 Voir, par exemple, les opinions contradictoires exprimées par Thomas Flanagan, dans *Louis David Riel* (op. cit.) et dans *Riel and the Rebellion of 1885 Reconsidered* (Saskatoon, Western Producer Prairie Books, 1983).

13 Voir à ce sujet, les études de D. Bruce Sealey et Donald N. Sprague, *Statutory Land Rights of the Manitoba Métis* (Winnipeg, Manitoba Métis Federation Press, 1975); Donald N. Sprague, « The Manitoba Land Question, 1870-1882 », *Journal of Canadian Studies*, vol. 15, n° 3 (1980), p. 74-84; et Manitoba Métis Federation, éd., *Riverlots and Scrip, Elements of Métis Aboriginal Rights* (Winnipeg, Manitoba Métis Federation Press, 1978).

14 Voir, en particulier, Sylvia Van Kirk, *« Many Tender Ties », Women in Fur Trade Society, 1670-1820* (Winnipeg, Watson and Dwyer, 1980); Jennifer S.H. Brown, *Strangers in Blood* (Vancouver, University of British Columbia Press, 1980).

15 Donald N. Sprague et R.P. Frye, éd. *The Genealogy of the First Métis Nation* (Winnipeg, Pemmican Publications, 1983).

16 Irene Spry, « The Métis and Mixed-Bloods of Rupert's Land before 1870 », communication présentée au First North American Métis Conference, Chicago, septembre, 1981.

17 Jacqueline Peterson et Jennifer S.H. Brown, *The New Peoples : Being and Becoming Métis in North America* (Winnipeg, The University of Manitoba Press, 1985).

18 Howard Adams, *Prison of Grass* (Toronto, General Publishing, 1975).

19 Ronald Bourgeault, série d'articles intitulés « Métis History, The Age of British Colonialism and Imperialism 1821-70 », *New Breed*, vol. 15, n° 2 (fév. 1984), p. 18-19; n° 4 (avril 1984), p. 12-13; n° 6 (juin 1984), p. 18-19.

20 Gilles Martel, op. cit.

21 Emil Tremblay, *The Shadow of Riel* (Ituna, The Icon Press, 1984).

22 « Métif » est l'ancienne prononciation du mot français « métis » par les Métis eux-mêmes. On peut aussi relever ce terme dans la correspondance des missionnaires. Voir l'article par l'écrivain métis Guillaume Charette, « Les Métis », dans *Les Cloches de Saint-Boniface*, vol. 43 (1944) p. 174-187.

23 Pour ce qui est de l'étymologie et de l'emploi de certains termes, voir : John E. Foster, « The Country-Born in the Red River Settlement, 1820-1850 », thèse inédite de doctorat en histoire, université de l'Alberta, 1973; id. « The Origins of the Mixed Bloods in the Canadian West », dans Lewis H. Thomas, éd., *Essays on Western History in Honour of Lewis Gwynne Thomas* (Edmonton, University of Alberta Press, 1976), p. 71-80.

24 Les femmes des « voyageurs » et des commerçants de fourrures n'étaient généralement désignées que par leur nom de baptême, dans les registres paroissiaux de la Rivière-Rouge.

25 Sur la société métisse de la Rivière-Rouge, voir P.R. Mailhot et D.N. Sprague, « Persistent Settlers : The Dispersal and Resettlement of the Red River Métis, 1870-1885 », *Canadian Ethnic Studies*, vol. 17, n° 2 (1985), p. 1-30. Il y a moins d'articles récents sur les Métis de langue anglaise de la Rivière-Rouge. Robert Coutts cependant a fait un historique bien documenté de l'une de ces communautés : « St. Andrew's Parish, 1829-1929 and the Church Missionary Society in Red River », manuscrit classé, Direction des lieux et des parcs historiques nationaux, Environnement Canada, Service des parcs, Winnipeg, 1985.

26 D.N. Sprague et R.P. Frye, op. cit., tableau 1 : « Genealogies of Red River Households, 1810-1870 ».

27 Le traiteur en chef Georges Deschambeault a exposé en termes amers, dans sa correspondance, les pratiques discriminatoires de la compagnie de la baie d'Hudson envers les « Canadiens » : « C'est un fait bien connu dans tout le pays, que j'ai été traité des plus injustement, pour la simple raison que je suis d'origine française » (AASB, fonds Fisher-Deschambeault, lettre de Georges Deschambeault à sir H. Northcote, juin 1870). Pour ce qui est de la carrière remarquable du seul Canadien français à accéder au poste de facteur en chef, voir L.A. Prud'homme, « Horace Bélanger, facteur en chef de la compagnie de la baie d'Hudson », *Revue Canadienne*, vol. 27 (1891), p. 464-468.

28 Philip Goldring, « Papers on the Labour System of the Hudson's Bay Company, 1821-1900 : Volume I », Manuscript Report Series n° 362 (Parcs Canada, Ottawa, 1979), p. 62-63; Donald N. Sprague et

R.P. Frye, op. cit., tableau 3 : « Contract HBC employees recruited from or retired to Red River, 1821-70 ».

29 R. Gosman, « The Riel and Lagimodière Families in Métis Society, 1840-1860 », Manuscript Report Series n° 171 (Parcs Canada, Ottawa, 1977).

30 Marcel Giraud, *Le Métis canadien* (Paris, Institut d'Ethnologie, 1945), p. 551-559. L'auteur y analyse en détail les antécédents politiques, économiques et sociaux de la bataille de la Grenouillère qui a stimulé le nationalisme des Métis.

31 On trouvera un compte rendu détaillé du procès dans l'introduction de W.L. Morton (p. lxxxiii-lxxxvi) à Eden Colvile, *London Correspondence Inward, 1849-1852*, éd. E.E. Rich et A.M. Johnson (Londres, Hudson's Bay Record Society, 1956; publication n° 19 de la Hudson's Bay Record Society).

32 Ce principe est catégoriquement affirmé dans les documents suivants : A.S. Morton, « The New Nation, The Métis », reproduit dans A. Lussier et D.B. Sealy, éd., *The Other Natives, the-les Métis, 1700-1885* (Winnipeg, Manitoba Métis Federation Press et Éditions Bois-Brûlés 1978), vol. 1, p. 27-37; et plus récemment, J.E. Foster, « The Métis: The People and the Term », dans Antoine S. Lussier, éd., *Riel and the Métis, Riel Mini-Conference Papers* (Winnipeg, Manitoba Métis Federation Press, 1979), p. 84-92. Cette notion a également été reprise par les membres de l'Union Nationale Métisse Saint-Joseph du Manitoba; voir ASHSB, fonds Union Nationale Métisse Saint-Joseph du Manitoba, Martin Jérôme à Maxime Goulet, 15 février 1928.

33 Ce terme a été employé par Louis Goulet, un Métis qui s'occupait de commerce et de frétage dans le district de Battleford, pour désigner un associé, William Gladu; voir Guillaume Charette, *L'Espace de Louis Goulet* (Winnipeg, Éditions Bois-Brûlés, 1976), p. 141.

34 Lionel Dorge, « The Métis and Canadien Councillors of Assiniboia », *The Beaver*, vol. 305 (été 1974), p. 12-19; vol. 305 (automne 1974), p. 39-45; vol. 305 (hiver 1974), p. 51-58. Ni Louis Riel père ni aucun autre Métis nationaliste ni aucun membre du clergé ne furent appelés à siéger au conseil d'Assiniboia, contrôlé par la compagnie.

35 Ces divisions internes sont mentionnées en passant, par George F.G. Stanley, dans *The Birth of Western Canada* (Toronto, Ryerson Press, 1963), p. 92, et on peut en trouver la confirmation dans la correspondance de Riel et dans le fonds de la Société historique métisse (APM, MG3, D2 et MG10, F1).

36 Nicole J.M. St-Onge, « Métis and Merchant Capital in Red River : The Decline of Pointe-à-Grouette, 1860-1885 », thèse de maîtrise en anthropologie, université du Manitoba, 1983.

37 Jacqueline Peterson, « The People In-Between : Indian-White Marriage and the Growth of a Métis Culture in the Great Lakes Region, 1680-1830 », thèse de doctorat en histoire, université de l'Illinois, 1981.

38 Ce caractère distinct est signalé par Philip T. Spaulding dans « The Métis of Île à la Crosse », thèse de doctorat en anthropologie, université de Washington, 1970. Ce sujet devra faire l'objet d'études plus approfondies, mais les recherches entreprises par Louise Zuk, sur la communauté de Saint-Albert, au XIX^{e} siècle, viennent confirmer cette interprétation.

39 Clovis Rondeau et Adrien Chabot, *Histoire de Willow Bunch, Saskatchewan, 1870-1970* (Gravelbourg, s. éd., 1970).

40 Rita Schilling, *Gabriel's Children* (North Battleford, Turner-Warwick Printers, 1983) et Dana-M. Grainger et Brian D. Ross, « Levé de l'emplacement de Petite-Ville (Saskatchewan) », *Bulletin de recherches*, n^{o} 143 (1980), Parcs Canada, Ottawa. Une soixantaine de familles se sont établies à Petite-Ville, entre 1868 et 1873.

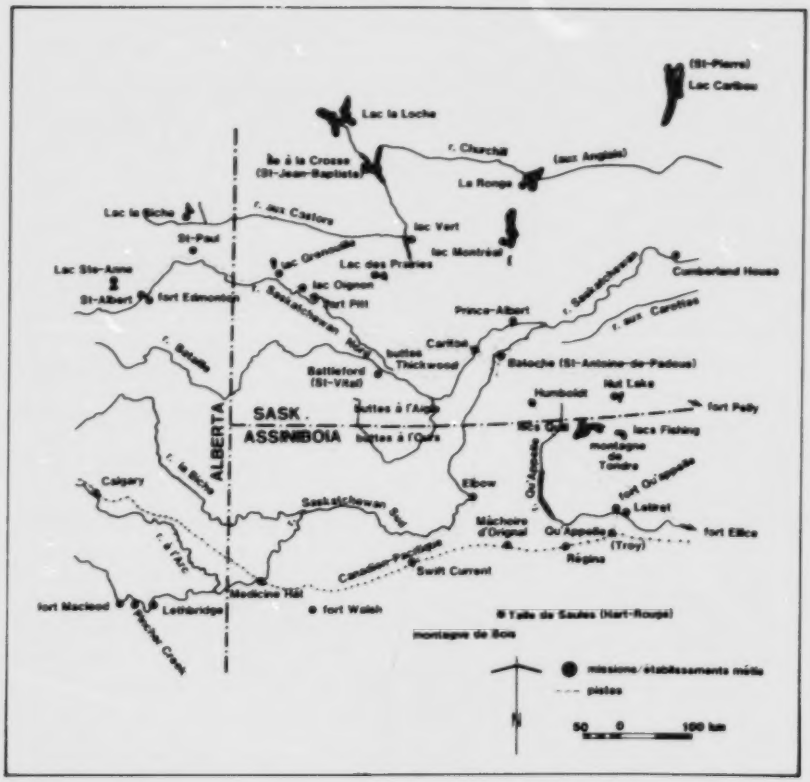

Fig. 1 Les centres métis des Territoires du Nord-Ouest, 1885-1905. *Carte : David Elrick.*

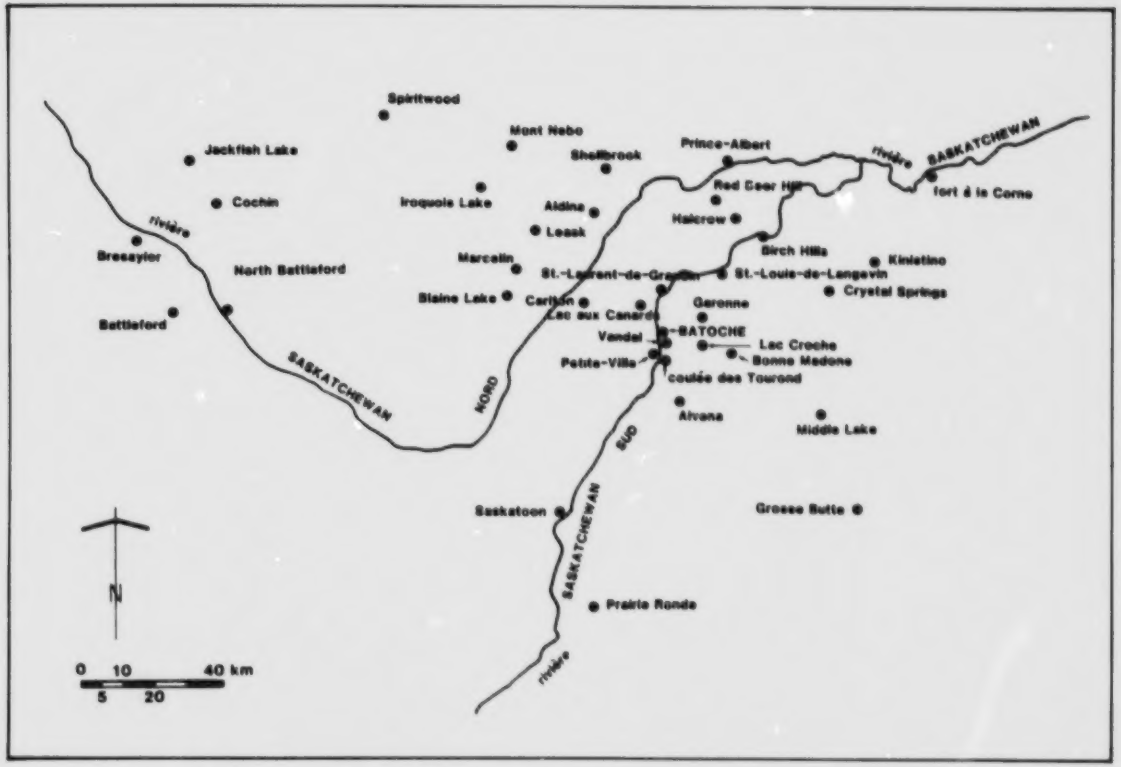

Fig. 2 Le village de Batoche au milieu de sa « famille ». *Carte : David Elrick.*

I SOCIÉTÉ ET MODE DE VIE

LA POPULATION

Les familles de chasseurs et d'hivernants qui se fixent à Batoche et aux environs durant les années 1870 proviennent presqu'exclusivement des hivernements du Nord-Ouest. Dès les années 1840, plusieurs Canadiens sont déjà établis dans les environs du fort Carlton avec leurs familles métisses. Durant les années 1850, on rapporte un grand nombre de familles métisses hivernant dans la région de la rivière Qu'Appelle, la montagne de Tondre et la fourche des Gros-Ventres[1]. Mais c'est vers 1865 que s'accroît rapidement le nombre de camps d'hivernement dans la région du fort Carlton. Le campement de Petite-Ville, à la fourche des Gros-Ventres (Saskatchewan-Sud), est le plus important.

C'est à ce temps, et suite à la désintégration politique et sociale que connaît la communauté de la Rivière-Rouge en 1869-1870, que les Métis du district décident de se fixer en permanence sur les rives de la Saskatchewan-Sud. D'autres circonstances viennent aussi précipiter leur résolution. Les environs du fort Carlton ne sont pas propices à un établissement permanent. Le sol est plutôt marécageux et impropre à l'agriculture, le terrain est peu boisé, et il devient de plus en plus difficile de se procurer des vivres. Enfin en 1870, une épidémie de petite vérole, sème la crainte et la consternation dans les camps métis. Bien qu'elle ait fait comparativement peu de victimes chez les Métis de la Saskatchewan, cette épidémie raffermit chez eux la décision de se regrouper.

Une réunion des « notables » de la région sous la présidence de l'agent en chef de la compagnie de la baie d'Hudson au fort Carlton, Lawrence Clarke, avec la participation du père Alexis André, OMI, supérieur du district, est convoquée au camp d'hivernement de Saint-Laurent

le 31 décembre 1871[2]. Parmi les Métis se trouvent Isidore Dumont dit Aicawpow, Louison Letendre dit Batoche, Jean Dumont dit Chakasta et Philippe Gariépy. L'objectif du groupe est de choisir un site d'établissement permanent. Au bout de trois ans, on s'accorde enfin sur une région qui aura pour centre la nouvelle mission de Saint-Laurent-de-Grandin, sur la rive gauche de la Saskatchewan-Sud. On réserve une étendue « prenant pour limite de la colonie les deux côtés de la rivière, dix milles plus bas que la traverse et dix milles plus haut que le présent hivernement [Saint-Laurent] »[3].

Selon un recensement de la compagnie de la baie d'Hudson en 1871, la population de la nouvelle « colonie de St-Laurent » s'élève à 322 personnes[4]. Elle augmente à 450 en 1877 et à plus de 500 personnes l'année suivante, suite à une immigration du Manitoba[5]. Ce n'est pas le chiffre de 1500 prévu pour 1873 par l'agent en chef Lawrence Clarke, mais c'est un taux stable qui se maintiendra pendant la décennie suivante. Tous ces chiffres doivent être perçus comme approximatifs car, à l'époque, la population est saisonnière ou en mouvement. Durant les années 1870, les établissements sont plutôt des pied-à-terre. Parmi les premières familles à se fixer le long de la Saskatchewan-Sud on retrouve les suivantes[6] : au nord, à la traverse à Gariépy (Gardepuis dans l'argot de la région), Philippe Gariépy, James Short et Mme Marguerite Ouellette (veuve de Pierre) établis depuis 1870; au sud, sur la rive gauche, quelques familles se regroupent autour de la mission de Saint-Laurent-de-Grandin peu après sa fondation en 1871. Parmi les premiers arrivés il y a Baptiste et Alexandre Hamelin, Antoine Fleury, Jonas Moreau et Pierre Landry. Sur la rive droite se fixent les familles d'Isidore et Jean Dumont, Joseph Ouellette, Antoine Ferguson (Fercuson), Charles Racette et Baptiste Boyer. Les Letendre dit Batoche s'établissent dans le voisinage d'une traverse érigée par Xavier Letendre en 1873. Se joignent à eux, à la même époque, les familles Joseph « Dodet » et Baptisens Parenteau, Cuthbert « Corbet » Fayant (Failhant) et Pascal et Abraham Montour. D'autres s'installent aux environs de la traverse à Gabriel Dumont, et au sud, le long de la piste venant de Humboldt, on retrouve déjà Ignace Poitras et Baptiste Vandal. D'autres familles, qui figurent dans l'énumération du district en 1870, se fixent dans le voisinage du fort Carlton, plus particulièrement au lac aux Canards (Duck Lake).

En 1878, une cinquantaine de familles du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest arrivent à leur tour. Plusieurs d'entre elles avaient séjourné au Nord-Ouest, particulièrement dans la région de la Qu'Appelle, de la montagne de Bois et des collines Cyprès, avant de rejoindre parents ou compatriotes sur la Saskatchewan-Sud.

Un autre groupe, celui-là surtout du Manitoba, immigre au printemps et durant l'été de 1882. C'est le contingent le plus nombreux et il confère un caractère permanent aux agglomérations de Batoche, de Saint-Laurent et de la nouvelle paroisse de Saint-Louis. Selon un rapport du père André en 1883, la population du district se répartit ainsi : « St-Laurent, 400 [inclut Saint-Louis à l'époque]; St-Antoine, 500 [inclut Fish Creek à l'époque] et Lac au Canard [*sic*], 600 »[7] pour un total de 1500 pour toute la population métisse de la région, et 1000 si on exclut le lac aux Canards qui n'est pas situé sur la rivière Saskatchewan-Sud. Par ailleurs ces chiffres ne sont pas précis car un autre rapport diocésain note 800 personnes à Saint-Antoine en 1883[8]. Mais ce nombre tient compte de la population rurale de la paroisse. Dans le cas du recensement territorial en 1884-1885[9], les établissements métis sont énumérés avec Prince-Albert, empêchant ainsi toute reconstitution valable.

Les frontières de ces communautés ne sont pas clairement définies à l'époque. Durant les années 1880 et 1890, Batoche ne comprend pas seulement un village mais aussi un secteur rural relativement étendu. Les limites de la paroisse de Saint-Antoine-de-Padoue sont les seules à être précisées. En 1885, la paroisse s'étend au nord jusqu'au lot 17; à l'est, elle comprend le voisinage de la paroisse actuelle de Saint-Isidore-de-Bellevue qui n'est fondée qu'en 1902; à l'ouest elle comprend les fermes du premier rang du canton (*township*) 43 sur la rive gauche de la rivière Saskatchewan-Sud et au sud elle s'étend jusqu'à la coulée des Tourond (canton 41-1-3), une étendue d'environ 25 km. La paroisse de l'Immaculée-Conception à Fish Creek est détachée de Batoche en 1900. Lorsque la paroisse de Saint-Laurent-de-Grandin ferme en 1893, ses habitants de la rive droite sont répartis à peu près également entre Batoche et Saint-Louis (d'après les distances).

Au niveau civil, il n'y a pas d'administration locale pendant la période territoriale. Les municipalités sont mises sur pied à compter de 1909 seulement. Les recensements effectués aux niveaux provincial et fédéral avant 1911 sont très approximatifs en ce qui concerne la population métisse de la Saskatchewan-Sud[10].

La paroisse constitue donc le meilleur indicateur de population. En effet ses registres nous permettent d'établir les taux de natalité, nuptialité et décès et, de façon moins précise, d'en arriver à un chiffre pour la population totale. Selon une analyse sommaire des registres de Batoche pour la période 1885-1920[11], le taux de natalité serait de 7,28 % et celui de mortalité de 3,5 %; l'écart entre ces taux est donc positif. Par ailleurs une moyenne annuelle de 3,4 mariages pour les mêmes années nous laisse

croire qu'une proportion élevée de jeunes quitte la paroisse. Les registres nous révèlent aussi que les familles sont nombreuses, soit 10 à 12 enfants par couple qui atteint l'âge de 45 ans, ou plus de 20 ans de mariage. Par contre, la mortalité infantile (moins de 5 ans) est élevée, soit quatre par famille. Le taux de natalité relativement élevé aide à compenser les nombreux décès survenus durant les épidémies de grippe en 1890-1891 et 1897 et de tuberculose entre 1899 et 1904. Les décès pour la période 1894-1904 se chiffrent à 191, une moyenne de 19 par année. C'est une perte que le taux de natalité peut à peine combler. En somme, grâce à un taux élevé de naissances et à ses familles nombreuses, ce qui comble les vides laissés par les décès et l'exode de sa population, Batoche réussit à se maintenir à près de 450 habitants entre 1885 et 1920.

ORGANISATION ET CLASSES SOCIALES

Malgré une certaine homogénéité dans ses origines, la collectivité métisse de la Saskatchewan-Sud se divise en plusieurs groupes, tôt après sa fondation. Cette hiérarchisation n'est pas évidente dans toutes ses manifestations (socialement, économiquement, politiquement, etc.), mais au niveau social, plusieurs indices sont déterminants. À plus de 75 %[12], la population qui s'établit dans cette région durant les années 1870 et 1880 est originaire de la Rivière-Rouge, de la région de Pembina et de Saint-Joseph (St. Joe) au Dakota. Ces familles sont unies par des liens étroits. Elles sont, sauf quelques exceptions, d'origine canadienne et amérindienne (surtout crie ou saulteuse). Les familles dont les ancêtres européens sont écossais, irlandais ou anglais, vivaient depuis déjà plusieurs générations dans les paroisses métisses manitobaines, entre autres à Saint-Norbert et à Saint-François-Xavier. Elles s'étaient intégrées aux Métis canadiens par la langue, la religion, la mentalité et le mode de vie. L'entre-mariage presque exclusif, pratiqué par ces familles métisses avant leur établissement en Saskatchewan, se poursuit par la suite. La vie est simple, même pour les plus aisés, et elle se déroule selon les exigences immédiates et le rythme des saisons. C'est la chasse au bison qui, jusque vers 1878, dicte toute l'existence des Métis. Le lieu de résidence est temporaire et la nourriture presque uniquement basée sur les produits de la chasse. Les relations sociales en sont aussi affectées. Les mariages ont surtout lieu en janvier-février tandis que les naissances semblent plus nombreuses tard l'automme ou pendant l'hiver, périodes de répit.

Après 1885 et au tournant du siècle, la vie quotidienne est moins sujette aux fluctuations saisonnières. Les déplacements sont moins fréquents même si le contexte économique exige un certain mouvement. Les Métis, plus que les Canadiens français ou les autres groupes, maintiennent un style de vie mouvementé. Ils se déplacent alors moins souvent pour leur travail que pour les « visites de parenté », vu que les travaux de la ferme auxquels ils s'adonnent désormais exigent une certaine permanence. Plusieurs d'entre eux vont régulièrement voir leur parenté établie plus au nord ou à l'ouest de Batoche, et même les « cousins et cousines du Manitoba »[13].

La population est peu nombreuse et, de ce fait, peu hiérarchisée durant les années 1870. En effet les Métis sont soit chasseurs-agriculteurs ou ouvriers, avec peu d'aspirations à un leadership commercial ou social. Néanmoins certains individus ressortent[14] par leurs activités économiques et sociales, combinées avec des éléments tels que l'instruction, le prestige, l'origine ethnique et même leur sexe. Malgré que le statut soit grandement influencé par le rôle commercial, il y a donc aussi hiérarchisation sur les plans « intellectuel » et professionnel. Ces deux grandes divisions sont complémentaires. Nous n'avons qu'à penser au chasseur-entrepreneur Gabriel Dumont, d'une part, et au chef politique Louis Riel, d'autre part.

Le missionnaire qui accompagne les chasseurs à la prairie ou hiverne avec eux jouit d'une estime et d'une influence particulières. Le chef spirituel et religieux, le père André, est le seul qui possède assez d'instruction pour interpréter les règlements ou lois « extérieurs » institués par les Eurocanadiens. Il a beaucoup d'emprise sur la population. Il en est de même pour le chef de l'expédition de chasse et le président du conseil administratif local. Gabriel Dumont cumule ces deux postes durant les années 1870. Son troupeau et surtout ses chevaux sont non seulement un signe de succès économique mais aussi une source de prestige auprès de ses compatriotes. De la même façon, Louis(on) Letendre père, Isidore Dumont dit Aicawpow, Jean Dumont dit Chakasta, Joseph Hamelin et quelques autres qui ont tous plus de quinze chevaux, sont également perçus comme étant à l'aise et influents[15]. Leur prestige repose en plus sur leur ancienneté, leur présence dans la région remontant aux années 1860. Les entrepreneurs Xavier Letendre et Emmanuel Champagne, à Batoche, et Abraham Bélanger, à Fish Creek, figurent également parmi les dirigeants de leur communauté[16]. Ceux qui possèdent un métier spécialisé ou qui savent lire et écrire sont aussi considérés, par exemple les menuisiers Ludger Gareau et George Ness, et l'instituteur Ferdinand Ladret.

La communauté prend davantage l'aspect d'une société hiérarchisée durant les années 1880, quoique tous ses membres jouissent encore d'une grande mobilité. Les chasseurs et les « fréteurs » voient leur nombre et leur impact réduits. Batoche et ses environs sont en période de transition. Par ailleurs le groupe des intellectuels augmente avec l'arrivée des politiciens manitobains, Louis Schmidt, Charles Nolin et Maxime Lépine, assurant une vitalité politique aux Métis de la Saskatchewan-Sud. Schmidt, en particulier, est instruit et respecté. Ces hommes sont perçus comme les leaders de la nouvelle communauté. Une classe d'agriculteurs diligents s'implante aussi : Jean Caron père, Joseph Ouellette, Baptiste Boucher et Joseph Pilon sont reconnus comme des gens sérieux, tenaces et de jugement pondéré. Ce sont des chefs de familles qui orientent leurs nombreux enfants vers l'agriculture. Un autre groupe vient s'établir à proximité des Métis au début des années 1880. Ce sont des Canadiens français (Québécois) et des Français qui prennent des terres à l'est de Batoche (région qui deviendra Bellevue), qui font du commerce et exercent leur métier. Les frères Gareau, Ludger et Ozarie, ainsi que Philippe Chamberland sont parmi les premiers Canadiens français à s'établir dans la région. Parmi les Français, on remarque M. Louis de St-Louis, le baron Huysmans de Neftal et Louis Riguidel. Intégrés à la majorité métisse, ces gens comblent certaines lacunes professionnelles et ouvrières et constituent un apport important dans la communauté.

Durant les années 1890 et au tournant du siècle la situation se modifie en ce sens que plusieurs commerçants quittent Batoche pour des endroits plus propices ou afin de poursuivre d'autres entreprises plus lucratives. Le clergé (e.g. le père Moulin), l'institutrice Mlle Dorval, et quelques familles dirigent la communauté. La majorité des gens sont agriculteurs ou ouvriers non spécialisés. Ils ont peu de formation ou d'orientation socio-politique, et peu de loisirs pour s'occuper des grandes questions de l'heure. Traditionnellement, dans la société rurale de l'époque[17] ce rôle revient au curé de la paroisse, aux syndics ou conseil paroissial, aux commissaires d'école, au maître de poste, etc. L'élite socio-religieuse laïque est généralement recrutée parmi les entrepreneurs-commerçants, les ouvriers spécialisés et les quelques agriculteurs plus à l'aise. Viennent ensuite les artisans, suivis des ouvriers non spécialisés et saisonniers et la majorité des agriculteurs[18]. Tous ces groupes sont présents à Batoche.

Plusieurs facteurs déterminent l'appartenance à un groupe ou le rang social de l'individu. Les antécédents familiaux, l'occupation et le prestige sont des critères importants. L'instruction semble être un moyen d'accès à une classe « supérieure ». À Batoche et à Saint-Louis, nous

avons des exemples de hiérarchisation à l'intérieur même de certaines familles[19]. Il semble d'autre part que les Métis attachent moins d'importance à la richesse et au conformisme que les Eurocanadiens. Dans plusieurs cas la personnalité, l'initiative et le talent particulier d'un individu sont une source de prestige et d'ascendant sur ses compatriotes.

Les « cliques », ou regroupements selon la famille, l'âge, le statut économique et social et les intérêts politiques se retrouvent à Batoche et aux environs au tournant du siècle. Au niveau de l'élite socio-économique, nous pouvons citer les familles Boucher, Letendre, Venne, Champagne et Fisher. Certains personnages ressortent pour leurs intérêts spécifiquement politiques ou leur leadership dans la communauté : Charles Nolin, Maxime Lépine et Philippe Gariépy; ils sont généralement opposés au groupe « gauchiste » composé d'Alex Fisher, Philippe Garnot et Abraham Montour[20]. Il y a aussi « la clique des Caron »[21] (les frères Pierre, Théophile et Patrice) très actifs dans le conseil paroissial.

Comme dans la société européenne de l'époque, la femme métisse se retrouve à l'échelon inférieur de la hiérarchie sociale. Son rang est d'ailleurs intimement lié à celui de son père ou de son époux. La religieuse et la célibataire d'un certain âge jouissent d'un statut privilégié mais toujours selon des normes particulières. En règle générale, la femme a un rôle essentiellement familial et plus précisément domestique. Son champ d'action limité lui offre peu de perspectives d'avancement social en dehors du cadre familial. Par ailleurs l'âge avancé et l'instruction semblent être pour elle des sources de prestige. La femme métisse est généralement plus instruite que son mari. Un grand nombre d'entre elles savent lire et écrire. Ces femmes sont appréciées dans une société où l'oral l'emporte sur l'écrit, mais leur rôle très restreint consiste à être au service du *pater familias*. C'est surtout aux femmes cries et saulteuses que les Métis doivent leur héritage autochtone. Ils valorisent généralement la formation culturelle et linguistique transmise par leurs mères et leurs grand-mères. Dans leurs mémoires, Louis Riel et les leaders métis insistent sur la nécessité de respecter et d'honorer les ancêtres maternels[22].

LA FAMILLE : STRUCTURES ET CONCEPTS FAMILIAUX

La famille au sens large est le principe de peuplement adopté par les Métis. Ce sont des familles entières, parfois trois générations, qui viennent s'établir le long de la rivière Saskatchewan-Sud. C'est le cas de Pierre (Pierriche) Parenteau, âgé de 68 ans, et de son fils Moïse qui viennent rejoindre leur fille et sœur Marguerite, épouse de Xavier Letendre en 1882. Les parents octogénaires de Xavier vivent aussi avec lui au village. Ses frères aînés, André et Louis, et leurs nombreuses familles viennent également s'établir dans la région. Leurs sœurs, Marie (épouse d'Emmanuel Champagne), Hélène (épouse de Charles Thomas), et Sophie (épouse d'Édouard Dumont), se fixent également dans des fermes, tout près du village de Batoche.

Cette « migration-chaîne » est la pratique dans presque toutes les familles. Parents, enfants, frères, sœurs s'établissent sur des lots voisins ou pas très éloignés, souvent à proximité de la parenté « par alliance ». Les familles Caron et Pilon réclameront plusieurs terres attenantes. Les Vandal et les Fidler occupent les terres au sud de la traverse à Gabriel (Dumont) tandis que les Boyer, Ouellette et Dumont forment le plus gros contingent de colons de Saint-Laurent-de-Grandin. Les Lépine et les Boucher constituent à eux seuls presque toute la population de Saint-Louis (voir cartes, fig. 46-49). Ce réseau de parenté confère à toute la région, incluant Duck Lake à l'ouest, un caractère de « grande famille ». C'est une communauté homogène, solidaire (malgré les divisions internes typiques) et, à ses débuts au moins, autosuffisante. L'appui social et moral qui accompagne l'immigration dite « familiale » est un élément qui facilite l'adaptation au nouveau milieu.

Au niveau de la vie quotidienne, toutefois, dans chaque communauté rurale, la famille fonctionne plutôt selon les principes d'une société nucléaire. Les parents âgés demeurent souvent avec un de leurs enfants, généralement un des plus jeunes. La père établi sur une terre s'efforce de réserver les terres voisines pour ses fils. Cette pratique facilite l'entraide et l'interaction sociale. Habituellement le jeune couple s'établit dans une résidence séparée, même si elle est à proximité de celle des parents. Le fils célibataire qui a atteint la majorité quitte généralement le foyer à moins d'être l'héritier ou de payer une pension. La famille métisse-canadienne du XIX^{e} siècle est mue par des principes d'unité, par le maintien des valeurs traditionnelles et par la primauté de la collectivité sur l'individu. C'est une société rurale qui intègre l'individu, mais qui lui

impose des obligations pour la survie collective. Les rôles de chaque membre de la famille sont clairement établis malgré que des circonstances économiques et sociales souvent précaires peuvent remettre en question leurs définitions et exiger des individus adaptation et flexibilité. Ces conditions valent pour plusieurs sociétés semblables à l'époque. Selon des études sur la famille rurale américaine au XIX[e] siècle, « le modèle qui ressort est celui de la diversité et de la flexibilité, celui du désordre contrôlé qui sait s'adapter aux besoins sociaux et économiques les plus pressants » (traduction)[23].

Dans un foyer les tâches sont clairement divisées. Le père et les garçons sont responsables des gros travaux de la ferme et souvent prennent des emplois saisonniers qui rapportent des « gages ». C'est aussi eux qui vont « hiverner » au loin avec les animaux. La mère et les filles ont la responsabilité du « ménage ». Elles cultivent aussi le jardin potager qui, avec les produits de la chasse, est à la base de l'alimentation des Métis. La femme travaille rarement aux champs mais traire les vaches, soigner les poules et ramasser les œufs font partie de ses tâches[24]. Par ailleurs, la famille reçoit souvent l'aide du grand-parent âgé ou de la tante célibataire qu'on héberge, ou d'un cousin de passage.

Quoique précis, les rôles des membres de la famille sont en même temps interdépendants. Les grands-parents sont impliqués dans la vie de la famille nucléaire, aux points de vue social et économique. La veuve réside habituellement avec un de ses enfants soit chez elle avec son héritier ou chez une de ses filles mariées. Elle participe aux travaux domestiques et au soin des enfants. Si les parents sont âgés, ils habitent habituellement seuls, dans une résidence séparée, généralement à proximité de celle d'un de leurs enfants. L'aïeul incapable d'exécuter seul les travaux de la ferme, ou de pourvoir à son entretien, fait appel à ses enfants. Les vieillards jouissent d'un certain prestige et sont habituellement traités avec respect et tendresse. Pas de « grosses pensions » (pensions de vieillesse) ou d'assistance sociale à l'époque, ni de foyers de retraite. La vie des parents âgés reste intimement liée à celle de leurs enfants. Durant leur vie active, les gens essaient de faire quelques économies pour « leurs vieux jours », afin de subvenir à leurs besoins. Mais la coutume veut que les enfants prennent à leur charge leurs parents âgés et dépourvus.

La famille ou « ménage » est composée du père, de la mère et des enfants. Le rôle du père est celui de « chef de la famille » et de pourvoyeur. C'est lui qui est l'autorité, du moins en théorie. Les familles sont toujours énumérées sous le nom du père[25]. La mère ou l'épouse doit être soumise à son mari, selon l'enseignement de l'Église. Les appella-

tions populaires « créature » ou « la femme » suggèrent pour elle un statut inférieur, mais dans la plupart des familles, la mère occupe une position à peu près égale à celle du père. Elle est responsable de l'éducation des enfants et du fonctionnement de la maisonnée. Même si la structure est nettement patriarcale, en pratique la mère exerce une certaine autorité à l'intérieur du foyer, et les enfants acquièrent leur indépendance à leur majorité ou lorsqu'ils quittent la maison.

Peu de couples connaissent un long cycle de vie de famille. Jusqu'au tournant du siècle, le taux élevé de mortalité des femmes suite à des maternités trop nombreuses ou trop rapprochées ainsi que l'espérance de vie généralement moins élevée chez les hommes, font que peu de personnes « finissent leurs jours » avec le même conjoint. Selon une étude menée aux États-Unis, seulement 40 % de la population féminine connaissait un cycle de vie de famille idéal (jusqu'à l'âge de 50 ans avec le même conjoint) avant 1900[26]. Étant donné la situation plus précaire d'une minorité généralement moins favorisée économiquement et davantage balayée par la maladie, ce pourcentage est probablement plus bas dans les communautés métisses. Mais il y a des exceptions. Une femme qui avait traversé indemne « la période critique » ou les années de fécondité avait de fortes chances d'atteindre la vieillesse et du même fait de survivre à son mari. D'après un calcul approximatif, à Batoche durant la période 1885-1905, l'âge moyen au décès était de 63 ans pour les femmes et de 56 pour les hommes[27]; seulement 15 % atteignaient les 75 ans.

Les enfants sont une source importante de main-d'œuvre; les garçons à l'extérieur de la maison et les filles à l'intérieur. Cependant, comme les garçons assurent la succession de la famille et fournissent un potentiel économique, ils ont plus de liberté. Les enfants en bas âge sont choyés mais dès le début de l'adolescence, ils sont appelés à participer aux travaux domestiques. Les orphelins ne sont jamais abandonnés à des étrangers. Ils sont recueillis par les grands-parents ou une sœur ou un frère aînés. À Batoche et aux environs, il y a plusieurs exemples d'enfants « adoptés » par la parenté ou même des amis. Il n'est pas rare qu'un veuf ou une veuve se remarie deux autres fois[28] et que des enfants de deux et trois familles se voient ainsi réunis sous le même toit. Les mariages sont généralement précoces, davantage pour les filles qui se marient habituellement avant 20 ans et souvent entre 16 et 18. Les garçons se marient un peu plus vieux, ordinairement après la majorité (21 ans). Pour des raisons économiques autant que sociales, peu de gens ne se marient pas. En effet, une jeune fille encore célibataire à l'âge de 25 ans reçoit le titre de « vieille fille ». Cette condition méprisée pour la femme est

davantage acceptée pour l'homme car sa contribution financière au foyer est jugée plus importante.

À Batoche, à Saint-Laurent et à Saint-Louis on se marie rarement avec des gens de l'extérieur. L'endogamie se maintient pendant plusieurs générations, presque sans exception, jusqu'en 1940. Cette pratique est courante chez les groupes minoritaires et les sociétés rurales possédant une identité culturelle et une conscience nationale particulières. La classe sociale et le statut économique ou l'occupation des parents comptent pour beaucoup dans le choix d'un conjoint. Il y a plusieurs exemples de ces « mariages de classe » entre Métis d'origine canadienne et ceux d'origine écossaise ou anglaise à la Rivière-Rouge, surtout à Saint-François-Xavier[29]. À la première génération au moins, le facteur économique est primordial. Fait intéressant, le conjoint métis-anglais (*Halfbreed*) s'assimile presque sans exception au groupe francophone catholique. Chez les communautés de la Saskatchewan-Sud, presque totalement d'origine métisse-canadienne, le mariage se fait à l'intérieur de la classe sociale et de la parenté. À leur arrivée, les familles sont liées par des liens de consanguinité du troisième ou quatrième degré; quelques-unes comme les Letendre-Champagne, Boyer-Fisher et Dumont-Ouellette sont cousins germains par alliance. Les mariages entre les enfants de ces familles durant les années 1890 et 1900 et avec les autres familles forment une société qu'on peut qualifier de « familiale » au sens large. Toutes les combinaisons sont présentes : on est à la fois la tante et la belle-sœur d'une même personne, ou son mari et son cousin. Les relations sociales sont contenues dans un cercle très étroit, et les rameaux d'un premier mariage créent des rapports d'amitié qui donnent naissance à de nouvelles unions. L'endogamie familiale comble l'insécurité et la solitude qui accompagnent l'immigration. La proximité des résidences sur les lots le long de la rivière et la coutume pour les fils de s'établir sur des terres voisines de celles des parents contribuent à l'essor des liens affectifs.

À Batoche, Saint-Laurent et Saint-Louis, nous retrouvons plusieurs types d'alliances : 1) le regroupement ou mariage selon la classe sociale; 2) l'intermariage, restreint à la première et deuxième génération mais plus fréquent à la troisième (au tournant du siècle); 3) les mariages entre cousins à divers degrés dès la deuxième génération; et 4) quelques cas d'exogamie ou mariages avec une personne de l'extérieur, donc des cas de départ de la communauté et d'intégration à un autre groupe. En guise d'exemple des deux premières catégories prenons le cas des familles Boucher et Letendre. Jean-Baptiste Boucher père et son épouse, Caroline Lespérance, n'ont pas de lien de parenté reconnu. Leur famille de quatorze enfants vivants connaît un cycle de vie qu'on qualifie « d'idéal »

(survivance jusqu'à l'âge adulte, mariage et décès après 50 ans) ce qui est rare à l'époque[30]. Leur fille Emma devient religieuse (Sœur Grise); leurs treize autres enfants se marient et élèvent des familles de cinq enfants en moyenne. Dix des conjoints sont des Métis et cinq sont des Canadiens français (dont deux remariages) provenant du même milieu. Cette famille est bien vue dans la communauté. Ses membres se lient par mariage aux familles Letendre (Xavier), Lépine (Maxime) et Schmidt (Louis), et concluent ce qu'on appelle « de bons mariages » i.e. des mariages avantageux, économiquement et socialement. Une fille Boucher épouse un sergent de la Gendarmerie du N.-O., un métier particulièrement honorable à l'époque. À compter des années 1890 la famille Boucher et ses descendants forment la majorité de la population de Saint-Louis.

En comparaison, la famille de Xavier Letendre est plus favorisée économiquement mais davantage éprouvée par la mortalité infantile et la maladie qui décimeront ses membres en 1902. Cette famille, une des plus riches de la région entre 1870 et 1895, se lie par mariage avec d'autres familles de commerçants, les Fisher, Venne et Parenteau (Patrice). Il n'y a pas de liens de parenté directe entre les conjoints. Par ailleurs dans la famille de Louis(on) Letendre (frère aîné de Xavier) et de sa troisième épouse, Angélique Dumas, il y a des mariages fréquents avec la famille Pilon (Joseph). Deux fils de ce dernier épousent deux filles de Louis et un autre fils Pilon épouse une fille de Xavier Letendre. Une fille de Louis, Henriette, épouse son cousin germain, Daniel Dumas[31]. Les mariages entre parents consanguins et par alliance se retrouvent encore dans presque toutes ces familles à la troisième génération, soit après 1910. Il s'ensuit un réseau de parenté très serré dans toute la région.

Afin d'illustrer le troisième type d'alliances, prenons l'exemple des Caron et des Parenteau (familles qui ne quittent pas la région). Jean Caron père, le patriarche de cette famille, est marié à Marguerite Dumas, sœur d'Angélique Dumas-Letendre. Plusieurs de leurs enfants se marient dans la famille Moïse Parenteau – Véronique St-Germain. Or Véronique St-Germain est la cousine germaine de Jean Caron (côté maternel). Moïse Parenteau est lui-même le fils de Marie-Anne Caron, sœur de Jean Caron, donc le neveu de ce dernier. Il y a ainsi plusieurs liens de parenté entre les deux familles. Jean Caron fils épouse Virginie Parenteau, fille de Moïse et Véronique en 1887. Ils sont deuxièmes cousins. Il y a cinq autres mariages entre les deux familles. Les dispenses de mariage pour cousinage au premier et au deuxième degré sont fréquentes à l'époque. Il y en a plusieurs d'inscrites dans le registre paroissial de Batoche et de Saint-Laurent. Il semble qu'un certain contrôle s'exerce sur les mariages de cousins germains mais que l'on accepte sinon encourage ceux de

cousins au deuxième degré. Ce qui rend la pratique dangereuse au point de vue héréditaire, c'est l'incidence de double parenté entre conjoints et la persistence de ce phénomène à la troisième génération. Par exemple, plusieurs enfants de Jean Caron fils et Virginie Parenteau, eux-mêmes cousins à double titre, marient leurs cousins/cousines. Les remariages fréquents entre belles-sœurs et beaux-frères après le décès du premier conjoint renforcent encore les liens de parenté entre les enfants de ces alliances. La troisième génération, qui se marie entre 1910-1925, est assez limitée dans le choix d'un conjoint. La coutume d'épouser un(e) Métis/Métisse est quand même respectée. On choisit quelquefois un conjoint parmi les Canadiens français, plus souvent parmi les nouveaux colons français et belges, et rarement parmi les Ukrainiens. La religion, la langue et le réseau familial (au sens large) sont des critères importants. On éprouve une espèce de crainte, de mépris même, envers les « étrangers ». Dans certaines familles, par exemple les Letendre et Dumas, on rétablit les liens avec les anciennes familles du Manitoba. Ce n'est qu'aux générations suivantes (après 1925 surtout) qu'on se marie à l'extérieur, phénomène qui précipite l'assimilation ou la perte de l'identité culturelle particulière.

COUTUMES ET TRADITIONS

Mode de vie

La vie quotidienne dans les communautés métisses entre 1870 et 1915 est marquée par la continuité, la persistance, des coutumes traditionnelles. Certains changements économiques et sociaux modifient le comportement ou le rôle de chaque membre de la famille mais celle-ci demeure l'élément fondamental de toute activité. Le caractère général de l'existence est le partage et une certaine égalité des sexes au niveau du travail sinon au niveau social. L'interdépendance des membres d'une famille se prolonge au niveau de la communauté. Cette situation combinée au milieu physique restreint (domicile) limite ou même exclut toute possibilité de vie privée et d'action indépendante.

Au regard de l'héritage, si l'on se base sur quelques testaments[32] et témoignages oraux, la terre familiale revient habituellement à un des plus jeunes garçons après le décès des parents tandis que les filles se partagent le bétail. Selon les témoignages de certaines femmes à la « Commission

des pertes suite à la rébellion » en 1885, les filles recevaient en dot à leur mariage un mobilier, des ustensiles de cuisine, une literie et des animaux. Il est probable que la dot était proportionnelle à la situation financière des parents. Des femmes âgées ont déclaré que leur trousseau avait consisté seulement de leurs habits et du repas ou de la fête des noces. Néanmoins, les parents étaient toujours prêts à aider les nouveaux mariés (services, production domestique, etc.) et un couple très jeune (mineur) résidait souvent avec les parents de l'époux pendant quelque temps. L'entraide et l'esprit communautaire s'étendaient aussi aux voisins qui étaient presque toujours des cousins.

Il ne faut pas conclure à une société idyllique, toutefois. Au contraire, les rapports sociaux sont en même temps imprégnés de tensions, de susceptibilités et d'intrigues. La jalousie oppose souvent des membres d'une même famille. Les parents ont tendance à accorder plus de liberté et de privilèges aux garçons[33] ou ont parfois un préféré. Il y a des chicanes de famille qui durent des années[34]. À une époque où la séparation des époux est condamnée par les autorités religieuses et où le divorce est inadmissible ou inaccessible, plusieurs « empruntent » un conjoint (i.e. vivent avec une personne déjà mariée). Les femmes sont les principales victimes de ces situations, et généralement, elles sont sans recours. La frère Guillet rapporte le cas d'un père qui reprend chez lui sa fille brutalisée par son mari[35]. Nous avons retrouvé quelques cas de « ménages à trois » où les épouses ont dû subir la présence d'une autre femme sous leur toit, et même accueillir les enfants de cette union. Il semble que la société métisse ait été plus ouverte que la société européenne, et ait accepté davantage ces « irrégularités ». Les enfants ne sont jamais rejetés. Ils sont intégrés à la famille de la mère célibataire ou « adoptés » par un parent. Il y a aussi des cas où, suite à une séparation, le conjoint réintègre le foyer avec ses enfants « naturels ».

L'habitation familiale est généralement petite[36], habituellement un rez-de-chaussée avec un grenier, et parfois une cuisine d'été ou autre bâtiment en annexe; cela ne favorise pas l'intimité. Malgré un mode de vie axé sur la communauté plutôt que sur l'individu, l'entassement est source de tensions familiales. Dans certaines familles nombreuses ou regroupant plusieurs générations, il arrive souvent que le père ou les enfants plus âgés « commençent à sentir [détester] la cabane »[37] et s'absentent de la maison pendant de longues périodes pour travailler à l'extérieur. Ces déplacements, davantage possibles aux hommes, servent parfois d'échappatoires à une situation domestique intolérable[38].

Le logis

Trois types de logis ressortent des témoignages oraux et écrits sur l'habitation des Métis entre 1875 et 1910. Les maisons spacieuses de Xavier Letendre, Salomon Venne et Emmanuel Champagne illustrent le premier type. Il s'agit de constructions en rondins habituellement recouvertes de planches, avec une toiture en bardeaux. La maison de Letendre est en deux sections de deux étages, et mesure environ 9,75 m sur 13,4; les murs intérieurs sont revêtus de panneaux de bois ou de crépi[39]. La maison moyenne, d'un étage et demi et faisant environ 6,1 m sur 7,6, constitue le deuxième type. Les murs extérieurs sont bousillés avec un mortier d'argile et recouverts d'un plâtre fini au lait de chaux. Le rez-de-chaussée de ce type de logis comprend deux pièces : une salle et une cuisine; au grenier, une seule pièce divisée avec des rideaux et quelquefois une cloison. Lorsqu'on a besoin d'espace, on ajoute une annexe qu'on relie au logis principal par un couloir ou un tambour. « Les maisons étaient une succession de pièces collées ensemble; on en bâtissait une puis une autre »[40]. Les maisons de Jean Caron père (lot 52, construite vers 1890), Joseph Pilon père (lot 67, construite vers 1888) et de Charles Laviolette (lot 20, Saint-Laurent, bâtie vers 1900) sont des exemples de ce deuxième type d'habitation. Bon nombre de gens vivent dans les maisons plus modestes du troisième type, mesurant 4,6 m sur 6,1 et moins. Durant les années 1880 on retrouve des toits en chaume[41], remplacé par la suite par le bardeau d'épinette, le chaume étant alors réservé aux étables, hangars et autres bâtiments. Pour l'ensemble des habitations le mobilier est simple et de fabrication domestique. Seules les personnes plus à l'aise ou qui sont payées en espèces (commerçants, députés, et fonctionnaires) peuvent se permettre d'acheter des éléments décoratifs. Plusieurs familles métisses émigrées du Manitoba avant 1885 avaient apporté des articles de valeur : horloge, machine à coudre, rouet, métier à tisser, lit à quenouilles, armoire, commode, tapis et même théière en argent[42]. Cependant, la plupart perdirent ces articles ainsi que leurs demeures pendant les batailles de Fish Creek et de Batoche. Il leur faudra une dizaine et même une vingtaine d'années pour retrouver ce niveau de vie.

Parmi les objets traditionnels (canadiens ou amérindiens) relevés dans les demeures en 1885, citons : des laizes de catalogne pour les planchers, des couvre-lits piqués, des violons, des coffres (malles), des ceintures, des vestons et « souliers mous » décorés de perles multicolores et de broderie, des ceintures fléchées, des poches à tabac et des couteaux de chasse avec une poignée ciselée et décorée d'animaux variés. On a

aussi noté la présence d'objets religieux, en particulier des images du Christ et de la Vierge, des crucifix, des chapelets et des livres de prières.

L'habillement

Les vêtements traditionnels du milieu du XIX[e] siècle sont pour la plupart détrônés par les habits « européens » à partir des années 1870. Dépendant du lieu de résidence, du mode de vie et du niveau social, ce changement prend diverses formes. Certains articles tels les « souliers de bœufs », les « souliers mous », le châle (la « couverte »), la ceinture fléchée et le capot de poil (« chat » [raton laveur] ou autre fourrure) sont encore portés par les anciens au tournant du siècle.

Louis Schmidt et Louis Goulet nous ont laissé des témoignages sur « l'accoutrement » des anciens Métis. Selon Louis Schmidt :

> *Le voyageur, l'artisan ou n'importe qui, ne portait qu'un pantalon, une chemise, des souliers mous et une casquette quelconque, ou un chapeau ou une tuque pour se couvrir la tête. Les bas ou chaussons n'étaient pas connus. L'hiver, on mettait une peau de lièvre ou un morceau d'étoffe de laine dans sa chaussure, et un capot de drap sans doublure pour se garantir du froid. Généralement, on passait une ceinture par dessus ce capot [à capuchon] mais bien des jeunes gens ne se servaient de leur ceinture, pendante devant, que pour retenir leur pantalon. Personne ne portait de bretilles* [sic]*, excepté les jeunes enfants. L'accoutrement des femmes était aussi simple. Seulement leur modestie demandait un peu plus de soin. Ainsi elles portaient un petit châle ou un grand mouchoir [souvent de soie] sur la poitrine, un autre sur la tête pour sortir, ainsi qu'un châle [sur les épaules]. En guise de bas, elles portaient des mitasses, espèces de petites jambières en drap garnies de varsades [franges]. Elles se chaussaient comme les hommes.*[43]

Selon Goulet[44], les Métis étaient fiers et toujours bien vêtus bien que le costume des hivernants (gens dans les camps de chasse et de traite au Nord-Ouest) ne fût pas le même que celui des gens de la Rivière-Rouge qui s'habillaient à la dernière mode de Montréal et de Saint-Paul.

> *Les hivernants portaient encore les souliers mous, les habits de bouracan, la grande chemise de flanelle de la Compagnie de la*

> *Baie d'Hudson, la ceinture fléchée et les mitasses. En hiver, ils portaient leurs capots de drap fin à capuchon, leurs capots de craint-rien et leurs vieux bonnets. On appelait les capots de craint-rien une espèce de paletot court doublé de fourrure.*[45]

Il ajoute que la chemise était habituellement en flanelle grise ou en coton de couleurs vives; le pantalon était d'étoffe anglaise, le plus souvent bleu marine, et quelquefois de velours côtelé. Beaucoup d'hivernants portaient un pantalon qui s'ouvrait sur la hanche, appelé « culotte à bavaloise » (à la bavaroise)[46]. Comme son compatriote Louis Schmidt, Goulet décrit le costume des femmes comme plus sévère. Outre les superpositions de mouchoirs et de châles, elles portaient

> *une longue jupe de robe qui descendait jusqu'aux pieds, surmontée d'une espèce de justaucorps appelé basque, à manches bouffantes entre le coude et l'épaule, qui se terminaient en pointes montant à la hauteur des oreilles. Le velour était le plus porté.*[47]

À Batoche, entre 1872 et 1920 environ, on note plusieurs changements dans le costume. Des photographies montrent que les hommes s'habillaient davantage à l'européenne (ou à la nord-américaine); ils portaient souvent « la ceinture à flèche des vieux halfbreed[s] » mais le soulier « français » était porté le dimanche par les fréteurs-cultivateurs et les journaliers, et quotidiennement par les commerçants, les fonctionnaires et les autres « gens de bureau ». Selon un témoignage, le costume de *cowboy* est populaire chez les jeunes à partir de 1890. Plusieurs jeunes Métis qui pratiquent l'élevage ou s'engagent chez des *ranchers* portent des « culottes crampées », espèce de pantalon serré sur les cuisses et les jambes, s'élargissant en forme de cloche au-dessus des souliers. On porte aussi un chapeau haut à bord très large et droit[48].

D'après le relevé des listes de marchandises des magasins de Batoche en 1885 et celui des achats effectués chez Mitchell à Duck Lake par la suite, tous les articles nécessaires à la confection de vêtements sont disponibles. Peu de gens achètent le prêt-à-porter, sauf peut-être quelques personnes à l'aise. Les femmes métisses sont habiles avec le fil et l'aiguille, et les vêtements sont faits à la maison. Un vêtement d'enfant servait à plusieurs frères et sœurs, et « on n'était pas difficile, on portait ce qu'on nous donnait »[49]. Parmi les tissus en vente dans les magasins, il y a l'indienne (coton) de couleur jaune, rouge, à carreaux de diverses couleurs (*plaid*) et rayée. La batiste (*cambric*), la toile fine, le *wincey*, la flanelle et le « casimir » (cachemire), surtout noir, bleu et rouge, les

rubans, dentelles et boutons assortis sont en grande demande. Dans le prêt-à-porter il y a surtout les manteaux de *duffle* (drap molletonné) et pèlerines noirs, les chapeaux de feutre, les gants de chevreau (*kid*), les bottes et souliers de cuir et les couvre-chaussures (« claques ») de caoutchouc. Les femmes achètent aussi des chapeaux, des bas de coton fin et des bijoux tels des boucles d'oreilles et des « épinglettes » (broches). Les tricots, surtout les chandails, tuques, bonnets et mitaines sont de fabrication domestique. Il en est de même pour les sous-vêtements, sauf le fameux corset.

Vers le tournant du siècle le costume habituel d'une femme est composé d'une jupe, d'une blouse et d'un tablier.

Si leurs moyens le permettent, elles se confectionnent un manteau de fourrure mais le plus souvent il est en drap. Les hommes bien habillés portent le chapeau haut de forme, la pèlerine et les bottines pour les sorties importantes. En somme, le costume traditionnel du voyageur et de l'hivernant subsiste sous quelques formes jusqu'au tournant du siècle, mais les Métis adoptent davantage le costume de l'époque et se distinguent de moins en moins de la population d'origine européenne.

La nourriture

À l'époque des hivernements et dans les débuts des centres de colonisation le long de la Saskatchewan-Sud, on se nourrissait presqu'exclusivement de viande de « buffle sauvage » (bison) ainsi que de racines (légumes) et de fruits sauvages cueillis durant le voyage ou pendant le campement. Lorsque « la vache [bison] manquait » on chassait le gros gibier (caribou, chevreuil, cerf), le canard, les poules de prairie, ou on allait à la pêche[50]. Les provisions achetées se limitaient habituellement à la farine, mais on se procurait quelquefois du bacon, du lard salé et du thé. La farine était essentielle à la préparation de la galette (« bannock »), autre denrée importante de l'alimentation métisse. Ce pain sans levain fait de farine, d'eau et de graisse, auquel certains ajoutaient sel et « békin powder » (poudre à pâte), était cuit directement sur la braise (en forme de petits gâteaux déposés sur des bâtons disposés autour du feu) ou dans un chaudron en fonte qui servait de four pendant le voyage[51]. En résidence permanente on le cuisait dans une « poêlonne » sur le poêle ou au four.

Durant les années 1870, le bison est encore la nourriture principale des Métis. La viande fraîche, particulièrement la langue, la bosse, la croupe et les deux dépouilles (« filets » sur les côtes, entre l'épaule et la

hanche), est préférée. La viande est cuite, fumée ou séchée mais le plus souvent transformée en « taureau » ou pemmican. Louis Schmidt décrit ainsi la préparation du « taureau » :

> *Avec le maigre on fait ce qu'on appelle le taureau ou le pemmikan des anglais, corruption du mot cris pimihkan (mélange où il entre de la graisse)[...] On étend par terre une peau de batterie. On fait un fléau comme pour battre le blé, et on tape sur cette viande pour la réduire presque en poussière. On l'appelle alors « viande pillée » . Ensuite on la mélange avec de la graisse chaude dans de grands vaisseaux et le taureau est fait. On le met dans des sacs de cuir bien cousus et il est prêt pour le transport et le marché.*[52]

On ajoute souvent des fruits secs ou pilés à cette viande.

Le gras du bison appelé « graisse de moëlle » remplace le beurre et la graisse dans la préparation des aliments. Lorsque la viande manque, on a recours au poisson, préférablement rôti car, semble-t-il, les Métis n'apprécient guère le poisson bouilli, « cette méchante marmelade »[53]. On mange aussi de la soupe à l'orge et même aux choux-gras (chou sauvage) pendant les jours maigres.

On retrouve une nourriture plus variée et plus de plats traditionnels dans les centres d'habitation permanents. À la Rivière-Rouge, durant les années 1850 et 1860, et à la colonie de Saint-Laurent, en Saskatchewan, par la suite, les mets reflètent les origines canadiennes et amérindiennes. La viande demeure le plat préféré mais on a désormais plus de variété. Suite à la disparition du bison, la viande « dite sauvage » le remplace, entre autres, le chevreuil, l'ours, les poules de prairie, le faisan et le canard. On y mange aussi des *jackrabbits* (lièvres) et moins souvent, surtout les jours maigres, du poisson (e.g. le doré et l'esturgeon) « boucanné » . Ceux qui élèvent des animaux domestiques font boucherie à l'automne. On consomme le porc en boudin, en saucisses, en tête de fromage; l'hiver, on mange du lard salé et du bœuf (principalement haché et en ragoût). Au dégel du printemps, la viande qui reste est coupée en languettes et séchée sur des « raques » en bois[54]. Le poulet ou autre volaille est farci et cuit au four aux grandes occasions et le dimanche au tournant du siècle[55]. C'est un mets apprécié, « un vrai régal » , mais relativement rare, les moins fortunés gardant plutôt des pondeuses. Viennent s'ajouter une variété d'autres aliments, la plupart d'origine canadienne. Une recherche comparative (sources documentaires et

orales) sur les mets traditionnels canadiens et la nourriture métisse révèle beaucoup de similarité entre les deux.

Tourtières ou pâtés de viande : une préparation de viande hachée, recouverte d'une pâte à tarte.

Boulettes de bœuf et de porc haché : les boulettes sont bouillies dans une sauce de farine brunie, ou roulées dans une pâte et frites. Ces boulettes ou avrignoles[56] sont un mets principal du temps des fêtes.

Cretons ou « courtons » : une viande de porc hachée très fin, additionnée de graisse (suif).

Parmi les mets plus typiquement métis :

Rababou[57] : une espèce de fricassée de volaille, de chevreuil ou de bœuf.

Taureau ou pemmican : une variante du mets traditionnel où le bison est remplacé par le bœuf ou le chevreuil. La viande est « pilée » et additionnée de graisse et de fruits séchés (saskatoons, gadelles ou raisins)[58].

Feuillet (fayet) et la panse : respectivement troisième et premier estomacs du bison et autres ruminants, qu'on mange bouillis et assaisonnés[59].

Flan : lait de la deuxième traite d'une vache qui vient d'avoir un veau, cuit au four[60].

Glissantes : cuillerées de pâte (*dumplings*) cuites dans le bouillon d'une volaille ou autre viande.

« Poutine glissante » : pâte épaisse, coupée par carrés et bouillie dans l'eau, qu'on sert avec de la mélasse ou du sirop. On peut verser cette pâte sur une compote de fruits frais ou secs et cuire au four. Ce régal se mange avec « de la belle grosse crème fraîche »[61].

On fait aussi mention des beignes croches ou tressés, une variété de beignes que l'on prépare encore à Batoche et dans les environs. Un dessert semblable, les croquignoles, se mangeait au Québec à la fin du XIX[e] siècle. Selon une description :

> *l'on aimait tant goûter aux croquignoles que préparait pour Noël et le jour de l'An la jeune fille de la maison. La cuisinière enfarinée, tout en taillant la pâte sur le couvert renversé de la huche, ne manquait pas d'offrir aux jeunes gars ces friandises rissolantes; [...] elle les faisait alors dorer de son mieux et se tordre capricieusement dans l'écume de la graisse bouillante.*[62]

À Batoche et dans les environs, au tournant du siècle, on mange aussi de la tarte à la ferlouche (mélange de mélasse et de farine), de la tire-liche (espèce de ragoût composé de tranches de lard, oignons, citrouilles ou courges et mélasse) et de « la soupe de la vierge » (bouillon de lait, chou blanc et œufs).

La cueillette des fruits sauvages est une activité à la fois économique et sociale. Les expéditions se font en famille et sont souvent l'occasion de pique-niques et de campements. On ramasse entre autres les merises noires et rouges, les gadelles, les groseilles, les cerises à grappe, et en particulier, les poirettes (saskatoons) et les pimbinas. Les cerises sont écrasées entre deux roches et séchées. Certains font des petites galettes de fruits séchés. « L'hiver ils les faisaient bouillir dans l'eau pour faire des tartes et gâteaux ou pour manger avec de la crème. »[63] On ramasse aussi des noix et de la hart rouge (kinik-kinik) pour la fumer comme le tabac.

Le jardin potager est un élément important de l'alimentation. Les Métis cultivent en grandes quantités les patates (pommes de terre), carottes, choux de Siam (rutabagas), choux, navets, panais, citrouilles, oignons, haricots, concombres et laitue. Le maïs multicolore (blé d'Inde indien) est très populaire. On le mange frais, rôti sur la braise pendant l'été, et à l'automne il est séché et « pilé » pour obtenir une poudre ou farine qu'on ajoute aux soupes et aux ragoûts[64]. La farine de maïs, d'orge et d'avoine est aussi utilisée pour les galettes et le pain. Ce dernier remplace graduellement les premières comme aliment quotidien, surtout lorsque la levure sèche est disponible dans le commerce au début des années 1900.

Les légumes à racines sont entreposés dans des caveaux intérieurs (sous-sol du logis) ou extérieurs, à la récolte de l'automne.

Les « racines » étaient placées dans des caveaux dehors ou à l'intérieur. Ordinairement une « trappe » conduisait au caveau sous le plancher de cuisine ou cuisine d'été ou bas-côté. On y mettait aussi de la paille.[65]

On dit que « le caveau gardait bon jusqu'au mois de juillet »[66]. Une Fidèle Compagne de Jésus de Prince-Albert nous trace un portrait détaillé d'un grand caveau construit par un Métis.

Ici, [le caveau] est indispensable pour conserver sa provision de légumes pour l'hiver parce que tout gèle dans le sous-sol des maisons ordinaires. Le nôtre a été construit de la façon suivante, par un Métis d'une très grande expérience. Il a pratiqué une excavation d'une embrasure de huit pieds sur huit et de douze pieds de profondeur, dans le flanc d'une colline, dans la partie la plus arbritée du boisé, devant notre maison. L'excavation a ensuite été consolidée par un revêtement de planches et le tout a été recouvert d'un toit incliné, formé de grosses pièces de bois. On y accède par deux portes qui se suivent à douze pieds de distance. Ces deux portes sont reliées par une tranchée de cinq ou six pieds de profondeur qui est recouverte de madriers, de façon à former une sorte de tunnel. Ce passage étant rempli de foin, empêche le froid de pénétrer lorsque l'on ouvre la porte intérieure. Pour compléter la construction, tout l'extérieur est recouvert d'une couche d'environ trois pieds de fumier de sorte que, d'en dehors, tout ce que l'on peut voir est la porte extérieure.[67] (Traduction)

La conservation de la viande est aussi un problème à une époque sans électricité et où les techniques de mise en conserve ne sont pas encore tellement connues. Les « cabanes à boucaner » (fumoirs) sont nombreuses dans la région de Batoche. On y fume le bœuf, le porc et le gibier. On salait le porc surtout (« grillades de lard salé ») mais cette préparation n'était pas aussi appréciée des Métis que des Canadiens. Mis à part la salaison, le séchage, le fumage et la congélation (l'hiver), les méthodes courantes de conservation à compter de 1910 étaient la réfrigération dans le puits ou l'enfouissement.

Quand on tuait un animal, on passait de maison en maison et on vendait de la viande. Tout le monde avait un puits. On attachait une chaudière à un câble et on descendait la viande dans le fond

du puits. Ça se gardait une dizaine de jours. D'autres empaquetaient la viande dans le bran de scie tout l'été, d'autres dans le blé.[68]

On cultive aussi des petits fruits dont les poirettes et les gadelles. Mlle Dorval plante des arbres fruitiers dans la cour du presbytère, plus précisément des pommetiers et des cerisiers. Cette coutume de planter des arbustes est assez récente chez les Métis; elle remonte tout au plus à l'époque de résidence permanente. Les photographies des cours de maison, durant les années 1890 et par la suite, n'indiquent que peu d'aménagement paysager. On dispose de peu de temps pour les jardins de fleurs et les pelouses. L'insistance est sur les potagers, sources d'alimentation importantes, qui sont souvent ornés de plates-bandes de fleurs. On sème aussi parfois des fleurs et des « herbes » (fines herbes telles la ciboulette) à proximité des maisons.

Au temps des Fêtes et à l'occasion des mariages, les familles métisses préparent une autre série de mets particuliers. Ceux qui le peuvent font rôtir une cuisse de bœuf ou un morceau de choix pour les boulettes. Les desserts prennent aussi un cachet spécial. On décrit comme suit un gâteau qu'on appelle « dessert fancy » :

Les femmes faisaient bouillir du beau raisin sec (acheté au magasin pour l'occasion) avec du sucre et de l'eau pour faire un sirop assez épais. Elles faisaient une belle pâte avec de la farine, graisse, sucre et du lait. Le sirop aux raisins refroidi était versé dans une lèche-frite. On recouvrait le raisin de cette pâte. On mettait ça au four.[69]

Selon les livres du magasin Mitchell[70] à Duck Lake durant les années 1890, les familles plus à l'aise achètent surtout du sucre brun ou de la cassonade (moins chers que le sucre blanc), de la farine, du raisin sec, des prunes sèches, des sardines et du saumon en conserve, des biscuits au soda et « fancy » , du gruau d'avoine, du riz, du sirop de maïs « Rogers » et des « briques de sirop d'érable » (pains de sucre) du Québec. Au temps des Fêtes on ajoute des bonbons et des pommes et, plus rarement, des oranges. Certaines épices telles la cannelle, le gingembre, la muscade, le clou de girofle, le poivre rouge ainsi que le sel et le poivre sont courantes. Le cacao (chocolat) est un délice plutôt rare et cher. On achète aussi de la poudre à pâte, du soda à pâte et de la lessive pour la fabrication du savon[71].

On boit du thé en grande quantité, du « café » fait à la maison, par exemple à l'orge (grains d'orge grillés), et du vin maison qu'on appelle « piquette » . Le père Moulin faisait du vin de rhubarbe, et d'autres le faisaient avec des cerises variées. Le blé et l'orge donnent le whisky, une autre production courante.

Le lait et ses produits sont une source d'alimentation importante. Plusieurs fermes ont des laiteries « au ras » de la maison, souvent à proximité d'un puits. La ménagère vient s'y réfugier et y travailler en paix. Mme Ti-Jean Caron (Virginie Parenteau) en avait une dont elle était particulièrement fière. Selon sa bru (belle-fille) :

> *La laiterie était lambrissée en planches, la toiture en bardeaux. Il y avait une porte vers le nord. Elle était blanchie à la chaux à l'intérieur et à l'extérieur. C'était très propre et lavé souvent à la lessie [*sic*] pour empêcher les odeurs. Il y avait des planches en rayons d'un pan à l'autre et une grande table au milieu; aussi des vaisseaux à lait et un [*sic*] jarre à crème.*[72]

On y apporte les chaudières de lait frais pour le couler et le séparer de la crème. La famille se réserve le lait et la crème, mais elle donne aux veaux le lait sur ou caillé. Plusieurs femmes rivalisent d'adresse dans la fabrication du beurre.

Pour conserver le beurre l'hiver, on emplissait des petites tinettes, couvrant le beurre d'un linge blanc chargé d'un bon rang de gros sel, puis on y versait encore de la saumure portant un œuf et remettait le couvert fermant bien juste. Pour tous les jours, le beurre est façonné en petits pains, pressé dans des moules puis déposé dans des grands plats sur le puits.[73]

Fêtes, coutumes, folklore

Les durs travaux, les peines et les misères sont heureusement égayés par des célébrations et les visites de parents et d'amis. On se rassemble et on fraternise sur le perron de l'église après la messe le dimanche et les jours fériés, comme après les autres cérémonies religieuses. Dans le domaine des sorties, comme dans plusieurs autres, il y a inégalité entre les hommes et les femmes. Selon le témoignage d'une dame, « on sortait peu, nous les filles, même le dimanche il fallait revenir à la maison à six heures pour tirer [*sic*] nos vaches. Les gars, eux, ils sortaient. »[74]

Les mariages sont l'occasion de rencontres et de divertissements. Bon nombre d'entre eux ont lieu l'hiver, entre les Rois (6 janvier) et le carême (mi-février); au tournant du siècle on choisit plutôt de se marier au printemps ou à l'automne, de préférence le mardi ou le mercredi, et tôt le matin. La noce dure deux jours, parfois davantage :

> *J'en ai vu, chez Martin Lavallée, le faiseur de noces par excellence, commencer le mardi et ne finir que le samedi soir, en chômant toutefois le vendredi.*[75]

Le prétendant « endimanché » doit faire la « grande demande » (demande en mariage officielle) au père de sa bien-aimée. La durée des fiançailles est courte et trois publications de bans à l'église (trois dimanches consécutifs) précèdent le mariage. Le jour du mariage, la cérémonie religieuse est quelquefois suivie pour les nouveaux mariés d'une promenade en *buggy* à travers la paroisse. Suivent les célébrations : repas copieux et danses jusqu'à tard dans la nuit et pendant les jours qui suivent dans la parenté à tour de rôle.

La veillée chez l'un et chez l'autre est une autre façon de se divertir. « L'hiver, on dansait souvent tous les soirs. »[76] Selon les témoignages, chaque paroisse a ses veillées et, habituellement, on ne s'invite pas beaucoup d'une paroisse à une autre. À ces soirées, les jeunes chantent et dansent tandis que, assis, les vieux causent, racontent des histoires ou tapent du pied et « claquent » des mains au rythme de la musique. Les hommes en profitent souvent pour prendre un « p'tit coup », mais jamais les femmes. Ils ne « brossaient » (s'enivraient) que rarement, peut-être à cause de la présence des femmes et aussi de leurs parents.

Les Métis aiment s'amuser et prendre un p'tit coup; chez eux, la générosité et l'hospitalité sont de règle. Les « musiques » sont indispensables aux veillées : violons, accordéons, « ruine-babines » (harmonicas), tambours, guitares, bombardes (guimbardes) ainsi qu'une batterie composée de cuillers, assiettes ou bols de bois ou de fer blanc, etc. On danse des *reels*, gigues, *stepdances*, cotillons, quadrilles (danses carrées), châtises et même des menuets, surtout chez les plus anciens. Ces danses ont pour noms « two-step », « seven-step », « châtise », « drops of brandy » (danse du crochet), « reel O'Cats », « reel à huit » (*eight hand reel*), « danse aux mouchoirs », « pair of fours », « danse du lièvre » (*rabbit dance*), cette dernière accompagnée de petits cris[77]. Il y a presque toujours un « câleur » qui indique les figures que les danseurs doivent exécuter. « Anciennement, aux noces il y avait la coutume d'enlever le mocassin à la mariée ». À l'époux de le retrouver[78]. Les hommes surtout

« jiguaient ». Saint-Louis est renommé pour ses chanteurs(euses) et Batoche pour ses danseurs(euses). Mais de façon générale « tout le monde chantait ou jouait une musique quelconque ». Parmi les chanteurs, les Boucher, Charles-Eugène et Frédéric, Patrice Parenteau et Charles Nolin se distinguent particulièrement. « Le temps des Fêtes » (de Noël aux Rois) inaugure une succession de « bals à l'huile »[79]. Selon un compte rendu dans un journal de Prince-Albert en 1889, « À Batoche, durant les Fêtes, les bals sont chose courante. Il y en avait deux hier soir, un chez Pilon et l'autre chez D[aniel] Charette; les jeunes ont eu toutes les chances qu'ils voulaient de se faire aller » (traduction)[80].

Nous avons recueilli plusieurs titres de chansons traditionnelles. Certaines de ces chansons sont connues en entier, d'autres n'ont survécu qu'en partie, et d'autres ont été transmises sous d'autres formes[81]. La « Chanson de Louis Riel », composée par lui à l'occasion du mariage de sa sœur Henriette en 1883, est connue des anciens et, fait intéressant, la version répandue en Saskatchewan diffère de celle du Manitoba. Le répertoire populaire inclut : « Deux p'tits oiseaux avec le bec pointu » (P. Parenteau), « J'ai fait une maîtresse » (R. St-Germain), « Courtisan malheureux ou Riche marchand malheureux » (A. Ferguson), « Le matin quand je me lève » (A. Ferguson), « Une chanson du temps des élections », « Buvons mes chers amis » (compositions de C.-E. et F. Boucher), « Sur le coup de ma bouteille » et « Du temps où j'allais voir les filles »[82]. Il y a aussi des cantiques religieux : « J'irai la voir un jour » (A. Fleury-Nicolas), « Le voici l'agneau si doux » (A. Pilon-Ranger). On chante en cri, en français et en « métchif ». Les airs sont souvent des anciennes chansons canadiennes et des refrains amérindiens[83].

Ceux qui ne dansent ou ne chantent pas peuvent jouer aux cartes; le quatre-sept, l'euchre dit à l'écarté sont dit-on populaires[84]. On joue parfois aux dés (poker) pour de l'argent, au grand mécontentement du curé. Le billard est très prisé des hommes. On compte quatre tables de billard à Batoche en 1885 : chez Georges Fisher, Jean-Baptiste Boyer, Gabriel Dumont et Joseph Vandal. Cependant le billard est interdit le dimanche sous peine d'amende[85]. Parmi les jeux de société il y a le tir au fusil, « Recule-toi de là », « Madame demande sa toilette », « Trois pas d'amour » et « On fait son testament »[86].

Certaines fêtes religieuses et sociales ont leurs observations particulières. Plusieurs de ces traditions ne sont disparues que depuis une vingtaine d'années seulement. La fête de Noël a un caractère uniquement religieux au tournant du siècle, tandis que la vraie fête, c'est le Jour de

l'An : « la veille de Noël on allait à la messe de minuit, puis en revenant à la maison on mangeait un peu, on buvait du thé puis on se couchait. Les étrennes, c'était pour le Jour de l'An. »[87] Un témoin précise : « nous n'avions pas de cadeaux à Noël, mais des bonbons, des pommes, des pâtisseries. »[88] Certaines familles, par exemple celles de Jean Caron père et de Barthélémi Pilon, faisaient un « réveillon » après la messe de minuit, mais il semble que cette coutume est davantage canadienne-française que métisse. La tradition du Jour de l'An inclut la bénédiction paternelle et la tournée des « embrassages » et du p'tit coup de gin, de whisky ou de « piquette », accompagné de friandises et de pâtés de toutes sortes. L'atmosphère est à la fête car « malheur à ceux qui pleurent le Jour de l'An, ils auront encore les yeux rouges à Noël. »[89] La veille du Jour de l'An les enfants suspendent leurs bas au pied de leur lit; le lendemain matin ils les trouvent remplis de gâteries, selon les moyens des parents[90]. Laissons le P. Fourmond nous dire ce qu'il en est de la bénédiction paternelle en 1878 :

> *Ces braves gens ont une coutume très touchante, c'est aussitôt qu'ils sont entrés, de se mettre à genoux devant le père en lui demandant sa bénédiction. Les enfants, à leur réveil, au matin de ce jour ont aussi l'habitude de prier leur père de les bénir.*[91]

Louis Schmidt, Métis nationaliste et fervent catholique, bénissait ses enfants en récitant la prière suivante :

> *Sang de mon sang, fils (filles) de ma race,*
> *Aujourd'hui groupés sous mon toit,*
> *De vos ancêtres suivez les traces,*
> *Demeurez fidèles à la foi,*
> *Conservez les usages*
> *Laissés jadis par vos aïeux,*
> *Gardez surtout votre langage.*[92]

Le Jour de l'An se passe en famille et le repas du midi a lieu chez les grands-parents.

Au XIX[e] siècle, les communautés métisses confèrent un caractère religieux à plusieurs de leurs célébrations. Ainsi, leur « fête nationale » est la Saint-Joseph; inaugurée en 1884, elle connaît une popularité croissante durant les années 1880 et 1890. Un comité de citoyens est responsable de son organisation. Xavier Letendre en est le président entre 1888 et 1890; Moïse Ouellette lui succède. Les célébrations commencent par

une messe où on arbore la bannière de l'Association Saint-Joseph. Puis c'est la fête champêtre avec épreuves sportives, musique, danse et feux de camp, ainsi que le concours et la vente d'artisanat. La rencontre a lieu à Batoche à l'endroit appelé « la jolie ou belle prairie ». Les premières années on y choisit un terrain dégagé près de la rivière, au sud de chez Emmanuel Champagne (lot 45) au nord-ouest du village; par la suite, on lui préfère un terrain à l'est du village, en haut de la côte du lot 45.

La fête réunit tous les Métis des alentours. Un compte rendu dans un journal du district fait état des activités en 1889 :

> *Les Métis ont célébré hier, 24 juillet, la Saint-Joseph. Toute la journée, des groupes sont arrivés de partout. Les épreuves sportives ont débuté vers midi avec des courses de chevaux et de poneys : au trot et au ralenti [*slow races*]. Suivirent la souque-à-la-corde, la course à pied et d'autres joutes.*[93] (Traduction)

Au tournant du siècle, la fête à Batoche commençait toujours par une messe à l'église[94], mais pour l'une de nos témoins,

> *l'une des plus grandes attractions était de tuer un bœuf sur le champ, comme ils tuaient les buffalos autrefois. Ils tiraient à la flèche, au couteau. On faisait un bon feu. Le bœuf était préparé là, cuit sur la braise. Tout le monde en mangeait. On en donnait un morceau à tous les gens pour rien. C'était un vrai régal.*[95]

Le « vieux » Moïse Ouellette fournissait l'animal[96].

Le pique-nique s'accompagne de courses de *buggy*, de jeux pour les enfants, de tirages, ainsi que de concours de « tir au poignet » (bras de fer) et de tir d'armes à feu pour les hommes. Les femmes exposent leurs travaux à l'aiguille et au crochet, des dentelles, broderies et couvertures piquées, ainsi que des catalognes et des ceintures fléchées — traditions artisanales d'origine canadienne. Plusieurs travaillent aussi le cuir à la mode amérindienne : des mocassins (souliers mous), des « bottes sauvages » (cuir rouge plus dur), des vestons et ceintures brodés ou ornés de perles. D'autres s'occupent de tables où l'on vend oranges, bonbons, boissons froides et pâtisseries.

Duck Lake donne aussi en juillet une fête champêtre, multiculturelle celle-là. Quant à son exposition agricole d'octobre, elle attire Métis, Canadiens français, Français et Anglais. On y donne des prix pour les meilleurs produits dans les catégories suivantes : chevaux, bétail, lai-

tages, grains battus, légumes, viande fumée, confitures, cuirs (peaux de daim, mocassins, gants fourrés, paletots), peintures à l'huile, aquarelles, dessins au fusain ou au crayon; il y a aussi des prix pour les « travaux de dames » qui comprennent chemises et taies d'oreiller brodées, pelottes à épingles, couvre-pieds tricotés, coussins et pantoufles[97].

La « Fête des Métifs » conserve son originalité particulière, son esprit « métis français » et ses traditions sociales jusque vers les années 1930. Par la suite, selon certains témoignages, ça devient « une bataille d'ivrognes »[98] et la participation accrue d'Amérindiens altère son caractère proprement métis.

Le pèlerinage à Notre-Dame-de-Lourdes à Saint-Laurent-de-Grandin est une autre célébration importante dans la vie des Métis. Cet événement annuel qui a dû commencer vers 1884 est consacré formellement en 1906[99]. Le frère Célestin Guillet répare l'ancienne grotte du frère Piquet et construit une chapelle. À la petite statue de la Vierge de Lourdes donnée par Charles Nolin en 1885, en reconnaissance de la guérison de son épouse Rosalie Lépine, on en ajoute une plus grande, don d'une bienfaitrice de l'étranger. Le pèlerinage, du 16 juillet 1906, est particulièrement émouvant. Il témoigne de la foi des pèlerins et de leur espoir de voir guérir ou alléger leurs souffrances physiques aussi bien que morales. Un pèlerin fait le rapport suivant des cérémonies de la journée :

> *Dès la veille, de nombreux pèlerins arrivaient à St-Laurent[...] Le lendemain, dès avant l'aurore, une longue file de voitures sillonnaient les chemins dans toutes les directions pour se rendre [...] vers 10 heures, a lieu la messe solennelle [...] une douzaine de prêtres oblats et séculiers sont là, prosternés devant la petite chapelle. Plus de 600 pèlerins sont là, groupés près de la grotte [...] les chanteurs des différentes paroisses forment un chœur et exécutent avec un véritable enthousiasme, la belle messe royale de Dumont[...] Dans l'après-midi, tous les pèlerins sont de retour près de la grotte et se disposent à se rendre en procession à l'ancien cimetière de la mission[...] Après la bénédiction du T.S. Sacrement [...] cette belle journée se clôtura par l'acte de consécration à la T. Ste Vierge suivi du chant du beau cantique : « J'irai la voir un jour ».*[100]

Les Métis assistent en foule à ces cérémonies qui les impressionnent profondément. Un d'entre eux, souffrant d'une hernie, déclare qu'il est guéri miraculeusement.

Revenu de la Table sainte, le brave Métis se sent mieux, l'enflure qui, il y a quelques instants, l'empêchait de marcher, a disparu; il est là fondant en larmes de joie, et après la messe il nous disait : « Je ne sens plus mon mal, je marche maintenant sans peine, et il me semble que je peux travailler comme un jeune homme de vingt ans. »[101]

Un autre pèlerin métis de s'exclamer : « Qu'il fait bon prier ici. »[102]

Parmi les autres coutumes et croyances il y a les contes et les songes, souvent à caractère religieux mais imprégnés aussi d'autres influences. Les « vieilles » surtout racontent des histoires de l'ancien temps, des « histoires de peur », de revenants et « d'avertissements » (i.e. qui prédisent un malheur, un décès, etc.). La mort est le thème principal de plusieurs de ces histoires. Une dame raconte qu'à la suite du décès de son père, sa mère lui disait qu'elle ne pouvait jamais se coucher sans réciter les prières qu'elle lui avait promises. Lorsqu'elle oubliait (et ça n'arrivait pas souvent), elle sentait quelqu'un qui tirait les couvertures de son lit[103]. Une autre dame témoigne qu'elle eut le pressentiment du décès de son mari : « les chairs en bas de mon œil ont marché pendant trois semaines. »[104] Elle ajoute que son père avait lui-même été averti de la mort de sa mère.

Il était en voyage, en train pour Winnipeg, lorsqu'il sentit une main froide sur son visage. Il savait alors que ça n'allait pas à la maison. Ma mère était déjà morte. Mon frère est allé le chercher et quand ils sont revenus elle était sur les planches.[105]

Le traitement de maladies se fait traditionnellement avec des infusions d'herbages et des pansements. Parmi les plantes aromatiques et médicinales, il y a le sureau blanc, la salsepareille, la chicorée, le chiendent et le « mélèze » (épinette rouge ou tamarac). On prépare aussi des tisanes purgatives de gomme de pin. Ce sont les femmes surtout qui cultivent les herbages ou qui les ramassent dans les bois. Les expéditions de collecte plus prolongées ou sur une grande échelle se font en famille.

La racine de sénéca dite sénéga ou en expression locale « racine à serpent » est une plante que les Métis récoltent pour eux-mêmes et pour vendre. Elle entre dans la préparation de remèdes contre la pneumonie, la coqueluche, le croup, le rhumatisme et les troubles respiratoires et digestifs. Certains guérisseurs pratiquent aussi la « médecine indienne », une thérapeutique basée sur la prière et la suggestion[106]. On visite un « ramancheur » plutôt qu'un médecin pour le traitement d'une fracture.

De fait, « on allait chercher le docteur seulement quand c'était bien dangereux et on allait rarement à l'hôpital, ou pour y mourir. »[107] À l'heure de la mort, on va toujours chercher le prêtre car la tradition religieuse, la méfiance et la peur du médecin et un certain fatalisme dominent. Par ailleurs les livres de comptes indiquent que l'on achète régulièrement des médicaments de fabrication domestique ou commerciale, tels l'huile de St-Jacob, les pilules de la Mère Sygel, le *painkiller*, le vitriol, l'*electric oil*, les *pain destroyers*, les sels volatils, les « papermennes » (*pepperminst*), « l'huile de castor » (huile de ricin) et les cerises d'épinette[108].

Les Métis fument un mélange d'écorce hachée de hart rouge (cornouiller) appelé « kinik-kinik » et de tabac commercial qu'on appelait « des plugs »[109]. Le kinik-kinik est conservé dans une poche de peau de daim. Les femmes, les vieilles surtout, fument encore au tournant du siècle, une pratique héritée de la femme amérindienne. Selon le père Fourmond (1878),

> *Cette manie de fumer a gagné même beaucoup de vieilles femmes. J'ai bien des fois regretté de n'être pas photographe pour vous envoyer le portrait de notre vieille cuisinière assise gravement au milieu de ses marmites et ses chaudrons, et aspirant à longs traits la fumée de son calumet.*[110]

Un repas se termine toujours par une session de fumage. « Sans la pipe, écrit le missionnaire, pas de bon dîner, pas de conversation, pas d'affaires possibles. »[111]

Le parler, les noms et les sobriquets

Le cri, le français et un parler fait du mélange des deux sont les langues d'usage à Batoche et dans les environs. Plusieurs parlent aussi le saulteux. Le « métchif », pour reprendre le parler local, est un français particulièrement imagé et vivant, coloré de plusieurs expressions amérindiennes et au style et à la syntaxe particuliers[112]. Nous n'avons qu'à lire les mémoires de Louis Schmidt et de Louis Goulet pour en saisir l'originalité. C'est du langage parlé. À titre d'exemples, nous avons choisi quelques expressions recueillies au cours d'entretiens dans la région :

- *Savez-vous tu* (savez-vous que...)
- *Que viens-tu cri* (chercher)
- *Agreillez-vous* (préparez-vous)
- *Nous nous sommes fait galvander* (poursuivre)
- *On les mouchera* (détruira, dans la contexte de la bataille à Batoche en 1885)
- *Ça dit ça* (on dit cela)
- *Faire apala* (prendre un repas le long de la route en prairie)
- *Aller rôder* (visiter)
- *Garnir les besaces* (sac à deux poches) *de cartouches*
- *Être trop au blanc* (trop peu de soldats)
- *Coucher quelqu'un ou un animal* (le tuer)
- *Aller aux graines* (aller cueillir des fruits sauvages tels des petites poires)
- *Camper* (coucher dehors en cours de route ou arrêter pour faire du thé)
- *Piller* (voler)
- *Jongler* (penser)
- *Wow Boy* (arrête)
- *Un terrain en déclivité* (en pente)
- *Une corvée* (un travail)
- *Une musique* (un instrument de musique, par exemple un harmonium, un harmonica)
- *Des mèches* (des allumettes)
- *Une échore* (semble signifier une échoppe, une petite boutique ordinairement bâtie en appentis)
- *Un rababou* (un ragoût et dans le sens de quelque chose d'inutile ou d'inefficace. Par exemple en parlant du canon Gatling en 1885, « le rababou qui faisait beaucoup de bruit et peu d'exécution.»)

On enseigne le français et graduellement l'anglais à l'école, mais vu que la plupart des enfants n'y restent que quelques années, ni l'une ni l'autre de ces langues n'est parlée et écrite couramment. Le cri n'est pas enseigné ni valorisé officiellement au XIX[e] siècle. Malgré tout, il est parlé davantage que le français dans plusieurs familles, surtout dans les plus isolées et les moins « intégrées » au milieu eurocanadien, un fait que le père Moulin déplore[113]. À mesure que les familles voyagent à l'extérieur du district durant les années 1890 et 1900, elles viennent en contact avec l'anglais. Plusieurs habitants de la région de Batoche ont de la parenté au Dakota du Nord, au Montana et dans le sud-ouest de l'Alberta

(district d'avant 1905), des endroits où l'on parle davantage l'anglais. Le français demeure cependant la langue première dans la région. Au tournant du siècle, les Métis y sont très attachés. Selon la petite-fille de Louis Schmidt, « Mon grand-père avait été élevé en français. Puis je vous assure qu'il fallait le parler correctement. »[114] Très actif dans les associations de langue française en Saskatchewan, Louis Schmidt transmet cette valeur à ses enfants dont il assure l'éducation en français. La correspondance ou les témoignages des années 1880 à 1920 attestent aussi de l'atmosphère et de la mentalité francophones dans la région. Mais à l'instar des autres minorités francophones (Canadiens français et Français), les Métis sont désavantagés dans une société et une économie où prime l'anglais. Graduellement, pour échapper à la discrimination ou pour s'identifier à la majorité, plusieurs optent pour l'anglais. Selon un ancien instituteur, il y a une autre explication à leur abandon graduel du français :

> *Dans ce temps-là [années 1920 et 1930], ils n'avaient pas d'objection du tout d'apprendre le français mais ils n'étaient pas sortis beaucoup de Saint-Laurent et Batoche. Ils ne savaient pas qu'ils avaient un jargon à eux. Une fois qu'ils se sont aperçus qu'ils ne parlaient pas le français comme les autres [Français, Canadiens français], qu'ils avaient beaucoup d'expressions particulières, là ils se sont lancés sur l'anglais. Aujourd'hui c'est plutôt l'anglais.*[115]

Les déplacements saisonniers et le manque de débouchés favorisent peu l'instruction au-delà du niveau élémentaire. Après le départ de Mlle Dorval[116] en 1914, Batoche, Saint-Laurent et les autres petites écoles rurales des environs ont de la difficulté à recruter des instituteurs ou institutrices de langue française. Duck Lake et Saint-Louis ont l'avantage d'abriter des communautés religieuses enseignantes. Fait intéressant, la première génération de femmes à Batoche (celle qui est née à la Rivière-Rouge et qui a eu l'avantage de fréquenter les écoles des Sœurs Grises à Saint-Boniface, à Saint-Norbert ou à Saint-François-Xavier), est plus instruite que celle née en Saskatchewan à la fin des années 1870 et dans les années 1880. D'autre part, les femmes sont généralement plus instruites que les hommes. Selon une descendante de Marie (Pagé) Montour, « la grand-mère Montour [était] bien instruite; elle savait le français et le latin »[117]. Chez les générations subséquentes, le niveau d'instruction et sa valorisation semblent varier selon le statut économique et social des familles. Par exemple, les garçons de Xavier Letendre et

deux de ses filles vont au collège et au couvent à l'extérieur. Son fils Jean (John) est instituteur à Fish Creek durant les années 1890. La famille de Salomon Venne comprend une musicienne (Elmire) et un avocat-notaire (David). Octave Régnier est instituteur à Saint-Louis durant les années 1890, et Louis Marion et Ferdinand Ladret sont fermiers-instructeurs aux réserves de Kàpeyakwàskonam (Une-Flèche) et de Kàmiyistowesit (Petit-Barbet). Certaines familles, dont les parents premiers-arrivés ont peu de scolarité, mais qui disposent d'un certain prestige social et qui font preuve de beaucoup d'ambition, orientent leurs enfants vers la politique, l'Église ou les affaires. Il en est ainsi des familles Boucher de Saint-Louis et Fisher de Batoche et Duck Lake.

L'usage de sobriquets est une coutume répandue chez les Métis. Cette tradition semble avoir des antécédents canadiens-français et amérindiens. Selon un ethno-historien québécois, les « habitants » « blasonnent » les individus et les animaux aux XVII[e] et XVIII[e] siècles[118]. Les sobriquets illustrent la démarche, les défauts, les qualités, l'apparence physique, et la condition économique et sociale d'une personne. Cette coutume aurait des origines anciennes en France, plus particulièrement en Normandie. D'après une enquête au XIX[e] siècle :

> *Dans notre vieil [sic] langage, blasonner signifie à la fois dire du bien et du mal, louanger ou médire; mais le blason populaire s'inspire plutôt de la satire que de l'éloge. Il est la contrepartie du blason chevaleresque. Le blason populaire embrasse toutes les expressions vernaculaires consacrées par l'usage pour qualifier un individu, un groupe, un peuple.*[119]

Marius Barbeau, ethnologue canadien du début du XX[e] siècle, précise que les blasons généalogiques et géographiques populaires naissent spontanément.

> *Ils sont significatifs. Le Corbeau a généralement un teint basané[...] Ils relèvent aussi de faits historiques, d'observations de mœurs et de caractéristiques locales. Les animaux sont souvent nommés d'après la couleur de leur poil ou selon leurs difformités physiques; quelquefois il semble aussi par dérision pour un voisin.*[120]

Nous avons plusieurs exemples de sobriquets rattachés aux prénoms ou aux noms parmi la population métisse[121]. Le sens précis n'est pas toujours très clair et il est sujet à plusieurs interprétations. En règle

générale, « le vieux » (ou « la vieille ») signifie une personne âgée. Les conjoints s'adressent l'un à l'autre affectueusement par les expressions « son vieux » ou « sa vieille ». Certains sobriquets tels « Bonhomme » ou « L'Homme », « Garçon », « Ti-Père », « La Fille » et « Fillette », ne semblent pas avoir de signification particulière et s'appliquent à diverses personnes. D'autres surnoms sont d'origine crie : « Mosóm » (grand-père), « Kokúm » (grand-mère), « Wabash » (le blond), « Catchou » (teint basané), « Sisíp » (canard), et « Pezzan » (petit écureuil). Plusieurs ont des origines incertaines et sont probablement des dérivés du langage populaire; par exemple, « Dodet », « Châlins », « Bidou » et « Cotit ». D'autres expressions telles Ti-Jean – Vieux-Jean (Caron), Louis-Louison (Letendre), Pascal-Pasquette (Fleury), Baptiste-Baptisens (Parenteau), Pierre-Pierriche (Parenteau), distinguent le père du fils ou dans le cas des Parenteau par exemple, deux grandes familles : Pierre Parenteau (ca 1818-1910) et Pierriche Parenteau (ca 1814-1893).

Certains sobriquets sont très pittoresques : « Beau-Blé » Laverdure, « Trois-Pouces » Carrière et « Brillant » (André) Sansregret, tandis que d'autres sont peu flatteurs : « Ti-Laid » Parenteau, « La Pioche » Vandal et « Cincennes » Ledoux. Les femmes semblent avoir moins de « petits noms ». Il y a « La Boiteuse » (Henriette née Letendre), « La Pie » (Alvina née Boucher), « La Bichonne » (Justine née Branconnier), et « La Fille » (Emma Ferguson). D'autres sont des dérivés plus courants : Caroline « Câline » Dumont (née Montour), Marguerite « Gigitte » Caron (née Dumas) et Rose « La Rose » Boucher (née Ouellette).

Le surnom rattaché au nom de famille est une coutume utilisée en France provinciale et par la suite en Nouvelle-France et au Canada français (Québec surtout), jusque vers la fin du XIX^{e} siècle. C'est une façon de distinguer les différentes branches d'une même famille. Par la suite certaines de celles-ci ont conservé le surnom, d'autres le nom d'origine. Avec le temps ces noms ont aussi subi des changements, le plus souvent dans leur prononciation. Parmi les noms et surnoms de famille relevés à Batoche et aux environs (le nom conservé est souligné) : *Letendre* dit Batoche (batêche? baptême? bateau?), Bérard dit *Lépine*, *McGillis* dit Giroux, Beaubrillant dit *Sansregret*.

Certains noms d'origine anglaise ou écossaise sont francisés ou ont une version dans le langage courant : Ferguson (Fercusson), Fidler (Fideleur), Bruce (Brousse), Fisher (Fischer), Tanner (Malaterre) et Henry (Hennerie).

PROBLÈMES ET CONFLITS

L'usage de l'alcool (« la boisson ») est perçu comme un problème général au Nord-Ouest par la Gendarmerie et l'Église. Il n'y a pas de preuves que les Métis, sauf quelques individus, en font une consommation particulièrement élevée. En fait, dans les débuts de la colonisation de l'Ouest, les missionnaires remarquent que les Eurocanadiens donnent le mauvais exemple aux natifs du pays; les Canadiens, les Français et même les Anglais aiment prendre « un p'tit coup ». C'est dans les mœurs, et l'usage modéré est accepté dans la société canadienne-française. Par contre, les Canadiens d'origine anglaise et protestante prêchent davantage sa proscription. D'autre part, certains groupes d'immigrants qui ne consomment aucun alcool (e.g. les Mennonites) y voient un indice de dégénérescence et ont tendance à voir les Métis comme « une gang de buveurs et de paresseux »[122].

Selon la pensée courante au XIX^{e} siècle et par la suite, les Eurocanadiens perçoivent chez les Métis un penchant pour l'alcool. Des études récentes insèrent le problème ou l'incidence proportionnellement plus élevée d'ivresse chez les autochtones dans le contexte d'une réaction de peuple opprimé en période de transition sociale et économique[123].

Durant les années 1870 et 1880, aucun règlement ne contrôle la production ni la vente de l'alcool dans les Territoires, sauf pour les Amérindiens dans les réserves. La première ordonnance établissant le système de vente par permis date de 1888[124], mais ce règlement ne décourage pas la fabrication domestique ni l'abus dans la consommation. Batoche et ses environs ont leur part de « faiseurs de home-brew » et de « bootleggers », comme presque toutes les autres agglomérations. La prohibition de 1915 « ferme les buvettes » officiellement mais n'enraye pas elle non plus la production clandestine[125]. Parmi les détenteurs de permis de vente à Batoche durant les années 1890 et 1900, il y a Xavier Letendre, Georges Fisher, Auguste Lenglet et les frères Venne (Napoléon et David). Parmi les soi-disant « bootleggers », on rapporte les noms de Philippe Garnot, E. Lemieux et un Fidler de la région de Fish Creek. Garnot et Lemieux sont Canadiens et non Métis. Selon le rapport du policier Lasker en 1891,

> *On soupçonne Philippe Garnot de fabriquer une sorte de bière à base d'orge[...] Un certain E. Lemieux des environs de Fish Creek a loué une petite maison à quelque six milles d'ici [Batoche] où il vit tout seul depuis l'automne. Il ne fait rien et ne*

possède qu'un petit poney. Je ne vois pas à quoi il peut gagner sa vie[...] Tôt à l'automne dernier il a obtenu un permis pour fabriquer deux gallons de boisson alcoolisée, mais il n'a pas réussi. On dit qu'il fait la contrebande du whisky.[126] (Traduction)

Le caporal Lasker ajoute que les Venne vendaient de la boisson au-delà des quotas qui leur étaient permis.

L'abus d'alcool revient souvent dans les dossiers de la Gendarmerie du Nord-Ouest, mais les coupables sont des étrangers, surtout des spéculateurs fonciers qui font boire les Métis pour mieux les exploiter : « Nous avons vérifié les permis d'alcool ici [Batoche]. Tout est en ordre sauf que les spéculateurs fonciers donnent de l'alcool aux Métis. » (traduction)[127] Les réunions politiques et la fête des Métis sont signalées comme deux occasions d'ivresse et de bagarres. Cependant, les organisateurs de la fête nationale s'efforcent de contrôler l'usage de l'alcool. En 1890, le président du comité, Xavier Letendre, appuie la Gendarmerie dans ce sens; c'est l'inspecteur Huot qui nous dit :

après entente avec M. Batoche, lui-même détenteur d'un permis de bière à 4 %, j'ai défendu toute consommation de cette boisson sur le terrain durant les épreuves sportives.[128] (Traduction)

En 1892, la fête a lieu sur la rive ouest parce que le terrain de l'autre rive se trouvait trop près de l'hôtel du village[129].

Il est aussi évident qu'il y a beaucoup de préjugés au sujet de l'usage de l'alcool par les groupes autochtones. L'inspecteur Huot déclare : « à mon avis, un Indien ou un Métis peut s'enivrer en buvant du thé fort. J'ai aussi interdit la vente de la bière. » (traduction)[130] Le père Moulin dit « qu'ils courent comme en feu dès qu'ils voient qu'il y en a »[131]. La célébration du 24 juillet 1889 est l'occasion d'une bagarre qui fait la manchette d'un journal de Prince-Albert. Charles Nolin, enivré, avait attaqué un policier et Jean-Baptiste Parenteau s'en était pris à Xavier Letendre. Selon le reportage :

Hier, le 24 juillet, les Métis de langue française ont célébré la fête de Saint-Joseph. Durant toute la journée, des groupes sont arrivés de tous les coins du pays. Le programme de sports a commencé [...] avec un retard causé par une bataille féroce à coups de poings, qui s'est terminée par l'arrestation de Charles Nolin, notre futur député. Nolin faisait apparemment partie du

> *comité des sports mais ce monsieur avait fait une telle consommation de bière et de* ginger ale, *qu'il était plutôt disposé à fomenter une émeute qu'à organiser des sports. Toutefois, la police était sur les lieux, prête à intervenir, et cela a déplu à Nolin. On lui a dit de se tenir tranquille ou de quitter les lieux, mais au lieu de s'en aller, il a commencé à injurier les policiers et à se battre avec eux; mais ils étaient trop nombreux pour lui et ses amis l'ont abandonné à son sort. On lui a passé les menottes et on lui a fait faire une visite au poste de police[...] Il y eut une autre arrestation : Jean-Baptiste Parenteau, pour avoir attaqué M. Batoche et lui avoir donné un coup de poing sur le nez[...] Il lui avait aussi arraché une manche[...]*[132]
> (Traduction)

Il semble que la consommation excessive d'alcool soit liée à la situation progressivement désavantageuse des Métis. À Batoche et dans les environs, on rapporte de plus en plus de cas d'ivrognerie après 1885. Cette tendance se manifeste aussi chez le clergé, mais pour d'autres raisons[133]. Plusieurs témoignages suggèrent que chez les Métis la situation économique et sociale est particulièrement pénible durant ces années. La boisson permet d'échapper à la triste réalité d'un peuple « conquis », d'une économie disloquée et d'une société forcée à se replier sur elle-même. Le cas de Xavier Letendre qui boit de plus en plus est particulièrement révélateur[134]. Letendre jouit de beaucoup de prestige à l'intérieur et à l'extérieur de la communauté. Il réussit bien dans les affaires. Mais il subit aussi beaucoup d'épreuves : la mort prématurée de plusieurs de ses enfants et l'échec social de certains de ses fils. Le problème est encore pire pour la première génération née en Saskatchewan, durant les années 1870 et 1880, celle qui atteint l'âge adulte durant les premières décennies suivant l'insurrection; elle est encore plus désorientée et elle réagit plus fortement que la précédente. C'est le cas de John (Jean) Letendre, fils de Xavier, né en 1876, qui a fait des études au collège de Saint-Boniface et qui a travaillé comme instituteur pendant quelque temps. Il traverse néanmoins une période critique vers 1895-1910 et on trouve plusieurs références à « ses brosses » dans les documents d'époque. Selon le témoignage d'une personne qui était « à l'école de Mlle Dorval à Batoche » (vers 1910), Mlle Dorval avait interpellé John allongé devant le presbytère. Le compte rendu suivant laisse percer l'exaspération et même le profond désespoir du jeune homme :

John Letendre était en brosse, « blousé comme un chien », couché devant le presbytère. Mlle Dorval [l'institutrice] le trouva là. Elle se planta à côté de lui et dit : « Qu'est-ce que tu penses John? », elle dit, « Boire de même, comment est-ce que tu as le temps de vivre. Et à l'heure de ta mort, comment ça va arriver. Tu bois tant! » John répondit : « Survivra qui pourra, Mlle Dorval. Moi je m'en sâpre bien! »[135]

Par la suite, John quittera la région pour s'établir à Battleford où il réussira dans l'élevage, comme son défunt père et ses beaux-frères.

Dans les années qui suivent, l'alcool continue de faire ses ravages. À la fermeture des « buvettes » dans les années vingt, les buveurs se réunissent clandestinement, soit chez un particulier au village, un endroit que l'abbé Myre avait surnommé « Sodome », ou au sud le long de la piste allant à la traverse à Gabriel, à un site que les Métis appelaient « Lac du Diable »[136].

La maladie est une autre difficulté qui affecte la société en général à l'époque et dont les Métis subissent davantage les méfaits. Plusieurs études ont déjà démontré que la maladie a été un des effets néfastes du contact entre Européens et Autochtones en Amérique. Les Métis, à un moindre degré que les Amérindiens parce qu'ils sont mieux immunisés contre les maladies européennes vu leur hérédité, en sont néanmoins victimes. La plupart des Métis du Nord-Ouest échappent à l'épidémie de variole qui décime la population amérindienne en 1870. Elle sévit au moment où bon nombre de Métis de la Rivière-Rouge se dirigent vers la colonie de Saint-Albert et les camps d'hivernement. Selon le témoignage d'une religieuse de Saint-Albert :

Si nous n'avions pas été tant à redouter à cause de la picote nous aurions reçu 300 familles métisses de la Rivière Rouge qui venaient ici mais la crainte de la maladie les a arrêtés en chemin. Elles passent l'hiver à quelques milles du Fort Carlton près de la rivière aux Gros-Ventres. Malgré les précautions prises par ces familles contre la maladie cela n'a pas empêché qu'elle se soit rendue, puisque dans leurs camps, on nous disait dernièrement que plusieurs de ces personnes étaient atteintes de la picote[...][137]

En fait, les registres de Saint-Laurent et de Carlton nous révèlent que l'épidémie ne fit qu'une vingtaine de victimes dans l'hivernement de Petite-Ville et de Carlton. Mais les colonies du lac Sainte-Anne, au

nord-ouest, et de la montagne de Bois, au sud-ouest, furent plus sérieusement affectées[138].

La population de Batoche et des environs est aussi décimée par les maladies courantes de l'époque. Durant les années 1870 et 1880, on compte plusieurs décès dus à la « grippe » (influenza), la diphtérie, l'appendicite, les « tumeurs » (cancer) et la « consomption » (tuberculose). Plusieurs femmes meurent à l'accouchement ou à sa suite, et les hommes d'accidents de travail ou de chasse, de surmenage (hernies), de crises cardiaques et de maladies pulmonaires. Les jeunes enfants sont victimes d'étouffement, de maladies intestinales et respiratoires, de diphtérie, de coqueluche et de maladies héréditaires, telle la tuberculose. Selon les témoignages recueillis, « les grippes étaient bien vilaines [au tournant du siècle] mais on n'allait jamais voir le docteur. On se faisait des tisanes et des mouches de moutarde [cataplasmes].»[139] Quant aux femmes, « elles mouraient jeunes, beaucoup entre 20 et 30 ans, souvent sans soins, elles mouraient martyres. »[140] Elles étaient particulièrement sujettes aux hémorragies pendant l'accouchement, et les principes d'hygiène de certaines sages-femmes laissaient beaucoup à désirer.

Des épidémies de « grippe » sévissent entre 1889-1892, 1900-1901 et en 1903. La maladie prend des formes variées et fauche les familles, surtout les jeunes. Selon un témoignage en 1903 :

> *[...] mort de l'enfant du jeune Baptiste Deschamps, son premier et unique vers 1 heure après midi. Presque dans toutes les maisons, la maladie règne. C'est une espèce de grippe compliquée.*[141]

Mais la principale cause de décès au tournant du siècle et pendant plusieurs décennies par la suite est sans aucun doute la tuberculose pulmonaire qu'on appelle couramment « consomption » et « inflammation des poumons ». Les registres des paroisses, les histoires de famille et les comptes rendus de l'époque attestent du nombre élevé de cas de cette maladie. Selon des enquêtes récentes sur les causes et les caractéristiques de la tuberculose, elle est un phénomène social aussi bien que physiologique. Il semblerait que malgré sa présence dans tous les groupes, les peuples autochtones et les noirs, habituellement les plus désavantagés économiquement, en sont les principales victimes[142]. La maladie a des antécédents sociaux et économiques tels l'anxiété, la tension, la fatigue, le surmenage, la malpropreté, ainsi qu'une mauvaise alimentation et une habitation malsaine. Ces conditions de vie défavorables sont très répandues au XIX^{e} siècle et on les retrouve dans la population métisse, particu-

lièrement en cette époque de transition et de difficultés. La tuberculose affecte généralement plusieurs membres d'une même famille. Au tournant du siècle, on sait peu de choses sur cette maladie qu'on identifie souvent comme une grippe, un emphysème, une « inflammation » des poumons ou des « rougeurs », surtout à ses débuts. La première phase de la tuberculose pouvait durer plusieurs années ou, pire encore, la personne affectée tout en étant contagieuse pouvait échapper aux stades les plus manifestes et mortels. La maladie frappe surtout les jeunes (15-35 ans) et les hommes âgés[143]. Au début, on n'isole pas les tuberculeux, ce qui contribue davantage à la propagation de la maladie qui n'est pourtant pas nécessairement contagieuse dans un environnement sain. Le traitement efficace de la tuberculose n'est pas établi avant 1945. Des générations entières avaient alors été touchées. Plusieurs familles de Batoche en subissent encore les effets néfastes ou gardent encore une prédisposition à cette maladie durant les années cinquante. Les accidents de *buggy* ou de *waggon*, la gelure de membres en hiver et les mésaventures journalières causent aussi beaucoup de pertes de vie.

Les délits sont quant à eux le reflet ou la cause de plusieurs conflits ou problèmes sociaux. Mais les crimes commis dans la région, du moins ceux que l'on connaît, sont relativement mineurs. Il y a des cas d'abandon de famille par le père, des cas d'ivresse, d'irresponsabilité, de vagabondage, d'assaut, de vol, de fraude, de parjure et même de folie, un état considéré dangereux et répréhensible à l'époque. L'abandon de sa famille est peut-être un moyen d'échapper à une situation domestique intenable. Il se peut aussi qu'à cause de difficultés financières, certains hommes abandonnent leur foyer pour chercher du travail ailleurs, dans l'espoir de revenir à leur famille si leur situation s'améliorait. Le comportement de Joseph Parenteau qui abandonne son épouse, Julie Ross, et leurs deux enfants, en 1898, est un exemple. Son beau-père, John Ross, dépose une plainte à la Gendarmerie du Nord-Ouest à Duck Lake. L'agent Hopper fait un compte rendu de l'incident au commandant de Prince-Albert :

> *Un cultivateur métis, John Ross, vivant à six milles environ, au sud-est de Duck Lake, s'est plaint que son gendre, Joseph Parenteau, était parti pour Medicine Hat, laissant son épouse et ses deux jeunes enfants sans moyens de subsistance. Selon Ross, Parenteau était un type dépravé et ivrogne qui avait vendu une charrette, une jument et cinq bêtes à cornes qu'il [Ross] lui avait données. Parenteau a pris le train lundi dernier et on croit qu'il est allé à Medicine Hat. Il a dit à certaines personnes qu'il se*

> *proposait d'y demeurer trois ans. La femme de Parenteau et ses deux enfants demeurent chez Ross. Ce dernier demande que le mari fasse quelque chose pour assurer la subsistance de sa femme et de sa famille, car ils sont absolument dépourvus. Parenteau avait quitté les lieux à l'insu de sa femme et de la parenté de cette dernière.*[144] (Traduction)

La version de Parenteau n'est pas connue, ni le dénouement du drame. Mais ce n'est pas le seul incident du genre. La famille de William Bruce à Saint-Louis est dans une situation semblable. Son épouse Marie affirme :

> *Je suis, ou plutôt j'étais sa femme. En 1895 il nous a quittés, moi et la famille; il est entré dans la police et est parti pour le Klondike. Pendant huit ans il ne nous a fait parvenir aucune forme d'aide [...] il m'a abandonnée.*[145] (Traduction)

En 1900 il lui envoie 10 $, par l'entremise d'un ami de Saint-Louis qui revient du Klondike. M. Bruce ne regagne jamais son foyer et son épouse meurt en 1914. Par ailleurs ses fils François et John viennent en aide à leur mère et à leurs jeunes frères et sœurs. Il y a aussi le cas de Mme Clémentine Lévesque qui est abandonnée par son époux. Elle déclare qu'il a perdu la raison[146]. Par ailleurs Mme Lévesque est plus chanceuse que la plupart des femmes dans sa situation : institutrice, elle peut subsister par ses propres moyens.

Parmi les autres causes judiciaires impliquant des citoyens de la région (Batoche, Duck Lake, Saint-Louis) et entendues à Prince-Albert, il y a celle de Moïse Charette de Duck Lake, accusé de parjure. Charette avait témoigné contre Garnot au procès « Garnot vs Malfaire »[147]. Il s'agissait d'un contrat entre les deux pour la coupe et le transport de fourrage. En 1895, Ambroise Richard comparaît devant le juge de paix de Duck Lake pour avoir volé du vin à la mission de Saint-Louis-de-Langevin[148]. Il est condamné à deux mois de travaux forcés à la prison de Prince-Albert. L'année suivante un citoyen de Saint-Laurent est accusé d'avoir fraudé le gouvernement des Territoires dans un contrat d'une valeur de 700 $, pour la construction de routes[149].

L'accusation de folie portée contre Jean-Baptiste Rocheleau père en 1888 est particulièrement triste et évoque le désespoir et la misère de plusieurs Métis au lendemain de leur résistance armée de 1885. Son fils attribue les troubles de comportement de son père à deux faits survenus

durant la résistance, i.e. son emprisonnement et la perte de tous ses biens, ainsi qu'aux dettes qu'il a dû contracter par la suite[150].

M. Rocheleau n'est pas le seul à succomber aux difficultés des années suivant l'insurrection. Entre la boisson et les « divagations », certains font des « mauvais coups » ou s'appliquent à importuner les autorités policières et administratives. Tel semble être, en partie du moins, le motif du vol du courrier (sac de malle)[151], crime perpétré entre Batoche et Saskatoon en septembre 1888. Arrêté, l'accusé comparaît devant le juge de paix à Prince-Albert en juin 1889. Faute de preuves suffisantes et probablement aussi grâce au témoignage favorable du père Moulin, maître de poste de Batoche, le procès n'a pas lieu et l'accusé est libéré. Cet incident, où des soi-disant amis de l'accusé témoignent de façon contradictoire ou incriminante, démontre que l'intrigue, la jalousie et la peur sont présentes dans la communauté. Il est impossible de préciser si le vol a été effectivement commis par l'accusé ou si ses compatriotes, appelés à témoigner, voulaient paraître appuyer les autorités policières pour assurer leur propre situation. La Gendarmerie du Nord-Ouest est alors un employeur important : elle a recours aux Métis comme guides, interprètes et main-d'œuvre aux casernes, et elle offre des contrats pour l'approvisionnement et le soin des animaux.

Les Métis faisant face à des problèmes et des conflits qui découlent en grande partie d'une situation économique et sociale défavorable, dans ces circonstances leur attitude et leur comportement ne peuvent être taxés d'exceptionnels ni d'exagérés.

INTERACTION AVEC LES AMÉRINDIENS

Deux réserves de Cris des Saules sont situées à proximité de Batoche et du lac aux Canards : celle de Kàpeyakwàskonam (Une-Flèche) et celle de Kàmiyistowesit (Petit-Barbet)[152]. Le contact entre les Cris et les « Canadiens » dans la région de la Saskatchewan-Sud, remonte probablement à la fin du XVIII[e] siècle. À compter de 1840, les Métis de la Rivière-Rouge voyageant régulièrement dans la Saskatchewan, les rencontres se font plus fréquentes. À l'époque des hivernements, vers 1850-1870, le contact est plus intime. L'entremariage et des intérêts économiques communs dont la chasse, le commerce des fourrures et le besoin de marchandises de traite, maintiennent les liens entre les deux groupes. Cependant une ère nouvelle semble commencer avec la signature, entre 1871 et 1877, de sept traités avec les Amérindiens de la Prairie canadienne et l'établissement de

réserves qui les accompagne, le Traité n° 6 portant spécifiquement sur la région qui nous occupe. Plusieurs Métis agissent comme interprètes et témoins à la signature de ce traité. Les Métis se flattent de leur rôle d'intermédiaires entre Canadiens et Amérindiens. Certains se pensent supérieurs aux Amérindiens en ce sens qu'ils sont plus indépendants et capables de s'intégrer au mode de vie des Eurocanadiens. D'autres Métis, unis davantage aux Amérindiens par leur mode de vie et leur mentalité, cherchent à s'établir à proximité de ces derniers. En général, les témoignages et le comportement des Métis laissent percer des sentiments ambivalents et des relations parfois harmonieuses, parfois tendues avec les Amérindiens. Nous avons l'exemple de l'insurrection de 1885 où les Cris des réserves de Petit-Barbet et d'Une-Flèche sont partagés sur la question de l'appui aux Métis. Michel Dumas de Batoche, fermier-instructeur à la réserve d'Une-Flèche et un des chefs de la résistance, fait pression sur les Amérindiens pour les gagner à la cause des Métis[153]. Le nombre précis de Cris de la région qui prennent les armes n'est pas connu; il y en a peut-être une cinquantaine[154]. Les Métis tentent de gagner à leur cause des bandes vivant au nord et à l'ouest mais peu d'entre elles combattent avec eux à la coulée des Tourond (Fish Creek) et à Batoche. Des Cris des deux réserves avoisinantes et les quelques groupes du nord qui se joignent aux Métis établissent leur camp sur la rive ouest de la Saskatchewan-Sud à Batoche. Mais ce sont les Dakotas du chef Wahpahissco (Bonnet-Blanc) de la réserve de Moose Hills (au sud de Saskatoon) et un autre groupe de Wahpetons (au nord de Prince-Albert) qui se joignent aux Métis en plus grand nombre. Les Dakotas de Moose Hills avaient des liens de parenté avec les Métis de Prairie-Ronde. Leur chef, Charles Trottier, ami et parent de Gabriel Dumont, et une vingtaine de Métis et de Dakotas combattent à la coulée des Tourond et à Batoche. Deux Dakotas meurent à la bataille de la coulée et un ou deux autres à Batoche sans compter les blessés. Les Dakotas avaient établi leur camp sur le côté est de la rivière à Batoche, dans une petite prairie à proximité des familles métisses mais sur la rive opposée des Cris, leurs rivaux traditionnels. L'appui des Amérindiens est important pour les Métis mais pendant la durée du conflit, il est incertain et capricieux. La crainte de représailles et de pertes d'allocations en incite plusieurs à quitter avant le dénouement à Batoche. Suite à la défaite, la bande de Petit-Barbet est exclue temporairement de l'allocation en vertu du traité de 1876 et son chef est démis de son autorité par les fonctionnaires gouvernementaux[155]. Une-Flèche et Bonnet-Blanc sont traduits en justice. Les Cris de la réserve d'Une-Flèche sont privés de leurs rations et certains d'entre eux doivent s'éloigner de la réserve.

L'affaire Almighty-Voice (Kisimanitowewew), entre 1895 et 1897, illustre les tiraillements qui caractérisent les relations entre les Métis de Batoche et leurs voisins cris d'Une-Flèche. Gabriel Almighty-Voice, un jeune Cri d'Une-Flèche, est accusé d'avoir pris et abattu un bœuf de la réserve sans la permission de l'agent de la réserve (le représentant du ministère des Affaires indiennes). Arrêté et emprisonné à Duck Lake, le jeune homme s'évade et trouve refuge dans les buttes Minichinas, près du *ranch* des Venne à l'est de Batoche.

À cette époque, les Cris de la réserve d'Une-Flèche vivaient de culture mixte. Leur fermier-instructeur, Louis Marion, est un Métis. Même si le ministère des Affaires indiennes leur vient en aide, entre autres en leur fournissant du bétail, les Cris vivent dans des conditions misérables. Certains d'entre eux trouvent à s'employer comme ouvriers ou domestiques aux casernes de la Gendarmerie à Batoche et à Duck Lake. Cependant on préfère généralement des Métis pour ces tâches, même comme guides, interprètes et pour le service de ravitaillement, d'où un certain ressentiment des Cris contre les Métis. La Gendarmerie attise les tensions en utilisant les Métis comme intermédiaires auprès des Amérindiens. Le ministère des Affaires indiennes ajoute au malaise en recrutant parmi les Métis les fermiers-instructeurs, les instituteurs et même les surveillants des réserves. Si certains points contribuent à séparer les deux peuples, d'autres les rapprochent : de nombreux Métis vivent aussi misérablement que les Amérindiens et plusieurs familles des deux groupes sont unies par des liens de parenté.

C'est dans ce contexte de relations sociales tiraillées, que la Gendarmerie tente de recruter des Métis à Batoche pour se lancer à la poursuite d'Almighty-Voice. Selon un rapport de police, « l'inspecteur Wilson avait enrôlé 30 Métis à Batoche, mais ceux-ci ont changé d'idée et ne se sont pas présentés. »[156] Grâce à l'action du policier Odilon St-Denis de Duck Lake (un Canadien français marié à une Boucher de Saint-Louis) et à l'intervention du député Charles-Eugène Boucher, on réussit tout de même à réunir assez de volontaires pour former un contingent. Les recherches s'organisent donc. La police établit une de ses bases d'opération sur le *ranch* des Venne, et c'est Napoléon Venne qui sert de guide. L'assaut du retranchement du fugitif est finalement donné en juin 1897. La capture d'Almighty-Voice et de ses deux compagnons fait plusieurs victimes dans les deux camps[157].

La collaboration des Métis avec la police dans cette malheureuse affaire assombrira pour longtemps les relations entre les Métis de Batoche et les Amérindiens cris d'Une-Flèche.

Les Métis jouent un rôle plus direct, voire « assimilateur », au niveau de l'éducation. Ce sont eux qui entre 1888 et 1915 environ sont les instituteurs aux écoles indiennes de Duck Lake et d'Une-Flèche. Plusieurs d'entre eux éprouvent des difficultés et ont du mal à se faire accepter[158]. Les Amérindiens résistent ainsi à un programme d'instruction qui condamne leur langue et leur culture et qui est surtout axé sur l'enseignement chrétien. Mais les Métis de la région continuent d'occuper ce genre de postes et de servir « d'agents assimilateurs » auprès des Amérindiens.

RELATIONS AVEC LES CANADIENS FRANÇAIS, LES IMMIGRANTS FRANCOPHONES ET LES AUTRES ETHNIES AVOISINANTES

Les premiers Canadiens français à s'établir au Nord-Ouest après 1870 sont souvent perçus comme une cause de discorde et de corruption par les autorités. Selon une religieuse de Saint-Albert :

> *Depuis quelque temps des étrangers sont ici avec de la boisson et déjà le désordre s'introduit par suite de l'ivrognerie [...] pénible pour nous. Ce sont des compatriotes canadiens qui nous font ce déshonneur [...] nous craignons que les communications plus faciles nous attireront une peste de canaille qui fera disparaître la chère paix[...]*[159]

Il en est de même pour les Français, les Belges et les autres immigrants qui commencent à arriver dans la région de la Saskatchewan-Sud à la fin des années 1880. Les autorités religieuses avaient espéré que ces compatriotes seraient un modèle et un appui pour le groupe métis. Selon leur perception, les deux groupes se consolideraient et assureraient le maintien du fait français et catholique dans l'Ouest canadien. Mais plusieurs sont déçus car dès les premières décennies, ce sont les Eurocanadiens qui s'intègrent aux Métis en adoptant leur mode de vie et leur culture.

> *Chose étrange, nous avons ici quelques Français de France, Belges et Canadiens [...] et dois-je le dire, eux-aussi ne sont pas à l'abri des défauts que nous reprochons à nos pauvres*

Métis[...] Pourtant quel grand besoin nous avons de bons catholiques pour donner à nos gens encore à moitié sauvages le bon exemple du travail et de la vie chrétienne et pour empêcher les bonnes terres de cette contrée d'être prises par des protestants.[160]

Plusieurs Canadiens français avaient connu la contrée à titre de fréteurs engagés par des marchands de la région; c'est dans les années 1870 qu'ils ont décidé de s'y fixer. Ludger Gareau, ses frères Azarie et Napoléon, et leur cousin Philippe-Charles Chamberland émigrent du Québec entre 1878 et 1881. Octave Régnier, originaire du Québec mais établi à Saint-François-Xavier au Manitoba depuis 1878, se dirige à Saint-Louis avec sa parenté, la famille Lépine, en 1882. Un autre Canadien, Philippe Garnot, avait aussi fait un stage au Manitoba. Quelques Français les suivent bientôt, entre autres Ferdinand Ladret, Louis Riguidel et Paul Schley. Ces gens se lient par mariage aux familles métisses. Il y a aussi à Batoche et à Saint-Louis quelques « anciennes » familles canadiennes, originaires de la Rivière-Rouge ou arrivées dans l'Ouest avant 1870; les familles Nault, Landry et Dumas sont déjà entremariées avec les Métis à leur arrivée en Saskatchewan. Elles sont peut-être les meilleurs exemples d'intégration et de solidarité.

Certains francophones font front commun avec les Métis dans les demandes de droits et de réformes adressées au gouvernement entre 1881 et 1885. Ce sont souvent eux qui s'enflamment ou qui poussent les Métis à la revendication. Un Alsacien récemment arrivé au pays n'hésite pas à déclarer ouvertement son allégeance à Riel en 1884, impressionné par la personnalité de celui-ci et le bien-fondé des griefs des Métis[161]. D'autres francophones, comme plusieurs Métis d'ailleurs, sont en faveur de protestations mais non d'une prise d'armes. À une différence d'opinion sur le plan politique parmi les Métis et les Canadiens français, vient s'ajouter une différence de perception de la pensée religieuse de Louis Riel. La position plus militante et anti-canadienne de Gabriel Dumont, prônant le recours aux armes, en gêne plusieurs. En plus, ils ressentent peu d'affinité avec les Amérindiens et craignent les conséquences d'une alliance entre les deux groupes. Dans ce sens, ils sont encouragés par les autres francophones affectés à des postes dans les gouvernements fédéral et territorial et dans la Gendarmerie du Nord-Ouest, lesquels soutiennent la position du gouvernement, semant ainsi la crainte et l'intrigue dans la communauté en 1884-1885. D'autres ont des sentiments partagés, de sorte que le lieutenant-gouverneur Dewdney déclare qu'il ne peut se fier aux Canadiens dans cette affaire[162]. La neutralité est finalement la position que la majorité des Canadiens et des Français de la région tentent de

maintenir pendant l'insurrection de 1885. Riel, quant à lui, prône l'unité ou le front commun pour son peuple qu'il appelle « Métis Canadien-français ». Il est blessé par le manque de sympathie de certains qui considèrent les Métis comme inférieurs[163], et il accuse le clergé d'œuvrer contre les Métis[164]. Malgré les « incidents » de 1885, on peut généralement voir un esprit de solidarité et d'égalité entre Canadiens et Métis, et ce jusqu'à l'affluence d'immigrants dans la région, c'est-à-dire jusqu'au tournant du siècle. Selon le témoignage d'anciens, « ben les Métis, c'étaient des gens comme nous. »[165]

Au manque de sympathie des Eurocanadiens et aux préjugés qu'ils entretiennent sur l'héritage autochtone ou « sauvage » des Métis, ceux-ci opposent une certaine susceptibilité. Un missionnaire illustre cette réaction sans toutefois être impartial :

> *En général à peu d'exception près, les Métis s'irritent de voir les blancs fournir [pour l'église, l'école ...] C'est pour eux une cause de murmure, de plaintes qui dégenère en jalousie contre la population blanche qu'ils disent leur être ennemie[...] Ils formulent des plaintes [...] ne sont pas à consulter, refusent de se trouver aux assemblées par honte de se trouver incapables de fournir comme les blancs et de plus ils sont tellement susceptibles*[166].

D'autre part la fierté et la sensibilité des Métis importunent beaucoup d'Eurocanadiens, en particulier ceux qui se croient supérieurs à eux et veulent les dominer. La réaction des Métis est soit de s'isoler, soit d'afficher un air d'indifférence afin d'éviter une situation désagréable, ou plus rarement, d'affronter l'opposition. Dans ce contexte, nous avons l'exemple du commerçant Georges Fisher qui subit les préjugés de la nouvelle bourgeoisie anglophone de Duck Lake avant d'obtenir un permis d'alcool et d'ouvrir un hôtel à cet endroit. Un homme d'affaires local déclare :

> *Quant à Geo Fisher, j'ai beaucoup de respect pour lui, mais je crois qu'il serait injuste qu'un homme de Batoche vienne ici nous dire quoi faire, à nous qui étions là les premiers; je ne crois pas non plus que sa dame [Amélie Poitras] soit faite pour ce métier. D'abord elle ne parle pas anglais et dans peu de temps ce seront les affaires des « anglais » qui feront vivre l'hôtel et non celles des Métis, car je sais par expérience qu'ils sont totalement dépourvus d'esprit d'entreprise.*[167] (Traduction)

Les colons francophones qui arrivent durant les années 1890 et au tournant de siècle affichent une attitude différente de celle de leurs compatriotes antérieurs. Cette situation découle en partie de la résistance de 1885 : elle est la réaction d'une minorité, elle-même sujette à beaucoup de préjugés, contre une autre minorité, nonobstant le lien culturel. Selon certains témoignages, les Français, les Belges et les Suisses, moins conservateurs en religion et plus ouverts à diverses idéologies politiques et « raciales » à l'époque, ont moins de préjugés[168]. Par contre, on dit que les Canadiens ont tendance à se retrancher derrière la position officielle du clergé qui manque souvent d'égard et de sympathie envers les Métis. On suggère aussi que les centres de population hétérogènes de Duck Lake, Saint-Louis et Bonne-Madone manifestent moins de préjugés que les villages homogènes de Bellevue et Marcelin[169]. Ces attitudes se retrouvent à des degrés divers selon les endroits et les familles. D'autre part, selon un colon anglais de Duck Lake, les Français des vieux pays avaient davantage un esprit de clan, les Métis et les Canadiens étaient plus sociables[170]. Par contre, une Métisse qui grandit auprès des deux communautés francophones déclare que « les Canadiens français qui sont venus du Québec considéraient les Métis comme inférieurs. Cela a beaucoup nui au progrès des Métis. »[171] Les registres de Batoche, Duck Lake et Saint-Louis appuient cette dernière déclaration puisqu'on y relève plus de mariages entre Français et Métis qu'entre Canadiens et Métis.

Les projets de colonisation francophone dans la région sont dirigés surtout par le clergé qui réussit à obtenir du gouvernement la nomination de prêtres-colonisateurs. L'objectif général est d'assurer la colonisation française et catholique de l'Ouest en faisant venir des colons du Québec et en rapatriant les Canadiens français établis aux États-Unis. Les centres d'établissement métis serviraient de points de ralliement. Au début, certains Métis, surtout les politiciens et les fonctionnaires, appuient le projet[172].

En 1890, à l'occasion de la visite à Batoche de l'abbé Morin, délégué de Mgr Pascal comme agent d'immigration, on tient une réunion pour former un comité d'immigration qui encouragerait et viendrait en aide aux nouveaux colons. Le P. Fourmond est élu président, Charles Nolin vice-président et Georges Fisher secrétaire. Les Métis offrent de loger temporairement les Canadiens ainsi que de les aider à choisir et à labourer leurs terres. Selon un témoin de l'assemblée : « Ce comité se montre très bien disposé en faveur de l'immigration canadienne au milieu de nous. Il en reconnaît l'impérieuse nécessité pour soutenir nos établissements et tous les intérêts de la race française sur le bord de la Saskatchewan »[173]. Mais à cause des rivalités et des divisions à l'intérieur de la communauté

métisse, le projet ne démarre vraiment jamais. L'acheminement de plusieurs colons vers Edmonton met fin à l'implication directe des Métis de Batoche dans la colonisation francophone de leur région[174]. Ils devront au prêtre-colonisateur suivant, le P. Blais, la venue d'un certain nombre de colons canadiens l'année suivante.

L'immigration française d'Europe connaît aussi sa part de difficultés. Le gouvernement canadien fait son recrutement par l'entremise d'agents extérieurs qui ignorent souvent tout du Nord-Ouest canadien. Les nouveaux arrivants les plus à l'aise sont plutôt attirés vers les États-Unis[175]. Enfin, bon nombre d'immigrants ont peu d'aptitudes ou d'intérêts pour l'agriculture et se dirigent vers les centres urbains. Les Métis viennent en aide à plusieurs colons belges et français à leur arrivée. Cet appui fait naître la bonne entente entre les deux groupes. Par ailleurs, les Français sont victimes des mêmes préjugés que les Métis de la part des autorités. Dans une lettre confidentielle, le sous-ministre adjoint de l'Intérieur rapporte un commentaire du Dr Stewart :

> *Ils sont la pauvreté même et ils ne sont pas des bons fermiers; ils ne possèdent même pas l'énergie ni la volonté nécessaires pour être de bons travailleurs, et en plus ils tombent assez facilement dans les habitudes de vie des Métis.*[176] (Traduction)

En fait, l'immigration francophone est lente avant 1900, et l'arrivée de nombreux colons « étrangers », Polonais, Ukrainiens et Mennonites, met fin au projet de cantons majoritairement francophones dans la région. Fait intéressant, les Métis véhiculent à leur tour certains préjugés envers les immigrants de l'Europe de l'est. Ils déplorent la présence de « Galiciens » à Fish Creek et qualifient de « primitifs » plusieurs de leurs usages et coutumes; ils vont jusqu'à aviser le frère Guillet à Fish Creek qu'ils ne veulent pas que les « Galiciens » salissent leur chapelle ou assistent à leur messe[177]. La plupart des Métis de cette localité vendent leurs terres vers le tournant du siècle. Cet exode est dû en partie à l'immigration dite étrangère et à l'espoir de poursuivre un nouveau mode de vie dans des régions moins exploitées, plus au nord et à l'ouest. Des familles se dirigent vers Batoche, Aldina-Leask et Battleford. En obligeant les Métis à se replier sur quelques centres, la colonisation eurocanadienne a eu pour effet de renforcer la présence métisse dans ces régions.

Il est ironique de constater que ce sont généralement les Métis qui précèdent ou soutiennent l'immigration francophone[178]. Ce fait est reconnu à l'époque.

Nous trouvons là quelques petites missions métisses tout autour de Batoche qui ont été comme des points d'attraction pour les colons catholiques de langue française. Les fils de la prairie sans y songer y ont été presque partout comme les éclaireurs de la colonisation catholique française.[179]

L'immigration française dans la région est un des grands thèmes de l'hebdomadaire, *Le Patriote de l'Ouest*, fondé à Duck Lake en 1910. Mais les Métis figurent peu comme groupe dans ce journal, exception faite de Louis Schmidt, un collaborateur fréquent, et de quelques autres faisant partie de l'élite intellectuelle. La thèse de plusieurs articles concernant l'immigration entre 1911 et 1914 est que les Eurocanadiens remplaceront les Métis qui sont voués à l'assimilation ou qui se réfugient au nord vers de « nouvelles frontières ». Un journaliste français qui visite Batoche en 1911 en revient peu optimiste. Il envisage peu de perspectives d'avenir pour les Métis. La nouvelle génération est peu motivée et perd ses traditions : « les vestiges du passé ne durent guère en ce pays d'incessante création de jeunesse insouciante et dédaigneuse. »[180]

Les Métis et les francophones collaborent néanmoins à d'autres projets au début du XX^{e} siècle. L'Association franco-canadienne, fondée à Duck Lake en 1912, a l'appui et le concours de l'Union Nationale Métisse Saint-Joseph du Manitoba. Le président, Roger Goulet, travaille en collaboration avec Louis Schmidt, le représentant de Saint-Louis[181]. Mais peu de centres métis célèbrent la Saint-Jean-Baptiste ou s'impliquent dans d'autres questions sociales revendiquées par les francophones[182].

La désagrégation sociale dans plusieurs communautés métisses signalée par Marcel Giraud en 1935[183], quoique mitigée à Batoche et dans les centres avoisinants, découlait de plusieurs facteurs. L'un d'eux était le rejet et le manque d'appui de la communauté francophone qui poussa les Métis à l'assimilation aux anglophones. Mais le contact grandissant avec d'autres groupes ethniques, le manque d'organismes d'appui à vocation culturelle et un complexe d'infériorité au niveau du « français-métchif » parlé contribuent aussi à la perte d'identité. Dans les recensements de 1911 et par la suite, les Métis s'identifient plutôt comme « Français » ou « Anglais » dépendant de leur nom de famille et de leurs aspirations culturelles.

Des lois scolaires et linguistiques restrictives, promulguées entre 1889 et 1918, enrayent le maintien et l'épanouissement du français en Saskatchewan. D'autre part, durant les années 1930, les Métis, « une classe de pauvres »[184], s'identifient davantage au parti C.C.F. Le clergé

catholique et l'élite francophone de l'époque, d'esprit beaucoup plus conservateur, condamnent cette association dite « communiste ». Les Métis avaient été graduellement dépourvus de leurs structures sociales traditionnelles et mis à l'écart des nouvelles.

Notes

Société et mode de vie

1 AASB, fonds Taché, P. Moulin à Mgr Taché, 14 juillet 1883.

2 GA, Richard Hardisty Papers, dossier 31, lettre 143, « Condensed Report of a Meeting of Métis Winterers at Saint Laurent ... », 31 décembre 1871.

3 PAA, OMI, Petite chronique de Saint-Laurent, préliminaires.

4 GA, Richard Hardisty Papers, Census of Métis at Saint-Laurent near Fort Carlton District in 1871. La colonie de Saint-Laurent ou « Saint-Laurent Settlement Reserve » s'étendait sur environ 16 km au nord de la traverse exploitée par Xavier Letendre à partir de 1873 et 24 km au sud de l'hivernement de 1870-1871 (Saint-Laurent-de-Grandin), c'est-à-dire jusqu'aux environs de la traverse à Gabriel Dumont.

5 ARC, RG15, vol. 238, dossier 10492.

6 Voir liste des familles en 1871, append. C.

7 AD, père A. André, « Mémorial en réponse au questionnaire du R.P. Visiteur, octobre 1883 ».

8 PAA, OMI, Mgr V.J. Grandin, liste des missions du diocèse catholique de Saint-Albert, 1883.

9 Canada. Parlement. *Census of the Three Provisional Districts of the North West Territories 1884-1885* (Ottawa, Maclean, Roger, 1886).

10 Canada, *Recensements* de 1881, 1891, 1901 et 1911 (Ottawa, Imprimeur de Sa Majesté). Le recensement de 1881 ne relève pas les Métis; celui de 1891 fait un relevé total pour le district de Prince-Albert. Celui de 1901 rapporte 71 familles et 372 personnes à Batoche; 889 à Duck Lake, 227 à Saint-Louis. Il n'y a aucun rapport pour Saint-Laurent. Le recensement de 1911 englobe les Métis avec les Canadiens français ou leur permet de s'identifier comme Indiens, choix de peu de Métis de la région.

11 *Le Canada ecclésiastique* (Montréal, Beauchemin, 1887-1935); ADPA, registre de la paroisse Saint-Antoine-de-Padoue, Batoche,

1881-1925; ADPA, rapports spirituels et financiers, paroisse Saint-Antoine-de-Padoue, Batoche, 1924-1942.

12 Calculs selon deux sources : SAB (Saskatoon), Department of the Interior (Canada), dossiers *Homestead*, n° 81184 (1884) (ci-après dossiers *Homestead*) et le recensement du Manitoba en 1870 : APM, MG2, B3.

13 Expression employée par Mme Christine (Dumas) Pilon, et appuyée par sa collection de photographies et le journal de sa famille.

14 Ces déductions sont basées sur l'étude d'un ensemble de dossiers, en particulier les déclarations pour pertes suite à la rébellion en 1885, le fonds Fisher-Deschambault (AASB), le fonds Hillyard Mitchell (SAB), les dossiers *Homestead* (SAB), la correspondance de Maxime Lépine (AASB), Louis Schmidt (AASB et APM), C.-E. Boucher (SAB), Alex Fisher (ARC) et de quelques autres Métis qui ont laissé des témoignages, ainsi que sur la correspondance des missionnaires.

15 SAB (Saskatoon), dossiers *Homestead*, n° 81184. Voir aussi PAA, OMI, Petite chronique de Saint-Laurent, 1874-1879 [P. André].

16 AD, compte rendu de Xavier Letendre sur les origines et les activités commerciales de Batoche, transcrit par le père Valentin Végréville, 1882.

17 Il est ici question de la société rurale canadienne-française dont les structures sont en évidence à Batoche. Au sujet de la société canadienne-française de la fin du XIX^{e} siècle, voir l'étude de Léon Gérin, « L'Habitant de Saint-Justin », *Mémoires de la Société Royale du Canada*, série 2, tome 4, n° 1 (1898), p. 139-216; Lionel Groulx, « La famille canadienne-française, ses traditions, son rôle », dans *Notre maître le passé* (Montréal, Granger, 3e éd., 1937), p. 115-151; et le travail plus récent de Susan M. Trofimenkoff, *The Dream of a Nation : A Social and Intellectual History of Québec* (Toronto, Macmillan, 1982).

18 Ces déductions ont été tirées de l'étude des dossiers *Homestead* (SAB, Saskatoon), de la correspondance des missionnaires du district (AASB, PAA [OMI], AD, AAE), et des comptes rendus ou témoignages des Métis eux-mêmes.

19 Prenons par exemple, les familles Letendre (Xavier) et Venne (Salomon) dont certains membres sont instruits selon les normes européennes. John Letendre obtient un brevet d'enseignement, sa sœur Josette termine sa douzième année, et David Venne devient notaire. D'autres membres de ces familles (e.g., William et Napoléon Venne et Eugène Boucher) ont moins d'instruction mais font de bonnes affaires. D'autres encore, ont peu d'aspirations profession-

nelles ou commerciales et travaillent comme ouvriers non spécialisés ou « hommes engagés ».

20 Cet alignement politique est particulièrement évident dans les élections de 1886, 1887, 1888 et 1891. Voir plus loin le chapitre « Action politique, 1873-1910 ».

21 ADPA, correspondance de l'abbé Pierre E. Myre, celui-ci à Mgr Prud'homme, 30 novembre 1927.

22 Discours de Charles Nolin à la fête nationale des Métis du 4 juillet 1887. Voir compte rendu dans *Le Manitoba* (Saint-Boniface), 18 août 1887. Louis Riel relève aussi plusieurs fois ce thème dans ses écrits.

23 Tamara K. Hareven, « Family Time and Historical Time », dans A.S. Rossi, J. Kagan et T. K. Hareven, éd., *The Family* (New York, W.W. Norton, 1978), p. 69.

24 Entretien avec Mme Justine (Caron) St-Germain, Batoche, 1981. Elle devait « faire le train » ou soigner les animaux.

25 ADPA, liste des paroissiens de Batoche, 1924, append. D.

26 Tamara K. Hareven, op. cit., p. 62.

27 ADPA, registre de la paroisse Saint-Antoine-de-Padoue, Batoche, 1885-1905.

28 Nous avons l'exemple de Théophile et Patrice Caron, de Joseph Branconnier et Louis Letendre pour n'en citer que quelques-uns.

29 APM, registre de la paroisse Saint-François-Xavier, Manitoba, 1834-1882. Les Delorme, McGillis, Gervais, Fisher et Boyer sont des familles de commerçants à l'aise qui s'entremarient.

30 Selon les dossiers généalogiques sur les familles métisses de Batoche et des environs compilés par l'auteure.

31 Cette union causa beaucoup d'émoi dans la famille qui était consciente des risques dans les mariages entre cousins germains. Le couple a dû prendre la fuite.

32 Nous avons l'exemple des testaments de Xavier Letendre et d'Antoine Richard, et des successions de Jean Caron père et de Salomon Venne.

33 Témoignage de Mme Justine (Caron) St-Germain, Batoche, 1981.

34 Xavier Letendre et son beau-frère Charles Thomas (époux d'Hélène Letendre) se disputent le lot 48. Letendre s'adresse finalement à la cour qui tranche en sa faveur.

35 PAA, OMI, Journal du frère Célestin Guillet, Batoche, 1895.

36 Selon les dossiers *Homestead*, et la correspondance au sujet des terres, SAB (Saskatoon). D'après l'analyse quantitative de ces sources, les dimensions moyennes varient entre 70 et 122 m^2. Selon un échantillon de 130 maisons entre 1885 et 1933, 46 (35,4 %) font

70 à 91 m^2 et 37 (28,5 %) font 91 à 122 m^2. Environ 25 % ont moins de 70 m^2 et 11 % plus de 125 m^2.

37 Témoignage de Mme Justine (Caron) St-Germain, Batoche, 1981.

38 Ibid., elle cite quelques cas. D'autres apparaissent dans les archives judiciaires.

39 ARC, RG15, vol. 914, témoignages à la Commission des pertes suite à la rébellion.

40 Entretien avec Mme Justine (Caron) St-Germain, Batoche, 1981.

41 SAB (Saskatoon), dossiers *Homestead*, n° 81184.

42 ARC, RG15, vol. 513, 535, 914-918, 923, 928, témoignages à la Commission des pertes suite à la rébellion. Malheureusement seulement quelques inventaires détaillés nous sont parvenus, entre autres, les réclamations de Ludger Gareau, Xavier Letendre, Salomon Venne, Baptiste Boyer, Georges Fisher et Jean Caron père.

43 APM, MG9, A31, Mémoires de Louis Schmidt, p. 4-5.

44 Guillaume Charette, *L'espace de Louis Goulet* (Winnipeg, Éditions Bois-Brûlés, 1976), p. 66-68.

45 Ibid., p. 66.

46 Loc. cit.

47 Ibid., p. 68.

48 Entretiens avec M. Élie Dumont, Duck Lake, 1982 et 1983.

49 Entretien avec Mme Justine (Caron) St-Germain, Batoche, 1981.

50 PAA, OMI, Petite chronique de Saint-Laurent.

51 Entretien avec Mme Alexandrine (Fleury) Nicolas, Duck Lake, 1982.

52 APM, MG9, A31, Mémoires de Louis Schmidt, p. 1.

53 AASB, fonds Taché, P. Moulin à Mgr Taché, île à la Crosse, 18 mars 1867.

54 Entretiens avec Mme Alexandrine (Fleury) Nicolas, Duck Lake, 1981 et 1982.

55 Entretiens avec Mme Marie (Caron) Parenteau, Batoche, 1976 et Mme Alexandrine (Fleury) Nicolas, Duck Lake, 1981 et 1982.

56 Entretiens avec Mme Alexandrine (Fleury) Nicolas, Duck Lake, 1981 et 1982.

57 Entretiens avec Mme Adélaïde (Pilon) Ranger, Batoche, 1976 et 1977.

58 Entretiens avec Mme Justine (Caron) St-Germain, Batoche, 1981 et M. Omer Courchesne, Duck Lake, 1981. M. Courchesne, ancien instituteur à Batoche et à Saint-Laurent, disait que ce mets se mangeait encore beaucoup durant les années 1930.

59 Entretien avec Mme Justine (Caron) St-Germain, Batoche, 1981.

60 Ibid.

61 Entretiens avec Mme Alexandrine (Fleury) Nicolas, Duck Lake, 1981 et 1982.
62 Raymond Montpetit, *Le temps des fêtes au Québec* (Montréal, Éditions de l'Homme, 1978), p. 119.
63 Entretien avec M. Omer Courchesne, Duck Lake, 1981.
64 GA, Reminiscences of Eva Pozer Powell. Elle est la fille de W.J. Pozer de Duck Lake. Son père fait des affaires et entretient des relations personnelles avec Louis Marion, Xavier Letendre, Patrice Parenteau et C.-E. Boucher.
65 APM, MG9, A6, Guillaume Charette, Mémoires de Louis Goulet.
66 Entretien avec sœur Irène Schmidt, Prince-Albert, 1976; S. Irène est la fille de Charles-Pantaléon et la petite-fille de Louis Schmidt.
67 GA, fonds Fidèles Compagnes de Jésus, Annales, St. Anne's Convent, Prince-Albert, 1887.
68 Entretien avec M. Omer Courchesne, Duck Lake, 1981. Il parle de la méthode de M. Baptiste Ouellette de Saint-Laurent-de-Grandin.
69 Entretiens avec Mme Alexandrine (Fleury) Nicolas, Duck Lake, 1981 et 1982.
70 SAB (Saskatoon), Hillyard Mitchell Papers, A349, B.8-10, Accounts; comptes de Xavier Letendre, Patrice Parenteau, Georges Fisher, Jean Caron, William Boyer, David Venne, Pierre Parenteau, etc.
71 Loc. cit.
72 Entretien avec Mme Marie-Louise (Éthier) Langlois (d'abord mariée à Ernest Caron), Bellevue, 1981.
73 Hector Berthelot, *Le bon vieux temps* (Montréal, Beauchemin, 1916), p. 87-88.
74 Entretien avec Mme Justine (Caron) St-Germain, Batoche, 1981.
75 APM, MG9, A31, Mémoires de Louis Schmidt, addenda, p. 2.
76 Entretien avec Mme Béatrice (Lépine) Boucher, Saint-Louis, 1977.
77 Entretiens avec Mme Justine (Caron) St-Germain, Batoche, 1981 et avec Mme Alexandrine (Fleury) Nicolas, Duck Lake, 1981 et 1982.
78 Entretien avec Mme Adélaïde (Pilon) Ranger, Batoche, 1976 et 1977.
79 Entretien avec Mme Béatrice (Lépine) Boucher, Saint-Louis, 1977.
80 *Times and Northwest Review* (Prince-Albert), 3 janvier 1890.
81 Voir quelques exemples en appendice E.
82 Ottawa, Musée canadien des civilisations, Service canadien d'ethnologie, Collection Richard Johnston, enregistrements à Saint-Louis et à Lebret, Saskatchewan en 1957 et chansons enregistrées à Batoche et Duck Lake par M. Henri Létourneau pour le Musée de Saint-Boniface, en 1972 et 1973.

83 Ces éléments sont manifestes dans la collection d'enregistrements du Musée canadien des civilisations et dans des chansons chantées à l'auteure par des « anciens/anciennes » de Batoche et des environs.
84 *Times* (Prince-Albert), 22 janvier 1892.
85 SAB (Saskatoon), At. « G », 117, P. André à A.E. Forget, 17 janvier 1884.
86 Entretien avec Mme Béatrice (Lépine) Boucher, Saint-Louis, 1977. Mme Boucher est la veuve de Frédéric Boucher, chanteur et conteur.
87 Entretien avec S. Irène Schmidt, Prince-Albert, 1976.
88 Entretien avec Mme Justine (Caron) St-Germain, Batoche, 1981.
89 Entretien avec Mme Adélaïde (Pilon) Ranger, Batoche, 1976.
90 Entretien avec S. Irène Schmidt, Prince-Albert, 1976.
91 *Missions des Oblats de Marie-Immaculée*, P. Fourmond au supérieur général, 27 décembre 1878, p. 193.
92 Prière récitée par S. Irène Schmidt, entretien, Prince-Albert, 1976.
93 *Times and Saskatchewan Review* (Prince-Albert), 26 juillet 1889.
94 Entretien avec M. Joseph Jobin, Wakaw, 1976.
95 Entretien avec Mme Lumina Gaudet, Batoche, 1976.
96 Entretien avec M. Joseph Jobin, Wakaw, 1976.
97 *Le Patriote de l'Ouest* (Duck Lake), 16 octobre 1910.
98 Entretiens avec S. Irène Schmidt, Prince-Albert, 1976 et Mme Adélaïde (Pilon) Ranger, Batoche, 1976.
99 « Pèlerinage à Notre-Dame de Saint-Laurent, Vicariat de la Saskatchewan, 16 juillet 1906 », *Les Cloches de Saint-Boniface*, 1906, p. 250-252.
100 Loc. cit.
101 Ibid., p. 251.
102 Loc. cit.
103 Entretien avec Mme Béatrice (Lépine) Boucher, Saint-Louis, 1977.
104 Entretien avec Mme Justine (Caron) St-Germain, Batoche, 1981.
105 Loc. cit.
106 Entretien avec M. Élie Dumont, Duck Lake, 1983.
107 Entretien avec Mme Justine (Caron) St-Germain, Batoche, 1981.
108 ARC, RG15, vol. 914, dossier 892789, déclaration de H. Mitchell, « Rebellion Losses Claim », 1885, et SAB (Saskatoon), Hillyard Mitchell Papers, A 349, I 40, Statement and Account of Losses incurred by H. Mitchell in 1885.
109 Entretien avec Mme Alexandrine (Fleury) Nicolas, Duck Lake, 1982.
110 *Missions des Oblats de Marie-Immaculée*, P. Fourmond au supérieur général, 27 décembre 1878, p. 188.
111 Loc. cit.

112 Quelques enquêtes ont été effectuées sur les origines et les particularités du « métchif ». Voir en particulier : Robert Papen, « Un parler français méconnu de l'ouest canadien : le métis », rapport manuscrit, Département de linguistique, université du Québec à Montréal, 1984, 24 p. et John C. Crawford, éd., *The Michif Dictionary : Turtle Mountain Chippewa Cree* (Winnipeg, Pemmican Publications, 1983).

113 AASB, fonds Taché, P. Moulin à Mgr Langevin, 31 décembre 1897.

114 Entretien avec S. Irène Schmidt, Prince-Albert, 1976.

115 Entretien avec M. Omer Courchesne, Duck Lake, 1981.

116 Voir chapitre « Relations avec le clergé » — L'instruction.

117 Entretien avec Mme Alexandrine (Fleury) Nicolas, Batoche, 1982. Alexandrine est la fille de Patrice Fleury fils et de Justine Montour. Ses grands-parents maternels étaient Abraham Montour et Marie Pagé.

118 Robert-Lionel Séguin, *La civilisation traditionnelle de l'« habitant » aux 17e et 18e siècles* (Montréal, Fides, 1967), p. 575.

119 Loc. cit.

120 Marius Barbeau, « Blason, géographie et généalogies populaires de Quebec », *Journal of American Folklore*, vol. 22 (1920), p. 346.

121 Ces sobriquets ont été relevés dans les documents ou rapportés dans les entretiens de l'auteure avec les aînés/aînées de Batoche, Duck Lake, Saint-Louis et autres.

122 Entretien avec M. Joseph Jobin, Wakaw, 1976.

123 George Manuel et Michael Posluns, *The Fourth World; an Indian Reality* (Don Mills, Collier-Macmillan, 1974), p. 53.

124 *Times* (Prince-Albert), 21 mars 1888.

125 *Le Patriote de l'Ouest* (Prince-Albert), 1er juillet 1915.

126 ARC, RG18, CI, vol. 2836, sergent Martin au commandant à Prince-Albert, Batoche, 23 mai 1891.

127 Ibid., sergent Albert J. Mountain au commandant à Prince-Albert, 12 mai 1889.

128 Ibid., vol. 2841, inspecteur Huot au commandant à Prince-Albert, 9 juillet 1890.

129 Ibid., vol. 2836, caporal Lasker au commandant à Prince-Albert, 5 juillet 1892.

130 Ibid., vol. 2841, inspecteur Huot au commandant à Prince-Albert, 9 juillet 1890.

131 AASB, fonds Taché, P. Moulin à Mgr Taché, 14 juillet 1883.

132 *Times and Saskatchewan Review* (Prince-Albert), 26 juillet 1889.

133 La correspondance de Mgr Pascal et des missionnaires suggère, et dans certains cas précise, que certains prêtres abusent de l'alcool. L'isolement, l'ennui, l'anxiété et l'immaturité sont des raisons invoquées. Nous avons l'exemple du père André lors des « pressions » de 1885.

134 PAA, OMI, Journal du frère Célestin Guillet, Batoche, 11 octobre 1895.

135 Entretien avec Mme Justine (Caron) St-Germain, Batoche, 1981.

136 ADPA, correspondance de l'abbé Pierre E. Myre, celui-ci à Mgr Prud'homme, 30 novembre 1927, et commentaire d'un informateur sous le couvert de l'anonymat.

137 ASGM, lettres à mère générale, vol. 1, S. Emery à mère Deschamps, Saint-Albert, 6 janvier 1871.

138 Ibid., 26 mars 1872.

139 Entretiens avec Mme Armandine (Gareau) Gaudet, Batoche 1976 et Bellevue, 1977.

140 Entretien avec Mme Lumina Gaudet, Batoche, 1976.

141 PAA, OMI, Journal du frère Célestin Guillet, Fish Creek, 22 février 1903.

142 May Elizabeth McInnes, *Essentials of Communicable Disease* (St-Louis, C.V. Mitoshy, 1975), p. 121-124.

143 Ibid., p. 128 et *The Canadian Magazine*, vol. 1, n° 8 (octobre 1893), p. 628-633 (Toronto).

144 ARC, RG18, CI, vol. 2837, L. Hopper au commandant à Prince-Albert, 15 février 1898.

145 SAB (Saskatoon), Department of Agriculture, Lands Branch files, AGII, lot 26 T45-27-2.

146 ARC, RG15, vol. 914, réclamations pour pertes subies en 1885.

147 Ibid., RG18, CI, vol. 2841, dossier C, 2e partie.

148 Ibid., vol. 2845, dossier R, 1re partie.

149 Ibid., B5, vol. 2480, dossier B, 2e partie.

150 Ibid., vol. 2481, dossier C, 1re partie.

151 Ibid., vol. 2485, dossier « R ».

152 PAA, OMI, Liber Animarum, Duck Lake. Selon ces notes, les Cris des Saules seraient les descendants de George Sutherland (Okayasiw) un Écossais qui prit des épouses autochtones.

153 On rapporte qu'il leur avait dit de tuer leur bétail et avait contraint des jeunes hommes de la réserve à venir à Batoche. Cette « trahison » et sa participation à l'insurrection lui vaudront une condamnation, mais Dumas s'enfuit avec Dumont aux États-Unis. Amnistié en 1887,

il revient au Canada mais le gouvernement refuse naturellement de le considérer pour tout emploi.

154 La population de la réserve d'Une-Flèche s'élève à 200 personnes environ en 1885.

155 *Dictionnaire biographique du Canada* (Québec, Presses de l'université Laval, 1966-), vol. 11 : « 1881-1890 », s.v. Kàmiyistowesit, p. 505.

156 ARC, RG18, B5, vol. 2480, assistant-commissaire au commandant, juin 1897.

157 Martin Robin, *The Bad and the Lonely* (Toronto, S. Lorimer, 1976), p. 66-93.

158 PAA, OMI, Petite chronique de Saint-Laurent, 1888 [P. Fourmond].

159 ASGM, lettres à mère générale, vol. 1, S. Émery à mère Deschamps, 3 septembre 1872.

160 AD, lettres des pères aux sœurs de la Visitation du Mans, P. Fourmond à mère Gertrude, 18 avril 1888.

161 APM, MG3, D2, fonds Louis Riel, adresse de M. L.R. St-Louis de Gladiou à M. Louis Riel.

162 GA, Edgar Dewdney Papers, E. Dewdney à John A. Macdonald, [mars] 1885.

163 AD, microfilm 710 des AASB, « Notes d'un Père de Prince-Albert » [Végréville], 17-19 août 1884.

164 Loc. cit.

165 Entretiens avec M. Armand Gaudet, Prince-Albert, 1976 et avec M. Émile Magnin, Batoche, 1981.

166 PAA, OMI, père A.H. Bigonesse, « Historique de Saint-Vital de Battleford, 1877-1901 ».

167 SAB (Saskatoon), Hillyard Mitchell Papers, A349, I7, Angus Thompson à H. Mitchell, 10 janvier 1892.

168 Telle est la conclusion à laquelle nous sommes venue à la suite de nos entretiens avec des Français, Canadiens français et Métis.

169 Les relations entre Bellevue et Batoche sont particulièrement tendues à compter des années 1920. Les Métis, surtout, sont convaincus que ce malaise a nui au maintien du français.

170 Entretien avec M. Fred Anderson, Rosthern, 1976.

171 Entretien avec S. Irène Schmidt, Prince-Albert, 1976. Elle dit ne pas avoir souffert personnellement de cette attitude car ses parents étaient assez à l'aise et instruits. Le niveau de vie et les coutumes étaient les mêmes.

172 PAA, OMI, Codex Historicus de Saint-Laurent-de-Grandin, 1890-1892, 5 octobre 1890.

173 Ibid., 10 octobre 1890.
174 AASB, fonds Taché, Mgr Pascal à Mgr Taché, 18 octobre 1891.
175 Canada, Parlement, *Sessional Papers*, vol. 11, n° 25, (Ottawa, Imprimeur de Sa Majesté), p. 86, « Rapport de l'abbé H.L. Vachon, 11 juillet 1905 ».
176 SAB (Saskatoon), Hillyard Mitchell Papers, A349, 120, A.M. Burgess à H. Mitchell, 22 février 1894.
177 PAA, OMI, Journal du frère Célestin Guillet, Fish Creek, 1900 et 1901.
178 Voir témoignages de Gaston Giscard au sujet de la colonisation dans la région de Jackfish Lake. Gaston Giscard, *Dans la Prairie canadienne - On the Canadian Prairie* (Regina, Canadian Plains Research Center, 1982).
179 *Le Patriote de l'Ouest* (Prince-Albert), 16 avril 1914.
180 Ibid., 7 décembre 1911.
181 Ibid., 16 juin 1914.
182 C'est du moins notre impression à la lecture du *Patriote de l'Ouest* : les Métis ne participent pas à la rédaction du journal et ne sont pas invités à y collaborer.
183 Marcel Giraud, *Le Métis canadien* (Paris, Institut d'Ethnologie, 1945), p. 1211-1286. Giraud visite personnellement un bon nombre de centres métis, entre autres, Batoche, en 1935-1936.
184 Témoignage de M. Martin Dumont, Duck Lake.

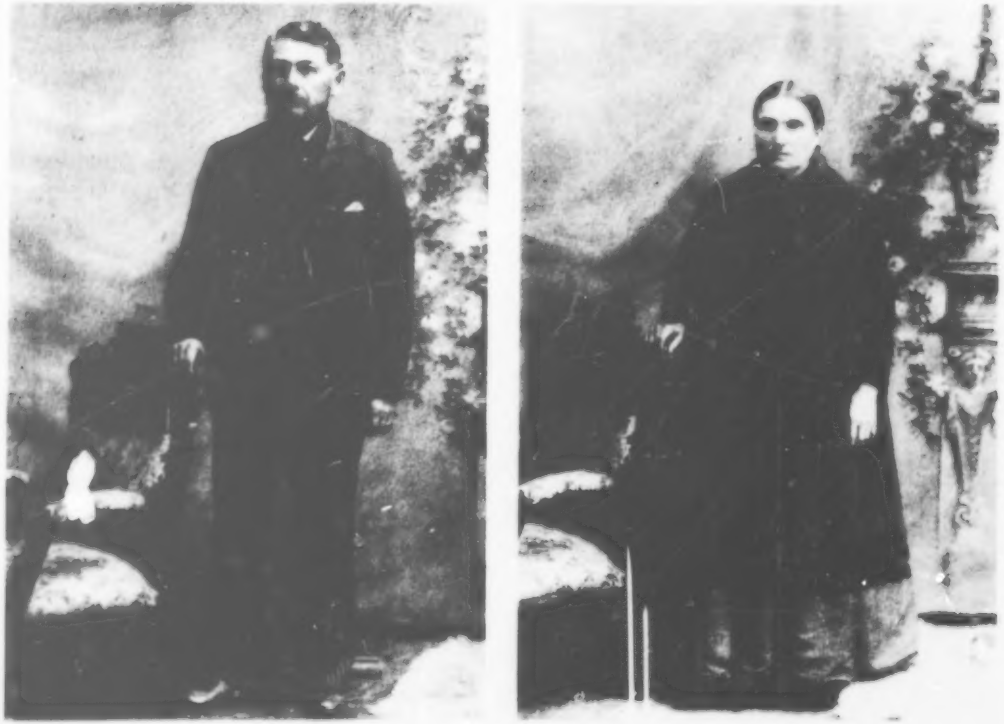

Fig. 3 François-Xavier Letendre dit Batoche (1841-1901) et sa femme Marguerite Parenteau (1843-1937). *Service canadien des parcs (Winnipeg), coll. Batoche.*

Fig. 4 Le village de Batoche, vu de la rive ouest de la rivière, en 1885, près des approches de la traverse et des édifices d'Alexandre Pierre Fisher. Sur la rive opposée : à droite, la maison de Letendre et, à gauche, les magasins du village. *Société historique de Saint-Boniface.*

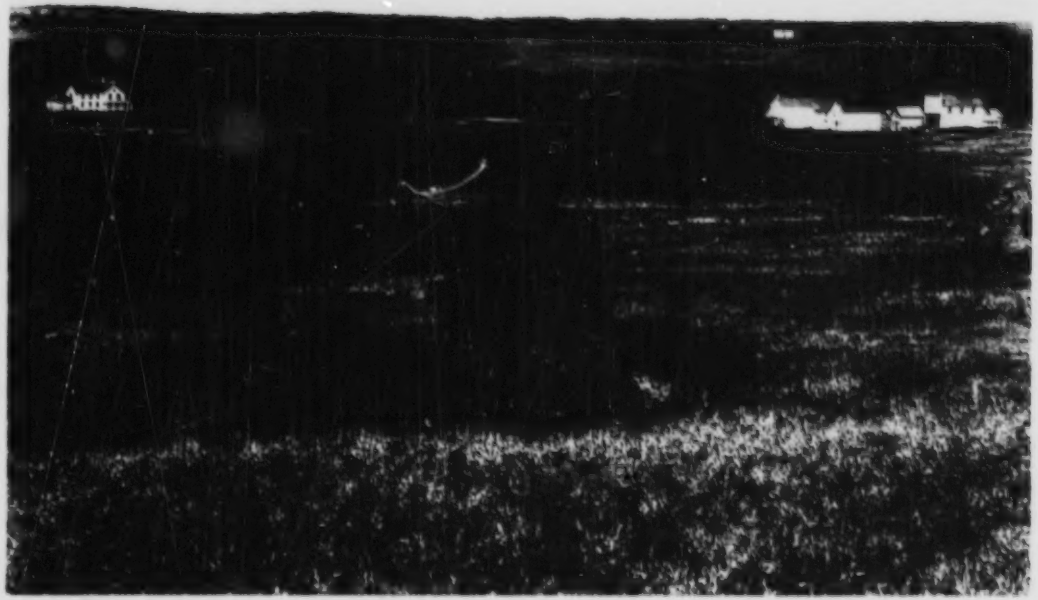

Fig. 5 Le village de Batoche en 1891 : magasins (à droite), maison de Letendre (à gauche), et piste conduisant au village et à la traverse de Batoche. *Archives provinciales du Manitoba, coll. Victor Acker N855; photo : Steele & Wing, 14 juil. 1891.*

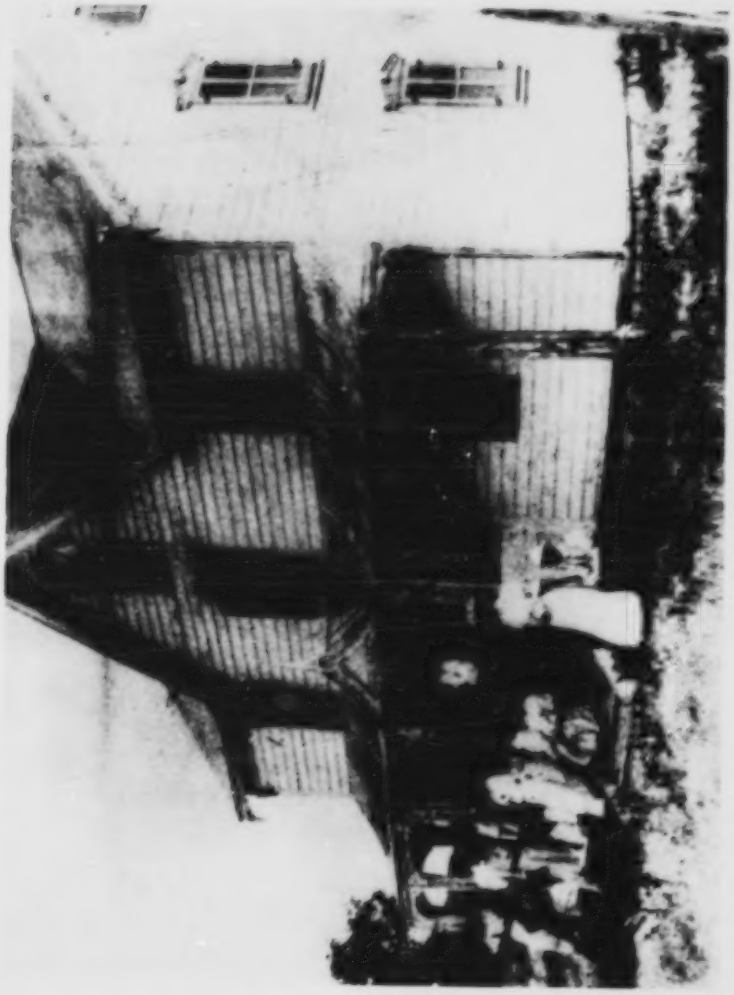

Fig. 6 La maison et la famille de F.-X. Letendre, probablement le 4 septembre 1894, à l'occasion du mariage de Florestine Letendre (debout à droite) et de Bruno Venne. *Archives de la Saskatchewan (Regina), R-A5634.*

Fig. 7 Des pionniers de Batoche et de Saint-Laurent, vers 1900; assis, William Boyer et sa femme Julienne Bousquet; debout, de gauche à droite, Moïse Ouellette, un Arcand (« José » ?), Baptisens Parenteau, le père F.-X. Simonin, Josephte ou Nancy (McKay) Arcand, Félicité (Boyer) Breland, Hélène (Boyer) Racette, Jonas Moreau. *Service canadien des parcs (Winnipeg), coll. Batoche.*

Fig. 8 Jean Caron père (*ca* 1833-1905) et sa femme Marguerite Dumas (1842-1937), avec un de leurs fils et deux de leurs petites-filles, devant leur maison, lot 52, à Batoche, vers 1895. *Archives provinciales de l'Alberta, coll. OMI., OB 3827.*

Fig. 9 Ludger Gareau (1855-1954), sa femme Madeleine Delorme (1868-1958) et leur famille, vers 1905. À Batoche, Gareau a construit l'église, le presbytère et les édifices Letendre. *Service canadien des parcs (Winnipeg), don de Gérard Chamberland.*

Fig. 10 Théophile Caron (1866-1944), sa troisième femme Lisa Gervais, et leurs enfants. Assise au premier rang, mémère Gervais. *Service canadien des parcs (Winnipeg), don de Walter et Maria Fidler.*

Fig. 11 La famille Boucher de Saint-Louis, vers 1915. Au mur, les portraits des parents Jean-Baptiste Boucher et Marguerite Lespérance. Debout, de gauche à droite, Baptiste fils, Délima, Charles-Eugène, Salomon, Frédéric, Élise et Joseph. Assises, de gauche à droite, Sara, Caroline, Marguerite, Emma (sœur Grise), Marie, Rose, Alvina. *Service canadien des parcs (Winnipeg), don de S. Marie-Madeleine Tournier.*

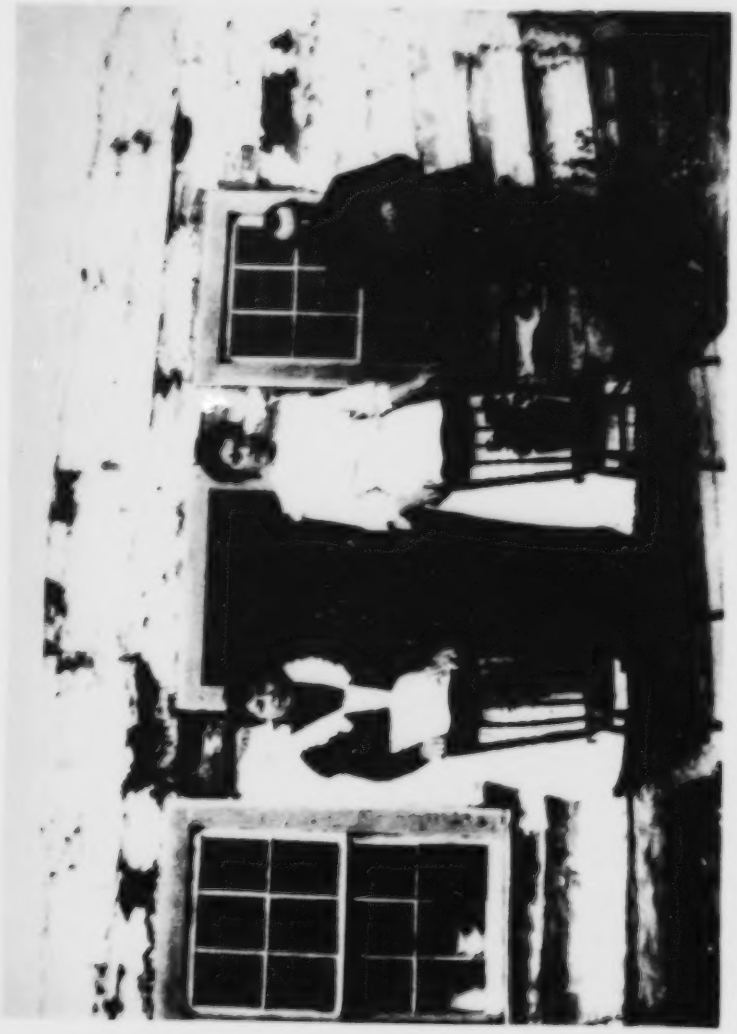

Fig. 12 Antoine Ferguson à Saint-Laurent, vers 1910, avec ses deux filles, Ernestine (à dr.) et Emma (à g.). *Archives de la Saskatchewan (Regina), R-A5225.*

Fig. 13 Couple métis de la région de Battleford. *Archives de la Saskatchewan (Saskatoon), coll. Cochin.*

Fig. 14 Samuel Ouellette de Saint-Louis et ses enfants. *Service canadien des parcs (Winnipeg), don de S. Marie-Madeleine Tournier.*

Fig. 15 Des « jeunesses » de Batoche vers 1910. Assis, Louis Letendre fils et Alexandre Parenteau; debout, Joseph (Caton) Pilon fils et possiblement un Dubois. *Service canadien des parcs (Winnipeg), don d' Omer Ranger.*

Fig. 16 Modeste Parenteau et sa femme, Christine Caron, dans les années 1920. *Service canadien des parcs (Winnipeg), don de Walter et Marie Fidler.*

Fig. 17 **Adélaïde (Pilon) Ranger et ses enfants, à l'extérieur de leur maison, vers 1915.** *Service canadien des parcs (Winnipeg), don d'Omer Ranger.*

Fig. 18 La foire de Duck Lake, en 1891. *Bibliothèque de l'université de la Saskatchewan, Special Collections, Morton Mss C550/2/3.16.*

II RELATIONS AVEC LE CLERGÉ

LA DICHOTOMIE SAUVAGERIE/CIVILISATION

Les relations entre le clergé et les Métis, et plus particulièrement entre les Eurocanadiens « civilisés » et les « sauvages » ou peuples « non civilisés » dans le Nord-Ouest canadien, ont déjà fait l'objet de nombre d'études et de plusieurs discussions. La père A.G. Morice, dans la préface de son *Histoire de l'Église catholique dans l'Ouest canadien, 1659-1905*, résume en quelque sorte le caractère et la portée de l'œuvre missionnaire.

> *L'historien devrait pouvoir y trouver des données qui dénotent une remarquable évolution de la sauvagerie la plus complète à une civilisation relative, l'ordre venant après le chaos, et cette organisation qui est caractéristique d'une société bien ordonnée succédant au stage le plus primitif par lequel a passé la grande famille humaine, tandis que ses dernières parties devraient révéler les progrès les plus satisfaisants et une extension presque sans précédent dans le champ d'action de l'Église catholique.*[1]

Considérés comme déjà à demi-civilisés, et ainsi plus sensibles à l'opération de la doctrine chrétienne, à ses mœurs et à ses coutumes, les Métis étaient donc perçus comme plus aptes à adopter les valeurs religieuses des Eurocanadiens. Dans *Le Métis canadien*, Marcel Giraud ne cesse de louanger la mission civilisatrice de l'Église et son œuvre humanitaire auprès des Métis. Selon lui, les missionnaires, surtout par leurs rôles d'éducateurs et de religieux, contribuèrent au relèvement et à l'évolution de ce peuple à la Rivière-Rouge[2].

Cette œuvre missionnaire et l'action politique de l'Église se prolongent jusqu'aux événements de 1869-1870 alors que Mgr Taché et l'abbé Noël-Joseph Ritchot soutiennent les Métis dans leurs représentations auprès du gouvernement. Par la suite, d'autres prêtres continuent de soutenir leurs ouailles et de les protéger contre l'assaut d'une civilisation dite supérieure et étrangère au Manitoba. La même politique ou « mission civilisatrice » sera poursuivie dans les établissements métis du Nord-Ouest.

En 1842, l'abbé Thibault quitte Saint-Boniface pour visiter les postes de Carlton et d'Edmonton (fort des Prairies) dans le district de la Saskatchewan. Entre 1845 et 1855, des missions seront établies au lac Sainte-Anne, à l'île à la Crosse et à Saint-Albert, endroits où hivernent beaucoup de Canadiens et de Métis. Ce sont des Oblats de Marie-Immaculée[3] qui ouvrent ces missions éloignées. Durant les années 1850 et 1860, ces missions permanentes desservent aussi la région de la rivière Saskatchewan-Nord. Pour pourvoir à l'éducation et au soin des enfants métis des commerçants canadiens du district, les Sœurs de la Charité, dites Sœurs Grises, ouvrent une école et un pensionnat au lac Sainte-Anne et à Saint-Albert[4]. Malgré le relatif succès de ces établissements, les rapports des religieux et des religieuses nous font part de plusieurs de leurs difficultés. La solitude et la misère sont constantes dans ces missions et les conflits de personnalités chez les religieux entravent plusieurs œuvres[5]. Cependant les missionnaires jouissent ordinairement de la faveur et de l'appui des Métis. L'évangélisation et l'éducation des « gens libres » sont relativement faciles, comparativement à celles des « sauvages » . La francisation cependant rencontre passablement d'opposition, et les missionnaires déplorent qu'après plusieurs années d'instruction, on s'obstine à ne parler que le Cri[6]. De leur côté les religieux manquent de compréhension envers certaines pratiques et croyances amérindiennes que les Métis avaient intégrées à la doctrine chrétienne. Par exemple, plusieurs croyaient à l'immortalité de l'esprit et d'une certaine « forme » du corps, et que « les deux se rendaient au happy hunting ground »[7]. Certaines coutumes concernant le mariage, la pratique des sacrements, le cérémonial et d'autres usages inspirés des cultes amérindiens sont condamnés par les religieux comme « païens » ou « sauvages » .

Par contre, les missionnaires font généralement preuve de grand dévouement et de charité exceptionnelle dans les missions du Nord-Ouest. La plupart s'efforcent d'apprendre la langue première de leurs fidèles[8]. En retour, les Métis leur accordent habituellement respect et collaboration. Malgré leurs soi-disant inconstance et imprévoyance, les élèves métis sont généralement une source de satisfaction particulière

pour les religieuses. Ces femmes missionnaires sont hautement estimées par la population métisse de l'île à la Crosse et de Saint-Albert[9]. Entre autres, elles contribuent à l'amélioration de la condition économique et sociale de la femme métisse, victime des préjugés de l'époque à l'égard de la femme d'origine amérindienne. Cependant, les différences de mentalité et de culture qui séparent le « natif du pays » et le missionnaire sont irréconciliables. Ce premier contact éducatif et social au lac Sainte-Anne et à Saint-Albert a un succès limité. Il éclaire assez bien les premiers efforts d'intégration du clergé et l'attitude des Métis. Une sœur missionnaire explique le « problème » en ces mots :

> *Ils [les Métis] commencèrent à se bâtir de petites maisons et firent quelques semences, mais comme la chasse avait toujours été leur manière de vivre de prédilection, bien souvent ils abandonnaient leurs champs pour aller une bonne partie de l'année dans les bois, à la chasse [...] quoique le goût pour la culture soit bien éloigné du caractère des Métis [...] à présent on est venu à bout d'en fixer un bon nombre[...]*[10]

LES PREMIERS CONTACTS : LES MISSIONS « AMBULANTES »

Des jeunes Métis servent habituellement de guides aux religieux et aux religieuses en route pour les missions du Nord-Ouest. M. l'abbé Thibault raconte (en 1842) :

> *Je suis parti de la Rivière-Rouge le 20 avril ayant avec moi un Métis du nom de Jean-Baptiste Laframboise qui devait me servir de guide [...] la veille de la Fête-Dieu, nous atteignimes sur les dix heures la grande fourche des Gros-Ventres [...] on attendait de jour en jour les berges de la Montagne [...] en attendant, je m'occupais à instruire les femmes et les enfants et quelques Sauvages. Je fis vingt baptêmes et bénis deux mariages.*[11]

Les missionnaires oblats de l'île à la Crosse, du lac Sainte-Anne et du lac Caribou visitent très tôt les établissements provisoires ou les hivernements. Dès 1861, le P. Valentin Végréville établit une mission, qu'il dédie à Saint-Paul, dans le voisinage du fort Carlton. Cette mission,

principalement destinée aux Cris qui habitent le district, dessert aussi les employés métis du fort et les « familles libres », entre autres les McGillis et les Pagé[12]. Selon le P. Albert Lacombe, qui visite régulièrement cette mission jusqu'en 1867, le fort Carlton « est rempli de monde, Canadiens, Métis, sauvages, Anglais[...] Tâchons de faire quelque chose pour cette place[...] »[13]. Durant ces années, les pères Julien Moulin et Alexis André fondent plusieurs missions « ambulantes », c'est-à-dire qu'ils accompagnent les Métis à la chasse à la prairie et qu'ils hivernent avec eux. En 1870, le P. Moulin écrit :

> *J'ai reçu l'ordre de Mgr de me rendre à la Fourche des Gros-Ventres où je dois y [sic] passer l'hiver [...] nouvelle mission [...] il parait que les gens sont très nombreux dans cette place. Ce sont tous des Métis de la Rivière-Rouge qui pensent s'en retourner le printemps prochain.*[14]

Durant les années qui suivent, deux autres missions provisoires, Saint-Joseph et Saint-Sacrement, sont établies dans le voisinage du fort Carlton. La première est de courte durée mais celle du Saint-Sacrement, à mi-chemin entre Stobart[15] et le fort Carlton, est beaucoup fréquentée par le nombre grandissant de Métis qui viennent s'établir dans la région durant les années 1870.

LES MISSIONS PERMANENTES

Les missionnaires, empressés de réunir les Métis dans les établissements afin de faciliter chez eux l'adoption d'un mode de vie sédentaire et la pratique de la religion, encouragèrent la formation d'un gouvernement local. C'est dans ce contexte qu'en 1873, les habitants du premier établissement métis sur la Saskatchewan-Sud (Saint-Laurent) choisirent comme président de leur conseil Gabriel Dumont et comme chef spirituel, le P. André[16]. Les débuts sont marqués par une étroite coopération entre missionnaires et colons. En 1874, on commence à ériger l'église et la résidence de la mission. Bientôt les départs saisonniers des Métis pour la chasse, la difficulté de réunir les habitants pour des corvées et le manque de contributions (dîmes ou dons) pour l'érection de la mission exaspèrent quelque peu le P. André. Déplorant le manque d'enthousiasme de ses paroissiens en 1875, il écrit :

Pour la cent et unième fois la persévérance leur a fait défaut et l'œuvre est restée inachevée [...] ces deux établissements [Saint-Laurent et Saint-Sacrement] ainsi inachevés aussi bien que ces maisons bâties ça et là avec des velléités de colonisation et puis abandonnées presqu'aussitôt, sont autant de tristes monuments de la paresse, de l'insouciance, de l'inconstance de cette peuplade de Métis qui n'ont pu encore jusqu'à ce jour reconnaître le dévouement de ceux qui s'occupent de leur bien-être matériel aussi bien que de leurs intérêts spirituels.[17]

En réalité, malgré le manque d'argent et une certaine indifférence vis-à-vis l'érection de bâtiments, les Métis sont dévots et prompts à secourir le missionnaire. Le P. Fourmond, qui visite les chasseurs de Saint-Laurent à la prairie en août 1876, rapporte qu'un « très bon Métis avait délogé sa famille de sa grande tente, pour se loger misérablement sous les charrettes, afin de me laisser un presbytère aussi convenable que possible dans les circonstances »[18]. À la nouvelle mission de Saint-Eugène, fondée en 1880, près de Carlton, le P. Végréville a la même chance. « Un bon Métis plein de foi a jeté les fondements de cette nouvelle église[...] a bâti de [*sic*] propres frais une petite chapelle[...] »[19] Une autre paroisse métisse de la région, le Sacré-Cœur du lac aux Canards, fondée en 1876, fut mieux favorisée financièrement. Elle eut la chance de trouver un bienfaiteur et de ne pas dépendre uniquement de l'initiative et de la main-d'œuvre locales. En août 1882, le P. Julien Moulin[20] fonde la mission de Saint-Antoine-de-Padoue à Batoche. L'été suivant il est encore sans mission et sans église même s'il entrevoit avoir la plus grande paroisse sur la branche sud de la Saskatchewan. La population de Batoche reçoit chaleureusement le P. Moulin surnommé père Caribou, mais celui-ci doit compter surtout sur ses propres ressources pour ériger le presbytère en 1883 et l'église en 1884. Plus tard il devait déclarer que les Métis avaient donné, en tout, juste ce qu'il fallait pour payer le solage de l'église[21]. Le père Moulin ouvre une école dans le presbytère, et en janvier 1884, il devient maître de poste. Les progrès sont lents; les « troubles » de 1885 viennent interrompre l'achèvement des travaux et ajouter au fardeau financier. Les paroissiens, aux prises avec leurs propres difficultés, ne peuvent soutenir la mission. On parvient à peine à payer sa dîme, le plus souvent en produits agricoles, et son banc d'église et à contribuer aux corvées.

En 1887, une nouvelle mission est établie à un endroit appelé Boucher, à environ 25 km de Saint-Laurent, sur la rive est de la rivière

Saskatchewan-Sud. Le P. Lecoq fait la plupart des travaux de construction de la chapelle qu'il dédie à Saint-Louis.

LE CHOC DES CULTURES

Outre les difficultés financières, d'autres conflits surgissent, causés en large partie par les différences culturelles, sociales et même religieuses qui existent entre les Métis et le clergé. Les prêtres du district de Saint-Laurent sont les premiers à reconnaître la piété édifiante de leurs paroissiens et leur assistance fidèle aux offices. Mais le code de conduite des missionnaires et leur formation très différente de celle des Métis ne facilitent pas la communication et les échanges entre les deux groupes. En effet, les objectifs du clergé vont généralement à l'encontre des traditions des Métis. Parmi les critiques les plus sévères adressées aux Métis, figurent leur goût pour la chasse et les voyages, et leur mépris des occupations agricoles ou sédentaires, « des goûts peu civilisés et peu chrétiens »[22]. Les missionnaires trouvent aussi leurs gens généralement trop entêtés et insouciants, « ne finissant jamais ce qu'ils ont commencé »[23]. En 1876, le P. André rapporte que « les hivernants sont toujours alléchés par l'odeur du buffalo et la perspective d'une vie plus facile à la prairie [...] cependant un certain nombre de ces derniers ont fait acte de sagesse en prenant des terres. »[24] Les Pères ne semblent pas reconnaître que la chasse, la traite des fourrures et le « frétage » sont à la base de l'activité économique des Métis, et que l'agriculture est étrangère à leur mode de vie traditionnel et qu'elle est peu rentable. Pourtant le terrain sablonneux de Saint-Laurent (en particulier) et les nombreuses sécheresses auraient dû constituer des avertissements contre l'adoption générale de la culture du sol. Refusant de se rendre à l'évidence, les missionnaires persistent à croire que les cultivateurs et les marchands ou bourgeois forment la meilleure classe de gens parmi les Métis[25], et qu'il est indispensable d'intégrer le groupe « errant » aux coutumes européennes et de l'éloigner de l'exemple de ces « pauvres sauvages ».

Sur le plan social, les missionnaires déplorent l'usage de l'alcool et les loisirs tels que le billard et la danse. Pour le P. Moulin, « ce sont de braves gens à part de cela [...] mais qui ne sont pas capables de s'empêcher de boire lorsqu'ils voient des liqueurs[...] »[26]. Les Pères reconnaissent cependant des qualités aux Métis. Ils sont généreux; par exemple, les engagés à la mission de Saint-Antoine, pour aider soit le P. Moulin soit

l'institutrice Mlle Dorval, travaillent diligemment à peu de frais[27]. Ils sont aussi accueillants, leur hospitalité est proverbiale.

De leur côté, les Métis pourtant profondément chrétiens, considèrent ces représentants d'une Église éloignée un peu comme des intrus. Ils gagnent le respect et la confiance du clergé qui, en autant que leurs représentations maintiennent un caractère paisible et légitime[28], appuie leurs initiatives et n'intervient pas dans leurs décisions. Par ailleurs, la conviction générale des missionnaires quant à la supériorité des Eurocanadiens, et surtout les comparaisons peu favorables qu'ils font entre les Métis et leurs compatriotes canadiens-français, blessent beaucoup les Métis. Ils ne sont pas les brebis dociles du Bon Pasteur et les missionnaires réagissent assez sévèrement à cette insoumission.

> *Pauvres metis! s'ils comprenaient enfin la charité des bons pasteurs qui voudraient à tout prix les réunir sous leur houlette bienfaisante pour leur faire trouver dans la vraie pratique de la religion et dans une vie laborieuse et sérieuse le bonheur qu'ils cherchaient en vain loin de la croix de la mission ou de l'église paroissiale.*[29]

L'objectif primordial du clergé est de « civiliser et de christianiser » les Métis, une politique qui sous-entend l'infériorité du peuple en question et qui suppose l'imposition de mœurs extérieures ou étrangères. Ainsi s'expliquent, du moins en partie, la tension et la méfiance entre les deux groupes; mais sur le plan pratique ou quotidien les relations sont généralement plus amicales.

La méfiance des Métis vis-à-vis toute entreprise initiée par le clergé, et leur manque d'enthousiasme pour les organismes rigoureusement structurés, sont encore illustrés par les événements qui précèdent la fondation de la mission de Saint-Antoine-de-Padoue à Batoche entre 1881 et 1883. En 1881, le P. Végréville est invité à fonder une mission chez les gens déjà établis sur la rive est de la rivière à environ 12 km de Saint-Laurent. Comme à Saint-Eugène, au Sacré-Cœur (renommée Saint-Sacrement) et à Saint-Laurent, le missionnaire jouit, au début, de l'appui financier et de la collaboration des habitants. Les Métis de Batoche sont aussi favorablement impressionnés par l'attitude plus conciliante du P. Végréville, par opposition aux manières plus brusques du P. André, supérieur.

Aussi, ils prennent parti pour le premier dans ses constantes querelles avec son supérieur. L'intransigeance du P. André compromet la fondation de la nouvelle paroisse[30]. Le premier malentendu est au sujet des deux lots riverains réservés non-officiellement dès 1877, pour la mission

projetée à Batoche. Le P. André rapporte qu'un certain M. Sauvé et par la suite, Jean Caron[31], empiètent sur les terres de la mission. Il ne ménage ni les mots ni les jugements dans une lettre à M. Caron.

> *Je proteste donc comme supérieur contre ton intention pour* [sic] *nous enlever cette terre. Nous étions les premiers à prendre possession de cette terre. Je ne veux pas d'abord abandonner nos droits à cette terre d'autant plus que tu vendras cette terre à la première occasion, et nous aurons un voisin qui nous embarrassera. Si tu continues dans tes prétentions, tu vas ruiner la mission[...] Je ne t'ai jamais donné ce terrain et maintenant que j'apprends que c'est à côté de la mission, je te défends de labourer davantage cette terre.*[32]

La question de la terre finalement réglée, une autre difficulté surgit, soit la perception de fonds pour la construction d'une église et d'un presbytère. Un comité, initiative de Xavier Letendre et de Gabriel Dumont, doit réunir les matériaux au moyen de corvées et recueillir des dons et engagements pour l'achat et le « frétage » des articles qu'on doit faire venir de l'extérieur. Entre temps, le P. Végréville est l'invité de Xavier Letendre qui lui donne logis et pension pour un an. Le bilan du comité de construction, en mai 1882, indique que des billots sont sur place, que plusieurs articles sont achetés, et que des dons d'une valeur d'environ 55 $ ont aussi été reçus[33].

Cependant, le P. Végréville se plaint de la somme minime qu'il reçoit de la caisse vicariale et du fait que le P. André ne lui accorde pas sa juste part de l'allocation de la Sainte-Enfance et de la Propagation de la Foi. Il ajoute qu'il n'a pas le nécessaire pour son entretien personnel et qu'il est réduit à la mendicité[34]. Rappelant que l'érection d'une paroisse était surtout la responsabilité de ses habitants, Mgr Grandin répond quand même favorablement aux supplications de Xavier Letendre « qui s'est offert pour fournir encore cent piatres à condition que Mgr en donne 500 $ »[35]. Mais il remit la somme au P. André qui, soit par précaution soit par ressentiment envers le P. Végréville, refusa de la déposer directement dans le fonds de construction de Batoche. Une telle conduite de la part du P. André semble motivée au moins en partie par le conflit qui existait entre lui et le P. Végréville[36].

Quoiqu'il en soit, elle eut des conséquences fâcheuses pour la population de Batoche. Le P. Végréville rapporte amèrement au P. André qu'il avait fallu beaucoup de tact et de savoir-faire pour obtenir une aussi grande participation des paroissiens. « Ce n'était pas tous qui voulaient

tout donner à l'église [...] Un des membres de l'assemblée, en effet, aussitôt après la lecture de votre lettre [de remontrance] a dit : j'avais promis de donner telle chose, je la garde maintenant pour moi [...] »[37]. Faute d'argent et de matériaux suffisants, l'église qui devait être érigée en 1882 ne le fut qu'en 1884, et ce, grâce à un emprunt de 2000 $. Les habitants refusèrent aussi de nourrir et de loger gratuitement le P. Moulin, successeur de Végréville[38]. Pourtant, dans un rapport au supérieur général en 1886, ce dernier n'a que des louanges pour ses anciens paroissiens.

> *Mes bons Métis faisaient déjà plus qu'ils le pouvaient pour se bâtir des chapelles et payer leurs maîtres d'écoles [...] où j'ai été le plus regretté, c'est à Saint-Antoine-de-Padoue que j'ai dû quitter en 1882. La population m'offrit 300 $ et 1500 $ pour offrir à Mgr Grandin le priant de me laisser au milieu d'eux, quoique j'eus un remplaçant, et ces 300 $ sont restés à ma disposition jusqu'aux mauvais jours de 1885.*[39]

Son successeur le P. Moulin doit s'accommoder du manque d'enthousiasme de ses paroissiens plutôt méfiants, surtout après 1885, et puiser dans ses revenus personnels (salaires d'enseignant et de maître de poste, argent de famille) pour entretenir l'église et le presbytère. Il vit généralement seul, sans chevaux ni voiture, parcourant à pied sa paroisse s'étendant jusqu'à 30 km à la ronde. « Leur [aux Métis] demander de l'argent, c'est leur arracher le cœur; [...] en faisant le tour de ma paroisse j'ai ramassé six piastres; c'est vous dire combien je puis compter sur mes chrétiens »[40]. En 1892, il fait à son supérieur général un bilan de son œuvre :

> *Avec l'argent que je reçois pour mon école et qui est donné par le Gouvernement [...] j'ai pu faire encore une tour surmontée d'un clocher [...] j'ai fait un jubé pour y placer un harmonium qui m'a coûté 750 francs. Toutes les améliorations que j'ai faites à ma mission n'ont pas coûté un cent au vicariat. Je ne reçois plus d'allocation. J'ai de plus placé 2,500 francs à la banque de Prince-Albert au consentement de Mgr Pascal.*[41]

Les syndics ou membres du conseil paroissial surveillent les activités du curé et vont même quelquefois à l'encontre de ses décisions[42]. De son côté le P. Moulin n'hésite pas à intimider au moyen de la religion. Il déclare cependant : « mes chers Métis malgré leurs défauts, me donnent assez de contentement. »[43]

L'INSTRUCTION

La question des écoles est un autre sujet de litige entre les Métis et l'Église. Le P. Fourmond nous dépeint la situation à Saint-Laurent, en 1883 :

> *Notre école, la seule qui fonctionne régulièrement dans le district, avec le secours du Gouvernement, se soutient à grande-peine à raison de l'apathie et du peu de générosité de nos Métis sur lesquels on ne peut jamais compter sérieusement quand il s'agit de sacrifices à faire pour fonder églises ou écoles [...] c'est triste, il faudrait tout faire gratuitement.*[44]

Et le P. Végréville d'ajouter, « ils ont un espèce de dégoût pour tout ce qui tient de l'instruction. »[45] Les Métis veulent contrôler leurs écoles bien que leurs efforts en ce sens aient un succès limité vu leurs excursions fréquentes, leur manque de fonds et, généralement, leur choix d'une éducation plus pratique qu'académique.

Le « North West Territorial Act » de 1875 accorde à la minorité catholique le droit d'organiser des écoles séparées. Ce n'est toutefois qu'en 1877 que les commissions scolaires sont autorisées à percevoir des impôts afin de subventionner leurs écoles. À ses débuts, la première école de Saint-Laurent, fondée en 1875, vit uniquement de fonds privés.

En 1877, les commissaires décident de déménager l'école, située à la mission sur la rive ouest, vers l'autre côté de la rivière sur la rive est, où habitent la plupart des gens, et d'en assumer la direction. « Cette école a été d'abord donnée à la mission par le peuple de Saint-Laurent, puis, à l'instigation du Sieur Moïse Ouellette, reprise de nouveau et transportée de l'autre bord, aux frais du public qui voulait avoir une école à lui et dirigée par lui. »[46] Faute de fonds, le projet tombe à l'eau après un an, et le P. Fourmond reprend l'école que le gouvernement subventionne en partie à compter de 1880.

Selon les ordonnances scolaires pour les Territoires du Nord-Ouest, votées en 1880 et 1884, chaque école reçoit une subvention dont la somme doit être égalée par les contribuables de l'arrondissement scolaire. Les ordonnances de 1884 et 1885 établissent un système d'éducation composé de deux sections, l'une catholique et l'autre protestante, sous la direction d'un bureau d'éducation. Chaque section contrôle ses propres écoles, publiques ou séparées. L'école publique pouvait être catholique ou

protestante, selon la religion de la majorité des contribuables de l'arrondissement. La minorité religieuse, catholique ou protestante, avait alors le droit de former un district séparé. Le premier arrondissement formé était toujours « public », et le deuxième « séparé ». L'école catholique séparée de Saint-Laurent, fondée en 1881, est subventionnée. En général, les Métis ne peuvent ou ne veulent point ajouter à la subvention.

Les Tertiaires de Saint-François, des religieuses laïques au service des missions du Nord-Ouest, prennent la relève des pères dans l'école de Saint-Laurent jusqu'au tournant du siècle. En plus d'enseigner, elles font des travaux domestiques ou vaquent à une variété d'occupations dans les paroisses de Batoche, de Lac-aux-Canards et de Battleford, le plus souvent bénévolement. Pendant deux ans, entre 1883 et 1885, les Fidèles Compagnes de Jésus dirigent l'école et un pensionnat à Saint-Laurent. Cette communauté religieuse, d'origine bretonne, est aussi établie en Angleterre durant les années 1870. Mgr Grandin, ne pouvant obtenir un nombre suffisant de religieuses parmi les communautés canadiennes, fait appel aux communautés étrangères. Huit religieuses, dont quatre destinées à Saint-Laurent et quatre à Prince-Albert, arrivent à l'automne de 1883. Mais le manque d'appui financier et d'enthousiasme les obligent à quitter Saint-Laurent en 1885, et par la suite, Prince-Albert. Au dire du P. Fourmond :

> *Nos bonnes religieuses [...] ont déjà fait des merveilles. La pieuse tertiaire canadienne qui les avait précédées, Mlle Dorval, avait sans doute préparé les voies, mais tout son dévouement n'avait pu réussir à faire tomber* tous les préjugés contre les Sœurs. *Aussi les commencements furent-ils un douloureux temps d'épreuve pour ces dernières. Les enfants, malgré nos instances, ne venaient que peu ou point à l'école[...] Les révérendes Mères avaient bon multiplier les industries et faire déborder la mesure de la bonté, on se tenait à distance.* À ces difficultés, nées du préjugé et de la nouveauté, *se joignait, pour plusieurs, celle du passage de la rivière Saskatchewan [... mais] après essais pénibles la charité devait l'emporter.*[47] *[C'est nous qui soulignons]*

D'un autre point de vue, les enfants en pension à la mission contribuaient largement à leur entretien. Il semble aussi que les parents voyaient d'un mauvais œil l'absence de leurs enfants et n'aimaient pas les voir travailler comme domestiques à la mission, ou encore être soumis à un programme scolaire très rudimentaire. Autre facteur assez intéressant,

les parents demandent que l'instruction se donne aussi en anglais, une requête que le clergé perçoit comme une preuve d'un manque de conviction vis-à-vis la langue et la foi. Les Fidèles Compagnes de Jésus enseignent l'anglais et le français pendant leur séjour à Saint-Laurent. La requête des gens, contraire aux vues du clergé, démontre un certain antagonisme Métis-clergé, mais on ne peut y voir de la part des Métis une opposition à l'enseignement en français. En 1888, ils envoient une pétition à Regina, exigeant l'enseignement en français dans leurs écoles.

En 1886, le qualificatif « confessionnel » appliqué aux districts scolaires est révoqué dans les Territoires, et en 1892, les bureaux d'éducation sont remplacés par un « Council of Public Instruction » dont deux des quatre membres devaient être catholiques. L'anglais devient la langue d'enseignement et le français n'est autorisé qu'au niveau primaire[48].

À Batoche, l'école catholique publique, établie officiellement en 1884, devient la première école publique du « district de la Saskatchewan » lors de la réorganisation scolaire en 1887. Elle reçoit une subvention de 250 $ par année. C'est le P. Moulin qui en est l'instituteur entre 1882 et 1896. À cause du salaire qu'on lui envie, il risque à plusieurs reprises de se faire remplacer par un laïc[49]. Pourtant, c'est ce revenu qui lui permet de vivre et de subvenir aux besoins de la paroisse.

Mlle Onésime Dorval, religieuse laïque Tertiaire de Saint-François, prend la relève à l'école de Batoche entre 1896 et 1914. Née au Québec en 1845, elle arrive dans l'Ouest en 1877. Elle enseigne successivement au lac Sainte-Anne, à Saint-Laurent, à Battleford, à Batoche, à Aldina et enfin à l'école Saint-Michel de Duck Lake, où elle meurt en 1932. C'est une institutrice très dévouée, dont les élèves conservent longtemps un souvenir très vif. On dit de Mlle Dorval, que durant les dix-huit ans qu'elle passa à Batoche, elle donna presque tout son salaire au P. Moulin pour le soutien de la paroisse.

La tâche n'est pas facile à Batoche, ni dans les autres écoles de la région pour les enseignants. Religieux pour la plupart, ceux-ci déplorent que les enfants parlent surtout le cri (ou le métchif) à la maison, qu'ils soient peu motivés, et qu'ils apprécient peu la valeur de l'instruction, même primaire. Pour les Métis, l'école est un lieu où l'ou tente de leur imposer les valeurs et l'idéologie des Eurocanadiens, sans égard à leur propre culture, leur « univers » à eux. D'après le P. Moulin :

> *Ils [les Métis] sont généralement peu instruits [...] la plupart ne savent pas lire [...] Comme la plupart de nos Métis et les colons sont très éloignés les uns des autres et qu'il leur est difficile*

d'envoyer leurs enfants, ces enfants manquent souvent l'école, il en résulte qu'ils font peu de progrès surtout depuis qu'on [nous] oblige d'enseigner l'Anglais et le Français. Ces enfants le plus souvent ne comprennent ni l'un ni l'autre.[50]

REVENDICATIONS DE 1885

La question qui suscite le plus d'émoi, de discorde et de ressentiment entre le clergé et les Métis est celle des « troubles » de 1885. Elle a déjà fait l'objet de longues analyses par le P. Jules Le Chevallier, OMI, dans *Aux prises avec la tourmente; les missionnaires de la colonie de Saint-Laurent-de-Grandin durant l'insurrection métisse de 1885* et son *Batoche; les missionnaires du Nord-Ouest pendant les troubles de 1885*. Selon le P. Le Chevallier, les missionnaires ont été en 1885 les malheureuses victimes des projets insensés des Métis révoltés. Ces derniers, gens simples et peu instruits, ont aussi été dupes des déclarations et des projets de « l'infâme » Riel. Sans être absolument injuste envers les Métis, le P. Le Chevallier n'analyse pas de façon critique le comportement et l'attitude du clergé en 1885. Aussi, il ne fait aucune mention des autres témoignages de missionnaires et de Métis qui pourraient nuancer et même contredire certaines allégations.

L'interprétation de Marcel Giraud dans *Le Métis canadien* est, en partie du moins, plus pondérée. Selon lui, l'opposition du clergé à Riel et à la révolte armée des Métis est inévitable.

Sa [le clergé] défense du principe d'autorité le détournait de toute alliance avec des hommes qui ne respectaient pas une tactique strictement légale[...] Il obéissait enfin à la crainte de paraître favoriser un mouvement dont on lui imputerait la responsabilité et de compromettre la cause de l'Eglise et de la race française auprès du gouvernement.[51]

Mais Giraud s'attarde peu sur le point de vue des Métis et considère surtout l'effet négatif de cette scission sur la « civilisation » du groupe métis.

La position des missionnaires est claire et constante durant les années qui précèdent l'insurrection. Depuis leur établissement dans le district en 1872, les Métis ont l'appui du clergé, surtout dans les nombreuses

pétitions qu'ils adressent au gouvernement[52]. Mais le clergé se voit comme chef et conseiller principal de la communauté et, en autant que leurs gens se soumettent à cette règle, l'accord entre les deux groupes est maintenu. Cependant, les missionnaires cherchent à se tenir à l'écart des luttes politiques. L'esprit de charité, le secours des opprimés, la propagation et le maintien de la doctrine catholique romaine sont les buts véritables de leur œuvre. Toutefois, comme ils sont plus instruits que la plupart des Métis et en communication avec les autorités gouvernementales, ils sont inévitablement amenés à participer à leurs réclamations. Le fait que le clergé accepte de se joindre aux Métis dans leurs revendications « pacifiques », mais qu'il recule devant la perspective d'une guerre ouverte, ne va pas sans soulever d'animosité à son endroit. Suspects aux yeux des Métis, les missionnaires sont par ailleurs perçus par le gouvernement comme étant de connivence avec eux. En vérité leur position est difficile. Ils sont pris entre deux feux.

L'EFFONDREMENT

Bien que la plupart des historiens déclarent que c'est l'arrivée de Riel qui déclenche le conflit, il faut remarquer que les relations entre le clergé et les Métis sont déjà tendues dès l'hiver de 1883-1884. Les missionnaires sont vexés de ne pas avoir été consultés, ni invités aux « assemblées secrètes » où l'on étudie diverses tactiques pour pousser le gouvernement à l'action. L'arrivée de Riel en juillet 1884 provoque une certaine appréhension chez les missionnaires du district mais non une vive opposition. De son côté, Riel, fort de son expérience au Manitoba, est méfiant. Selon Louis Schmidt, témoin de ces événements : « Riel n'avait pas très confiance dans le clergé [...] surtout dans la politique [...] parce que les prêtres étaient les flatteurs naturels des gouvernements[...] Au Manitoba, il accusait Mgr Taché de servilisme envers le Gouvernement puis de partialité pour les Canadiens-français au détriment des pauvres Métis »[53]. Par ailleurs, Riel cherche non seulement l'approbation tacite du clergé mais son concours actif, « parce que, disait-il, le clergé a une grande influence sur le peuple »[54].

Au début les discours et les objectifs de Riel sont modérés. Mais les missionnaires paraissent gênés, peut-être même jaloux, de son emprise sur les Métis. Au dire du P. Fourmond :

Nonobstant de belles protestations, il se trouva plusieurs fois en opposition avec le clergé qu'il lui arriva plusieurs fois de ne pas respecter assez dans ses discours publics. Mais, ramené à l'ordre par nous, il a toujours reçu avec soumission et humilité, nos réprimandes et nos avis, protestant toujours qu'il voulait avant tout la gloire de Dieu et ne réclamer les droits de sa nation que par des moyens pacifiques et légaux.[55]

En août, le P. André, supérieur du district de Saint-Laurent, rencontre Riel chez Xavier Letendre dit Batoche. Riel lui expose l'idée d'une nationalité distincte pour les Métis, et affirme qu'il a une mission spéciale et divine à remplir. En septembre, plusieurs rencontres ont lieu entre les Métis et Mgr Grandin à Saint-Laurent et à Batoche. Malgré les tiraillements et les susceptibilités, on parvient à renouer, du moins théoriquement, les liens entre les deux groupes. Mgr Grandin, qui avait réitéré les griefs des Métis dans sa dernière requête au gouvernement fédéral en juin[56], est troublé par le ton des échanges entre les Métis et les prêtres du district. Mais il répond favorablement à la demande des Métis de prendre Saint-Joseph comme patron national. C'est une victoire morale importante pour Riel aux yeux des Métis qui disent, « il a fait plier Mgr, donc il est dans le vrai »[57].

Cependant, la situation se détériore rapidement pendant l'hiver. En décembre 1884, selon le P. André, « Riel commence à divaguer »[58]. Et le P. Végréville rapporte que dans un entretien, « Riel se déchaîna contre le chef du Gouvernement et contre l'autorité spirituelle [...] je bouillais d'envie de répondre mais ce n'était pas le temps, me trouvant absolument seul au milieu de frénétiques résolus de ne rien écouter »[59].

C'est vers ce temps-là que Riel fait part au clergé de sa « mission » et de ses projets de réforme religieuse et politique. Il se dit envoyé par Dieu pour refaire la grandeur de la nation métisse et réformer l'Église, mettant en doute la suprématie du pape et l'infaillibilité de l'Église. Le P. Végréville interprète ainsi les desseins de Riel : « fonder une nation indépendante dont Louis Riel sera le roi autocrate avec une religion particulière dont il sera le pontife suprême[...] »[60] Il est clair pour le clergé que Riel est un apostat et un hérétique. On ne sait trop comment le prendre mais on reconnaît en lui un esprit dangereux. Les opinions varient sur son état d'esprit et le sens réel de ses actes. Selon le P. Fourmond, plus sympathique que ses confrères au début, « on attribuait ses écarts de conversation et ses mouvements de colère aux souffrances morales et aux infortunes du passé »[61].

Riel toutefois demeure très pieux et fervent. Il assiste régulièrement aux offices, ce qui lui attire davantage le respect et la dévotion des Métis. « Notre population [...] dans sa simplicité, voyant ce singulier personnage, Métis comme eux, prier presque jour et nuit [...] avait en lui une confiance aveugle et le prenait pour un saint. »[62] Incapable de réconcilier les « déclarations hérétiques » de Riel avec son comportement essentiellement religieux, le clergé en conclut qu'il joue la comédie, qu'il porte « le masque de l'hypocrisie la plus raffinée »[63]. Jaloux de son ascendant sur les Métis, offensés par son refus de se soumettre à leur autorité et appréhensifs pour l'avenir, les missionnaires s'opposent alors vivement à Riel et aux « meneurs », Gabriel Dumont, Maxime Lépine et Charles Nolin[64].

Le P. André est en communication avec la Gendarmerie du Nord-Ouest et avec D.H. Macdowall, député du district territorial de Lorne (dans lequel se trouvent Batoche et Saint-Laurent), pour obtenir le « départ » de Riel. Ces manigances, inconnues de la plupart des Métis, mais dévoilées peu à peu, suscitent beaucoup d'anxiété. Les adversaires de Riel affirment qu'il recherche une indemnité ou une nomination politique, et qu'il est prêt à sacrifier les intérêts de son peuple pour flatter son orgueil et son ambition[65]. Il est vrai que pendant l'hiver de 1884-1885, Riel songe à retourner au Montana. Il est pauvre[66], le gouvernement a plusieurs comptes à régler avec lui et il se voit en mesure de négocier son départ. Il est plus probable que Riel comprend bien le jeu des autorités et qu'il veut en tirer parti. Par ailleurs, le comportement équivoque du P. André augmente sa méfiance envers le clergé et rehausse en lui la conviction que le père est « vendu au gouvernement ».

Une assemblée tenue par Riel à Saint-Antoine le 24 février 1885, et à laquelle assistent les pères Fourmond, Moulin et Végréville, confirme la scission entre les Métis et le clergé. Riel préconise l'abandon des moyens pacifiques qui ne donnent aucun résultat. Mais en mars, il est encore généralement respectueux envers les prêtres. Le P. Fourmond tente alors un dernier effort de conciliation. Il organise une neuvaine publique et accepte de baptiser le secrétaire de Riel, William Henry Jackson. Il subit la censure du P. André.

> *Je blâme le bon père Fourmond pour l'influence qu'il avait laissé Riel prendre sur lui. Il était continuellement à la mission, entretenant le bon Père Fourmond de ses projets tant religieux que politiques. Il dominait entièrement le Père Fourmond qui tolérait des choses que je désapprouvais fortement.*[67]

Au printemps, l'attitude générale envers le clergé est résumée ainsi par les pères Végréville et Fourmond :

> *Les gens [...] le [Riel] regardent comme un saint ou persécuté et nous comme des esclaves de l'ancienne Rome incapables de comprendre les grandes et infaillibles lumières de* Son Esprit *[souligné dans l'original], des gens vendus au gouvernement, des traîtres, des ennemis de notre peuple[...] Il ne faisait pas bon plaisanter avec eux ni leur dire la vérité trop crûment[...] Nous étions mal venus si nous venions à critiquer le moins du monde ses discours et sa façon d'agir.*[68]

La population métisse est quelque peu divisée[69] dans ses sentiments envers le clergé, mais personne ne se sent à l'aise devant la menace de se faire refuser les sacrements. En effet, telle est la position du clergé si la population se soulève contre l'autorité « établie », ou si elle abandonne les moyens « en règle ». Les 18 et 19 mars, les Métis prennent les armes, établissent le « petit provisoire » et occupent l'église et le presbytère de Batoche. La scission entre le clergé et les Métis est alors consommée.

Privés de secours religieux, les Métis érigent leur propre sanctuaire et maintiennent une pratique religieuse fervente. Selon un compte rendu du P. Fourmond lui-même :

> *Riel s'était fait une petite chapelle dans une des chambres du 2e étage de Jean-Baptiste Boyer. Dans cette chambre de 20 x 25 pieds on se donnait rendez-vous chaque jour pour la prière. On avait transféré là le service du culte après l'avoir fait quelques jours dans le haut du magasin non occupé de Batoche[...] Pour sanctifier ce lieu profane, se trouvait placé par l'ordre de l'Exovède à l'une des extrémités de la chambre, une grande image de Notre Dame de Lourdes, représentant Bernadette au pied de la Vierge. Au dessus de l'image, était accroché le Christ sans croix que l'on portait dans les batailles. Au bas et d'un côté, attachée avec une épingle, la bénédiction de sa grandeur Mgr Grandin Evêque de Saint-Albert donnée à tous les Métis à l'invitation de Riel dans la grande assemblée du 5 septembre. De l'autre côté une lettre [...] écrite à Riel par Mgr Bourget, Evêque de Montréal. Riel avait grand respect pour cette lettre, la lisait à tous et basait dessus sa mission : « vous avez une mission à remplir » [...] Pour revenir au culte qui se fit dans cette chapelle improvisée, il faut dire que les soldats et les*

partisans de la Nouvelle Eglise venaient y prier matin et soir et très souvent dans le courant de la journée et même tout le temps du combat quand la bataille avait lieu. On a même dit que plusieurs jeunes filles ont poussé leur zèle pour leur nouvelle religion jusqu'à chanter des cantiques devant l'image de la Vierge[...] Sur la rive droite [ouest] il n'y avait pas de chapelle pour le nouveau culte. On avait attaché l'image de Notre Dame de Lourdes dans quelque vieux tremble auprès du camp et là à toute heure du jour, le chapelet à la main, on allait prier tour à tour la bonne Mère de prendre ses enfants en pitié et de les protéger dans les dangers présents.[70]

Pendant les troubles, entre le 26 mars et le 12 mai, les missionnaires du district sont surveillés, et même retenus ou empêchés de circuler librement. Bien que les PP. Le Chevallier et Morice[71] accusent les Métis d'avoir emprisonné les prêtres, il semble plus juste de dire qu'ils les ont gardés sous surveillance. Les pères Végréville, Moulin, Fourmond et Touze sont réunis dans le presbytère pendant la bataille à Batoche, entre le 9 et le 12 mai. En revanche, leur comportement pendant le combat n'est pas tout à fait neutre. Il est difficile de juger si c'est surtout le ressentiment ou la crainte qui les porte à cultiver les divisions parmi les Métis et à intriguer avec les agents du gouvernement. Selon les Métis, ils ne pouvaient, d'une part, se fier aux prêtres qui leur avaient retiré tout secours religieux et, d'autre part, ils ne pouvaient assurer leur protection en cas d'attaque par les Indiens, s'ils ne les surveillaient pas[72].

Quant aux quatre Fidèles Compagnes de Jésus de Saint-Laurent, amenées à Batoche le 17 avril, elles témoignent des bons sentiments et de la délicatesse des Métis à leur égard.

[...] le chef métis dit qu'il était animé des meilleurs sentiments à notre égard, qu'il ne demandait pas mieux que de nous protéger, mais que cela lui serait désormais difficile sinon impossible si nous ne nous rapprochions pas de son camp [...] nous conseillait de nous y rendre [à Saint-Antoine] le plus tôt possible si nous le pouvions et surtout si nous le voulions *[c'est nous qui soulignons] [...] Aleck [sic] Fisher [...] nous offrit sa maison pour la nuit [...] on nous envoya de la viande cuite et du lait[...] Par ordre de Riel, les hommes nous conduisirent à la plus belle maison de la place, celle de M. Batoche[...] La femme Dumont [épouse de Gabriel] nous servit de son mieux[...] Riel vint nous voir[...] Mère Mary lui fit observer [...] ne pourrions-nous pas*

nous retirer [...] à la mission Saint-Antoine[...] Riel répondit qu'il comprenait parfaitement nos désirs, que nous serions tout à fait en sûreté à la mission et qu'il ne demandait pas mieux que de nous y voir.[73]

L'INTERVENTION CLÉRICALE

Le 9 mai, la première offensive des soldats canadiens est dirigée contre la mission de Saint-Antoine, située à environ un kilomètre en amont du village de Batoche[74]. Le presbytère et l'église sont criblés de balles, et lorsque le P. Moulin aperçoit la mitrailleuse dirigée vers la maison, il sort avec un drapeau blanc.

En me voyant ils me disent que nous n'avions [rien] à craindre. Le général s'avance avec son état-major et vint nous toucher la main. Après avoir pris quelques informations *[c'est nous qui soulignons] ils se dirigèrent vers les Métis qui étaient dans les trous.*[75]

Il est indéniable que les missionnaires ont eu des échanges avec le général Middleton et l'armée canadienne. Le P. Moulin admet qu'il voulait à tout prix sauver sa mission qui lui avait coûté si cher[76]. Le même jour, des soldats blessés sont transportés à l'église où les religieuses leur donnent les premiers soins. « D'après les désirs du P. Moulin, nous donnâmes à manger à un bon nombre de soldats »[77]. Le soir, à la retraite des militaires, les religieux subissent les reproches des Métis et de Dumont en particulier. Pour les missionnaires, l'impartialité avait été très difficile, sinon impossible, à appliquer dans les circonstances. Cependant, ils n'étaient pas tenus de nourrir, ni de soigner les soldats, ni d'échanger des informations avec eux.

Le surlendemain, le P. Moulin reçoit « une balle égarée dans la cuisse au moment où il cherchait quelque objet nécessaire dans le grenier de la maison »[78]. Certains auteurs[79] ont voulu attribuer cet acte aux Métis qui voulaient se venger. Pourtant, aucun des prêtres ou des religieuses témoins de l'accident n'appuie cette accusation. Encore une fois on fait appel aux soldats qui viennent chercher le P. Moulin « pour me transporter au camp. Le chirurgien pansa la plaie. Je restais jusqu'au mercredi [13 mai, le lendemain de la bataille] »[80].

Le caractère et l'effet véritables des échanges entre les missionnaires et les militaires canadiens sont ambigus, mais certaines paroles du P. Végréville, en particulier, suggèrent que les soldats reçurent des renseignements sur le nombre et la qualité des défenses métisses. Peu après la fin de l'engagement il déclare : « il paraît assez évident à un grand nombre de gens ici que, par mon entremise et mes conseils, la vie de quatre-vingts Métis et deux cents soldats du gouvernement a été épargnée »[81]. Il semble que les pères agissent surtout par crainte pour les Métis, et aussi par pitié. Ils redoutent évidemment l'annihilation de la population et veulent éviter une telle tragédie.

Par contre, malgré leur refus d'administrer les sacrements aux insurgés pendant la prise d'armes, les missionnaires ne refusent pas la sépulture religieuse aux Métis décédés aux batailles du lac aux Canards, de la coulée des Tourond et de Batoche. Les victimes sont inhumées à Saint-Laurent et à Batoche.

Après les engagements, l'intervention du clergé est parfois bénéfique, parfois désavantageuse pour les Métis. Les oblats se font les intermédiaires entre les Métis défaits et le général Middleton. Le P. Végréville rassure le peuple sur les bonnes intentions des soldats canadiens et transmet le message du général comme quoi « ceux qui retourneraient chez eux ne seraient pas arrêtés ni troublés par les troupes »[82]. Ce ne fut pas le cas. De nombreuses arrestations s'ensuivirent, même parmi ceux qui n'avaient pas pris les armes.

Les missionnaires font alors presque volte-face : leur ressentiment envers Riel ne diminue pas rapidement, mais leur attitude envers les insurgés se modifie.

> *Nos pauvres Métis ont montré une bravoure et une habileté dont nous ne les croyions pas capables [...] à l'excuse de nos pauvres gens il faut dire que leur intention était de ne pas verser une goutte de sang et quelque pressantes que furent les provocations de ne pas commencer la fusillade.*[83]

Indigné par la conduite des militaires canadiens qui brûlent et volent sans merci même après la bataille, le P. André témoigne de ces injustices dans les journaux et ne se gêne pas pour critiquer le gouvernement[84].

Les missionnaires en viendront même à se porter à la défense des Métis. Pour eux, Riel et quelques « meneurs » sont les vrais et seuls coupables, et ce sont eux qui doivent subir les rigueurs de la justice. Mais peu à peu, à mesure qu'avance le procès de Riel à Regina et que celui-ci renonce à ses « hérésies », les pères se réconcilient avec lui. Le P. André,

son directeur spirituel, tout en admettant que Riel demeure convaincu de sa « mission », change d'avis sur la sincérité de son engagement et de ses actes.

> *Riel est un de ces hommes remarquables sous plusieurs rapports, mais toqué et timbré en fait de religion et de politique [...] maintenant je le vois, je suis persuadé qu'il ne joue point le fou ni l'hypocrite [...] il est convaincu que l'esprit de Dieu lui communique tous ses secrets, et il se regarde comme un prophète ayant reçu une mission spéciale à remplir[...] Le pauvre garçon m'inspire beaucoup de compassion et mérite qu'on s'intéresse à lui.*[85]

À Batoche, par contre, les Métis demeurent méfiants envers leurs missionnaires. Le P. Moulin éprouve beaucoup de sympathie pour ses paroissiens, parvient à s'en concilier un certain nombre, mais ne regagne jamais totalement la confiance de ses gens. Il avoue à son supérieur :

> *L'infortuné Riel qui a payé de sa tête sa rébellion et son apostasie a fait beaucoup de mal parmi nos Métis qui n'ont plus en nous la même confiance qu'ils avaient autrefois. Un certain nombre ne se sont pas encore confessés depuis la rébellion.*[86]

RELATIONS APRÈS 1885

Le clergé se garde bien d'intervenir dans les questions politiques après 1885. Conséquemment, lorsque Lawrence Clarke, ancien député territorial (1881-1883) et bienfaiteur des missions demande à Mgr Grandin d'intervenir personnellement pendant la campagne électorale fédérale de 1886, celui-ci refuse. Clarke et les conservateurs avaient été particulièrement blessés par les déclarations du libéral Philippe Garnot contre le gouvernement et demandent à Mgr Grandin d'exiger une rétractation publique auprès des conservateurs du Québec : « Une lettre de ce genre signée maintenant par les Métis aurait beaucoup de poids; le gouvernement ne pourrait oublier un tel geste et ses retombées ne sauraient qu'être bénéfiques pour les Métis » (traduction)[87]. Mgr Grandin déclare qu'il ne veut pas compromettre l'intérêt de la religion et des Métis. Sa réponse démontre aussi le profond émoi et la position délicate du clergé à la suite des événements de 1885.

[...] je ne crois pas devoir le faire, ce serait intervenir dans une question par trop exclusivement politique[...] Comme particulier je suis Conservateur mais comme Évêque je suis rien. Je me proposerais plus spécialement cependant de patroniser le parti qui nous accorderait le plus de liberté et de sympathie, mais j'avoue qu'aujourd'hui je suis à me demander lequel des deux vaut le mieux pour nous[...] Vous n'ignorez pas que ces pauvres gens sont travaillés et prévenus contre nous, le seul fait d'intervenir dans la question serait suffisant pour les mettre en défiance.[88]

Mais au niveau paroissial ou dans le quotidien, les relations sont généralement plus harmonieuses. La mission de Saint-Antoine-de-Padoue, au lieu de diminuer, s'épanouit après 1885. En 1889, le P. Moulin rapporte que sa « grande paroisse s'étend à plus de 30 à 40 kilomètres »[89]. Il y aussi une église qui « est une des plus belles du pays »[90]. Durant les années qui suivent, on construit une école à Batoche et le missionnaire fait ajouter une annexe à son presbytère. Le frère Célestin Guillet, qui séjourne à Batoche en 1895-1896 et en 1900, atteste de l'essor de la paroisse malgré la tiédeur générale des Métis vis-à-vis leurs devoirs religieux[91].

Les paroisses de Duck Lake et de Saint-Louis grandissent davantage après 1900. Elles sont favorisées par la présence de religieuses enseignantes et de prêtres résidants. À Batoche, au contraire, le départ du P. Moulin en 1914 signale la fin d'une période de continuité et de stabilité paroissiale. Les années 1915-1924 sont transitoires. Les oblats de Marie-Immaculée cèdent la paroisse aux séculiers, et le diocèse de Prince-Albert, souffrant d'une pénurie de prêtres, la relègue au statut de desserte. La situation s'améliore quelque peu en 1924 lorsqu'un prêtre revient résider à Saint-Antoine. Les abbés Belleau et Laplante qui passent quelque temps à Batoche entre 1924 et 1926 sont aimés des paroissiens. Mais leur jeune âge et leur manque d'expérience les portent à agir de façon à s'attirer des réprimandes de leur évêque, Mgr J.H. Prud'homme[92]. D'autre part ils s'intègrent bien dans la communauté. De caractère sociable, artistes et, dans un certain sens, « libres-penseurs », ils s'attirent l'amitié et la collaboration de la majorité des paroissiens. Le conseil paroissial, en particulier les syndics Barthélémi Pilon et Pierre Caron, s'étaient engagés à acquitter la dette paroissiale, geste qui leur mérita selon l'abbé Brodeur (administrateur du diocèse), « la faveur depuis si longtemps désirée : avoir avec vous un prêtre spécialement chargé de tous vos intérêts. Ce sera pour vous le missionnaire des anciens

jours qui retrouvera chez-vous la fidélité et le dévouement des premiers habitants du pays »[93]! Les paroissiens s'engagent aussi à rénover le presbytère. Mais le départ de l'abbé Laplante, occasionné surtout par le manque d'appui financier, et par des dissensions parmi les paroissiens, est suivi d'une requête en sa faveur :

> *[...] le monde, ils sont tous pour le père Laplante[...] Le père Laplante il nous a dit, je laisse mes valises et j'espère de revenir. C'est pour celà qu'on travaille si fort pour l'avoir [...] on voudras [sic] l'avoir pour notre bazar. Si vous voulez on va donner 1200 $ piastres par année. Il est si aimable, si charmant pour nous et il nous montre à vivre. Mais la paroisse de Batoche, on fait notre devoir. C'est pas de notre faute [...] et le monde sont bien mal contents.*[94]

Les supplications et les promesses d'appui financier et moral ne ramènent pas l'abbé Laplante mais leur assurent une période de répit mais non sans remontrances de la part de l'administration diocésaine. Le curé suivant, l'abbé Belleau, est rappelé après un an et la nomination de l'abbé Pierre Myre est accueillie avec appréhension. Les syndics adressent un mémoire à l'évêque :

> *Jusqu'ici nous nous sommes assez bien entendus avec le père Belleau et toute la paroisse regrette d'apprendre qu'il va bientôt nous quitter. Quant au curé Myre, nous le connaissons depuis longtemps, et nous pouvons dire, sans crainte d'être contredits qu'il est très difficile de s'entendre avec lui, il voudrait tout mener les choses financières à sa guise. Il est très impopulaire [...] Un grand nombre des paroissiens [...] nous ont dit que si le père Myre venait à Batoche, qu'ils ne paieraient pas leur dîme et qu'ils ne donneraient rien pour l'église [... pourtant] avec un curé qui a un peu de patience et du tact les paroissiens continueraient à faire des efforts et même des sacrifices pour avoir un prêtre parmi eux[...]*[95]

L'abbé Myre, prêtre-colonisateur, qui avait exercé son ministère à Marcelin puis à Bellevue, est un homme entreprenant et généreux mais de tempérament fougueux. Autoritaire et prompt, sa manière d'agir est plutôt brusque et parfois grossière. Il entretient aussi plusieurs préjugés envers les Métis, qu'il considère dégénérés, ivrognes, paresseux, et menteurs[96]. De leur côté, les Métis, blessés et piqués au vif par ses paroles

souvent injurieuses et son attitude méprisante, réagissent fortement. Ils n'aceptent pas cet étranger (Canadien français et prêtre séculier), et plusieurs évoquent le souvenir du « cher Père Moulin ». Bon nombre de chefs de famille signent une pétition demandant le rappel de l'abbé Myre[97]. Indigné, mais fortement impressionné, l'abbé Myre reconnaît sa façon « franche » et plutôt sévère. Mais il déclare que les 51 signataires n'avaient pas tous signé de bon gré. « Monseigneur, il y a de braves gens ils sont avec moi, les autres, je tâche de leur faire du bien »[98]. Il ajoute qu'il connaît les manigances des Métis : « Menteurs, pourtant je les aime et ils m'intéressent; ils sont si fins que leur dernier exploit est habilement monté[...] »[99] Enfin il dit que « le père Moulin ne les a pas habitués à donner » et que la paroisse est contrôlée par une « clique de meneurs » depuis 45 ans. Selon lui, ce sont ces gens surtout et leurs parents et amis qui, par vengeance, demandent sa démission.

Il paraît évident, suite à une lecture attentive de la correspondance entre l'abbé Myre et Mgr Prud'homme, qu'il y a eu des erreurs et des torts des deux côtés. La communauté métisse de Batoche est en pleine crise sociale à l'époque. Plusieurs chefs de famille se retrouvent dépourvus, se découragent et abandonnent leur terre. D'autres cherchent refuge dans l'alcool ou agissent de façon indigne du sens de l'honneur et de l'intégrité de leurs ancêtres. Mais l'abbé Myre ne semble pas comprendre le profond désarroi qui en a poussé plusieurs vers la criminalité et l'alcool. Il attribue leur comportement à leur caractère davantage « sauvage » : « Le sauvage est fin et rusé et le Métis a plus de traits du sauvage que du blanc »[100]. Selon l'abbé Myre plusieurs familles qui demandaient de l'aide financière « étaient à l'aise pour des Métis »[101]. Enfin il est convaincu que « leur perte » ne peut être évitée qu'en attirant un bon nombre de Canadiens français. Cette façon de penser blesse profondément les Métis. La comparaison défavorable avec leurs compatriotes canadiens-français augmente le ressentiment entre les deux groupes. De plus, l'abbé Myre entreprend une campagne de colonisation personnelle à Batoche et aux environs. Il achète plus de 1600 acres de terre sur lesquels il espère établir des familles canadiennes et de « bonnes » familles métisses afin de « sauver » Batoche car « l'étranger sinon l'ennemi [les Ukrainiens, les protestants] s'emparera de cette terre promise »[102]. Malgré son intransigeance et ses préjugés (à l'instar, d'ailleurs de la plupart de ses contemporains) à l'égard des Métis, l'abbé Myre déclare néanmoins les aimer[103].

Durant les années subséquentes de son ministère à Batoche, de 1927 à 1932, les relations s'améliorent. L'abbé Myre recueille assez de fonds pour assurer la réparation de l'église, et la paroisse n'a pas de dettes[104].

Au dire d'un ancien paroissien : « Il nous menait un peu dur, il était farouche celui-là, mais ça marchait avec lui »[105].

L'abbé Myre se préoccupe particulièrement de la « cause » du français dans l'Ouest. Il devient co-fondateur et un des principaux actionnaires de l'hebdomadaire de Duck Lake, *Le Patriote de l'Ouest*. Il poursuit aussi une campagne assidue en faveur de l'enseignement du français et de la création d'organismes culturels et financiers pour subvenir aux besoins de la communauté francophone. Un congrès à cet effet a lieu à Batoche en 1929[106].

Il semble bien que, malgré l'antipathie et la méfiance qui caractérisent les relations entre l'abbé Myre et les Métis, particulièrement au début, son administration stimula l'activité religieuse, économique, culturelle et sociale de la paroisse. Lorsqu'il quitte pour cause de maladie en 1932, son successeur l'abbé Robert (1932-1936) hérite d'une paroisse bien organisée et relativement unie. Ce dernier se plaît à Batoche et remarque « qu'en général les gens sont très respectueux et très charitables envers le prêtre »[107].

Durant les années qui suivent il y a souvent des tiraillements entre le clergé et les Métis. Ces derniers, toujours revendicateurs et vigilants, n'acceptent pas l'approche parfois unilatérale de certains prêtres. Par ailleurs leurs interventions sont parfois malignes et exagérées.

De la part du clergé, il est important de souligner que malgré ses préjugés et son paternalisme, il est souvent le seul à soutenir les Métis auprès des agences gouvernementales ou extérieures. Le cas du monument érigé à Batoche par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, en 1925, pour commémorer la « rébellion » de 1885 en est un exemple. Mgr Prud'homme, évêque de Prince-Albert, intervient personnellement lorsque la Commission érige une plaque injurieuse pour les Métis[108]. Il avait fait don d'un carré de terre de la corporation épiscopale avec l'assurance que l'inscription serait « convenable ». Mais peu avant le dévoilement, le 10 juillet 1925, il apprend que l'inscription commémore exclusivement la victoire du corps expéditionnaire canadien sur les « rebelles ». Pire encore, elle insulte les Métis chez eux. Bien que la Commission soit lente à modifier le texte et à en produire une version française, le clergé en cette occasion se mérite l'éloge et la reconnaissance de l'Union Nationale Métisse Saint-Joseph du Manitoba[109].

Cette harmonie se maintient pendant les années qui suivent mais les tensions du passé ne disparaissent pas totalement. Il suffit de peu pour réveiller les anciennes susceptibilités et ramener la discorde.

Notes

Relations avec le clergé

1 Adrien-Gabriel Morice, *Histoire de l'Église catholique dans l'Ouest canadien, 1659-1905* (Winnipeg, à compte d'auteur, 1912), vol. 2, p. XIII.

2 Marcel Giraud, *Le Métis canadien* (Paris, Institut d'Ethnologie, 1945), p. 693-726.

3 Les oblats de Marie-Immaculée, communauté fondée en France en 1816, s'établissent au Québec en 1842. Ils envoient deux missionnaires, les PP. Taché et Aubert, à Saint-Boniface en 1845. En moins de dix ans, les oblats ont établi une chaîne de missions dans les régions de la Saskatchewan, de l'Athabaska et du Mackenzie.

4 La mission du lac Sainte-Anne est déménagée en 1863 à Saint-Albert, endroit plus propice à l'établissement.

5 Le conflit entre les PP. Caër et Rémas et le P. Lacombe à Saint-Albert au début des années 1860 est un exemple. Le P. Moulin, directeur à l'île à la Crosse (1863-1864; 1868-1870), eut aussi des difficultés avec les autres pères et les religieuses à cause de sa soi-disant « mesquinerie ».

6 Les PP. Rémas et Moulin à l'île à la Crosse durant les années 1860, affirment qu'il y a danger à dévaloriser les langues autochtones. La position officielle du clergé, c'est-à-dire les directives de Mgr Taché et de Mgr Grandin, c'est de franciser ou d'enseigner seulement en français; ASSB, fonds Taché, lettres des PP. André, Fourmond, Lacombe, Lestanc, Moulin et Végréville, 1868-1900 (ci-après lettres des pères), P. Moulin à Mgr Taché, 10 janvier 1868.

7 Témoignage de M. Isidore Ledoux (1874-1976), Prince-Albert, 8 septembre 1976. Originaire de Batoche, M. Ledoux fut jeune messager à la bataille de 1885. (Il est le fils de Joseph Ledoux et d'Isabelle Bélanger.)

8 Plusieurs Sœurs Grises d'origine amérindienne ou métisse œuvrent aussi dans ces missions dès 1880, ce qui facilite beaucoup leur intégration et leur acceptation par les élèves. Nous voyons, par exemple, S. Sara Riel à l'île à la Crosse et S. Marie-Anne Goulet à Qu'Appelle (Lebret).

9 La plupart des missionnaires attestent de leur dévouement sans borne. La correspondance des agents en chef ou bourgeois de la compagnie de la baie d'Hudson à l'île à la Crosse, au fort Edmonton et au fort Pitt témoigne aussi de la qualité de l'enseignement et de l'éducation des Sœurs Grises.

10 Sœurs Grises de Montréal, Archives, fonds Saint-Albert, S. Alphonse à sa supérieure générale, « Historique de Saint-Albert », s.d., p. 3-4.

11 AASB, fonds Provencher, copie transcrite, abbé J.-B. Thibault à l'évêque de Québec, 18 juin 1843, p. 1805-1808.

12 AASB, fonds Taché, lettres des pères, P. Lacombe à Mgr Taché, mission Saint-Paul des Cris, Saskatchewan, 1866; ibid., Carlton, 3 juillet 1867.

13 Ibid., Carlton, 7 août 1862.

14 Ibid., P. Moulin à Mgr Taché, fourche des Gros-Ventres, rivière Saskatchewan, 8 novembre 1870. Le P. Moulin était probablement au camp de la « Petite-Ville » ou peut-être plus au nord dans les environs de la future mission de Saint-Laurent.

15 Stobart, situé au nord-ouest du village actuel de Duck Lake à l'emplacement du magasin Stobart, Eden & Sons établi en 1875. Cette maison anglaise avait son bureau chef à Winnipeg.

16 Malheureusement, des difficultés avec les autorités locales (compagnie de la baie d'Hudson et Gendarmerie du Nord-Ouest) mirent bientôt fin à ces initiatives missionnaires.

17 PAA, OMI, Petite chronique de Saint-Laurent, 1875 [P. André].

18 AD, lettres des pères aux sœurs de la Visitation du Mans (ci-après Le Mans), P. Fourmond, 7 janvier 1876.

19 Ibid., 17 août 1880.

20 Né à La Gouesnière, Bretagne, en 1830, il arrive à Saint-Boniface en 1858. Durant les années suivantes il est, entre autres, missionnaire à l'île à la Crosse et au lac Caribou, il fonde la mission du lac Vert (Green Lake), et est enfin envoyé à Batoche en 1882. Il y reste jusqu'à sa retraite en 1914. Le P. Moulin, surnommé père Caribou par les Métis, accompagne plusieurs fois les chasseurs à la prairie. Il meurt à Saint-Albert en 1920.

21 ADPA, correspondance de l'abbé Pierre E. Myre, celui-ci à Mgr Prud'homme, 30 novembre 1927.

22 PAA, OMI, Petite chronique de Saint-Laurent, 1875 [P. André].

23 Ibid., 1877.

24 Ibid., 1876.

25 Ils citent, comme modèles « d'adaptation », Moïse Ouellette et Isidore Dumont père, cultivateurs habiles et sérieux, les petits fonctionnaires Louis Schmidt et Charles Nolin, et les commerçants Xavier Letendre, Jean-Baptiste Boyer et Salomon Venne.

26 AASB, fonds Taché, lettres des pères, P. Moulin à Mgr Taché, 4 juillet 1883.

27 Dans son journal conservé aux PAA, OMI, le frère Célestin Guillet, assistant du P. Moulin à Batoche en 1895-1896, et de nouveau en 1900, témoigne de la bonté mais aussi de l'avarice et de l'impatience du missionnaire envers les engagés. Le frère ajoute que les enfants pensionnaires à la mission doivent aider Mlle Dorval et le P. Moulin dans les travaux domestiques.

28 Voir chapitre « Économie » pour un exposé détaillé sur cette question.

29 PAA, OMI, Petite chronique de Saint-Laurent, 1874 [P. André].

30 Ibid., 1875.

31 Ibid.; Jean Caron, un des premiers habitants du district, s'établit à Saint-Laurent en 1879, puis prend la terre voisine de la mission, le lot 52, en 1881. Il voulait le lot 51 pour son fils aîné. Il s'entend finalement avec le père André pour prendre plutôt le lot 53.

32 PAA, OMI, correspondance du P. André, celui-ci à Jean Caron, 21 juillet 1882.

33 PAA, OMI, correspondance du P. Végréville, celui-ci au P. André, 26 mai 1882.

34 AD, lettres des PP. André, Fourmond, Moulin, Végréville au supérieur général à Rome, 1878-1900 (ci-après Rome), P. Végréville, 16 mai 1886; ibid., 3 novembre 1893. Il se plaint aussi que ses lettres à Mgr Grandin sont interceptées et que lui et le P. Touze sont généralement maltraités par les PP. André et Fourmond.

35 PAA, OMI, correspondance du P. Végréville, celui-ci au P. André, 6 mai 1882.

36 Comme supérieur, le P. André est responsable de l'administration financière, mais il est évident que dans cette circonstance il intervient contre les directives de Mgr Grandin qui avait appuyé la nomination d'un conseil paroissial pour percevoir et administrer les fonds de construction à Batoche.

37 PAA, OMI, correspondance du P. Végréville, celui-ci au P. André, Saint-Antoine-de-Padoue, 26 mai 1882.
38 AD, Rome, P. Moulin, 31 mars 1883.
39 Ibid., P. Végréville, 16 mai 1886.
40 AAE, Letters of Bishop V.J. Grandin to Father J. Moulin, Mgr Grandin au P. Moulin, 1er octobre 1883; AD, Rome, P. Moulin, 30 avril 1884.
41 AD, Rome, P. Moulin 30 novembre 1892.
42 Le frère Guillet rapporte que le P. Moulin espérait depuis longtemps visiter sa famille en France, voyage qu'il ne réalise qu'en 1899 : « Voilà déjà maintes fois qu'il me parle de ce que les conseillers l'ont empêché d'aller en France... » (PAA, OMI, Journal du frère Célestin Guillet, 23 avril 1895).
43 AD, Rome, P. Moulin, 8 février 1896.
44 AASB, fonds Taché, lettres des pères, P. Fourmond à Mgr Taché, 30 juillet 1883.
45 AD, lettres du P. Végréville, celui-ci au P. Antoine Rey, assistant général, 16 décembre 1867.
46 PAA, OMI, Petite chronique de Saint-Laurent, 1877 [P. André].
47 *Missions des Oblats de Marie-Immaculée*, 1885, compte rendu du P. Fourmond, 26 décembre 1885, p. 197.
48 *The Consolidated Ordinances of the North West Territories of Canada, Being a Consolidation of the Revised Ordinances of the Territories, 1888, with the Subsequent Public General Ordinances* (Regina, Queen's Printer, 1899), ch. 75, nos 3, 36-38, 110, 709, p. 684-757.
49 Témoignages du frère C. Guillet dans son journal; par exemple, « On fait courir le bruit que le fils de M. Batoche, John, va prendre l'école » (PAA, OMI, Journal du frère Célestin Guillet, 9 mars 1895).
50 AASB, fonds Taché, lettres des pères, P. Moulin à Mgr Taché, 31 décembre 1897.
51 Marcel Giraud, op. cit., p. 1203.
52 Au moins sept pétitions, appuyées par les pères du district, sont envoyées aux gouvernements fédéral et territorial entre 1881 et 1884. Lorsque l'action des Métis devient plus insistante pendant l'hiver de 1884-1885, le clergé passe à une position défensive. Pour plus de détail sur ces pétitions, voir plus loin, au chapitre « Action politique, 1873-1910 ».

53 AASB, fonds Taché, Louis Schmidt, « Mouvement des Métis à Saint-Laurent, Saskatchewan, Territoires du Nord-Ouest, en 1884 », événements de 1885, p. 29793.

54 Loc. cit.

55 PAA, OMI, Petite chronique de Saint-Laurent, 1885 [P. Fourmond].

56 ARC, MG26, A, vol. 105, Mgr Grandin à Macdonald, 13 juin 1884.

57 AASB, Louis Schmidt, « Mouvement des Métis à Saint-Laurent en 1884 », p. 29798.

58 AASB, fonds Taché, « Notes d'un Père de Prince-Albert » [P. André], 1880 à mars 1885, 12 décembre 1884.

59 AASB, fonds Taché, lettres des pères, P. Végréville à Mgr Taché, 6 décembre 1884.

60 Loc. cit.

61 PAA, OMI, Petite chronique de Saint-Laurent, 1885 [P. Fourmond].

62 AD, Le Mans, P. Fourmond à mère Gertrude, 15 juin 1885.

63 Loc. cit.

64 Charles Nolin (1836-1907), ancien député et ministre de l'agriculture au Manitoba, était établi à Saint-Laurent-de-Grandin depuis 1882. Partisan de Riel et du recours aux armes au début de 1885, il change subitement de position après la guérison dite miraculeuse de son épouse, Rosalie Lépine. Il s'enfuit à Prince-Albert pendant la bataille de Duck Lake et par la suite accepte de témoigner en faveur de la couronne. Ce dernier geste, surtout, suscite beaucoup d'émoi dans la communauté. On le traite de « vire-capot » et de « terrible ». Selon Louis Schmidt (AASB, fonds Taché, « Mouvement des Métis à Saint-Laurent [...] en 1884 », p. 29796) Nolin, ce « grand parleur, grand hâbleur », aime bien l'intrigue et l'action en autant qu'elle ne devienne pas compromettante. Par ailleurs, il semble qu'il ait agi par crainte et sans préméditation.

65 Au nombre des dénonciateurs sont les PP. André et Végréville; Louis Schmidt de Prince-Albert, son secrétaire en 1869-1870 est aussi de la partie.

66 Riel reste chez des amis : chez Moïse Ouellette, puis chez Charles Nolin et enfin dans l'ancienne maison d'école de Saint-Laurent, sur la rive droite. Selon un témoignage de Philippe Garnot : « Là, pas de meubles, un poële d'emprunt, leurs lits et [*sic*] couchaient par terre. Dans le jour il venait souvent chez le P. Fourmond, mangeait souvent avec lui, et était content de prendre du lait. Les Mères [Fidèles Compagnes de Jésus] lui en laissait [*sic*] avoir à son goût. Le soir faisait de très longues prières[...] Tables, chaises (2 ou 3). Enfants pauvrement habillés. Un jour (dans l'automne) [1884], Baptiste

Boyer lui a donné un habillement. Environ un mois avant l'insurrection on fit souscription en argent pour lui. On broda une belle bourse et Baptiste Boyer lui donna un festin. » AASB, Journal de l'abbé Gabriel Cloutier, 1886, p. 5264.

67 AASB, fonds Taché, lettres des pères, P. André à Mgr [Grandin], 2 mars 1885.

68 Ibid., P. Végréville au supérieur général, 11 mai 1885; PAA, OMI, Petite chronique de Saint-Laurent, 1885 [P. Fourmond].

69 Tous n'embrassent pas les idées religieuses de Riel. Plusieurs sont plus ou moins « pressés » de prendre les armes et de se joindre aux révolutionnaires ». Sur un total d'environ 300 hommes qui prennent les armes, un tiers, peut-être, est fermement engagé. Voir les témoignages des Métis dans AASB, Journal de l'abbé Gabriel Cloutier, 1886.

70 Ibid., p. 5260-5261.

71 Jules Le Chevallier, *Batoche : Les missionnaires du Nord-Ouest pendant les troubles de 1885* (Montréal, Presse dominicaine, 1941), p. 185-191. A.-G. Morice, *Histoire de l'Église catholique dans l'Ouest canadien, 1659-1905* (Winnipeg, à compte d'auteur, 1912), vol. 2, p. 369.

72 AASB, témoignage de José Arcand dans le Journal de l'abbé Gabriel Cloutier, 1886, p. 520; Auguste-Henri de Trémaudan, *Histoire de la nation métisse* (Montréal, Éditions Albert Lévesque, 1935), p. 297.

73 GA, fonds Fidèles Compagnes de Jésus, Journal de la maison de Saint-Laurent, 17, 18 et 19 avril 1885.

74 Pour un compte rendu détaillé des quatre jours de bataille à Batoche voir l'étude de Walter Hildebrandt, *La bataille de Batoche : une petite guerre britannique contre des Métis retranchés* (Ottawa, Parcs Canada, 1985).

75 AD, Rome, P. Moulin, 7 juillet 1885.

76 Les paroles désespérées du P. Moulin « le gouvernement vous tiendra compte de tout » et la réflexion de Mgr Grandin « le P. Moulin sans doute y voyait plus loin que son nez » sont rapportées dans *Missions des Oblats de Marie-Immaculée*, 1886, rapport de Mgr Grandin à son supérieur général, 17 octobre 1885.

77 GA, fonds Fidèles Compagnes de Jésus, Journal de la maison de Saint-Laurent, 9 mai 1885.

78 AASB, fonds Taché, lettres des pères, P. Végréville au supérieur général, 11 mai 1885.

79 Le P. Le Chevallier (op. cit., p. 198) cite le journal du P. Végréville pour appuyer cette accusation. Dans une lettre à son supérieur général (voir note précédente), le P. Végréville mentionne seulement une balle égarée.

80 AASB, fonds Taché, lettres des pères, P. Moulin à Mgr Taché, Prince-Albert, 27 mai 1885.

81 Ibid., P. Végréville au supérieur général, 11 mai 1885.

82 ASHSB, fonds Frémont, Mémoires de Philippe Garnot, février 1886.

83 PAA, OMI, Petite chronique de Saint-Laurent, 1885 [P. Fourmond].

84 AASB, fonds Taché, lettres des pères, P. André à Mgr Taché, 4 juin 1885. Le P. André, d'un tempérament changeant et fougueux, ne s'impose aucune réserve lorsqu'il embrasse une cause. Mgr Taché le réprimande pour ses déclarations très ouvertes dans la presse, en lui rappelant qu'elles pourraient avoir de graves répercussions pour le clergé. En effet, plusieurs journaux anglophones orangistes accusaient le clergé d'avoir été de connivence avec les Métis. Par ailleurs, nous savons que la majorité des Métis éprouvaient beaucoup de ressentiment envers le clergé pour son comportement avant et durant la bataille. Dans une lettre au ministre de l'Intérieur, publiée dans *Le Manitoba* (Saint-Boniface) le 18 juillet 1885, le P. Moulin expose aussi les difficultés et le désespoir qui avaient poussé les Métis à prendre les armes et implore le gouvernement de reconnaître ses erreurs et de venir à leur secours.

85 PAA, OMI, lettres du P. André, celui-ci au P. Lacombe, 31 août 1885.

86 AD, Rome, P. Moulin, 4 janvier 1887.

87 PAA, OMI, correspondance de Mgr Grandin, L. Clarke à Mgr Grandin, Prince-Albert, 24 septembre 1886.

88 Ibid., réponse, 1er octobre 1886.

89 AD, Rome, P. Moulin, 4 décembre 1889. La fermeture de Saint-Laurent-de-Grandin en 1894 rattache la majeure partie de la population de cette mission à la paroisse Saint-Antoine-de-Padoue à Batoche. Ce n'est qu'en 1901 qu'on érige une chapelle à Fish Creek, et les Canadiens français établis à Bellevue, à une douzaine de kilomètres de Batoche, construisent une église en 1902, soit plusieurs années après leur arrivée.

90 AD, Rome, P. Moulin, 17 novembre 1888.

91 PAA, OMI, Journal du frère Célestin Guillet, 1895-1896, 1900.

92 ADPA, l'abbé L. de G. Belleau à Mgr Prud'homme, 8 décembre 1925. Il répond à l'accusation de légèreté et de mauvaise administration financière.

93 Ibid., l'abbé J.S. Brodeur, administrateur, à Barthélémi Pilon, 5 février 1924.
94 Ibid., Albert Caron à Mgr Prud'homme, 21 septembre 1925.
95 Ibid., Tobie Boyer prés., Patrice Caron et Ambroise Gervais, syndics, pétition à Mgr Prud'homne, 19 août 1926.
96 Ibid., correspondance de l'abbé Pierre E. Myre, celui-ci à Mgr Prud'homme, 30 novembre 1927.
97 Ibid., pétition des paroissiens de Batoche à Mgr Prud'homme, 5 novembre 1927, présentée par William Parenteau et Patrice Caron.
98 Ibid., correspondance de l'abbé Pierre E. Myre, celui-ci à Mgr Prud'homme, 30 novembre 1927.
99 Loc. cit.
100 Loc. cit.
101 Loc. cit.
102 Ibid., 7 novembre 1928; ibid., [vers 1931]. L'abbé Myre justifie sa position en déclarant qu'il va remplacer la Banque de Montréal, la Sun Life et d'autres spéculateurs, comme propriétaires des terres à Batoche...
103 Ibid., 30 novembre 1927.
104 ADPA, rapports spirituels et financiers, paroisse de Batoche, 1927-1932.
105 Entretien avec M. Henri Pilon, Batoche, 1976.
106 *Le Patriote de l'Ouest* (Prince-Albert), 7 août 1929.
107 ADPA, P. Robert au P. Olivier, [1932].
108 Ibid., correspondance au sujet de l'érection d'un monument à Batoche, 1924-1932; Voir aussi une publication récente à ce sujet : C.J. Taylor, « Some Early Problems of the Historic Sites and Monuments Board of Canada », *Canadian Historical Review*, vol. 64, n° 1 (1983), p. 3-24.
109 ADPA, M. Samuel Nault à Mgr Prud'homme, 22 février 1926; Mgr Prud'homme à M. Nault, 18 mai 1926; « Résolution [des Métis] envers l'Église adressée à Mgr Prud'homme », 25 mars 1932; et témoignage de Mgr Prud'homme, 29 mars 1932.

Fig. 19 « Les Pères de Prince-Albert, 1905 » . Photo prise à l'occasion du jubilé d'or des pères Moulin et Gasté, respectivement à la gauche et à la droite de Mgr Pascal. *Archives provinciales de l'Alberta, coll. OMI., OB 3803.*

Fig. 20 Mlle Onésime Dorval et Georgine d'Amours, sa protégée. Mlle Dorval (1845-1932) fut institutrice à Batoche de 1896 à 1914. *Service canadien des parcs (Winnipeg), coll. Batoche.*

Fig. 21 Mlle Dorval et ses élèves à la mission Saint-Antoine-de-Padoue de Batoche vers 1897. De gauche à droite, l'école construite en 1894, le presbytère en 1883 et l'église en 1884. L'ajout au presbytère date de 1896. *Archives de la Saskatchewan (Saskatoon), coll. Cochin.*

Fig. 22 L'école Saint-Antoine (1894-1917), à Batoche vers 1907. À l'extrême gauche, Mlle Dorval l'institutrice, et à droite le père Moulin. *Archives de la Saskatchewan (Regina), R-B1771.*

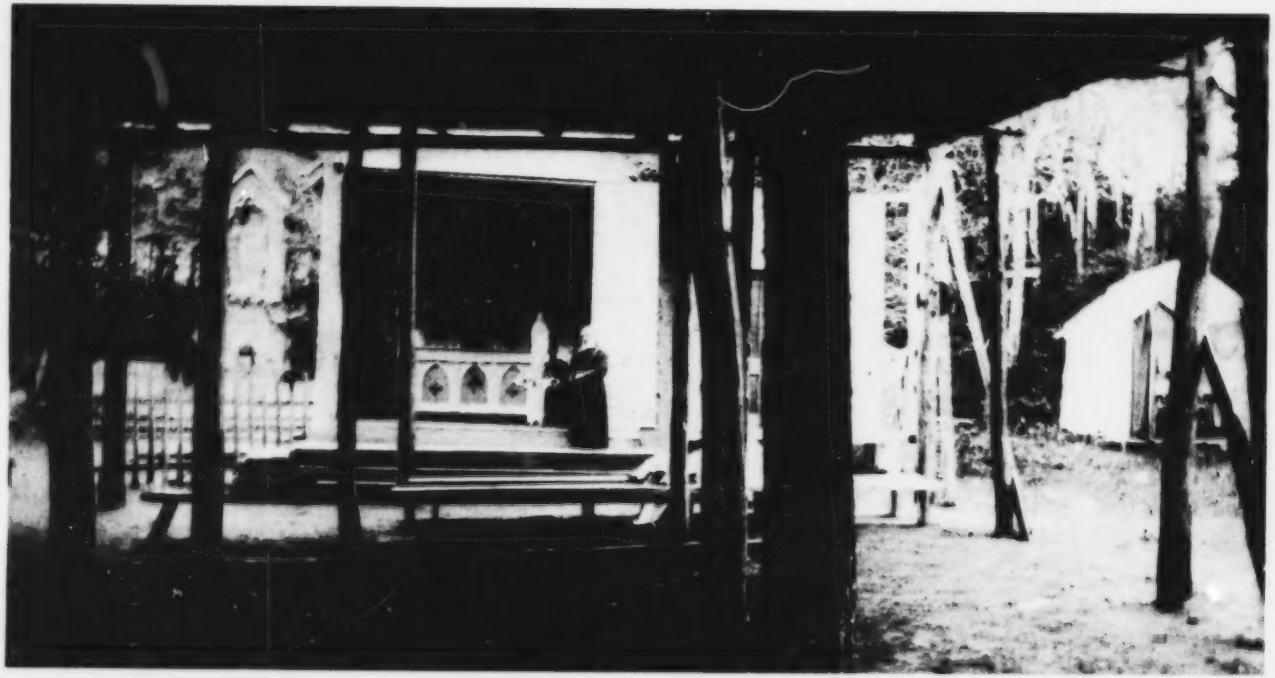

Fig. 23 Le frère Célestin Guillet (1842-1911) devant le nouveau sanctuaire de Notre-Dame-de-Lourdes, à Saint-Laurent, en 1906. Le frère Guillet était à Batoche en 1895-1896 et en 1900. *Archives provinciales de l'Alberta, coll. OMI., OB 2041.*

III ACTION POLITIQUE, 1873-1910

LES DIFFICULTÉS DES ANNÉES 1870

Le conseil de Saint-Laurent

Les départs du Manitoba vers la Saskatchewan-Sud s'accélèrent après 1870. Les Métis sont déçus d'avoir perdu leur pouvoir politique suite à la création de la province du Manitoba. La Saskatchewan-Sud devient alors le lieu où ils espèrent pouvoir enfin mettre sur pied une communauté proprement métisse. Le nouvel établissement leur permettra de rédiger leurs lois et leurs règlements et de vivre de façon indépendante. L'étendue de leur colonie et leurs déplacements saisonniers rendent davantage indispensable l'élection d'un conseil ou d'une forme d'administration locale. Autrefois, la coutume voulait que le capitaine de chasse, assisté d'adjudants ou « soldats », voie au maintien de l'ordre et au respect des lois établies[1]. Cette pratique doit être quelque peu adaptée aux nouvelles circonstances mais le principe démocratique de base demeure. En 1873, le conseil de Saint-Laurent, sous la présidence de Gabriel Dumont, adopte une constitution incorporant 28 lois. Le conseil sert à la fois de corps administratif, militaire et judiciaire pendant les chasses annuelles, comme pendant la période de résidence dans la colonie. Parmi les ordonnances, on note l'observance du dimanche, le respect de la propriété privée, l'inviolabilité du contrat entre employeur et employé, la prévention et le contrôle des feux de prairie. En cas d'infraction, la peine peut être une arrestation ou une amende. Cette forme d'administration locale chez les Métis est sans parallèle au Nord-Ouest pendant ces années[2]. Selon Stanley, elle témoigne d'une action politique indépendante et évoluée[3]. En réalité les habitants du district de Saint-Laurent font ainsi preuve de

leur habileté à se gouverner eux-mêmes sans pour cela défier l'autorité canadienne[4].

Très tôt cependant, les Métis sont frustrés dans leurs initiatives. La méfiance de la Gendarmerie du Nord-Ouest et des autorités territoriales envers une forme d'administration locale qui évoque le souvenir du gouvernement provisoire de 1869-1870 à la Rivière-Rouge, conduit bientôt à la confrontation. Un incident fâcheux se produit en 1875. Pendant une expédition de chasse au printemps, quelques chasseurs violent les règles convenues, et précèdent la caravane. Avec l'assentiment de l'assemblée générale, le chef, Gabriel Dumont, et ses capitaines imposent une amende et des sanctions assez sévères aux coupables. Pour se venger, ceux-ci vont se plaindre aux autorités gouvernementales. Selon le P. André, témoin de l'événement :

> *À peine arrivés au fort Carlton, pour y traiter leurs vivres, ils se plaignent d'avoir été maltraités, dévalisés, presqu'assassinés. Ils savaient du reste à qui ils faisaient les plaintes, c'étaient à des gens qui avaient vu de mauvais œil qu'on bâtissait des lois et des colonies sans qu'ils eussent l'honneur d'y prendre part.*[5]

Il s'ensuit une expédition de cinquante policiers sous la conduite du colonel French pour convaincre les Métis d'abandonner tout exercice de pouvoir local. On parle même de mettre fin à ce « gouvernement provisoire ». Des émissaires s'empressent d'informer les autorités gouvernementales que Dumont et les Métis se soumettent sans résistance et qu'ils abandonnent toute forme d'auto-gouvernement[6]. Pourtant les chroniques de l'époque témoignent du sens de responsabilité et de l'esprit de justice qui animaient le conseil.

> *En effet, suite à cette confrontation, nos bons Métis voulant montrer combien leurs intentions étaient pacifiques, consentirent même dans leur assemblée générale à rendre aux mécontents les amendes imposées.*[7]

Quoi qu'il en soit, cet incident porte un coup sérieux à l'autorité et au prestige du conseil. Dépourvu de tout pouvoir véritable, privé de soutien extérieur, sauf du support moral des missionnaires, il est bientôt pratiquement réduit à l'inaction : « L'humble législation de la colonie de Saint-Laurent n'ayant plus droit de punir les délinquants, perdait naturellement toute sanction et ainsi mourait à deux pas de son berceau »[8]. Les autorités civiles et religieuses ont dénoté la désagrégation

sociale qui s'ensuivit chez les Métis face au manque de contrôle sur les activités économiques telles la chasse et le commerce des fourrures. Malgré tout, le conseil continuera d'exercer une certaine autorité au niveau paroissial.

Le gouvernement territorial

Durant les années 1870, les Métis n'ont pas de voix au gouvernement territorial. Entre 1870 et 1876, les Territoires sont administrés par le lieutenant-gouverneur du Manitoba et ses conseillers, lesquels sont nommés par le gouvernement fédéral; seulement quelques-uns d'entre eux sont francophones et catholiques. Les Métis de la Saskatchewan-Sud, qui forment la majorité de la population ne sont pas représentés dans ce conseil qui n'a d'ailleurs que des pouvoirs consultatifs[9]. Le conseiller Pascal Breland[10], Métis de Saint-François-Xavier (Manitoba), nommé au conseil territorial en 1872 suite aux pressions des Métis pour qu'un des leurs y soit admis, ne représente malheureusement pas ceux du district de la Saskatchewan. Ces derniers s'identifiaient pour la plupart à Riel et endossaient la plate-forme du gouvernement provisoire de 1869-1870, tandis que les partisans de Breland, plus conservateurs et traditionnels, représentaient la faction communément appelée « anti-Riel »[11]. Grâce à l'intervention de Mgr Taché archevêque de Saint-Boniface on assiste en 1873 à la nomination d'autres Métis et Canadiens manitobains : Joseph Royal, Pierre Delorme et James McKay; mais leur arrivée ne solutionne pas le problème[12]. Plus actifs au sein du conseil, ces nouveaux venus ne sont pas plus en mesure de défendre les intérêts des Métis résidant dans les Territoires.

Pourtant les Métis du Nord-Ouest ont fait valoir très tôt leurs intérêts politiques. Durant les négociations en vue de la création de la province du Manitoba en 1870, ils avaient exprimé leur déception face à l'exclusion de la Saskatchewan. Les missionnaires en contact avec les Métis à Saint-Paul-des-Cris, au fort des Prairies, à l'île à la Crosse et finalement dans le district de la Saskatchewan se sont fait l'écho de ces sentiments. Le P. Lacombe résumait ainsi à Mgr Taché la situation des Métis en 1870 :

> *J'oubliais aussi de vous exprimer mon regret et celui de tous les Métis du Saskatchewan [sic], de voir que dans les règlements et lois, qui ont été faits entre la Rivière Rouge et le Canada, il n'y*

> *a rien pour notre contrée. Nous restons donc comme auparavant. Tous les Métis et les étrangers de ce pays m'ont chargé d'informer Votre Grandeur de leurs sentiments. Tout le monde ici vous prie de faire* en petit *[souligné dans l'original] pour la Saskatchewan, ce que vous avez fait en grand avec tant de sagesse et de prudence pour la province de Manitoba.*[13]

En dépit de la présence de quelques conseillers francophones et catholiques au conseil des Territoires[14], les divisions grandissantes au Manitoba après 1870 et la position de plus en plus précaire et minoritaire des francophones durant les années qui suivent, rendent de plus en plus difficile, sinon illusoire, toute intervention directe en faveur des Métis des Territoires.

Suite aux remaniements de l'Acte des Territoires du Nord-Ouest en 1875 et en 1877[15], quelques améliorations sont apportées, entre autres, le déménagement de Winnipeg à Battleford du siège du gouvernement. On propose aussi la création de districts électoraux et finalement l'élection des représentants de ces districts, objectifs qui seront réalisés à compter de 1881. Cependant aucun Métis de la Saskatchewan-Sud ne siège encore au nouveau conseil, décision que déplore le lieutenant-gouverneur Laird. Dans l'adresse du 1er février 1878, les Métis de Saint-Laurent réitèrent leur demande d'un représentant[16]. Contrairement au vœu des pétitionnaires, le gouvernement fédéral renouvelle en 1878 le mandat de Pascal Breland, sous prétexte qu'il est le seul Métis compétent pour ce poste, une décision qui ne manque pas de blesser et d'isoler davantage les Métis de la Saskatchewan[17]. Par ailleurs, à la première réunion du conseil à Battleford en mars 1877, on adopte des règlements pour enrayer la destruction du bison et pour contrôler les épidémies comme la petite vérole; on crée un système de permis et de frais pour faciliter l'exploitation et l'entretien des traverses.

Toujours en 1877, le conseil accorde au français le même statut qu'à l'anglais dans les cours de justice et dans les délibérations du conseil, satisfaisant ainsi à une des revendications métisses[18]. Les ordonnances et les délibérations du conseil seront de plus imprimées en français et en anglais. Ces mesures apaisent quelque peu les Métis sans pour autant affaiblir leur résolution d'obtenir au plus tôt un représentant au conseil. En 1879, lors de réunions au lac aux Canards et à Saint-Laurent, la population métisse s'élève contre des rumeurs selon lesquelles le siège du gouvernement territorial retournerait à Winnipeg[19], et elle appuie toute revendication pour une législature territoriale. Ce n'est qu'en 1881 que

le district électoral de Lorne est créé, et que les Métis obtiennent enfin un représentant. Le district de Lorne est composé des communautés de Prince-Albert, Carlton, Duck Lake, Saint-Laurent et Batoche, des régions majoritairement métisses françaises ou écossaises. C'est Lawrence Clarke, agent en chef de la compagnie de la baie d'Hudson qui est élu. Il l'emporte sur le capitaine Moore de Prince-Albert, grâce à l'appui des Métis. Clarke s'était distingué comme bienfaiteur des missions. Le P. André rapporte que les Métis « trop souvent divisés entre eux [...] se sont tous réunis cette fois pour donner une grande majorité à l'officier de la Baie d'Hudson[...] »; mais Clarke est surtout le choix du clergé par opposition à Moore, de « couleur franc-maçonne »[20]. Clarke restera en fonction jusqu'en 1883.

Sur le plan judiciaire, les années 1870 sont aussi témoins de plusieurs confrontations entre les Métis et le gouvernement et la force policière, cette dernière d'ordinaire indifférente au mode de vie et aux coutumes des Métis. La chronique rapporte en 1879 le cas d'un jeune Métis condamné à trois mois d'emprisonnement pour avoir tué un bœuf appartenant à la compagnie de la baie d'Hudson. Il s'agit probablement d'une situation mal interprétée ou de témoignages incompris, car la condamnation soulève une partie de la population de la région de Saint-Laurent :

> *[...] le croyant injustement condamné, ils voulaient aller le délivrer de vive force. Plusieurs têtes brûlées avaient promis de se mettre de la partie et par leurs fanfaronnades ébranlaient les plus paisibles [...] le Père André [...] acheva de calmer les plus irrités en promettant de se rendre avec une députation d'entre eux à Battleford auprès du gouverneur qui les a bien reçus[...]*[21]

Le traité de 1876

La question qui implique et préoccupe peut-être davantage les Métis durant cette période est celle du traité conclu en 1876 entre le gouvernement fédéral et la population amérindienne de la région du fort Carlton (Traité n° 6). Les Métis, pour la plupart, ne se considèrent pas Amérindiens, mais la question des droits aborigènes les intéresse tout particulièrement. Depuis quelques années, les Métis de la Saskatchewan-Sud occupent plusieurs terres le long des deux rives. Plusieurs d'entre eux sont devenus davantage sensibles à la nécessité d'obtenir des garanties précises au sujet de leurs terres, par suite de leur expérience au Manitoba.

Ces craintes rejoignent celles des Amérindiens. Les Métis, mieux informés ou plus près de la mentalité des Eurocanadiens, observent attentivement les négociations avec les Amérindiens qui veulent obtenir la cession de leurs terres. Plusieurs Métis sont même appelés à y participer en qualité d'interprètes ou de témoins[22]. Toutefois, le rôle d'intermédiaire des Métis, en général, demeure obscur. On ne sait pas jusqu'à quel point ils ont appuyé les Amérindiens ni l'impact réel qu'eurent les traités sur leurs propres réclamations dans les années qui suivirent. Par ailleurs, il est clair que les Métis de la région du fort Carlton ont poussé les Amérindiens de la région à prendre une position relativement ferme face au lieutenant-gouverneur Morris et aux commissaires du traité. Les autorités se plaignent de l'attitude méfiante des Métis, surtout ceux du conseil de Saint-Laurent, et de leur influence sur le chef Kàmiyistowesit (Petit-Barbet) du lac aux Canards. Les Métis ont plusieurs parents dans le groupe de Petit-Barbet et dans celui de Kàpeyakwàskonam (Une-Flèche)[23]. Il est intéressant de noter que le groupe du lac aux Canards « montre d'abord les plus grandes répugnances et les plus exorbitantes prétentions »[24] vis-à-vis les commissaires. Petit-Barbet, en particulier, exige des mesures pour enrayer la disparition du bison. Il préfère aussi louer ses terres pour quatre ans, plutôt que de les remettre définitivement au gouvernement. Mais faute d'appui des autres Amérindiens du district, il n'obtient pas ces conditions. Est-ce que les Métis qui assistent aux délibérations auraient pu insister davantage sur ces conditions ou furent-ils, comme les Amérindiens d'ailleurs, gagnés à la partie gouvernementale par d'habiles tactiques? Les Métis, toujours sensibles à leur ascendant sur les Amérindiens et à leur infériorité vis-à-vis des Eurocanadiens, ont peut-être succombé au jeu du plus fort, c'est-à-dire ici, aux commissaires du traité. Le P. André, témoin de l'événement, rapporte que « bien vite les vaines prétentions sont tombées devant l'habileté et les belles promesses du gouverneur[...] »[25] D'ailleurs, le prestige et l'autorité du conseil métis avaient été sérieusement ébranlés par l'intervention du colonel French en 1875. Quoi qu'il en soit, plusieurs notables ou patriarches métis sont parmi les témoins signataires du traité le 23 août 1876[26]. De même, peu de Métis de la colonie de Saint-Laurent choisissent de s'intégrer aux Amérindiens ou de se soumettre à ce traité.

LES PREMIÈRES PÉTITIONS DES ANNÉES 1880

Les années qui précèdent l'éclatement de 1885 voient de nombreuses revendications sur le plan politique. La question des terres, la représentation au niveau territorial aussi bien que fédéral, et la garantie de ce qu'ils appellent « leurs droits » préoccupent tous les Métis de la Saskatchewan-Sud.

Dans la structure du gouvernement territorial, Batoche fait partie de la circonscription de Lorne depuis 1881 et jusqu'en 1888[27]. Cette division électorale n'est pas des plus satisfaisantes, car c'est la population de Prince-Albert, majoritairement d'origine ontarienne et anglophone, qui détermine l'issue des élections. La cause des Métis n'est appuyée ni par le *Times* de Prince-Albert, ni par le *Herald* de Battleford. Ces deux journaux ont tendance à ignorer leur présence ou à prendre parti contre leurs réclamations soi-disant toujours trop radicales[28].

Les établissements de la Saskatchewan augmentent sensiblement leur population entre 1878 et 1882. On évalue à 1500 le nombre de Métis dans un rayon de 40 km autour de Batoche en 1883[29]. Les nouveaux arrivés se fixent surtout dans le voisinage des villages de Batoche, Duck Lake et Saint-Louis (Boucher). Batoche est le centre administratif, la « capitale » des Métis de la Saskatchewan-Sud. Lawrence Clarke, le seul député élu au gouvernement territorial durant ces premières années, siège jusqu'en 1883. Lui succéderont D.H. Macdowall puis O.E. Hughes[30].

En 1881, Edgar Dewdney remplace David Laird comme lieutenant-gouverneur des Territoires[31]. Fonctionnaire plutôt froid, et fidèle à la politique de John A. Macdonald, Dewdney ne comprend pas les Métis ou ne s'intéresse guère à eux. Ceux-ci cependant poursuivent une lutte particulièrement active pendant les cinq premières années de cette décennie. Le conseil territorial n'est qu'une plate-forme parmi plusieurs pour faire valoir leurs contraintes et leurs aspirations. Privés de représentation au fédéral, ils s'adressent au gouvernement canadien par pétitions ou par mémoires. Au moins cinq de ces documents seront envoyés à Ottawa et à Regina (capitale territoriale à compter de 1883) entre 1881 et 1885. La première pétition, dite « des habitants de Saint-Louis-de-Langevin », préparée par Louis Schmidt[32], est soumise au ministre de l'Intérieur à Ottawa par l'entremise de Joseph Royal, député de la circonscription fédérale de Provencher au Manitoba[33]. Selon Schmidt qui est appuyé par le P. Végréville, ni Royal ni le sous-ministre A.M. Burgess n'accuse réception de cette demande. À peu près en même temps, Lawrence Clarke, député territorial de la circonscription de Lorne, intercède en

faveur de ses électeurs auprès d'Ottawa. La question dominante est celle de l'arpentage ou du réarpentage en lots riverains. Les pétitionnaires et leurs intermédiaires n'obtiennent aucun succès. En 1882, les habitants de la paroisse Saint-Antoine-de-Padoue (Batoche) envoient une autre pétition signée par tous les citoyens dont le P. Moulin et Charles Nolin[34]. Ils reçoivent une réponse négative. C'est alors que le P. André, davantage sensibilisé aux frustrations de ses paroissiens, proteste auprès d'Ottawa[35] et que Mgr Grandin accepte de transmettre les demandes des habitants de la région de Saint-Laurent lors de son prochain voyage à Ottawa. Toutes les réponses demeurent vagues ou non compromettantes. Par ailleurs, les Métis réclament un agent des terres francophone à Prince-Albert. Ce n'est qu'après l'intervention personnelle de Mgr Taché auprès du gouvernement fédéral que Schmidt est nommé sous-agent au bureau des terres en mai 1884[36].

L'année 1883 voit l'élection de D.H. Macdowall comme député au gouvernement territorial. Les Métis de Batoche et des environs, sous l'influence de leaders tels Charles Nolin, Philippe Gariépy et Maxime Lépine, appuient Macdowall plutôt que le docteur Porter[37]. En retour le député élu souscrit 100 $ à l'érection de l'église de Batoche et promet de plaider personnellement la cause des Métis; mais il ne reçoit lui aussi que de vaines promesses d'Ottawa. Ces insuccès déterminent les Métis à presser le gouvernement. Durant l'hiver 1883-1884, Nolin et Lépine organisent un comité en vue de réunir les principaux habitants du district[38].

Plusieurs « assemblées secrètes » s'ensuivent au début de 1884[39]. On discute de la revendication des droits, on dresse une liste de griefs et on procède à l'élection d'un comité pour étudier ces griefs. Plusieurs de ces rencontres ont lieu chez l'un des Métis anglais (*Halfbreed*) de la région de Prince-Albert. Un bon nombre d'Eurocanadiens de cet endroit appuient les Métis. C'est à une de ces assemblées, en avril 1884, que l'on vote en faveur d'une souscription pour envoyer une délégation à Ottawa et aller chercher Riel au Montana[40].

LES REVENDICATIONS DE 1884

L'arrivée de Riel en juillet achève de solidariser les esprits. Il insiste sur la modération et la revendication constitutionnelle. L'été et l'automne de 1884 sont marqués de plusieurs activités politiques. En juillet, grande réunion chez Charles Nolin et rencontre de Riel avec « les Anglais » de Prince-Albert[41]; en août rassemblement chez Xavier Letendre où l'on

tente sans succès d'obtenir le concours actif du clergé[42]. En juin 1884, Mgr Grandin n'avait d'ailleurs pas hésité à intercéder de nouveau en faveur des Métis auprès du premier ministre Macdonald. Le mémorial que Mgr Grandin présente à Macdonald incorpore toutes les réclamations et les griefs de la Saskatchewan-Sud. Il atteste aussi de la justice de ces demandes. Entre autres, on réclame le statut de province avec un gouvernement responsable, l'octroi et le réarpentage des terres, la reconnaissance officielle du leadership de Louis Riel et sa nomination au conseil des Territoires ou au sénat canadien[43]. On proteste surtout contre le manque de représentation métisse aux gouvernements territorial et fédéral, contre la nomination et l'emploi d'étrangers plutôt que de Métis, et enfin contre le peu d'attention que le gouvernement accorde à leurs pétitions.

L'inaction et l'incompétence du gouvernement territorial étaient bien reconnues et déplorées de tous. Le clergé est bien d'accord avec les Métis sur ce point.

> *Il est temps que le gouvernement prenne quelques mesures pour organiser ce vaste district. Le pays n'a vraiment ni gouvernement ni administration et c'est un scandale de voir la manière dont les officiers du gouvernement remplissent leurs fonctions [...] ce ne sont partout que des hommes toqués qui n'inspirent ni estime ni confiance dans leur capacité ou leur intégrité. Tout le monde semble fatigué de ce système qui étale partout la corruption la plus éhontée. Aussi c'est le désir unanime de faire un changement dans l'administration du pays.*[44]

Par ailleurs, le clergé s'exprime catégoriquement contre toute position radicale ou qui impliquerait un recours aux armes. Vers l'été de 1884, il commence à craindre la détermination des Métis et à se méfier de Riel. Ce dernier s'en prend beaucoup au clergé dans ses discours. Le gouvernement, souvent de concert avec les missionnaires, observe ses faits et gestes et cherche un moyen de le faire partir.

> *Le juge Rouleau et M. Hayter Reed, commissaire indien, tous deux membres du conseil du Nord-Ouest arrivaient ici, non pas en mission spéciale, mais certainement pour voir un peu de leurs propres yeux comment les choses allaient par ici [...] M. Rouleau vit le Père André au sujet de Riel et lui demanda des informations[...]*[45]

C'est alors aussi que le gouvernement tente de diviser ou d'apaiser les Métis en leur offrant certains postes. Michel Dumas est nommé fermier-instructeur à la réserve d'Une-Flèche et Louis Marion obtient le même poste à la réserve de Petit-Barbet. On flatte aussi Nolin et Lépine en leur offrant un contrat pour l'installation de poteaux de télégraphe[46], mais Riel convainc Nolin de ne pas accepter ce contrat très alléchant[47].

Le député D.H. Macdowall et l'ancien député L. Clarke entreprennent aussi une campagne active contre Riel. En décembre, Macdowall écrit à Dewdney

> *[...] pour l'engager à obtenir quelques milliers de piastres pour Riel, afin que celui-ci puisse quitter le pays et nous laisser tranquilles. Le Père André va écrire aussi dans le même sens.*[48]

Ce dernier ne manque pas d'ailleurs, de faire valoir les qualités de certains Métis fiables par opposition « aux têtes chaudes »[49].

LA FÊTE NATIONALE ET LE DRAPEAU

C'est Batoche qui est à l'origine d'un mouvement pour obtenir un patron et une fête nationale distincts de ceux des Canadiens français, lesquels célébraient la Saint-Jean-Baptiste le 24 juin. Louis Riel s'en fait le promoteur auprès du clergé et de ses compatriotes. Dans un discours à Prince-Albert en août 1844, « il expose l'idée d'une nationalité distincte pour les Métis. Il veut que les Canadiens français s'identifient aux Métis et que de leur côté ceux-ci deviennent des Métis canadiens-français »[50]. Le mouvement prend de l'ampleur le mois suivant lorsqu'une foule se réunit à l'église de Saint-Laurent pour en exposer l'idée à Mgr Grandin. Moïse Ouellette, Gabriel Dumont et Louis Riel prononcent des discours à cet effet, puis,

> *Ludger Gareault [Canadien français], Paul Schley [Français] et Louis Riel [Métis] s'approchent ensemble auprès de Mgr Grandin. Mgr accepte leur requête et les engage à mettre leur confiance en Dieu, et demander la protection d'un saint.*[51]

Riel choisit saint Joseph pour patron et saint Jean-Baptiste comme patron secondaire[52]. La fête nationale métisse est célébrée la première fois en 1884 le 24 septembre, puis à compter de 1886, le 24 juillet.

On fonde aussi l'Association Saint-Joseph pour promouvoir la conscience religieuse, politique et sociale des Métis. Cette association se dote d'une bannière qui montre « d'un côté St. Joseph portant l'enfant Jésus et de l'autre St. Jean-Baptiste comme il est représenté sur les bannières des Associations St. Jean-Baptiste »[53].

En 1885, Louis Riel et son conseil, « l'Exovidat », adoptent un drapeau qui souligne à la fois la fierté nationale et l'esprit profondément religieux du peuple métis. La primauté des symboles religieux illustre le caractère davantage politico-religieux du gouvernement de Riel, le « petit provisoire de la Saskatchewan », en comparaison de celui de la Rivière-Rouge[54]. Les témoignages sur ce drapeau, qui n'a pas survécu en entier, laissent croire qu'il présentait sur un fond blanc une Vierge Marie dont la représentation pouvait varier. Selon un rapport du père Fourmond, suite au déclenchement de l'insurrection,

> *Louis [...] a levé l'étendard de la révolte la veille de St-Joseph, l'appelant [à] l'action la plus sainte et la mettant sous la protection de St. Joseph et de Notre Dame de Lourdes[...] Il prit pour drapeau le drapeau blanc de l'ancienne France dont il se disait appelé à rajeunir les gloires antiques. Il mit dessus une grande image du cœur immaculé de Marie.*[55]

Selon une autre description, il s'agissait d'un « drapeau de St. Louis qu'ils avaient déjà en 1870 avec les cœurs de Jésus et Marie de l'autre côté »[56]. Le drapeau de saint Louis est blanc avec un écu bleu royal semé de trois lys d'or[57]. Dans leur journal, les Fidèles Compagnes de Jésus écrivent : « nous passâmes devant la maison du Conseil [Fisher] au haut de laquelle flottait le drapeau blanc du nouveau gouvernement »[58]. Ces descriptions sont corroborées par les combattants du gouvernement canadien en 1885. Un autre témoignage réfère à une image du Sacré-Cœur de Jésus agrafée sur un fond blanc[59]. Il est possible qu'il y ait eu plus qu'une version de ce drapeau, c'est-à-dire un fond blanc arborant diverses représentations religieuses. Compte tenu de toutes les descriptions, le drapeau principal des Métis à Batoche en 1885 est tout probablement un drapeau blanc sur lequel est agrafée une grande image de Notre-Dame-de-Lourdes. Cet étendard n'a pas survécu mais l'image a été enlevée et réclamée comme souvenir après la bataille de Batoche. En partie déchirée, elle est maintenant conservée aux Archives nationales du Canada. Le poème suivant, signé Louis Riel, est inscrit à l'envers de l'image :

Vous vous appelez bien Notre Dame de Lourdes
Vous dont le Fils passa par des peines si lourdes
Ô Vierge dont le cœur fut transpercé sept fois
Par la douleur la plus amère
_____ mère_____
Dont l'âme souffrit tant de la crêche à la croix!
Puisque vous choisissez le royaume de France
Pour y faire éclater votre grande douceur
Chasser de ce pays la profonde noirceur
Du _____ désolé. Ô que sa délivrance
_____ s'accomplisse par vous
_____ dont le cœur est si doux
_____ Notre Dame de Lourdes

Les peines que nous avons sont accablantes et lourdes
Délivrez-nous du mal, nous vous en supplions
[Daignez favoriser] nos bonnes entreprises
[Daignez] les faire réussir

Faites nous triompher du mal et de ses crises
Priez pour nous afin que Dieu daigne adoucir
Les méchants les abattre et même les [soumettre]
Au bon frein de sa loi.

Priez notre bon Maître
Jésus-Christ de prouver à présent aux mortels
Que lui seul est Seigneur, Empereur, Roi, Monarque,
Président, Czar, Premier; priez le qu'il me marque
Au Sceau de ses Elus, aux pieds de ses autels.

Priez Jésus pour moi! Priez que je seconde
L'Église de tout mon pouvoir
Rendez-moi plus fort que le monde
[Que] je sois à jamais fidèle à mon devoir.

Louis « David » Riel[60]

Les Métis adoptent aussi un chant national à esprit religieux en 1885. Le père Fourmond nous en a transmis le texte, en précisant : « Voici la copie de leur chant national qui ne peut que vous édifier »[61].

Air : Esprit Saint Descendez en nous
Refrain : Cœur de Jésus protégez-nous (bis)
À la vie à la mort nous (bis) tout à vous

1re strophe
Cœur de Jésus, notre espérance,
Écoutez nos chants et nos vœux,
À notre patrie en souffrance (bis)
Donnez union, constance
Donnez des temps heureux

2e strophe
Cœur de Jésus notre amour notre gloire
Dans les combats du salut de l'honneur
Guidez, guidez nos pas à la victoire
Soyez, soyez notre libérateur

3e strophe
Ô Saint Joseph, Saint patron de l'Église
Jean-Baptiste, patron des Canadiens
Sauvez la race Française et Métisse
Par votre amour conquise

Le souvenir des victimes de l'insurrection de 1885 demeure dans la mémoire de leurs compatriotes dans les années qui suivent. En 1889, un comité est mis sur pied, sous la direction de Moïse Ouellette, en vue d'ériger « un monument en l'honneur des Métis victimes de la guerre en 1885 »[62]. De nombreuses souscriptions sont recueillies et, en 1901, un monument portant les noms des Métis et des Amérindiens décédés est érigé dans le cimetière de Batoche. Chaque année, les Métis déposent une gerbe de fleurs au cimetière et rendent hommage aux « martyrs » de la guerre nationale.

LES REVENDICATIONS DE 1885

Des deux côtés et de plus en plus, en 1885, les positions se durcissent. Riel, de concert avec ses plus chauds partisans, prépare une nouvelle pétition[63]. Elle élabore les mêmes principes que les précédentes, mais elle se fait plus pressante. La réponse du gouvernement, en janvier 1885,

est des plus déconcertantes : on ne veut pas parlementer avec Riel et les demandes présentées seront considérées en temps et lieu[64]. Selon Schmidt et plusieurs autres témoins de ces développements, le gouvernement précipita ainsi le dénouement.

> *Le gouvernement [...] temporisa trop; car les esprits s'échauffaient à la fin. Il mit le comble à l'effervescence lorsqu'il déclara enfin aux Métis qu'il serait peut-être disposé à considérer leurs demandes avec faveur, mais qu'il n'avait pas besoin pour cela de voir Riel[...] Les ministres se trompèrent étrangement dans cette circonstance. Ils auraient dû au contraire accorder immédiatement ce qu'on leur demandait, et qui n'avait rien d'exorbitant. Les troubles auraient été ainsi évités.*[65]

Lorsqu'il apprit cette nouvelle, au début de février, Riel se serait écrié : « Dans quarante jours Ottawa aura une réponse »[66]. Durant les semaines qui suivent, il est particulièrement préoccupé et, face à ce dernier échec, il songe à retourner au Montana. Mais Dumont, Lépine, Ouellette et Nolin le pressent de rester, et c'est à partir de ce moment qu'ils s'engagent à combattre l'opposition intransigeante du gouvernement, par la voie des armes si nécessaire. Le 18 mars, le « petit provisoire »[67] de la Saskatchewan est mis sur pied, et Pierre Parenteau père en devient le président, Philippe Garnot le secrétaire, et Gabriel Dumont l'adjudant général. Riel forme aussi un conseil du peuple ou « exovidat » composé d'une vingtaine de membres ou « exovèdes ». Suite au délenchement du conflit armé au lac aux Canards, le 26 mars 1885[68], l'inaction et l'indifférence du gouvernement font rapidement place à la mobilisation.

Le 24 avril à la coulée des Tourond (Fish Creek), les Métis affrontent le corps expéditionnaire canadien sous le commandement du major général Middleton. L'engagement se termine par la victoire des Métis. Ceux-ci se retranchent alors dans Batoche où ils creusent des tranchées et dressent des embuscades en attendant la reprise de l'offensive canadienne. Le 9 mai, Middleton et son armée de plus de 800 hommes engagent le combat à Batoche. Il est important de noter que c'est seulement le 12 mai, le dernier jour de la bataille, que le corps expéditionnaire parvient à percer les défenses métisses. Dumont et ses quelque 250 combattants mal armés avaient tenu l'armée canadienne en échec pendant trois jours[69].

L'impact du soulèvement

Les « troubles » de 1885 sèment la discorde et même créent une scission parmi les Métis. D'un côté les partisans de Dumont et Riel, de l'autre les opposants au recours aux armes. L'emprise des deux chefs métis attire naturellement beaucoup d'indécis. Ceux qui s'opposent à Riel se tiennent plutôt à l'écart ou quittent discrètement la région. C'est après le choc de la défaite surtout que les divisions se manifestent ou s'affirment davantage. Les pertes de vie, les arrestations arbitraires et les dénonciations provoquent un durcissement des positions ou un sauve-qui-peut général. C'est alors que pour éviter de plus grandes persécutions, plusieurs Métis nient toute affiliation ou participation au mouvement insurrectionnel. C'est ainsi, également, que certains vont jusqu'à témoigner ouvertement contre leurs compatriotes[70]. L'humiliation et les contraintes de la défaite occasionnent aussi une espèce de retrait psychologique chez la population. Sur le plan politique cela s'exprime par le désaveu au moins officiel du parti de Dumont et de ses « rouges »[71] et par l'affiliation à l'élément conservateur et aux détenteurs du pouvoir. Cependant le retrait et le désaveu ne sont que relatifs car, clandestinement dans les années qui suivent, la population de Batoche continue de lutter.

Suite à la débâcle à Batoche, le 12 mai, plusieurs Métis s'enfuient et se réfugient aux États-Unis, surtout le long de la frontière canadienne, au Dakota du Nord et au Montana. Le gouvernement canadien, se méfiant de l'activité de certains dirigeants, entre autres Gabriel Dumont et Michel Dumas, met sur pied un réseau d'espions pour les surveiller. Un de ces agents, James Anderson, rapporte les allées et venues de Dumont à l'automne de 1885.

> *Il y a quelques semaines, une trentaine de Métis sont arrivés ici, de la rivière Saskatchewan-Sud. Quinze sont restés ici et les autres se sont rendus jusqu'à Sun River [...] et se sont établis à Lewiston : Gabriel Dumont, sa femme, un enfant, Édouard Dumont, sa femme, deux enfants, Jean Dumont, Parenteau, sa femme, trois enfants. Gabriel Dumont vit chez son beau-frère, David Wilkie, et d'autres se construisent de petites maisons pour l'hiver. Ils sont arrivés ici avec vingt chevaux et très peu d'argent. J'ai eu un long entretien avec Dumont[...]*[72] (Traduction)

Les autorités craignent un nouveau soulèvement, ou un regroupement avec les Amérindiens du sud, en particulier les Dakotas et les Pieds-Noirs. Le bruit court que Dumont reviendra, appuyé par un bon nombre d'entre

eux ainsi que par les Métis établis aux États-Unis. Selon un autre agent, le long de la frontière canado-américaine :

> *[...] hier, un Métis intelligent et respectable, Charles Pruden, est entré dans mon magasin, à moitié ivre [...] au sujet de l'affaire Riel [...] il a déclaré qu'il y aurait des « troubles sérieux », le printemps prochain, que Dumont serait leur chef et que, quand la nation métisse appellerait ses fils, ils devraient tous aller combattre, qu'ils chasseraient tous les Blancs de leur pays et qu'ils s'empareraient de leurs propriétés[...]*[73] (Traduction)

Plusieurs réfugiés métis mènent aussi une campagne de mobilisation auprès de leurs compatriotes. A. McKay, un Métis au service du gouvernement, de passage dans la région de la montagne Tortue au début de 1886, nous rapporte que « Michel Dumas avait embrigadé tous les Sioux [...] laissant croire qu'il était Gabriel Dumont »[74]. Il ajoute qu'il y a des rumeurs « qu'il va y avoir de la casse, dans le Nord, le printemps prochain [...] Les Métis de langue française en veulent beaucoup aux Métis de langue anglaise, à cause de la pendaison de Riel[...] » (traduction)[75].

Un rapport du Montana confirme le va-et-vient des Métis le long de la frontière, en particulier, les visites effectuées dans divers centres habités par leurs parents ou compatriotes. Les frères Nault, Napoléon et Élie, voyagent régulièrement entre Saint-Vital (Manitoba), St. Joe (Dakota) et Billings (Montana). Un compte rendu de Dunseith (Dakota) confirme les tentatives de regroupement :

> *J'ai rencontré un vieux chef indien du nom de Énoch. Il vient de la réserve des Sioux [...] il avait rencontré, en route, deux Métis de Batoche qui disaient être passés par Qu'Appelle, Fort Ellice et Saint-Boniface; que l'on était en train de soulever les Métis, que les Pieds-Noirs et les Gens-du-Sang allaient se joindre à eux et qu'ils livreraient un meilleur combat que l'année précédente.*[76] (Traduction)

L'offensive appréhendée ne se réalise pas. Les chefs de 1885 sont dispersés. Norbert Delorme est dans la région de Battleford, Dumas et Dumont sont aux États-Unis et les autres sont en prison à Stony Mountain (Manitoba). Dans un geste pacificateur mais calculé, les autorités libèrent les Métis durant l'été et l'automne de 1886. Maxime Lépine, Philippe Gariépy et Philippe Garnot regagnent leur domicile. On invite

aussi les exilés les plus influents à revenir, en particulier Jean-Baptiste Boucher père, au fort Assiniboine et David Tourond et Alexandre Venne, à la montagne Tortue[77]. Enfin, une amnistie est accordée à tous à l'automne de 1886. Ce geste ainsi que la misère de plusieurs réfugiés écartent tout projet d'une nouvelle révolte, mais les rumeurs persistent jusqu'en 1887. Ainsi, en mai, le frère Némoz à Prince-Albert rapporte à son confrère, le frère Guillet à Batoche :

> *Nous venons d'apprendre qu'il y a de sérieux bruits de guerre. Les sauvages veulent se soulever, cette fois-ci les Pieds-Noirs [...] à Batoche [...] beaucoup [des Métis] qui parlent d'avoir une nouvelle rébellion. Deux sauvages ont passé par toutes les réserves pour dire à tous les sauvages cris qu'il fallait se tenir prêt, que Gabriel Dumont allait arriver avec tous les sauvages de l'autre bord des lignes et qu'ils auraient tout ce qu'il faut, en fait d'armes munitions et vivres.*[78]

Mais Dumont ne réussit pas à consolider les forces amérindiennes et métisses, et les Métis et les Cris du Nord-Ouest canadien sont trop dépourvus pour agir sans appui. Dorénavant les Métis emprunteront la voie politique plutôt que militaire.

Les répercussions politiques

L'insurrection, et surtout l'exécution de Riel en novembre 1885, ont un impact politique important. Sur le plan national, les Libéraux ne manquent pas d'accuser les Conservateurs d'injustice et de meurtre. Même si les Métis, et surtout le clergé, ne se détachent pas immédiatement des Conservateurs, le lien traditionnel avec ce parti est brisé. Au Québec, les Nationalistes, sous Honoré Mercier, lancent un « appel à la race » et se rassemblent sur le Champ-de-Mars pour condamner le martyre de leur compatriote. Selon O.D. Skelton :

> *La défense de Riel à son procès avait été défrayée par des souscriptions publiques et, après sa sentence, les demandes d'amnistie se sont faites de plus en plus pressantes dans les journaux et lors d'assemblées publiques[...] De toute façon [...] Riel et ceux dont il avait épousé la cause étaient de la même famille[...] C'est en vain que tous les prêtres, le long de la rivière Saskatchewan, dans leurs écrits publics ou privés,*

avaient dénoncé Riel comme l'ennemi juré de l'Église, l'Antéchrist[...][79] (Traduction)

Par contre, A.S. Silver maintient, en se basant sur les journaux de l'époque, que l'opinion canadienne-française est contre le soulèvement et qu'elle condamne Riel. Il note encore que des Canadiens français sont au nombre des soldats de Middleton et que quelques-uns combattent même les Métis à Fish Creek. Cependant, après cette bataille, et probablement en partie à cause de la publicité et des témoignages de certains combattants, l'opinion publique se nuance. On ne peut nier que Mercier et ses partisans tirent avantage de la situation et que les Canadiens français demeurent en partie étrangers à la question, mais il faut aussi reconnaître que l'opinion québécoise est généralement plus favorable aux Métis que celle des franco-manitobains[80].

Tout n'est pas négatif, ni perdu pour les Métis. Malgré la politique diffamatoire et discriminatoire qui s'ensuit, la défaite de 1885 dans un sens constitue une espèce de stimulant. Les événements qui lui succèdent en sont la preuve. L'action politique des Métis sera souvent isolée, parfois marquée de profondes divisions internes, mais d'autant plus résolue.

La question des compensations

Une des premières questions à se poser après les engagements est celle des réclamations. Dès février 1886, le gouvernement établit une commission d'enquête sur les pertes. On invite tout le monde à présenter ses réclamations. De là, on établit cinq catégories de victimes. Sommairement, les deux premières incluent ceux qui peuvent prouver avoir soutenu le gouvernement tandis que les trois autres disqualifient les requérants pour complicité avec les rebelles ou pour non-appui au gouvernement.

La tactique des familles métisses éprouvées est de plaider qu'elles ont été entraînées involontairement dans le conflit, soit par ignorance soit par les intrigues de Riel. Plusieurs épouses des « rebelles » tentent aussi vainement de prouver qu'elles ont une certaine propriété individuelle (surtout immobilière) en vertu de leur dot. Mais leurs déclarations ne sont pas acceptées. D'autre part, la majorité des Métis ne se considéraient pas comme des rebelles, mais plutôt comme des victimes d'injustice qui avaient été contraints de s'engager dans une guerre « nationale ». Le combat avait été inégal et ses suites dévastatrices disproportionnées[81].

Ils se gardaient bien d'exprimer ces vues ouvertement ainsi que de dénoncer l'exécution de Riel qu'ils honoraient toujours[82].

Les Canadiens et les commissaires enquêteurs sont d'avis « qu'ayant contribué à leurs propres pertes, les Métis ne sont admissibles à aucune compensation »[83]. Cependant ce qui éveille le plus d'animosité chez les Métis au sujet des réclamations, c'est la façon franchement arbitraire et partisane avec laquelle le gouvernement traite la question. Il invite les dénonciations, ce qui crée beaucoup d'anxiété et de divisions dans la population. La plupart sont prudents mais quelques-uns, moins scrupuleux, n'hésitent pas à impliquer leurs voisins afin de servir leurs propres intérêts[84]. Par contre, plusieurs des commerçants ou des marchands de Batoche réussissent à faire accepter leurs réclamations car ils ont des témoins influents et sont des Conservateurs avoués. Mais ce ne sont pas les indemnités accordées à Xavier Letendre, Georges Fisher ou même à Mme Tourond (dont les fils avaient été des « rebelles » reconnus) qui provoquent le plus de ressentiment. Ce sont plutôt les compensations accordées, par la suite, à certains individus qui avaient été impliqués activement dans le « mouvement » et qui avaient même porté les armes, sauf peut-être à la bataille de Batoche. Parmi ceux-ci, signalons Baptiste et William Boyer, et surtout Charles Nolin.

Nolin est un des leaders reconnus, avec Riel et Dumont. Jusqu'en mai 1885, il avait été actif au sein du « petit provisoire ». Il s'enfuit à Prince-Albert pendant la bataille de Duck Lake et tente de se réhabiliter aux yeux des autorités en acceptant d'être un des principaux témoins à charge au procès de Louis Riel[85]. Sa conduite ainsi que son indemnisation subséquente suscitent respectivement mépris et envie. Selon Philippe Garnot, tout aussi intrigant que Nolin mais qui avait reçu une condamnation : « [...] aussitôt qu'il sentit la poudre, il jugea à propos de s'évader. Et pourtant si vous connaissiez Nolin comme je le connaissais avant cela, vous l'auriez pris pour la bravoure même, de la manière dont il agissait pour intimider des personnes plus faibles que lui [...] »[86]. Au sujet de Baptiste Boyer, il ajoute « [...] aussi un conseiller, [Boyer] déserte, mais il est plus excusable car il s'en allait du côté du lac Qu'Appelle et n'avait jamais été un de ceux qui avaient amené le monde où ils étaient »[87].

Toutefois, pour la population en général, directement impliquée ou non, point de compensation, même si parmi les Métis, plusieurs insistent. Prenons par exemple le cas d'Emmanuel Champagne, participant reconnu et avoué à la résistance. Les témoignages émis lors de l'appel à la cour de l'Échiquier en 1892 démontrent qu'on avait volé ses fourrures et sa marchandise après la bataille et que « sa belle grise » avait été

réquisitionnée pour le général[88]. Libéral avoué, il ne reçoit aucune indemnité pour ses pertes évaluées à 13 310 $. Philippe Gariépy, un autre « rouge », n'obtient aucune compensation[89]. Par ailleurs aucune réclamation du « peuple » ou des agriculteurs et fréteurs n'est acceptée sauf celle de quelques veuves, vieillards ou religieux. L'inégalité et l'injustice des compensations provoquent beaucoup d'émoi, de rivalités et laissent à leur sort les plus démunis.

LES CAMPAGNES ÉLECTORALES DE 1885 ET DE 1887

La question des compensations et plusieurs autres points font partie du programme politique des Métis à la première élection fédérale, en 1887. Après 1885, un profond ressentiment détourne la majorité des Métis de leur appui traditionnel au parti conservateur ou à ses candidats[90]. Les Libéraux, ou « rouges », de la Saskatchewan-Sud sont en contact avec Mercier et les Nationalistes au Québec. Lors d'une assemblée à Batoche, Philippe Garnot introduit une motion pour faire appuyer « une lettre qu'il avait envoyée à un de ses amis du Bas-Canada pour remercier les Libéraux et les Rouges qui l'avaient fait sortir de prison lui et ses camarades. Alek [*sic*] Fisher l'a appuyé par un discours virulent contre le Gouvernement »[91]. Selon le P. Fourmond cette « bande » de mécontents menace l'union française et catholique du district face à la majorité anglophone de Prince-Albert. En fait, les Métis sont divisés; plusieurs se méfient des soi-disant « auteurs » de la rébellion, les Lépine, Nolin et Garnot[92].

Lors de l'élection territoriale le 17 septembre 1885, Owen E. Hughes, commerçant de Prince-Albert, l'avait emporté sur le docteur Porter par une majorité de huit voix dans la circonscription de Lorne[93]. Mais cette élection avait relativement peu de conséquence pour les Métis du district vu le caractère peu représentatif du conseil territorial. En 1886, pour la première fois, la Saskatchewan obtient un représentant au niveau fédéral : l'élection fixée au 15 mars 1887 est alors particulièrement importante. Les candidats sont le Libéral David Laird, ancien lieutenant-gouverneur des Territoires, et le Conservateur D.H. Macdowall, ancien député territorial de Lorne. Selon la chronique du P. Fourmond en 1886, le clergé et la « bourgeoisie » métisse appuient Macdowall et le gouvernement[94], mais une réunion publique tenue à Batoche démontre que la majorité des Métis ne suit pas cette voie,

[...] le plus grand nombre ne pouvant se résigner à soutenir un gouvernement contre lequel ils avaient tant de griefs, se mirent du côté libéral. Ils furent soutenus dans ce parti par deux Canadiens français [dont un M. Campeau] venus tout exprès pour rallumer le feu caché sous la cendre.[95]

Comme les Métis avaient voté majoritairement pour les Libéraux, la victoire de Macdowall les prive de la faveur du gouvernement. Cependant, durant ses deux mandats (1887-1896), Macdowall s'efforce de représenter les intérêts de tous les Métis de sa circonscription[96].

NOUVELLES PÉTITIONS

Pétition d'une coalition (1886)

Dès 1886, les citoyens de la région de Batoche reprennent la voie des pétitions. La première est présentée lors d'une assemblée à Saint-Laurent-de-Grandin, le 24 février 1886[97]. Signée par Jean Caron, président (du comité de rédaction), et Octave Régnier[98], secrétaire, elle reçoit l'appui de la majorité. Cette union temporaire entre l'élément conservateur et les soi-disant « radicaux » permet aux Métis de raffermir leur position et de faire valoir leurs demandes. Les onze résolutions traitent surtout de la conjoncture économique défavorable depuis l'insurrection, tout en suggérant des moyens pour venir en aide à la population. Le ton du mémoire est humble et modéré, propre à se concilier une autorité encore méfiante. L'objectif des pétitionnaires est l'amélioration de leurs conditions de vie et l'auto-suffisance. Les Métis ne veulent pas participer à des programmes d'aide économique qui les rendraient redevables au gouvernement[99]. La réaction de ce dernier se fait connaître dans un mémorandum du ministre de l'Intérieur, Thomas White, au Conseil privé. Elle démontre peu de sensibilité vis-à-vis la situation particulière des Métis et exprime qu'ils doivent agir et être considérés comme tous les autres citoyens. La réplique considère que les pétitionnaires se sont rendus coupables de rébellion, et n'accède, en somme, à aucune de leurs demandes[100].

Le gouvernement avait déjà annoncé la libération prochaine des prisonniers de Stony Mountain et l'amnistie pour les exilés. Sur ces points les Métis sont bien reconnaissants mais ils demandent l'exemption

du tarif douanier sur l'importation du bétail afin de permettre aux exilés de revenir avec leurs troupeaux[101]. L'obtention de ce droit facilite le retour de plusieurs d'entre eux en 1887.

Dumont et la pétition des Libéraux (1888)

Toutefois, c'est au parti libéral et à Laurier que la population de Batoche adresse sa pétition suivante, dans l'espoir de s'attirer l'appui de ce parti. C'est dans cette optique que les Métis « radicaux » forment des comités et convoquent des réunions dès 1887. Les « meneurs », Maxime Lépine, Alexandre Fisher et Philippe Garnot, tout récemment libérés de prison, sont en communication avec Gabriel Dumont. Amnistié lui aussi, celui-ci hésite pourtant à revenir au Canada, surtout dans les Territoires du Nord-Ouest[102]. Pendant cet intervalle il entretient une correspondance avec ses concitoyens[103]. Il leur fait part de ses rencontres avec Honoré Mercier et d'autres personnages sympathiques à la cause des Métis. Il incite la population à l'action pour la revendication de droits tels que les compensations pour pertes subies en 1885 et l'obtention de *scrips* (billets échangeables contre de la terre).

Dumont, le chef militaire et l'ancien combattant, a succédé à Louis Riel, le chef politique. Bien que toujours partisan d'une solution par la force des armes plutôt que par le compromis, une seule option lui reste ouverte en 1888 : la voie pacifique[104]. Dumont se donne aussi une « mission », celle de justifier les actes de son chef, Louis Riel.

> *Riel n'est plus et je me fais un devoir de parler en sa faveur, au nom de ceux pour qui il a fait le sacrifice de sa vie. J'ai toujours travaillé à donner une base solide à nos institutions religieuses, civiles et politiques ainsi qu'à notre société dans le Nord-Ouest, mon pays, et c'est avec regret que je dois dire que, pour cela, moi et les miens avons été mal récompensés par le gouvernement.*[105] (Traduction)

Les circonstances entourant la pétition envoyée à Wilfrid Laurier en 1888, témoignent d'une activité politique accrue et mouvementée. Les membres du comité de rédaction proviennent surtout des rangs des Libéraux avoués, les Lépine et Garnot, mais des modérés et d'anciens Conservateurs comme Jean Caron se joignent à eux[106]. Un communiqué préliminaire envoyé à Laurier le 17 décembre 1887, énonce les griefs

principaux ou les points qui seront élaborés dans la pétition : la reconnaissance des droits autochtones du peuple métis, le règlement de la question des terres par l'octroi de titres, et le manque d'impartialité dans l'évaluation des réclamations pour pertes subies durant les « troubles » de 1885[107]. Contrairement à la politique du gouvernement vis-à-vis des Amérindiens,

> *[...] il n'y a jamais eu d'arrangement fait directement ou indirectement avec les Métis du pays et qu'il a été fait avec les sauvages qui ne devaient être qu'une moitié normale de la population du nord-ouest.*[108]

Ce même mémoire attribue au gouvernement conservateur la responsabilité de l'éclatement de la résistance et dénonce le patronage que ce même gouvernement exerce depuis lors sur les réclamations. Les membres du comité déplorent aussi le manque d'institutions et de services en français ainsi que l'absence de fonctionnaires métis.

Au printemps 1888, Alex Fisher avise Laurier que Maxime Lépine et Philippe Garnot « se sont séparés du comité et qu'ils ne marchent plus d'accord avec nous[...] »[109]. Dans une lettre à son « chef » Gabriel Dumont, il précise la nature de la scission.

> *Les Métis de Batoche soupçonnent monsieur l'Epine* [sic] *d'être en commun accord avec monsieur Charles Nolin et vous savez que les Métis ont en aversion le dit Charles Nolin. Vous savez aussi qu'il y a ici quelques Métis tels que Nolin, les Boyers [Baptiste et William] et Xavier Batoche [Letendre dit] qui sont contraire à tout ce que nous faisons, les Batoches et Vennes sont aussi du nombre. Ce sont tous des gens qui ont été payé du Gouvernement et ils sont tous des acolytes du Gouvernement.*[110]

On se méfie surtout de Charles Nolin[111], témoin de la couronne au procès de Louis Riel. Depuis, il s'était lié aux Conservateurs, tout comme les bourgeois de la région parmi lesquels figurent Xavier Letendre, les Fisher (Georges et Ambroise), les Boyer et les Venne. Ce groupe jouissait de certaines faveurs gouvernementales, surtout sous forme de contrats de travaux publics. Plusieurs avaient touché des compensations pour leurs pertes pendant l'insurrection. La partialité du gouvernement conservateur dans le règlement de ces réclamations avait occasionné beaucoup de ressentiment chez les Libéraux « défavorisés ». Quant à la « trahison » de Lépine, un des principaux correspondants de Dumont alors

qu'il était membre du comité libéral, et qui a remis les lettres de ce dernier à la Gendarmerie du Nord-Ouest, ce n'est pas un geste clair. Même si les écrits de Dumont n'étaient pas compromettants, ils avaient été adressés à Lépine en toute confidence. La conduite de Lépine doit probablement s'expliquer par l'atmosphère d'instabilité politique et de méfiance générale. Libéré de prison depuis peu, il a peut-être craint de s'impliquer dans une action qui risquait d'avoir des répercussions néfastes pour lui. Il se peut aussi que Nolin, son parent, ainsi que les missionnaires l'aient convaincu de changer de camp[112]. Garnot, davantage suspect depuis la campagne électorale de 1887, se tient à l'écart. Néanmoins ni Lépine ni Garnot n'oseront signer la pétition rédigée par les Conservateurs en décembre 1888 (voir plus loin).

Privés de ces appuis ainsi que de celui d'un autre ancien libéral, Philippe Gariépy[113], récemment attiré dans le camp conservateur, les Libéraux s'en remettent maintenant à Alex Fisher, Jean Caron et Emmanuel Champagne[114] pour préparer le mémoire. Plus instruit que ses associés, Fisher se charge de la rédaction. Cette pétition finalement envoyée en mars 1888 n'a pas été conservée ni inscrite dans les documents parlementaires. Par ailleurs, ses résolutions étaient semblables à celles du communiqué du 17 décembre 1887[115]. Les « rouges » éprouvent beaucoup de difficulté à faire signer et à acheminer leur mémoire[116]. Fisher fait sans cesse état de « trahisons », de déceptions et de manigances des « bleus ». Tous ces déboires témoignent aussi de la division qui affecte les Métis, une situation qui menace de les affaiblir politiquement. Fisher, dans une lettre à Dumont, résumait ainsi l'attitude des Métis

> *Ainsi mon cher Gabriel, vous saurez à quoi vous en tenir. Vous connaissez tous les Métis de par ici, la plus grande partie sont des bien honnêtes gens mais nous sommes bien fâchés de le dire il y en a qui sont passablement trigauds* [sic].[117]

Peu après, Fisher accède à une demande de Wilfrid Laurier et rédige un texte sur l'insurrection de 1885[118]. Ce document exhaustif présente une version méconnue de l'arrière-plan et des événements de 1885. Il a pour but de justifier l'action des Métis, et compte tenu d'une perspective naturellement personnelle, il témoigne de beaucoup de franchise et de sensibilité.

Les Conservateurs à Ottawa se moquent bien de la pétition envoyée à Laurier en mars 1888, ne reconnaissant pas les injustices de leur gouvernement. Un collègue de William Pearce, surintendant des terres, lui écrivait :

Je crois que vous allez sourire en la lisant. On y recommande clairement que les enfants nés entre 1870 et 1888 [sic] *bénéficient de quelque chose, mais tout ce qui précède est tellement vague et contraire aux faits que l'on ne sait vraiment pas comment aborder cette question[...]*[119] (Traduction)

La pétition des Conservateurs (1888-1889)

Les Conservateurs de Batoche et des paroisses avoisinantes s'empressent à leur tour d'adresser une pétition à sir John A. Macdonald. Les signataires sont surtout les bourgeois, dont Xavier Letendre, Baptiste Boyer et Charles Nolin (président du comité), ainsi que le P. Fourmond, curé de Saint-Laurent. Plusieurs de leurs résolutions ressemblent à celles de leurs concitoyens libéraux. Entre autres, on demande des programmes d'aide pour alléger la misère et promouvoir le progrès économique, l'établissement d'une école industrielle et d'un poste télégraphique, et l'embauche d'une main-d'œuvre locale à la nouvelle caserne de la « police montée ». La demande d'octroi de terres aux Métis du Nord-Ouest nés entre 1870 et 1885, réitère celle d'Alex Fisher et des Libéraux. Du point de vue politique, on déplore l'injustice du découpage électoral de la nouvelle circonscription territoriale de Batoche. Établie en 1888, elle reconnaissait le pouvoir politique des Métis. Mais on avait alors scindé la population métisse française en deux, en excluant Saint-Louis-de-Langevin et en y incorporant Saskatoon, une communauté anglophone[120]. Une révision des limites de la circonscription était indispensable à l'obtention d'une majorité métisse, francophone et catholique. Cette demande reçoit l'appui du député de Saskatchewan, D.H. Macdowall. Xavier Letendre se rend à Ottawa en février 1889 et remet personnellement la pétition à Macdonald.

Bien que favorablement disposé, le ministre de l'Intérieur réagit d'une manière équivoque. Au sujet du remaniement électoral, il s'en remet à l'autorité de l'assemblée des Territoires mais d'autres demandes sont accordées[121]. Par ailleurs, la permanence du service télégraphique qui relie Batoche et Duck Lake depuis 1886 est confirmée et un poste de la « police montée » est établi à Batoche en 1888. Au début, la gendarmerie occupe les bâtiments de Baptiste Boyer et, plus tard, la maison de Xavier Letendre qu'elle achète en 1895. L'aide économique, tant désirée, sera liée à tant de conditions que peu de citoyens s'en prévaudront[122]. Somme toute, si l'on compare les résultats des pétitions, celle des Conservateurs a obtenu plus que celle des Libéraux d'Alex Fisher.

L'ÉLECTION TERRITORIALE DE 1888

C'est dans cette atmosphère de revendication que se déroule en juin 1888 la première élection de la nouvelle assemblée législative des Territoires. Cette élection est particulièrement importante pour la nouvelle circonscription de Batoche majoritairement métisse et francophone. Les candidats sont Georges Fisher fils, de Batoche, et Hillyard Mitchell, de Stobart, près de Duck Lake[123]. C'est Fisher, le candidat francophone et catholique, qui l'emporte. Mais son élection est contestée par Mitchell, qui prétend que la votation au bureau de Batoche a connu des irrégularités (chantage, doubles votes). La population est en émoi. Les Métis s'étaient unis derrière Fisher qui avait réussi à se rallier son rival, Charles Nolin. Mais ce front commun des Métis n'a pu vaincre ce que le P. Fourmond appelle « la rivalité séculaire des Anglais [...] et la Franc- maçonnerie »[124].

Comme le vote secret ne fut introduit qu'en 1894, le scrutin se déroulait alors ouvertement, favorisant davantage l'escroquerie. Le P. Fourmond fait rapport de la situation à son supérieur.

> *L'union tant désirée eut donc lieu, à la grande satisfaction de tout le monde. Elle donna la victoire au parti français, malgré tous les efforts du parti anglais. Ce fut une joie générale quand on apprit l'élection du bon M. Fisher, homme pacifique s'il en fut jamais, bon catholique, parlant bien français et anglais. Il avait dix-huit voix de majorité sur le candidat anglais. Notre joie fut de courte durée.*[125]

Selon le même témoin, l'officier rapporteur, Rodolphe Ouellet[126] (qu'il qualifie de « franc-maçon »), trompa les électeurs de Batoche. De collusion avec le candidat défait au bureau de Batoche, il prétexta la fausse représentation de certains votants, pour accorder la victoire à Mitchell.

> *L'officier rapporteur était, quoique canadien-Français, un Vénérable de la sorte qui ne joue que trop bien son rôle, tout le temps, paraissant porter le plus grand intérêt à l'élection française en faisant semblant de la favoriser [...] proclamant, avec satisfaction hypocrite devant les témoins du dépouillement des votes Monsieur Fisher comme légalement élu député. Grand fut notre étonnement et notre désappointement en apprenant quelques jours après la proclamation subite de M. Mitchell [...]*[127]

Les Métis, déçus, préparent une contre-attaque. Des réunions se tiennent à Batoche, à l'occasion des célébrations de leur fête nationale le 24 juillet, pour élaborer un plan d'action. Charles Nolin et Louis Schmidt préparent ensemble une pétition demandant la confirmation de l'élection de Fisher et le châtiment de Ouellet, le « traître »[128]. On s'accorde pour adresser ce mémoire au lieutenant-gouverneur Royal. La pétition est présentée à l'assemblée territoriale à la session d'automne. De son côté, le comité des élections déclare dans son rapport à l'assemblée, le 5 décembre, que la pétition n'est pas conforme aux règlements[129]. D'autre part, Fisher ne s'était pas rendu à Regina pour soutenir sa cause et avait refusé de déposer 500 $ pour faire appel. Le rapport conclut en recommandant « que le controversé règlement d'élection n° 7 de 1884 soit amendé en faveur des pétitionnaires et contre le retour de H. Mitchell » (traduction)[130]. Cette motion est cependant rejetée à 14 voix contre 5, et l'élection de Mitchell est confirmée.

Le P. Fourmond critique le jugement de l'assemblée législative en termes assez sévères. Il déclare qu'on avait fait peu d'efforts en haut lieu pour aider les Métis désavantagés et voués à l'assimilation par un gouvernement contrôlé par des anglophones[131]. Il déplore particulièrement l'inaction du lieutenant-gouverneur Joseph Royal, un Canadien français, qui par ses fonctions avait le contrôle sur l'assemblée. Il faut dire, à la décharge de Royal, que sa nomination avait été mal accueillie dans les Territoires, et qu'en conséquence il ne se sentait pas en mesure d'intervenir sans l'appui de l'assemblée majoritairement anglophone dans cette question électorale qui risquait de prendre un caractère « racial »[132].

Son élection confirmée, Mitchell est nommé au conseil consultatif du lieutenant-gouverneur et il y appuie les réclamations des Métis de sa circonscription au sujet de l'octroi des terres, des *scrips* et des compensations pour pertes subies en 1885[133]. En vérité, Mitchell, homme d'affaires prospère et politicien astucieux, avait l'appui de plusieurs Métis, surtout dans la région de Duck Lake. Néanmoins, il ne revendique pas les intérêts spécifiques de la population francophone : il se prononce en faveur de l'enseignement obligatoire de l'anglais dans les écoles, et contre les écoles confessionnelles et contre l'usage du français dans la chambre d'assemblée territoriale.

Ces dernières décisions viennent s'ajouter aux autres facteurs qui contribuent au déclin du français dans les Territoires. La situation démographique des francophones s'est modifiée depuis 1875, alors que les Métis et les Canadiens français réunis formaient environ la moitié de la population. Dans la Saskatchewan de 1885, ils sont en minorité. D'autre part, après les événements de 1885, l'opinion publique canadienne se

polarise contre les Métis qui constituaient la majorité de cette population francophone.

MACDOWALL ET LA QUESTION D'UNE RÉSERVE MÉTISSE

Le député fédéral du district de la Saskatchewan, D.H. Macdowall, s'arrête à Batoche durant sa tournée électorale à la fin de 1889, et revient en 1890 pour présenter un projet d'établissement d'une réserve métisse[134]. Les Métis ne sont pas favorables à ce projet. Ils y voient, de la part du gouvernement, un dessein de les isoler, « de vouloir traiter les Métis en Indiens »[135]. De plus, ils lient ce projet à la politique d'immigration du gouvernement qui voulait encercler les Métis et offrir les terres avoisinantes aux immigrants. La question est discutée à plusieurs assemblées dans le district. Le comité de Saint-Laurent appuie le projet mais il est rejeté à Duck Lake et, avec plus de fracas, à Batoche. Le clergé est en faveur des « réserves » plutôt que de l'octroi de *scrips*, ce qui lui vaut l'accusation d'être à la solde du gouvernement[136]. Pour les Métis, c'était surtout une question de fierté et d'indépendance traditionnelle. Parmi les quelques partisans du projet, il y avait Charles Nolin et les pères Fourmond, Moulin et Dommeau. Au rang des adversaires, plus nombreux, figuraient le nouveau député territorial de Batoche, Charles-Eugène Boucher[137], et d'autres que le P. Fourmond qualifiait de « meneurs et ivrognes de Batoche »[138].

Dans sa correspondance, Macdowall ne fait pas preuve de beaucoup de compréhension pour les droits des Métis. Macdowall est surtout préoccupé de sa ré-élection et du maintien au pouvoir de l'administration Macdonald, mais, en politicien astucieux, il déclare qu'il appuie les revendications de la population métisse de sa circonscription. Il les considère « a political factor »[139] et écrit à sir John A. :

> *En vous priant de prendre les mesures pour régler cette question [celle des terres ou l'octroi de* scrips *aux Métis nés entre 1870 et 1885], je le fais non pas au nom du droit des Métis mais au nom de la paix et du bon gouvernement.*[140] (Traduction)

Il est vainqueur à l'élection fédérale de 1891, l'emportant sur le candidat libéral par une majorité de presque trois cents voix[141]. Mais il ne réussit pas à obtenir l'appui général des Métis.

LES DÉBOIRES DES ANNÉES 1890

L'élection de Boucher

L'élection territoriale en 1891 suscite beaucoup plus d'émoi, sinon de controverse, que la précédente au niveau fédéral. Les candidats de Batoche sont Charles Nolin et Charles-Eugène Boucher. Nolin a l'expérience de la politique, bien qu'il ait perdu la confiance de plusieurs. Son adversaire est jeune, dynamique et issu d'une famille de renom dans le district. Nolin est défait, résultat qu'il conteste avec succès auprès du lieutenant-gouverneur et de l'assemblée. La campagne électorale et les événements des mois suivants bouleversent la communauté[142]. Nolin occupe donc le siège pendant la première session mais un appel logé par Boucher est suivi d'une enquête qui lui donne raison[143]. L'expérience de Georges Fisher avait peut-être servi de mauvais précédent. Il est probable que Charles-Eugène Boucher, gendre de Xavier Letendre, dispose de plus de ressources, tant politiques que personnelles. Même s'il n'existe pas de partis politiques officiels à l'assemblée des Territoires, Boucher est un Conservateur avoué. Il profite de l'appui du lieutenant-gouverneur Royal, un ami de la famille.

L'un de deux députés de langue française à l'assemblée territoriale, Boucher tente vainement d'obtenir l'usage de la langue française en chambre et le maintien des droits scolaires en vigueur depuis 1875. En 1892, l'usage officiel du français est aboli dans les Territoires, et l'année suivante un amendement à l'ordonnance scolaire révoque le bilinguisme et établit l'enseignement obligatoire en anglais[144]. Ces mesures néfastes à l'épanouissement de la langue française et au maintien de la communauté métisse et canadienne s'inscrivent dans la politique anglaise qui est de « angliciser[...]angliciser[...] »[145]. Boucher se fait aussi l'interprète de ses concitoyens en plusieurs occasions. En 1893 il présente de nouveau une résolution demandant une juste compensation pour les pertes subies par les Métis lors de l'insurrection de 1885. Il précise que

> *[...] quant aux biens détruits ou confisqués par la milice canadienne à l'issue de la résistance, le gouvernement du Canada refuse de les reconnaître en alléguant que ces personnes étaient des rebelles alors que, en fait, au moment de la destruction ou de la confiscation de ces biens, toute hostilité avait cessé, la résistance était terminée et les personnes en cause vivaient calmement et paisiblement dans leurs foyers[...]*[146] (Traduction)

Sa résolution est adoptée par l'assemblée et transmise au gouvernement canadien. Il revendique aussi le droit de *scrip*, surtout son extension aux Métis nés après 1870[147].

Charles-Eugène Boucher est réélu en 1894 avec 25 voix de plus que David Venne, notaire et maître de poste de Batoche. Il n'y a pas d'indices d'une rivalité intense ou de ressentiment comme en 1891[148]. Cette élection se fait par scrutin secret surnommé « Oliver ballot » d'après le député Frank Oliver qui avait proposé à l'assemblée législative l'adoption d'un tel mode de scrutin[149].

En 1897, le conseil exécutif devient responsable devant l'assemblée législative. Le gouvernement des Territoires acquiert pour ainsi dire la responsabilité ministérielle. Le député Boucher n'est pas particulièrement impliqué dans cette question. Il n'y voit pas d'avantages pour ses compatriotes mais plutôt pour F.W.G. Haultain et ses partisans, adversaires de la minorité francophone, qui prennent le pouvoir[150]. Boucher siège au comité consultatif en agriculture. De ce fait, il peut dispenser certaines faveurs dans sa circonscription, surtout sous forme de programmes de construction ou d'aménagement. Son action, pendant ses deux mandats à la législature, consiste en fait à distribuer une tranche du patronage politique.

Les victoires libérales

L'élection fédérale de 1896 apporte des changements importants à la représentation et annonce l'ère des Libéraux. Le candidat libéral T.O. Davis a comme adversaire le Conservateur James McKay[151]. Mais le chef libéral Wilfrid Laurier, incertain de son élection à Québec, avec l'accord de Davis, se porte candidat à la place de celui-ci dans Prince-Albert ouest. Les Métis de la circonscription sont presque unanimes dans leur appui à Davis. À l'élection de juin 1896, Laurier l'emporte sur McKay par 988 voix contre 944[152]. Aussi élu dans le comté de Québec est, le chef libéral cède son siège de l'Ouest, et Davis remporte l'élection partielle de décembre par une majorité de 175 voix. Il siégera jusqu'en 1904.

Les libéraux avaient mené une campagne assidue afin de s'attirer le vote des Métis et des francophones[153]. On dira que les Métis « sont Rouges comme le feu »[154]. Charles « Le Marquis » Fisher[155], de Duck Lake, est le candidat libéral dans la circonscription de Batoche à l'élection territoriale de 1898. Il l'emporte sur son compatriote, Jean-Baptiste Boucher, frère de l'ancien député. La rivalité entre les deux candidats ne prit jamais l'ampleur de la lutte Boucher-Nolin. Ils revendiquaient plus

ou moins les mêmes choses, c'est-à-dire les *scrips* et l'accélération des programmes de développement économique pour le district. En 1900, au scrutin fédéral, le Libéral Davis est le choix quasi unanime de Batoche : huit votes seulement vont à son opposant Spencer.

Malgré les rivalités internes qui diminuent son impact, la population métisse de la circonscription électorale de Batoche exerce un certain pouvoir politique entre 1888 et 1908. Cependant, après le tournant du siècle, son pouvoir s'effrite lentement mais sûrement. William F. Grant[156], commerçant de Batoche, est le candidat libéral à la première élection provinciale de décembre 1905. Il reçoit 983 voix contre 120 pour Boucher, la plus grande majorité jamais accordée à un député de la législature territoriale. Grant est un représentant intègre qui témoigne beaucoup d'égards aux Métis. En 1907, il offre son siège au nouveau procureur général, Alphonse Turgeon[157], déclarant qu'il n'hésitait pas à se retirer en faveur d'un catholique de langue française. Cependant Turgeon réussit à se faire élire à la ville de Prince-Albert en décembre 1907, et à l'élection générale de l'année suivante, dans la nouvelle circonscription de Duck Lake, dont Batoche fait partie.

Après 1908, le pouvoir politique de Batoche et des paroisses francophones avoisinantes s'effrite rapidement. Le sud-est de la circonscription de Duck Lake manque d'organisation politique, et pour cette raison ou pour d'autres, ne reçoit pas sa part de patronage. Le tournant du siècle assiste à l'exode de plusieurs Métis vers des établissements plus au nord-ouest. Un autre phénomène, l'immigration, vient de son côté « noyer » la population métisse et réduire son influence. L'arrivée d'Ukrainiens (Galiciens), de Polonais, d'Allemands et de Mennonites dans la région a pour effet de l'isoler davantage. Des efforts pour augmenter la population francophone rencontrent un certain succès : quelques centaines de Français, Canadiens français et Belges s'établissent à Duck Lake, Domrémy et Bellevue. À Batoche on parvient tout au moins à éviter « le naufrage de Fish Creek »[158]. Mais cette population francophone, dispersée et divisée, ne réussit pas à se reconstituer politiquement.

Notes

Action politique, 1873-1910

1 PAA, OMI, Petite chronique de Saint-Laurent, 1873 [P. André]. Le président est assisté de huit conseillers. Tous les règlements sont sujets à l'approbation de l'assemblée. Ce conseil est la seule autorité locale dans la région entre 1873-1875, et par la suite il devient une sorte de « conseil paroissial ». Il témoigne chez les Métis d'une conscience politique et d'une volonté de se gouverner. La chronique accentue nécessairement le rôle clé du P. André dans l'activité du conseil.

2 Un conseil, sous la direction de John Fisher, est organisé dans le district de Qu'Appelle et un autre à Saint-Albert. Ni l'un ni l'autre ne possède le prestige ni l'autorité de celui de Saint-Laurent.

3 George F.G. Stanley, *The Birth of Western Canada* (Toronto, University of Toronto Press, 1966), p. 180.

4 Le conseil de Saint-Laurent n'est pas à proprement parler un gouvernement provisoire comme le définit Stanley. Bien qu'il n'ait aucune visée anticanadienne, il est basé sur le droit naturel du premier occupant à se gouverner ou à initier toute forme d'autorité civile.

5 PAA, OMI, Petite chronique de Saint-Laurent, 1875 [P. André].

6 George F.G. Stanley, « The Half-Breed Rising of 1875 », *Canadian Historical Review*, vol. 17, n° 1 (décembre 1936), p. 399-412; id., *The Birth of Western Canada* (Toronto, University of Toronto Press, 1966), p. 181-182.

7 PAA, OMI, Petite chronique de Saint-Laurent, 1875 [P. André].

8 Loc. cit.

9 L.H. Thomas, dans *The Struggle for Responsible Government in the North West Territories, 1870-1897* (Toronto, University of Toronto Press, 1978), chapitre 3, discute à fond le caractère et les faiblesses de cette administration, particulièrement son manque de pouvoir législatif et fiscal.

10 Pascal Breland (à l'origine Berland dit Boishué), marchand des collines Cyprès, mais résidant au Manitoba, est membre du premier conseil en 1872-1875. Sa nomination comme représentant métis au nouveau conseil siégeant à Battleford, date de 1878, suite à une pétition des Métis de Saint-Laurent « pour un des leurs ». Par contre, aucun Métis de Saint-Laurent ne sera nommé au conseil. Breland garde son siège jusqu'en 1888, date de la première élection générale et de la formation de l'assemblée législative.

11 Breland a déjà 66 ans en 1878. Il a reçu une certaine formation politique comme membre du conseil d'Assiniboia à la Rivière-Rouge entre 1857 et 1869, et par la suite comme député à la première assemblée législative du Manitoba de 1870 à 1874. Il avait épousé Maria, fille de Cuthbert Grant. Cette alliance avec la famille Grant le liait à la compagnie de la baie d'Hudson et au parti plus « conservateur », celui du « statu quo » chez les Métis. Par ailleurs ceux du clan Dumont-Ouellette-Lépine-Gariépy de la Saskatchewan sont plus « à la gauche » et revendiquent la plate-forme adoptée par Riel à la Rivière-Rouge en 1869-1870. Ils disaient de Breland « qu'il aurait été mis de côté par le gouvernement s'il avait su nous représenter » (« Mémorial des Métis de Saint-Laurent, Batoche, Saint-Louis, juin 1884 », présenté par Mgr V.-J. Grandin à sir John A. Macdonald, ARC, MG26 A, vol. 105).

12 Joseph Royal, journaliste et politicien québécois, s'établit au Manitoba en 1870 où il fonde le journal *Le Métis*. Il est député à la législature manitobaine entre 1871-1879, et par la suite député fédéral de Provencher jusqu'en 1888. Il est lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest de 1888-1893. Cette nomination déplaît aux anglophones, et Royal sent qu'il peut difficilement intervenir en faveur de ses compatriotes.

D'autre part, Pierre Delorme et James Mckay (Macaille) sont des Métis de fortune considérable et de réputation intègre au Manitoba. Mais ils ne siègent pas au conseil reconstitué en 1878. Considérés comme « l'élite métisse », leurs intérêts ne sont pas, pour la plupart, ceux des chasseurs et traiteurs de la Saskatchewan.

13 AASB, fonds Taché, lettres des PP. André, Fourmond, Lacombe, Lestanc, Moulin et Végréville, 1868-1900 (ci-après lettres des pères), P. Lacombe à Mgr Taché, Saint-Paul-des-Cris, 12 septembre 1870.

14 Entre autres, Royal, Dubuc, Girard, Delorme et McKay; mais ils sont toujours en minorité et la nomination en 1872 de John C. Schultz, ennemi avoué des Métis, témoigne de leur faiblesse politique.

15 On songeait, à plus long terme, à effectuer des réformes législatives et fiscales en vue de la formation d'une assemblée. Voir L.H. Thomas, op. cit., p. 75-79.

16 SAB (Saskatoon), *Journal of the Legislative Council of the North-West Territories* (1878).

17 Canada, Parlement, Chambre des communes, *Debates* (1878), vol. 5, hon. D. Mills vs hon. L.H. Langevin, Questions de l'administration des Territoires du Nord-Ouest, 8 mai 1878, p. 2542-2544. On dit que les Métis des Territoires sont généralement ignorants ou incapables d'assumer des responsabilités politiques. Par ailleurs, L.H. Thomas (op. cit., p. 92) prétend que Pascal Breland est « an amiable non-entity », et sans talent administratif.

18 SAB (Saskatoon), *Journal of the Legislative Council of the North-West Territories* (1878-1879), annexe A; PAA, OMI, Petite chronique de Saint-Laurent, 1880 [P. André].

19 *Saskatchewan Herald* (Battleford), 23 février 1880.

20 PAA, OMI, Petite chronique de Saint-Laurent, 1881 [P. André]; APM, MG9, A31, Mémoires de Louis Schmidt, 1912, p. 97.

21 PAA, OMI, Petite chronique de Saint-Laurent, 1879 [P. André].

22 Parmi les Métis impliqués, on note Peter Erasmus, James McKay et Pierre Léveillé.

23 La proximité des établissements métis facilite l'interaction entre les deux. Les registres des paroisses du Sacré-Cœur/Saint-Sacrement (Duck Lake) et de Sainte-Anne près de Carlton attestent de plusieurs mariages entre Métis et Amérindiens. Mais d'après A. Morris (*Treaties of Canada with the Indians* [Toronto, Coles, 1971], p. 186-187), les Métis ne sont pas encouragés à participer au traité ou à s'établir sur les réserves.

24 PAA, OMI, Petite chronique de Saint-Laurent, 1876 [P. André].

25 Loc. cit.

26 Notons Isidore et Jean Dumont et Xavier (Letanger) [*sic*] Letendre; A. Morris, op. cit., annexe, p. 357.

27 Batoche et les environs forment un comté électoral distinct entre 1888 et 1908.

28 Voir en particulier le *Times* de Prince-Albert, de septembre 1884 à mars 1885 et le *Herald* de Battleford du 12 juillet 1884.

29 Le recensement de 1881 est trop tôt et trop général pour qu'on en déduise un nombre même approximatif. Dans un mémorial en 1883, le P. André établit à 500 la population de Batoche même. Voir AD, Alexis André, « Mémorial en réponse au questionnaire du R.P. Visiteur, automne 1883 ».

30 Day Hort Macdowall de Prince-Albert représente la circonscription de Lorne de 1883 à 1885. Il est remplacé par Owen E. Hughes de 1885 à 1888. Ce dernier également de Prince-Albert, avait épousé une *Halfbreed* Mary Inkster. Il avait davantage que son prédécesseur l'appui des Métis de la région de Batoche.

31 Journaliste de profession et libéral en politique, David Laird est ministre de l'Intérieur sous l'administration Mackenzie de 1873 à 1876. Il est nommé en 1876 lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest, poste qu'il occupe jusqu'en 1881. C'est Edgar Dewdney qui lui succède (1881-1888), lorsqu'il est nommé par John A. Macdonald ministre de l'Intérieur et surintendant des Affaires indiennes. Laird était généralement plus favorable aux revendications politiques des Métis. Vu la population métisse croissante, le district de Lorne aurait eu droit à un autre représentant en 1883. Mais le gouverneur Dewdney n'accède pas à cette demande.

32 Originaire de Saint-François-Xavier, Louis Schmidt dit Laferté émigre en Saskatchewan en 1880. En 1858, Mgr Taché l'envoie au Québec poursuivre ses études, en même temps que Louis Riel et Daniel McDougall. Il revient à la Rivière-Rouge en 1861. Schmidt est secrétaire dans le gouvernement provisoire de Louis Riel. Mais après les événements de 1870 il se tient à l'écart de la politique quoiqu'il siège comme député de Saint-Boniface ouest de 1870 à 1874 et de Saint-François-Xavier en 1878-1879. Il prend une terre à Saint-Louis, et en 1882 il est nommé juge de paix pour le district. Il fait partie de l'élément conservateur et bourgeois parmi les Métis, et n'appuie pas Riel et Dumont dans le soulèvement de 1885.

33 AASB, fonds Taché, lettre de Louis Schmidt à A.M. Burgess, 6 mai 1885; AASB, Louis Schmidt, « Mouvement des Métis à Saint-Laurent, Saskatchewan, Territoires du Nord-Ouest, en 1884 ».

34 PAA, OMI, Petite chronique de Saint-Laurent, 1883 [P. André].

35 AASB, P. André à sir John A. Macdonald, hiver 1882-1883 (copie dans le fonds Taché).

36 AASB, fonds Taché, lettres de Louis Schmidt à Mgr Taché, 1861-1893, Saint-Louis-de-Langevin, 8 avril 1885. Le clergé s'opposait à la candidature de Philippe Garnot car il était réfractaire à l'autorité civile et cléricale.

37 J.A. Gemmill, éd., *The Canadian Parliamentary Companion* (Ottawa, 1885), p. 368 : Macdowall obtient 279 voix, et le Dr Porter 120.

38 AASB, Journal de l'abbé Gabriel Cloutier : dépositions de Charles Nolin et Maxime Lépine, p. 5177. Parmi les personnes présentes notons Xavier Letendre, Gabriel Dumont, Michel Dumas, Baptiste Boyer, Moïse Ouellette et Jean-Baptiste Boucher ainsi que les *Half-breeds* Charles Adams, Thomas Scott et Henry Monkman. Le clergé n'avait pas été invité.

39 Ibid., p. 5174-5176 et témoignage de Charles Nolin, ARC, RG13, B2, C-1231. Ces premières assemblées ont lieu chez Baptiste Boyer et Abraham Montour. Par la suite, une rencontre avec les Métis anglais se fait à l'épinettière, vis-à-vis la maison de Maxime Lépine à mi-chemin entre Saint-Laurent et Saint-Louis.

40 AASB, Journal de l'abbé Gabriel Cloutier, p. 5176. Cette réunion a lieu chez Isidore Dumont, père de Gabriel. On abandonne l'idée d'envoyer une délégation à Ottawa et on opte pour une rencontre avec Riel seulement. Selon le témoignage de Nolin, les émissaires avaient le pouvoir de lui exposer les griefs et de l'inviter, si selon eux cela s'avérait nécessaire.

41 La rencontre à Prince-Albert est un succès malgré l'opposition de Lawrence Clarke, de D.H. Macdowall et les craintes du P. André.

42 Voir chapitre « Relations avec le clergé » — L'intervention cléricale.

43 ARC, MG26, A, vol. 105, juin 1884, « Mémorial présenté par l'entremise de Mgr Grandin ».

44 AASB, fonds Taché, lettres des pères, P. André à Mgr Taché, 6 janvier 1883.

45 AASB, fonds Taché, Louis Schmidt, « Mouvement des Métis à Saint-Laurent, Saskatchewan, Territoires du Nord-Ouest, en 1884 ». La visite a lieu le 19 août. Quoique canadien-français, le juge Rouleau n'est pas sympathique aux revendications des Métis. Voir GA, Edgar Dewdney Papers, vol. 6, Charles B. Rouleau à E. Dewdney, 5 septembre 1884. Après la faillite de la rébellion en 1885, il condamnera onze Amérindiens à la pendaison au fort Battleford. Un autre Canadien français Amédée Forget, secrétaire du lieutenant-gouverneur Dewdney, visite Riel en présence du P. André en septembre. Malgré qu'il considère Riel comme une menace à l'autorité gouvernementale établie, il fait preuve de plus de délicatesse. En 1886, il siégera à la Commission des pertes suite à la rébellion.

46 AASB, fonds Taché, Louis Schmidt, « Mouvement des Métis à Saint-Laurent [...] en 1884 ».

47 PAA, OMI, Petite chronique de Saint-Laurent, 1884 [P. Fourmond].

48 AASB, fonds Taché, Louis Schmidt, « Mouvement des Métis à Saint-Laurent [...] en 1884 »; ARC, MG27, IC4, vol. 4, D.H. Macdowall à E. Dewdney, 24 décembre 1884; ARC, MG26, A, vol. 107, P. André à E. Dewdney, 21 janvier 1885.

49 Parmi les « têtes chaudes » il signale Philippe Garnot, Norbert Delorme, Michel Dumas et Damase Carrière.

50 AD, microfilm 710 des AASB, « Notes d'un Père de Prince-Albert » [Végréville], 17 août 1884.

51 Ibid., 15 septembre 1884.

52 AD, lettres des pères aux sœurs de la Visitation du Mans (ci-après Le Mans), P. Fourmond à mère Gertrude, 17 septembre 1884.

53 *Le Manitoba*, 18 octobre 1884.

54 Riel forme un gouvernement provisoire et déclare la guerre au gouvernement canadien le 18 mars 1885. Ce gouvernement, qu'il considère « ex necessitate », est composé d'un président et d'un exécutif de 15 membres qui seront actifs jusqu'au 12 mai 1885, dernier jour de la bataille de Batoche. Plus important et reconnu légalement par les autorités canadiennes, le Provisoire de la Rivière-Rouge et du Manitoba avait exercé le pouvoir du 8 décembre 1869 au 24 août 1870.

55 AD, Le Mans, P. Fourmond à mère Gertrude, 15 juin 1885; AASB, Journal de l'abbé Gabriel Cloutier, 1886, témoignage du P. Fourmond. Dans ses mémoires, Philippe Garnot déclare que le colonel Williams l'envoya chercher le drapeau (ASHSB, Mémoires de Philippe Garnot, 1886). La description du drapeau des Métis de la Saskatchewan en 1885 par le P. Fourmond est la plus précise. Il existe d'autres versions, entre autres celle proposée par Peter Charlebois dans *The Life of Louis Riel* (Toronto, New Canada Publications, 1975), p. 196. Le « drapeau de François Marion » (photographie conservée à la bibliothèque du parc historique national du Fort-Battleford) qui incorpore le symbole de l'*Union Jack* britannique, date de 1910, année de la réorganisation de l'Union Nationale Métisse Saint-Joseph du Manitoba. François Marion de Saint-Vital était membre de l'exécutif. On rapporte que Mme Marion confectionna le drapeau qui fut présenté au chapitre de Batoche (Union Nationale Métisse Saint-Joseph du Manitoba, Procès-verbaux, 1887-1930).

56 AD, Le Mans, P. Fourmond à mère Gertrude, 27 septembre 1884.

57 Voir à ce sujet, Antoine Champagne, *Les La Vérendrye et le poste de l'Ouest* (Québec, PUL, 1968), p. 39, 211, 219 et l'illustration face à la p. 282.

58 GA, fonds Fidèles Compagnes de Jésus, Journal de la maison de Saint-Laurent, 24 avril 1885.

59 C.P. Mulvaney, *The History of the North-West Rebellion of 1885* (Toronto, A.H. Hovey, 1886), p. 275.

60 ARC, MG27, I, F3, vol. 2, n° 49.

61 AD, Le Mans, P. Fourmond à mère Gertrude, 22 septembre 1884. On ne sait qui est l'auteur de ce « chant national ».

62 AAE, Letters of Bishop V. J. Grandin to J. Moulin, 3 novembre 1899.

63 ARC, RG15, vol. 335, dossier 83808.

64 AASB, fonds Taché, lettres des pères, P. Végréville à Mgr Taché, 26 février 1885. Le P. Fourmond rapporte qu'il était manifeste que les ministres, tout en étant bien disposés envers les Métis, ne voulaient point traiter avec Riel, sous prétexte qu'il était naturalisé Américain, mais en réalité, parce « qu'ils le détestaient et le craignaient » (PAA, OMI, Petite chronique de Saint-Laurent, 1885 [P. Fourmond]).

65 APM, MG9, A31, Mémoires de Louis Schmidt, 1912, p. 101-102, AASB, Journal de l'abbé Gabriel Cloutier, 1886, p. 5174 : témoignages de Charles Nolin et Maxime Lépine.

66 PAA, OMI, Petite chronique de Saint-Laurent, 1885 [P. Fourmond]; ibid., 1884.

67 On l'appelait ainsi pour le distinguer du gouvernement provisoire de 1869-1870 au Manitoba.

68 Le premier combat de « l'Insurrection du Nord-Ouest », qui oppose les volontaires de Prince-Albert et la Gendarmerie du Nord-Ouest aux Métis de Gabriel Dumont a lieu à Duck Lake, le 26 mars 1885. Les Métis en sortent vainqueurs. Ce dénouement pousse finalement le gouvernement à l'action.

69 Pour un compte rendu détaillé de la bataille de Batoche, consulter le travail de Walter Hildebrandt, *La bataille de Batoche : une petite guerre britannique contre des Métis retranchés* (Ottawa, Parcs Canada, 1985).

70 Voir le compte rendu du procès dans Desmond Morton, éd, *The Queen vs Louis Riel* (Toronto, University of Toronto Press, 1974). Il s'agit surtout du témoignage de Charles Nolin.

71 On se servait de ce terme dans un sens assez large, soit pour désigner un Libéral, un esprit radical ou un non-conservateur (bleu).

72 GA, Edgar Dewdney Papers, vol. 5, J. Anderson à E. Dewdney, 25 novembre 1885.

73 Ibid., Rapport d'un M. Badger à Thomas White cité dans une lettre de sir H. Langevin à E. Dewdney, 28 octobre 1885.

74 Ibid., A. McKay à E. Dewdney, 8 janvier 1886.
75 Loc. cit.
76 Ibid., M. Nichol à E. Dewdney, 13 mai 1886.
77 Ibid., vol. 3, E. Dewdney à John A. Macdonald, 2 et 13 mars 1886.
78 PAA, OMI, F. Némoz au F. Guillet, 8 mai 1887.
79 O.D. Skelton, *Life and Letters of Sir W. Laurier* (Toronto, McClelland and Stewart, 1981, réimpr.) (Carleton Library Series, No. 21), vol. 1 : « 1841-1896 », p. 85.
80 Arthur Silver, « French Québec and the Métis Question, 1869-1885 », Carl Berger & Ramsay Cook, éd., *The West and the Nation; Essays in Honour of W. L. Morton* (Toronto, McClelland and Stewart, 1976), p. 102-106. Voir les reportages dans *Le Manitoba* (Saint-Boniface), hebdomadaire conservateur et ultramontain, durant l'été de 1885. On peut aussi relever le retrait du juge Joseph Dubuc qui refuse d'entendre l'appel logé à la cour du banc de la reine du Manitoba. Par contre, Honoré Mercier, et par la suite sa famille, vient en aide aux enfants de Louis Riel. Les souscriptions se font surtout au Québec, non au Manitoba.
81 Voir les témoignages des Métis recueillis par l'abbé Cloutier à Batoche en 1886 (AASB, Journal de l'abbé Gabriel Cloutier), en particulier ceux de Philippe Gariépy, p. 5171, Charles Nolin et Maxime Lépine, p. 5174-5175, ainsi que le compte rendu du P. Fourmond, p. 5096.
82 Témoignages recueillis à Batoche lors d'entretiens en 1978, 1979, et 1981.
83 APM, MG3, C14, Capt. George H. Young, Notes *re* Royal Commission on Rebellion Losses, 1886.
84 Queen's University, Archives, George H. Young Papers, livre C, Notes accompagnant les déclarations pour pertes subies en 1885. La commission avait aussi à sa disposition des documents saisis à Batoche ainsi que les témoignages des procès à Regina.
85 Voir Desmond Morton, éd., op. cit. Voir aussi plusieurs témoignages dans un rapport confidentiel du surintendant Perry, 29 août 1887 : SAB (Saskatoon), Department of the Attorney-General, Series « G » (ci-après At « G »), dossier 4344.
86 ASHSB, fonds Frémont, Mémoires de Philippe Garnot, 1886.
87 Loc. cit.
88 SAB (Regina), C-Y 861, « Champagne vs Queen », Testimony of G.H. Young in Exchequer Court, Winnipeg, 14 septembre 1892, p. 15, 26.

89 ARC, RG15, vol. 632, dossier 237041, P. Gariépy à John A. Macdonald, 22 novembre 1889.

90 Il n'y a pas de partis officiels dans les Territoires en 1886, mais les Métis favorisent Laird (libéral) plutôt que Macdowall, candidat du gouvernement (conservateur).

91 AASB, fonds Taché, lettres des pères, P. Fourmond à NN. SS. Taché et Grandin, 20 octobre 1886.

92 PAA, OMI, Petite chronique de Saint-Laurent, 1885 [P. Fourmond].

93 J.A. Gemmill, éd., op. cit., p. 381. Hughes 141 voix, et Porter 133.

94 PAA, OMI, Petite chronique de Saint-Laurent, 1886 [P. Fourmond].

95 Ibid., 1887.

96 ARC, RG15, vol. 632, dossier 236942, D.H. Macdowall à A.M. Burgess, 19 juillet 1890. Il appuie la demande de *scrip* mais plutôt par intérêt que par conviction. Avant tout disciple de John A. Macdonald, cette affiliation lui attire une certaine méfiance dans les paroisses métisses.

97 ARC, RG15, vol. 510, dossier 144363.

98 Octave Régner (vers 1852-1899), originaire du Québec, émigre de Saint-François-Xavier (Manitoba) à Saint-Louis en 1882. Il devient instituteur et brièvement secrétaire de Riel en 1885. Jean Caron père (vers 1833-1905), originaire de Saint-Norbert (Manitoba), est le voisin de la mission de Saint-Antoine, résidant sur le lot 52, depuis 1881. De jugement pondéré et pacifique il prit pourtant les armes en 1885 de même que ses fils aînés. Il appuie les Conservateurs en 1887 mais change de camp en 1888.

99 Ils rejettent particulièrement l'offre de grains de semence à laquelle étaient rattachées plusieurs conditions onéreuses.

100 ARC, RG15, vol. 510, dossier 144363, Confidential Memorandum of T. White, Minister of the Interior, to Privy Council, 23 mai 1887.

101 SAB (Saskatoon), At « G », dossier 3744, « Pétition des habitants de Saint-Antoine-de-Padoue au lieutenant-gouverneur Dewdney, 13 mai 1887 ».

102 Gabriel Dumont se réfugie au Montana après la débâcle. Il se rend par la suite dans l'état de New York où il s'entretient avec des politiciens et donne des conférences dans le but de sensibiliser la population américaine à la condition de ses compatriotes métis. Craignant d'avoir été exclu de l'amnistie d'octobre 1886, il hésite à revenir au Canada. Il visite la famille Riel au Manitoba (Saint-Vital) en 1888, se rend à Batoche au printemps de 1889 et reprend domicile à cet endroit vers ces années. Il reste dans « son pays » jusqu'à sa mort en 1906. Pour un compte rendu des dernières années de la vie

de Gabriel Dumont, voir G. Woodcock, *Gabriel Dumont* (Edmonton, Hurtig, 1975), p. 245-251.

103 Cette correspondance avec Maxime Lépine, Alex Fisher et Philippe Garnot en 1887-1888 est entretenue surtout en vue de la préparation d'un mémoire à Wilfrid Laurier et aux Libéraux (voir ARC, MG26, G, vol. 2). Dumont écrit surtout par l'entremise de son ami franco-américain E. Riboulet, chez qui il séjourne. Ces lettres (ou copies) de Dumont, heureusement non compromettantes, sont transmises à la Gendarmerie du Nord-Ouest par Maxime Lépine avec la promesse qu'elles ne seront pas publiées. Vu le caractère confidentiel de cet échange, ce geste plutôt malhonnête de la part de Lépine est un indice de la crainte et de la division qui règnent dans la communauté. Par ailleurs, les Métis impliqués avaient peut-être été intimidés par des policiers, car ces derniers se méfiant de Dumont, surveillaient ses activités et ses allées et venues (voir GA, Edgar Dewdney Papers, vol. 6). Ces lettres avaient été remises au Col. Herchmer qui les envoya à son supérieur, F. White. Ce dernier les passa à Dewdney.

104 Il y a peu d'autres options en 1888. Dumont essaie à quelques reprises de réanimer la possibilité d'action militaire pendant ses séjours aux camps et aux centres métis du Dakota et du Manitoba. Mais les Métis sont dispersés et désorganisés. Il tente aussi vainement d'obtenir l'appui et l'intervention des autorités américaines. Voir GA, Edgar Dewdney Papers, vol. 6, p. 1563.

105 Ibid., p. 1605. (Les lettres originales de Dumont écrites en français ont été perdues. Il n'en reste aujourd'hui que la traduction en anglais. C'est cette dernière version que nous avons retraduite pour pouvoir le citer en français.)

106 AASB, fonds Taché, Jean Caron à l'abbé G. Cloutier, 18 mars 1887.

107 ARC, MG26, G, vol. 737, p. 208184-208187, Alex Fisher à W. Laurier, 17 décembre 1887.

108 Ibid., p. 208186.

109 Ibid., vol. 2, p. 669-670. Alex Fisher à W. Laurier, 7 mars 1888.

110 Ibid., p. 671, Alex Fisher à G. Dumont, 7 mars 1888.

111 Voir note 64, ch. « Relations avec le clergé ».

112 Charles Nolin avait épousé en deuxièmes noces Rosalie Lépine, cousine de Maxime. Un fils de Maxime, Patrice, épouse Lucie Nolin, fille de Charles en 1892. Il est intéressant de noter que Howard Adams (arrière petit-fils de Lépine) n'admet pas l'entente entre Nolin et Lépine. Selon lui, les seuls « traîtres », ce sont Nolin et Garnot. Voir Howard Adams, *Prison of Grass* (Toronto, General Publishing, 1975), p. 91-100.

113 Philippe Gariépy avait appuyé les Libéraux en 1887. Selon Alex Fisher, il avait été acheté par les Conservateurs qui lui avaient offert un contrat pour l'installation de poteaux de télégraphe. Voir ARC, MG26, G, vol. 2, A. Fisher à W. Laurier, 7 mars 1888, p. 670.

114 Emmanuel Champagne (1820-1904), originaire de Saint-Norbert, Manitoba, avait épousé Marie Letendre, tante de Xavier. Commerçant dans la région de Batoche depuis 1878, il était prospère en 1885. Sa maison et ses magasins avaient été pillés par les soldats après la bataille de 1885. Aigri contre un gouvernement qui ne considérait pas avec justice sa réclamation en particulier, et celles des Métis en général, il opte pour la voie libérale ou une plate-forme de gauche.

115 La pétition est reçue à la chambre des communes le 19 avril 1888, mais elle n'est pas imprimée. Voir Canada, Parlement, *Journal of the House of Commons* (1888), (Ottawa, A. Sénécal), vol. 22, p. 199. Le texte original ou final n'est pas dans le fonds Laurier. Une traduction dans le fonds Pearce (UAA, MG9/2) est presque identique par le fond sinon par la forme au mémoire du 17 décembre 1887. Voir ARC, MG26, G, vol. 737, p. 208184-208185.

116 La première pétition envoyée en février ne portait pas de signature. Dans une lettre à Laurier, témoignant de ses difficultés avec son comité, Fisher l'avise que deux pétitions avaient été préparées en février, l'une par Lépine et l'autre par lui-même, et que cette dernière avait été acceptée par le comité. Fisher déclare qu'il avait été joué, qu'on avait substitué la pétition de Lépine à la sienne. Laurier la lui renvoie et Fisher l'avise qu'il lui fait parvenir une autre copie de sa pétition avec l'espoir qu'elle arrivera avant la fin de la session. Voir ARC, MG26, G, vol. 2, A. Fisher à W. Laurier, 20 mars 1888.

117 Ibid., vol. 737, p. 671-672.

118 ARC, MG26, G, vol. 2, 14 mars 1888, p. 676-696. Le texte est un compte rendu exhaustif des antécédents et des événements de 1885. Fisher présente un rapport personnel et original du déroulement de la bataille à Batoche, lequel rapport reflète le point de vue des Métis. Il est naturellement critique envers les Conservateurs. Par ailleurs, il trace un portrait très intéressant de la politique et de la société à Batoche durant les années après l'insurrection. Fisher écrit en « métchif », ce qui ajoute de l'originalité et de la portée à son mémoire.

119 UAA, MG9/2, William Pearce Papers, John R. Hall à William Pearce, Ottawa, 5 mai 1888. Il s'objectait en particulier à l'octroi de terres et de *scrips* aux Métis nés entre 1870 et 1885.

120 *The Consolidated Ordinances of the North-West Territories, 1898* (Regina, Queen's Printer, 1899), p. 12-13. Saint-Louis est incorporé dans la circonscription de Kinistino.

121 ARC, RG15, vol. 589, dossier 198086. Réponse à la pétition de Xavier Letendre et signataires, Ottawa, 5 mars 1889.

122 Pour une analyse détaillée de cette question, voir ch. « Économie » — Agriculture.

123 Ils ne représentent pas un parti politique particulier malgré qu'on pourrait dire que Mitchell est le représentant du gouvernement (conservateur) et que Fisher est plutôt libéral. Ce n'est qu'à l'élection de 1898 que les candidats à l'assemblée territoriale l'associent à un parti ou à un groupe politique.

124 AD, lettres des PP. André, Fourmond, Moulin, Végréville au supérieur général à Rome, 1878-1900 (ci-après Rome), P. Fourmond, 5 janvier 1889.

125 Loc. cit; le chiffre officiel est de 82 voix contre 65 : voir J.A. Gemmill, éd., op. cit., p. 397.

126 Il n'est pas de la famille Ouellette de Saint-Laurent mais un Canadien français de « l'extérieur », arrivé du Québec peu de temps auparavant. Il est l'employé de Mitchell au magasin de Stobart, Eden & Co.

127 AD, Rome, P. Fourmond, 15 janvier 1889; PAA, OMI, Petite chronique de Saint-Laurent, 1888 [P. Fourmond].

128 AD, Rome, P. Fourmond, 15 janvier 1889; PAA, OMI, Petite chronique de Saint-Laurent, 1888 [P. Fourmond].

129 SAB (Saskatoon), *Journals of Legislative Assembly of North West Territories* (Regina, R.B. Gordon, 1888) (ci-après *NWT Legislative Assembly*), vol. 1, p. 90, « Report of Standing Committee on Privilege and Elections ».

130 Ibid., p. 91.

131 AD, Rome, P. Fourmond, 15 janvier 1889.

132 Loc. cit.

133 SAB (Saskatoon), *NWT Legislative Assembly*, vol. 1, p. 75.

134 ARC, MG26, A, vol. 335, p. 151350A-151361, D.H. Macdowall à John A. Macdonald, 12 avril 1890; PAA, OMI, Petite chronique de Saint-Laurent, 1890 [P. Fourmond]. Il est accompagné de O.E. Hughes, ancien député à la législature territoriale, de James McKay, avocat de Prince-Albert et métis, et de R.S. Mackenzie, agent auprès des Indiens dans le district de Duck Lake.

135 PAA, OMI, Petite chronique de Saint-Laurent, 1890 [P. Fourmond].

136 Voir la discussion plus détaillée de la position du clergé sur la question des réserves et des *scrips* dans le ch. « Réclamations de terres dans la région de la rivière Saskatchewan-Sud ».

137 Fils de Jean-Baptiste Boucher et de Caroline Lespérance, il est né à Saint-François-Xavier (Manitoba) en 1864. En 1882, il émigre avec sa famille à Saint-Louis, Saskatchewan. Il est commis au magasin de Xavier Letendre à Batoche en 1884-1885. Contrairement à son père et à plusieurs de ses frères, il ne participe pas à l'insurrection de 1885. En 1886, il épouse Hélène Letendre, fille de Xavier. Il siège comme député à la législature des Territoires, pour la circonscription de Batoche, entre 1891 et 1898. Par la suite il séjourne brièvement au Montana, puis revient à Saint-Louis où il s'établit comme agriculteur et éleveur. Chanteur renommé, plusieurs de ses compositions font aujourd'hui partie du folklore de la région. Il est décédé en 1926.

138 C'était la façon catégorique de décrire ceux qui s'opposaient au projet d'une réserve métisse. L'accusation est plutôt sévère. L'offre de boisson alcoolisée était de rigueur pendant les campagnes et les cabales politiques.

139 ARC, MG26, A, vol. 335, p. 151360, D.H. Macdowall à John A. Macdonald, 12 avril 1890.

140 Ibid., p. 151359A. En toute justice, Macdowall exprime l'opinion courante de ses contemporains au sujet des Métis.

141 J.A. Gemmill, éd., op. cit., p. 194.

142 Les campagnes électorales sont très mouvementées, durant ces années surtout, parce que le candidat élu est détenteur de patronage. Nolin et Boucher diffèrent surtout sur la question des *scrips* et sur la création d'une réserve métisse à Batoche, Boucher étant pour l'obtention de *scrips* et contre l'établissement d'une réserve. Il représente le point de vue des plus jeunes Métis.

143 SAB (Saskatoon), *NWT Legislative Assembly*, vol. 5, session du 2 août au 1er septembre 1892, p. 9. Boucher est déclaré élu en août 1892. Les journaux de l'assemblée n'élaborent pas sur la question. Par ailleurs, le *Times* de Prince-Albert du 11 novembre 1891 rapporte que le scrutin s'est déroulé dans des circonstances douteuses, que le bureau de scrutin a ouvert avant 8 heures, qu'on a refusé plusieurs votes, et que le registre a été enlevé du bureau. Des procès s'ensuivent, entre autres une poursuite pour parjure contre Francis Tourond. Il est accusé d'avoir exercé un droit de vote qu'il n'avait pas dans la circonscription. Voir *Times* 16 décembre 1891.

144 On enregistre seulement quatre opposants à la motion. Parmi eux, les deux députés francophones, Boucher (Batoche) et Prince (Saint-Albert). Le français, banni de l'assemblée, ne sera enseigné qu'au niveau primaire. Cette œuvre de F.W.G. Haultain, député à l'assemblée territoriale de 1888 à 1905 et adversaire de la minorité catholique et francophone, peut aussi être signalée comme une des répercussions politiques de 1885 et de l'abolition du français au Manitoba en 1890. Voir L.H. Thomas, op. cit., p. 208, 214. Cependant il est important de souligner que la proposition de 1891 faisant de l'anglais la seule langue officielle n'a jamais été proclamée. Donc légalement, parce que la Saskatchewan a été créée à partir des Territoires en 1905, il peut être soutenu que le français est encore langue officielle à l'assemblée législative et devant les tribunaux.

145 AD, Rome, P. Fourmond, Saint-Laurent, 15 janvier 1889.

146 SAB (Saskatoon), *NWT Legislative Assembly*, vol. 7, 1893, p. 97.

147 Ibid., 1894, p. 93.

148 Il est intéressant de constater le lien de « parenté » (par alliance) entre les deux candidats. Un frère de David Venne, Bruno, avait épousé Florestine Letendre, sœur d'Hélène Boucher (née Letendre).

149 L.H. Thomas, op. cit., p. 243.

150 H. Mitchell, ancien député de Batoche (1888-1891) et député de Mitchell, 1891-1898 (qui inclut Duck Lake), est membre du conseil exécutif dirigé par Haultain. Il l'appuie sur la question de l'abolition du français.

151 Le Libéral Thomas Osborne Davis, marchand et maire de Prince-Albert, est un personnage controversé. Il reçoit surtout son appui des électeurs ruraux, ainsi que de la population de Batoche et des autres paroisses métisses. Voir à son sujet, D.J. Hall, « T.O. Davis and Federal Politics in Saskatchewan », *Saskatchewan History*, vol. 30, n° 2 (printemps 1977), p. 56-62. En 1904, il est nommé au sénat.
Le candidat conservateur en 1895, James McKay, est un Métis anglais ou *Halfbreed*. Avocat de Prince-Albert, il est appuyé par les électeurs de la ville. La population métisse française se méfie de lui, surtout depuis sa position pro-gouvernementale durant l'insurrection de 1885. Il trouve toutefois des appuis auprès de la bourgeoisie métisse, entre autres Xavier Letendre et Charles Nolin.

152 J.A. Gemmill, éd., op. cit., p. 202.

153 Laurier entreprend une campagne personnelle dans l'Ouest en 1893-1894. Il visite Prince-Albert (district électoral de la Saskatchewan) dans le but de consolider la position des Libéraux qui prennent le pouvoir en 1896. Israël Tarte, ministre des Travaux publics, visite

Batoche et d'autres centres francophones où il présente le projet de loi réparatrice des Libéraux sur l'enseignement du français. Au sujet du droit et de la distribution des *scrips*, voir ch. « Réclamations de terres... »

154 PAA, OMI, Journal du frère Célestin Guillet, Batoche, 1er novembre 1900.

155 Fils de Georges Fisher, marchand de fourrures de Fort Qu'Appelle et d'Émilie Boyer, il est né à Saint-François-Xavier en 1865. Son frère aîné, Georges fils, a été candidat dans Batoche en 1888. Charles a fait des études aux collèges de Saint-Boniface et Saint-John's (Winnipeg). Il est député à l'assemblée législative de 1898 à 1905. Il est nommé agent indien à Mistawasis et, par la suite, au ministère des Affaires indiennes à Ottawa. Il meurt à Duck Lake en 1907.

156 Écossais d'origine, il épouse Catherine Henry (métisse) de Fish Creek en 1905. Ayant ouvert un magasin dans cette localité vers 1890, il louera le magasin de Letendre à Batoche vers le tournant du siècle, et l'exploitera avec son frère Donald.

157 Originaire du Nouveau-Brunswick, Turgeon est un anglophone revenu tardivement à sa culture d'origine, ayant appris le français à l'âge adulte. Les difficultés à faire élire un Canadien français catholique dans la circonscription majoritairement anglophone et protestante de Prince-Albert City poussent Grant à poser ce geste. Voir la lettre de Grant au premier ministre Scott, 13 octobre 1907, citée dans P. Morissette, « La carrière politique de W.F.A. Turgeon », thèse de maîtrise inédite (histoire), université de Regina, 1975, p. 61. Cette thèse fait une analyse intéressante de la carrière de Turgeon, considéré par ses compatriotes et ses coreligionnaires comme leur représentant officiel auprès des gouvernements Scott et Martin entre 1907 et 1921.

158 ADPA, correspondance de l'abbé Pierre E. Myre, celui-ci à Mgr Prud'homme, 5 mars 1934, paroisse Saint-Antoine-de-Padoue, Batoche.

Fig. 24 Restes de l'image de Notre-Dame-de-Lourdes qui était agrafée sur le drapeau blanc arboré à Batoche durant la bataille par l'Exovidat de Riel, c'est-à-dire son conseil provisoire (littéralement « les élus du troupeau »). Au bas, la prière de Riel et la signature de son fils Jean. *Archives nationales du Canada, C-15527.*

Fig. 25 Louis Riel (1844-1885) vers 1878. *Archives nationales du Canada, C-86500.*

Fig. 26 Gabriel Dumont (*ca* 1837-1906) en 1887. *Coll. Mallet, Union Saint-Jean Baptiste, Woonsocket, Rhode Island, É.-U.*

Fig. 27 Métis prisonniers à Regina en 1885. 1) Ignace Poitras, 2) Johnny Sansregret, 3) Perriche Parenteau, 4) Pierre Gariépy, 5) Philippe Garnot, 6) Albert Monkman, 7) Pierre Vandal, 8) Baptiste Vandal, 9) Toussaint Lussier, 10) Maxime Dubois, 11) James (Timous) Short, 12) un Tourond, 13) Emmanuel Champagne. *Archives de la Saskatchewan (Regina), R-B714.*

Fig. 28 Charles Nolin (1837-1907) et sa femme Rosalie Lépine (*ca* 1850-1927). Après avoir longtemps résidé à Saint-Laurent, ils se sont établis à Battleford. *Archives provinciales de l'Alberta, coll. OMI., OB 3810.*

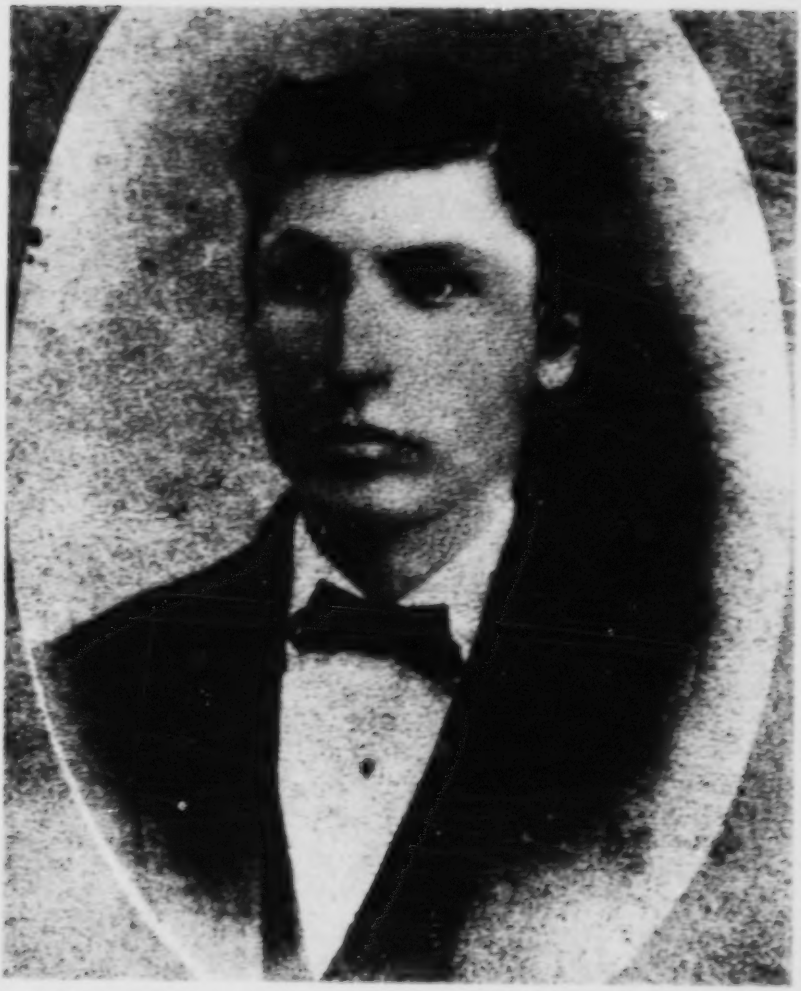

Fig. 29 Louis Schmidt (1844-1935), homme politique et agent des terres à Prince-Albert. *Archives provinciales du Manitoba, coll. Louis Schmidt, N10414.*

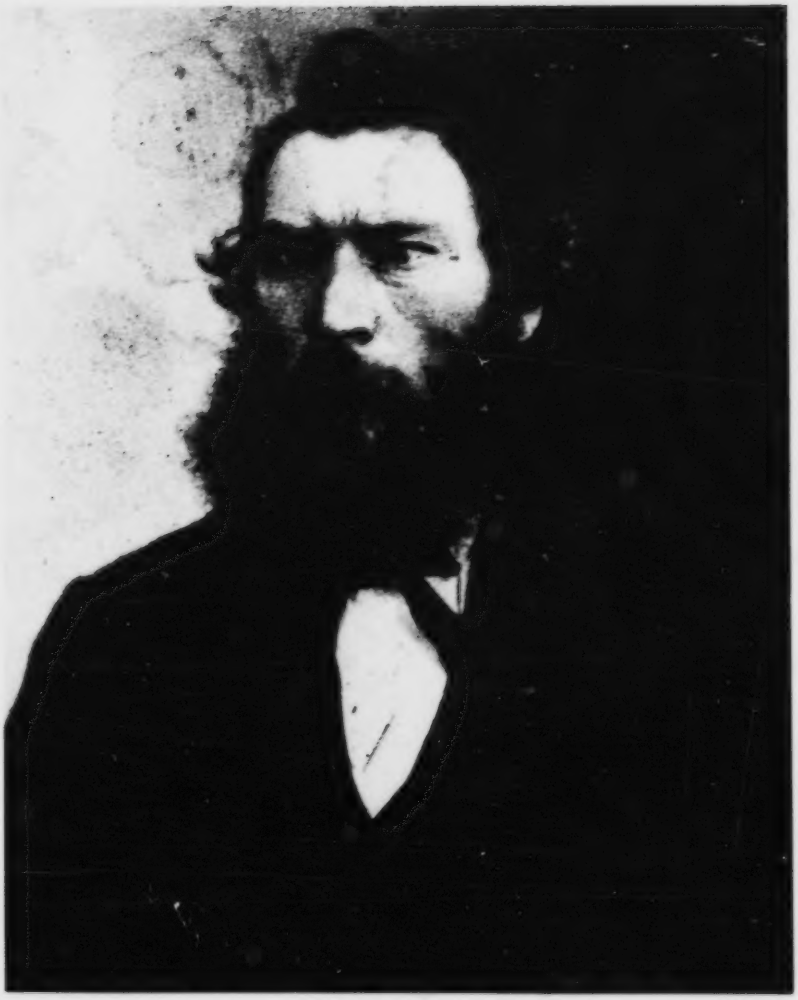

Fig. 30 Maxime Lépine (*ca* 1837-1897), député à la législature manitobaine et membre du conseil provisoire de Riel en Saskatchewan. *Archives provinciales du Manitoba, coll. Maxime Lépine, N10909.*

Fig. 31 Charles-Eugène Boucher (1864-1926), de Batoche, député à la législature manitobaine de 1891 à 1898. *Service canadien des parcs (Winnipeg), don de Boniface et d'Agnès Fidler.*

Fig. 32 Charles « le marquis » Fisher (1865-1907), de Batoche, député à la législature manitobaine de 1898 à 1905. *Service canadien des parcs (Winnipeg), don de Mme Justine (Laviolette) Pambrun.*

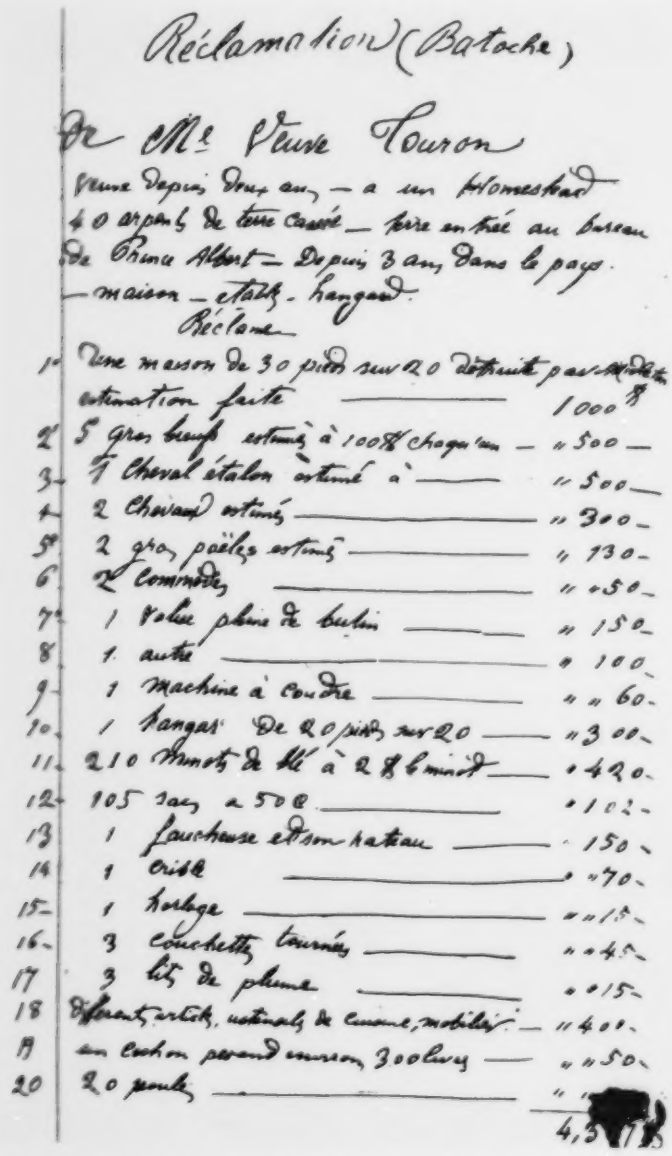

Réclamation (Batoche)

De Mme Veuve Touron

Veuve depuis deux ans — a un homestead
40 arpents de terre cassé — terre entrée au bureau
de Prince Albert — Depuis 3 ans dans le pays.
— maison — étable - hangard.
Réclame

1°	Une maison de 30 pieds sur 20 détruite par [illegible] estimation faite	1000 ℔
2	5 gros bœufs estimés à 100℔ chaqu'un	" 500 —
3	1 Cheval étalon estimé à	" 500 —
4	2 Chevaux estimés	" 300 —
5	2 gros poêles estimés	" 130 —
6	2 Commodes	" 050 —
7	1 Valise pleine de linge	" 150 —
8	1 autre	" 100 —
9	1 machine à coudre	" " 60 —
10	1 hangar De 20 pieds sur 20	" 300 —
11	210 Minots de blé à 2 ℔ 6 minots	" 420 —
12	105 sacs à 50 ℔	" 102 —
13	1 faucheuse et son rateau	" 150 —
14	1 Oriel	" " 70 —
15	1 horloge	" " 15 —
16	3 Couchettes tournées	" " 45 —
17	3 lits de plume	" " 15 —
18	Différents articles, ustensiles de cuisine, mobilier	" 400 —
19	un cochon pesant environ 300 livres	" " 50 —
20	20 poules	" [illegible]
		4,3[illegible]

Fig. 33 Réclamation de Mme Josephte (Paul) Tourond pour pertes subies durant la résistance du Nord-Ouest en 1885. *Archives nationales du Canada, RG15, vol. 914, n° 21.*

Fig. 34 Le monument élevé en 1901 dans le cimetière de Batoche par les Métis de Batoche, Duck Lake, Saint-Laurent et Saint-Louis, à la mémoire de leurs compatriotes métis et amérindiens morts en 1885. *Archives provinciales de l'Alberta, coll. OMI, OB 60.*

IV ÉCONOMIE

TRADITION ÉCONOMIQUE

Quels que soient leurs rôles, chasseurs, commerçants, fréteurs (transporteurs de marchandises), agriculteurs ou ouvriers, les Métis perçoivent le travail d'une façon différente des Eurocanadiens. Pour eux, le travail est généralement lié à un besoin immédiat de nourriture ou de ressources personnelles. On accorde peu d'importance à l'accumulation de biens; en fait la coutume veut que celui qui a fait une bonne chasse ou une bonne récolte partage avec sa famille et ses amis. Cette tradition de partage et de non-gain décrite par Manuel et Posluns dans *The Fourth World, an Indian Reality*[1] est la règle générale au XIX[e] siècle et même durant la première partie du siècle suivant. Cependant il y a des exceptions, surtout parmi les commerçants qui s'intègrent au système capitaliste-commercial de l'époque. Ceux-ci se comportent davantage comme les Eurocanadiens et adoptent la pratique de l'accumulation de biens et de l'investissement de fonds. Leur mode de vie va de pair : un domicile permanent et fixe, un réseau de contacts et d'intérêts financiers précis, et plus de temps consacré au travail.

Le rythme de vie plus lent des Métis, en harmonie avec la nature et fondé sur le principe de « vivons le temps présent », est méprisé par les Eurocanadiens. Les missionnaires, les explorateurs et d'autres agents du « progrès » ont perçu ce peuple comme paresseux, imprévoyant ou sans souci du lendemain, aimant trop « gaspiller » ou s'amuser.

Le mode de vie des Métis et leur système de valeurs traditionnelles ne sont pas sérieusement menacés par les Eurocanadiens avant l'immigration des années 1890. Cependant d'autres réalités économiques contraignent « les gens libres » et les poussent vers des travaux moins dépendants

des ressources naturelles. La disparition du bison et la fin des excursions de chasse vers 1878 annoncent une période de crise qui provoque, au moins partiellement, l'insurrection de 1885. La transition de la chasse à l'agriculture s'impose trop rapidement. Dépourvus de techniques agricoles et d'instruments aratoires aussi bien que de formation et d'inclination pour ce genre de travail, les Métis sont néanmoins forcés de l'adopter, surtout s'ils veulent demeurer dans la région. Certains d'entre eux se dirigent vers des régions plus propices à l'élevage ou s'engagent comme *cowboys*, une occupation pour laquelle ils ont beaucoup de goût et d'aptitude. Mais bon nombre restent à Batoche, et dans les environs, essayant tant bien que mal de vivre de leur terre. Avant 1925, exception faite de quelques-uns, les Métis vivent d'agriculture mixte, dite de subsistance, combinée à un emploi. Ils travaillent surtout comme manœuvres, font la pêche, ramassent des « racines » (sénéca) ou vaquent à d'autres travaux saisonniers. Ils sont « une classe de pauvres »[2], un peuple qui vit en marge de l'activité économique de la société eurocanadienne qui les a supplantés.

COMMERCE DES FOURRURES

L'activité commerciale des Métis dans la région de la Saskatchewan-Sud remonte au XVIII[e] siècle. À l'époque ce territoire est le centre d'activité des Gros-Ventres (Haaninin) et des Pieds-Noirs (Siksika) mais les Assiniboines et les Cris y séjournent régulièrement. Les années 1740 à 1820 sont transitoires pour les Cris dans la prairie. Originaires des régions boisées au nord et à l'ouest du lac Supérieur, ils sont poussés vers l'ouest et le sud-ouest par l'accélération de leur rôle d'intermédiaires dans le commerce des fourrures. Il est probable que ces années marquent aussi les origines des Métis dans la région. Les engagements de voyageurs canadiens pour « la mer de l'Ouest » sont nombreux après 1734[3], et entre 1750 et 1756; les Français érigent une succession de postes sur la rivière Saskatchewan : les forts Saint-Louis (Nipáwin), à la Corne, des Prairies et Jonquière.

La période 1770 à 1820 connaît une augmentation du commerce des fourrures dans la région. Un plus grand nombre de voyageurs s'engagent comme « hommes du Nord » ou hivernants à la compagnie du Nord-Ouest ou à d'autres entreprises commerciales. D'autres se font colporteurs ou commerçants indépendants. Durant les années 1780, les compagnies du Nord-Ouest et de la baie d'Hudson se font concurrence dans la région.

L'une et l'autre érigent un poste de traite sur la rivière Saskatchewan-Sud. Les « South Branch Houses » étaient situées près de la future traverse à Gariépy (Gardepuis), à environ 25 km en aval de Batoche[4]. L'endroit est un lieu de lutte intense entre les Gros-Ventres, principaux chasseurs et habitants du district, et les nouveaux arrivés, les Cris et les Assiniboines. Les Gros-Ventres sont particulièrement irrités de la faveur accordée à leurs ennemis par les traiteurs européens. En 1794, ils attaquent le poste de la compagnie du Nord-Ouest que Nicolas Montour et Louis Châtelain ne sauvent que de justesse, et ils détruisent celui de la compagnie de la baie d'Hudson[5].

L'activité commerciale reprend de nouveau dans la région entre 1805 et 1810. La compagnie de la baie d'Hudson érige Carlton House sur la rive gauche de la Saskatchewan-Sud près de la future traverse de Saint-Laurent, à environ 12 km en aval de Batoche[6]. Tout près de là, la compagnie du Nord-Ouest construit la « South Branch House 2 », mais l'emplacement est bientôt abandonné pour un autre, « La Montée », situé sur une route d'approvisionnement plus propice sur la Saskatchewan-Nord. « Carlton House 2 » (Cie de la baie d'Hudson) et « La Montée » (Cie du N.-O.) deviennent des centres importants d'approvisionnement en pemmican. On rapporte qu'en 1819-1820, les postes hébergeaient environ 70 Canadiens et Métis et 70 femmes et enfants, et que chacun produisait de 300 à 400 livres de pemmican pendant l'hiver[7].

Un des membres de la famille Letendre dit Batoche (tout probablement Jean-Baptiste Letendre, le grand-père du futur fondateur de Batoche) est dans les environs du fort à la Corne durant les années 1810[8]. Plusieurs sources attestent l'existence de « Batoche Post » sur la Saskatchewan-Nord, à environ 5 km à l'ouest de la jonction des deux branches de la rivière Saskatchewan[9]. Un employé de la compagnie de la baie d'Hudson passe à cet endroit en 1825 et note la présence de chasseurs canadiens ou métis et de leurs familles[10]. Continuant son voyage, il arrive aux environs du fort Carlton où il rencontre de nombreux chasseurs métis « libres » qui commercent avec la compagnie.

> *[...] Baptiste et Laventure Parisien se sont joints à nous. Ce sont des Métis, des « hommes libres ». Leurs familles sont campées dans les îles, en amont, et ils ont quitté le fort depuis dix jours[...] Les gens au fort, se portent bien. Ces Métis, bien que libres, ont toujours conservé le fort comme base d'opération. Ils font la chasse au gros gibier et à l'occasion, aux animaux à fourrures. Ils vivent bien, sans être à la charge de la compagnie[...] Ils approvisionnent souvent le fort en viande*

fraîche et je leur permets de revenir y passer l'hiver.[11]
(Traduction)

Durant les années qui suivent et surtout après la vaine tentative de la compagnie de la baie d'Hudson de raffermir son monopole en restreignant l'activité des commerçants libres en 1849, un plus grand nombre de Métis se dirigent vers la Saskatchewan[12]. Certains vendent leurs fourrures à la compagnie et d'autres les écoulent sur le marché américain par l'intermédiaire de marchands tels que Narcisse Marion, Antoine Gingras et Norman Kittson à la Rivière-Rouge et à Saint-Paul[13]. Les chasseurs et traiteurs métis sont très nombreux dans le district d'English River et de la Saskatchewan en 1850.

Ennuyé par une forte opposition dans le voisinage [...] Escapot [Isidore Dumont], Louis Batoche [...] Joseph Dauphinais, Emmanuel Champagne, Hyacinthe Parisien [...] Abraham Bélanger [...] aux environs du fort Pelly. Ils ont vendu ici [à Carlton], une grande quantité de provisions et 50 chevaux.[14]
(Traduction)

Vers 1868, les hivernements sur la Saskatchewan-Sud commencent à prendre un caractère plus permanent. Le camp de Prairie-Ronde, sous la direction de Charles Trottier, et celui de la fourche des Gros-Ventres, mieux connu sous le nom de Petite-Ville et dirigé par Gabriel Dumont, sont les plus fréquentés. Des hivernements moins importants à Grosse-Butte (Humboldt) et Saint-Paul, plus près du fort Carlton, réunissent aussi plusieurs chasseurs et commerçants.

CHASSE AUX BISONS

Cette activité a été l'objet de plusieurs descriptions au XIX^{e} siècle. Les premiers missionnaires à la Rivière-Rouge, entre autres les abbés Belcourt et Laflèche, nous en ont laissé des comptes rendus détaillés[15]. Par ailleurs un contemporain, Alexander Ross, traite d'autres aspects intéressants de ces expéditions[16]. La chasse était soumise à une structure hiérarchique paramilitaire et obéissait à des règlements et contrôles précis. On choisissait dix capitaines avec chacun dix soldats. Un des capitaines, habituellement reconnu pour son habileté et son prestige devenait chef de l'expédition. Jean-Baptiste Wilkie et Jean-Baptiste Falcon de

Saint-François-Xavier remplissent successivement cette fonction durant les années 1840-1850. Hommes, femmes, enfants et un équipage considérable forment l'expédition. La caravane est soumise à une série de règlements pour prévenir la discorde et assurer un partage équitable. Il y avait deux grandes chasses d'environ deux mois chacune; une à l'été (en juin) et l'autre à l'automne (en septembre). Selon un rapport de l'abbé Laflèche en 1845 :

> *Au milieu de juin presque tous les Métis, en famille, au nombre de 800 à 1000 voitures et 400 cavaliers, partent en bande, et se dirigent vers la rivière aux Souris, branche de l'Assiniboine; les autres vers le Missouri sur les bords duquel ils ne se rendent pas ordinairement. Les cavaliers sont les chasseurs proprement dits, et il n'y a dans les charrettes que les femmes ou les sauvages qu'ils ont engagés pour faire sécher la viande et l'emballer.*[17]

L'abbé Belcourt nous précise que le rendez-vous des caravanes du Cheval-Blanc et de Saint-Boniface était habituellement sur la rivière Pembina[18].

Dès les années 1840, les caravanes doivent se diriger plus loin vers le sud et le sud-ouest : « À la Rivière-Rouge, la chasse au bison diminue considérablement depuis quelques années. Les colons sont obligés d'aller à 80-100 lieues et encore arrive-t-il souvent qu'ils n'en trouvent pas assez pour charger leurs charrettes. »[19] Des facteurs naturels tels les feux de prairie, les inondations et les tempêtes de neige diminuent le nombre de bisons. Mais le massacre systématique des femelles davantage prisées pour la viande, et celui des taureaux pour leurs robes, empêchent les troupeaux de se reconstituer normalement. Le gaspillage est aussi la règle.

> *La seule colonie de la Rivière Rouge en détruit 25,000 tous les ans. Il faut dix animaux pour faire une charge ou mille livres de viande sèche[...] Il n'est pas rare qu'une famille mange une vache par semaine.*[20]

Enfin beaucoup de viande ou de morceaux moins tendres sont souvent abandonnés à la prairie.

À ces difficultés qui accablent les expéditions, s'ajoutent les intempéries et les accidents. Les explosions de fusils et les écrasements par un

buffle pendant la course sont nombreux. L'abbé Belcourt décrit un accident particulièrement tragique.

> *Il y a trois ans, un autre jeune s'enveloppa d'une peau toute chaude qu'il avait levé de l'animal qu'il avait tué lorsqu'il vit qu'il allait périr. Le pauvre n'avait prévu que la peau une fois gelée sur lui, il se trouverait enmuraillé sans pouvoir jamais en sortir.*[21]

Au début des années 1860, une forte demande de robes aux États-Unis augmente la pratique des chasses d'hiver. Cet usage précipite l'extinction graduelle déjà en marche. Un témoignage en 1871 fait état de la gravité de la situation.

> *Les chasseurs n'ont encore rien (presque) et les animaux sont rares et maigres [...] on ne peut plus se fier à la chasse. Depuis la Montagne des Bois jusqu'aux Petites Montagnes Rocheuses, nous n'avons pas vu 3,000 bisons, et il en faudrait au moins 15,000 pour charger le camp.*[22]

Durant les premières années en Saskatchewan, la chasse est encore la principale occupation des Métis. Mais les caravanes doivent se rendre plus au sud et à l'ouest, aux États-Unis, car il y a peu de bisons dans le district de la Saskatchewan. Les Métis connaissent de bonnes années (1873, 1877) entrecoupées de périodes de disette et de difficultés. En 1873, un voyageur dans le district fait état de la condition prospère de plusieurs Métis, en particulier de Xavier Letendre : « [...] l'année précédente avait été une année d'abondance; le bison était réapparu sur les plaines de la Saskatchewan; les peaux de loup, les « robes » de bison et le pemmican se vendaient au gros prix et [Monsieur] Batoche était riche et prospère » (traduction)[23].

De plus en plus conscients de la disparition imminente du bison, les Métis demandent au gouvernement d'instituer des contrôles sur la chasse[24]. Toutefois, lorsque le conseil du Nord-Ouest promulgue une loi à cet effet en 1877, les Métis déclarent qu'ils sont défavorisés par rapport aux Amérindiens qui, eux, non seulement ne sont pas soumis à aucune restriction, mais qui aussi peuvent profiter pleinement et exclusivement de la période de prohibition qu'est l'hiver, la saison où l'animal rapporte le plus[25].

Selon Gabriel Dumont, qui dirigeait la caravane de la Saskatchewan-Sud, le bison était disparu de la région en 1878[26]. Le père Fourmond dans

sa chronique déclare que plusieurs chasseurs courent quand même après les maigres troupeaux en 1881. Cette rareté précipite la hausse du prix du pemmican. Il passe de 14 à 25 cents la livre entre 1878 et 1880[27]. Mais peu de chasseurs sont en mesure de rencontrer la demande. En fait, ceux qui persistent dans cette occupation doivent se diriger vers le nord à la recherche d'autres pelleteries afin de suppléer à leur revenu. Selon 60 (dont 45 rapportent leur occupation) déclarations de *homestead* à Batoche, Saint-Laurent et Fish Creek en 1884, aucun Métis ne déclare vivre seulement de la chasse. La plupart ont deux occupations : 23 (51,1 %) sont fréteurs et agriculteurs, 10 (22,2 %) sont uniquement agriculteurs et les 12 autres (26,7 %) exerçent une variété de métiers avec celui d'agriculteur[28].

Bien qu'ils doivent souvent passer une partie de l'année au nord (région de Cumberland, du Pas, et du lac la Rouge), plusieurs Métis réussissent très bien comme trappeurs durant les années 1890 et 1900. Les peaux de blaireau, renard (rouge et argenté), mouffette, loup-cervier, rat musqué, castor, glouton, vison et martre se vendent à bon prix sur les marchés de Winnipeg, Montréal et Londres. Ces fourrures, habituellement vendues par enchère, permettent aux commerçants de Batoche de réaliser des profits considérables. À l'enchère de Winnipeg en 1889, les fourrures de Salomon Venne se vendent 1700 $ et celles de Georges Fisher, 3131 $[29]. En 1891, Fisher obtient 4371 $ pour 930 peaux, dont 300 de martres, 102 d'ours et 200 de rats musqués[30]. Venne et Fisher réalisent des profits supérieurs à ceux de Mitchell de Duck Lake sur le marché de Londres.

LE FRÉTAGE

La route empruntée par les fréteurs, c'est-à-dire les entrepreneurs de transport, entre la Rivière-Rouge et le fort Edmonton à compter des années 1840, traverse la fourche des Gros-Ventres (Saskatchewan-Sud) dans le voisinage du fort Carlton (La Montée). Le nombre de fréteurs s'accroît durant les années 1850 et connaît son apogée vers 1860. Toutefois le frétage est une source de revenus au moins partielle pour environ le tiers de la population de Batoche, Saint-Laurent et Saint-Louis jusqu'en 1891[31]. Les fréteurs travaillent soit pour la compagnie de la baie d'Hudson, soit à contrat pour les marchands de la région. Les principaux marchands, Xavier Letendre, Salomon Venne, Georges Fisher, Jean-Baptiste Boyer et Emmanuel Champagne, embauchent des hommes pour

transporter les marchandises vers leurs postes du nord et en rapporter les fourrures. Celles-ci doivent ensuite être transportées vers les grands centres d'échange, en particulier le fort Garry, Winnipeg et quelquefois Saint-Paul. C'est ainsi que plusieurs jeunes à la recherche d'aventure, par exemple Ludger Gareau et Philippe Garnot, arrivent à Batoche[32]. Ce poste est au centre des principales voies de communication : la piste Carlton de Winnipeg en passant par Qu'Appelle vers le nord-ouest, et la piste Elbow des collines Cyprès et de la montagne de Bois au sud et vers Prince-Albert et Montréal Lake, au nord et vers le district de Cumberland au nord-est. En plus, des sentiers locaux relient Batoche à Battleford, au lac des Prairies (Meadow Lake), au lac Vert et à l'île à la Crosse, où se trouvent d'importants postes de traite. Après la construction du chemin de fer du Canadien Pacifique, en 1882, la plupart des marchandises arrivent par train jusqu'à Troy, gare située à environ 25 km au sud du fort Qu'Appelle. Les fréteurs y viennent de Batoche avec leurs bœufs, leurs chevaux et charrettes pour charger les produits et les livrer à destination.

Nombreux sont les témoignages de l'habileté des fréteurs métis. Lawrence Clarke, facteur en chef au fort Carlton, déclare, « qu'ils constituent [...] une source assurée de main-d'œuvre [...] comme fréteurs pour les districts du Nord [...] et, au fur et à mesure des progrès de la colonisation, il y aura entre eux une concurrence toujours croissante pour se consacrer plus pleinement à ce travail qui est leur occupation favorite » (traduction)[33]. La compagnie de la baie d'Hudson voit chez les Métis une source de main-d'œuvre à bon marché et une naïveté facile à exploiter. L'approvisionnement des postes, en somme toute l'activité commerciale de la région, dépend d'eux.

Parmi les fréteurs avec pied-à-terre ou résidence à Batoche durant les années 1870-1880, il y a « Dodet » (Joseph) Parenteau, les frères Nault, Daniel Gariépy, Norbert Delorme[34] et Abraham Montour. Ce dernier[35] se rend régulièrement au fort Pitt pour son propre compte ou pour celui de Xavier Letendre tandis que André et Napoléon Nault[36] s'engagent surtout chez des particuliers et font la navette entre Winnipeg et le fort Carlton jusqu'en 1882, date où ils s'établissent définitivement à Batoche. Maxime Lépine, résident de Saint-Boniface jusqu'en 1878, et Philippe Gariépy, au pays depuis 1870, ont des charrettes qui se rendent régulièrement à Saint-Albert et à l'île à la Crosse[37]. Louis Goulet de Saint-Norbert, un fréteur qui nous a laissé ses mémoires, raconte un voyage à Batoche en 1883 :

> *[...] rendu à Troy[...] Pendant que je me débarrassais de mon retour de traite (effets reçus en échange), je me suis adonné à rencontrer mon frère Roger. Il était avec André Nault [...] qui*

venait comme mon frère de La Montée, mieux connu sous le nom de Batoche, poste de traite d'un nommé Letendre dit Batoche. Ils venait [sic] *tous les deux chercher du fret à destination des traiteurs de Batoche et de Duck Lake (Lac Canard) ... me suis joint à eux ... rencontré à cette secousse là, Dolphus Nolin (fils de Charles), Michel Dumas (appelé le Petit Rat). J'ai acheté un autre wagon — chargé — et parti pour le lac Canard. Mon frère (Roger) demeurait à quatre milles au sud de la Montée (Batoche) à la Traverse à Gabriel Dumont. J'ai resté chez mon frère Roger pendant que je frétais de Prince Albert à Troy et vice-versa. En octobre 1883, de société avec mon frère pour fréter de Prince-Albert à la rivière Bataille. Hiverner chez-lui.*[38]

D'autres fréteurs de marque à cette époque sont Frédéric St-Germain[39], qui séjourne régulièrement entre Qu'Appelle, Carlton et Duck Lake, et Patrice Fleury[40] dont la famille était dans l'Ouest depuis 1858 et qui se rend surtout au lac Vert; Abraham Bélanger et ses fils, établis à la coulée des Tourond (Fish Creek) depuis 1880, sont des entrepreneurs importants. Le père a un magasin à Battleford et voyage régulièrement à Winnipeg, dans le Dakota et le Montana, établissant ainsi un réseau de traite entre les Métis de ces endroits et ceux de la Saskatchewan[41]. Un des rares fréteurs à maintenir un commerce rentable à cette époque, il frète aussi pour la Gendarmerie du Nord-Ouest entre 1886 et 1900.

Le frétage est une activité économique soumise à plusieurs impondérables. Les rigueurs de l'hiver, une demande fluctuante et les accidents de route sont des facteurs qui souvent contraignent l'entrepreneur ou l'engagé à cumuler des emplois. L'employeur paie souvent l'engagé en nature plutôt qu'en espèces. L'année 1884, par exemple, est une mauvaise année; la main-d'œuvre est nombreuse, la demande est faible, et les Métis de la Saskatchewan-Sud sont contraints d'accepter des salaires misérables. Le prix courant en 1885, n'est que d'environ 3 à 4 dollars par 100 livres de marchandises[42].

Les années qui suivent l'insurrection ne sont guère plus rentables sauf pour quelques périodes de répit. En 1885 on rapporte que

[...] le frétage est devenu insuffisant pour tirer de la misère nos pauvres gens dont un grand nombre parviendra à peine à gagner la farine nécessaire à leur famille [...] les Métis capables de fréter ont cherché à se procurer du fret [...] mais les marchands et la Compagnie ayant l'occasion de faire venir leur butin à bas

> *prix par la Compagnie des Bateaux à Vapeur de la Saskatchewan, ont baissé le prix du frétage.*[43]

Les registres de la compagnie de la baie d'Hudson pour le district de Carlton durant les années 1890 indiquent que les fréteurs de Batoche, Saint-Laurent et Duck Lake continuent d'exercer ce métier, mais pas n'importe où, ni à n'importe quel prix. Comme l'écrivait H. Adams à Duck Lake,

> *J'ai vu un nombre assez considérable de Métis, hier, et je suis assuré qu'il n'y aura pas de difficulté à recruter des fréteurs pour aller à Qu'Appelle. J'ai parcouru Batoche et Saint-Laurent, hier, mais je n'ai trouvé personne pour transporter du fret au lac Montréal.*[44] (Traduction)

> *[...] les Français semblent avoir peur des moustiques et des routes en mauvais état [...]*[45] (Traduction)

Mais les frères Gervais, Norbert Bélanger, Isidore Dumont fils, Daniel Hamelin et Édouard Laframboise charroient une moyenne de six mille livres de marchandises vers Qu'Appelle durant l'été 1891[46]. Un autre contingent, dans lequel on retrouve Toussaint Lussier, Gabriel Parenteau, Cyrille Lafond et Corbet Fayant, se dirige vers le lac Vert[47].

Le frétage vers le nord conserve une faible rentabilité jusqu'au tournant du siècle, ce qui favorise l'émigration saisonnière de plusieurs jeunes hommes vers la rivière Carotte (Carrot River), vers Fishing Lakes, le lac Brochet (Jackfish Lake) et d'autres centres de transport. Cependant, lentement mais sûrement, la mécanisation écarte cette main-d'œuvre, et la force à travailler comme manœuvre dans des emplois qui n'assurent pour la plupart qu'un revenu d'appoint.

LES COMMERCES

En 1884, les marchands dans le village de Batoche sont au nombre de six. Le village de Xavier Letendre connaît un grand essor depuis sa fondation, dix ans plus tôt. Le petit magasin et la modeste demeure qu'il avait érigés à partir de 1873 ont été remplacés par les édifices « les plus finis que l'on puisse rencontrer dans tout le nord-ouest à partir de Winnipeg »[48]. La maison de Letendre, de style néo-gothique, est évaluée à 6000 $ en

1885[49]. Xavier Letendre et sa famille vivent à l'aise. À Batoche, son chiffre d'affaires, comprenant fourrures, provisions et marchandises générales, est évalué à plus de 25 000 $[50]. Son réseau commercial s'étend jusqu'au fort à la Corne, à Stony Creek, au lac Grenouille (Frog Lake) et à Fishing Lakes. Il embauche des fréteurs dont plusieurs sont de « la parenté », entre autres, Moïse Parenteau, Châlins Thomas, William Letendre et Édouard Dumont[51]. Depuis 1884, il a des commis à ses magasins de Batoche, du lac Grenouille et du fort à la Corne, dont son gendre Charles-Eugène Boucher, futur député territorial[52]. Xavier Letendre a aussi des brigades de vendeurs à son emploi. Ceux-ci visitent les Amérindiens et achètent leurs fourrures en échange de nourriture et d'articles manufacturés. M. Batoche a le sens inné des affaires mais aucune instruction. Il administre l'un des plus gros commerces du Nord-Ouest et décrit comme suit sa méthode :

> *Je n'ai jamais fait d'inventaire de mes marchandises; j'ai toujours mené mes affaires seul, jusqu'ici; c'est la première fois que j'ai un commis [Boucher]; n'ayant pas eu d'instruction pour me préparer à faire ce travail, [...] j'ai dû me fier à ma mémoire [...]*[53] (Traduction)

Il doit passer plusieurs mois par année à l'extérieur de Batoche, soit à visiter ses entrepôts, soit pour vendre et acheter à Winnipeg, quelquefois même à Montréal. Ses principaux fournisseurs sont la compagnie de la baie d'Hudson, Carscadian and Peck, Thibaudeau frères de Winnipeg, et Caswell de Qu'Appelle.

Letendre est ambitieux et innovateur. Il a de grands projets pour son village dont il vante les mérites dans un compte rendu vers 1882.

> *Venons à notre future ville de Batoche [...] ma place devenait le centre de la population, le centre aussi d'affaires considérables[...] Je ferai à des raisonnables [gens bien disposés] des emplacements[...] Dès l'année prochaine nous espérons voir cinq ou six magasins étaler leurs richesses aux yeux du public [...]; un moulin, une scierie et une forge sont des établissements dont nous sentons un besoin pressant.*[54]

Vers 1883, il érige une boutique de forge, et en 1884 il vend à Richard Tees de Prince-Albert, un lot le long de la ligne des magasins (que certains appellent cérémonieusement ou par dérision, « Batoche avenue »). Ce M. Tees s'installe à Batoche comme concessionnaire de la

« David Maxwell, Manitoba Dealers and Implement Works » (outillage agricole)[55]. Il est probable alors que Batoche ait eu une batteuse à vapeur avant 1885, autre preuve de l'avancement de l'établissement, car peu de centres éloignés possèdent des instruments aratoires motorisés à l'époque[56].

Les retombées de l'activité commerciale florissante de Letendre profitent à la mission de Saint-Antoine-de-Padoue ainsi qu'à tous les habitants du village et du voisinage. Lui-même est l'hôte de nombreux voyageurs et de personnages distingués. Tour à tour juge de paix et président du conseil scolaire, il favorise le maintien de l'ordre et le progrès en éducation[57].

Malgré de lourdes pertes en 1885, Letendre maintient son commerce sur pied. En fait il améliore même sa situation sur certains aspects. Il répare et embellit sa maison à Batoche et ouvre le nouveau magasin qu'il avait prévu. Il demeure le marchand principal du district et projette d'ouvrir un autre magasin de détail à Duck Lake en 1891[58]. Il concentre surtout ses efforts sur ses postes du nord dont les profits sont les plus élevés. Vers le tournant du siècle, Letendre loue son magasin de Batoche aux frères Grant de Duck Lake. Dès 1891, il fait d'autres projets. Il se dirige vers le sud-est dans la région des buttes Minichinas afin de s'adonner à une activité qui le passionne et qui rapporte, l'élevage[59].

Xavier Letendre, imitant le geste des anciens seigneurs, invite d'autres marchands à se joindre à lui. Le premier à répondre à son offre en 1882 est Jean-Baptiste Boyer. « J'ai appelé M. Baptiste Boyer à ma porte [...] homme de moyens considérables. »[60] Boyer avait une ferme à Saint-Laurent depuis 1874, mais il était avant tout commerçant. Depuis 20 ans il voyageait dans l'ouest à son propre compte ou en société avec son frère William et son beau-frère, Georges Fisher du fort Qu'Appelle. Il entrepose une variété de marchandises dans son magasin à Batoche, entre autres, des tissus, des couvertures, des vêtements, des articles de toilette et de la nourriture en conserves ou séchée[61]. Son commerce est plus petit que celui de Letendre, mais on évalue son stock à environ 9000 $ en 1885[62]. Il n'est pas en concurrence avec ce dernier ni avec son autre voisin, son neveu Georges Fisher fils. Ses ventes au détail sont limitées, sa marchandise servant surtout d'échange pour des fourrures aux postes du lac Vert et de l'île à la Crosse.

Le magasin ouvert par Georges Fisher père à l'été de 1883 est géré par ses fils Georges et Joseph. Ce commerce est une succursale du magasin du fort Qu'Appelle mais dispose d'une variété de marchandises, de fourrures, d'armes à feu, de munitions et de provisions[63]. Au détail, Fisher vend des articles de ménage, et comme Letendre, il a un permis

d'alcool. Son magasin est un centre social aussi bien que commercial. Les gens y vont pour fumer une pipe et « prendre un p'tit coup » en jouant aux cartes ou au billard[64]. Parmi ses fournisseurs il y a Stobart & Sons, la compagnie de la baie d'Hudson et Lyon Mackenzie & Powis. En 1885, le magasin dispose de 7000 $ de marchandises et 18 000 $ de fourrures[65]. Fisher exerce les fonctions de maître de poste tour à tour avec le père Moulin et Salomon Venne durant les années 1890; il occupe aussi la charge de juge de paix pour le district. Sa situation lui permet d'ouvrir un autre magasin à Duck Lake en 1892. Il maintient son commerce à Batoche jusqu'en 1905 environ.

Emmanuel Champagne[66], établi à Batoche depuis 1878, a des entrepôts de marchandises et de fourrures sur le lot 44, au nord de Letendre, Boyer et Fisher (voir cartes au chapitre « Réclamations de terres ... »). Il accumule des provisions et des articles ménagers pour fins d'échanges avec les Amérindiens au nord. En 1885, il évalue son stock de fourrures à 10 000 $ et sa marchandise à 4000 $[67].

Quand Salomon Venne[68], un autre marchand de marque, ouvre son magasin sur le lot 55, au sud-est du village, en 1883, il y a déjà plus de 30 ans qu'il s'adonne avec succès au commerce des fourrures dans l'Ouest. Son magasin de Batoche est un relais pour ses fréteurs venant de Winnipeg et de Qu'Appelle et pour ses engagés rapportant les fourrures du Nord. Son entreprise est de type familial. Ses fils, Alexandre, William et David ont la charge des postes au fort à la Corne, au lac Vert, au lac des Prairies, au lac Canot, et à l'île à la Crosse. L'activité commerciale de Venne est comparable à celle de Letendre de par son réseau de postes et son chiffre d'affaires[69]. À Batoche, Venne vend de l'épicerie, des vêtements et de la quincaillerie. Durant les années 1890, le magasin a aussi un débit de boisson, et à quelques intervalles, il abrite le bureau de poste. Ce magasin demeure un des principaux centres d'achat dans le district jusqu'au départ de Napoléon, le petit-fils du fondateur, vers 1925. Signalons enfin que Patrice Parenteau, neveu de Xavier Letendre, a un magasin au village entre 1894 et 1904[70].

Quelques étrangers ouvrent aussi des magasins à Batoche à diverses époques. La firme F.G. Baker, de Prince-Albert, s'établit sur la rive gauche de la rivière, à la jonction des pistes vers Carlton et Prince-Albert, en 1882. Un associé H. Walters et un commis gèrent la succursale de Batoche. L'établissement vit surtout de contrats avec le gouvernement pour l'approvisionnement des réserves amérindiennes, dont celle d'Une-Flèche à proximité de Batoche. Walters & Baker engagent des fréteurs de la localité pour transporter leurs marchandises. Ils achètent aussi des fourrures et des produits agricoles locaux, constituant ainsi une alterna-

tive aux marchands métis. Leur commerce à Batoche est basé presque uniquement sur le troc[71]. Le magasin subit de lourdes pertes en 1885, et bien qu'ils reçoivent une compensation, Walters & Baker décident alors de concentrer leurs activités à Prince-Albert. La firme est dissoute peu de temps après, en 1889.

Les « petits anglais »[72], les frères George et John Kerr, sont aussi présents à Batoche en 1884 et 1885. Ce magasin que les Métis avaient surnommé « le petit Canada »[73] est voisin de Venne. Les frères Kerr, originaires d'Ottawa, commerçants à Winnipeg et à Saskatoon, éprouvent des difficultés à se faire accepter dans la communauté[74]. Ils échangent leur marchandise générale pour des produits locaux. « Nous achetons tout ce qu'ils peuvent offrir : pommes de terre, grains de toutes sortes, chevaux, bêtes à cornes, fourrures, plumes, soie, laine, etc. » (traduction)[75]. Cette firme est la seule à offrir un aussi vaste debouché à la production locale. Mais comme celle de Walters et Baker, elle est contrainte à céder son établissement en 1885. Peu après, en 1892, un commerçant venu du Manitoba, Pierre Guillemette, lui succède. Vers 1900, ce dernier laisse Batoche en faveur de Fish Creek.

George et William Grant de Duck Lake louent le magasin de Letendre vers 1898. L'entreprise est achetée par Joseph Branconnier en 1915. Il est le dernier propriétaire de ce magasin que le feu détruit en 1923. Sa disparition marque la fin de l'activité commerciale du village. Les autres magasins sont déjà abandonnés ou ont déménagé à l'est et au sud-est, le long de la route entre la traverse à Gabriel et Saint-Laurent. Parmi les nouveaux commerçants dans cette région après 1915, il y a Gustave Parenteau et Raphaël Boyer.

Les comptes de Hillyard Mitchell[76], entrepreneur et marchand de Duck Lake, indiquent bon nombre d'achats effectués par des gens de Batoche et de Saint-Laurent durant les années 1890 et le début de 1900. Il semble que ces clients soient surtout des fréteurs, des ouvriers ou d'autres employés. Mais les commerçants X. Letendre, P. Parenteau et G. Fisher s'approvisionnent eux aussi en partie chez Mitchell.

En résumé, les commerçants métis jouissent d'une économie viable sinon florissante jusqu'au tournant du siècle. Certes, les grandes pertes et la destruction subies en 1885 occasionnent un recul important. Toutefois, plusieurs facteurs indépendants de l'insurrection influent aussi sur l'évolution économique, entre autres, l'isolement par rapport au transport des marchandises locales, une politique tarifaire canadienne défavorable à l'activité économique de l'Ouest et enfin l'attitude discriminatoire des institutions (gouvernements, entreprises, banques) envers ce peuple de « rebelles »[77].

LES PROFESSIONS LIBÉRALES ET LES MÉTIERS SPÉCIALISÉS

La communauté métisse de la Saskatchewan-Sud a son petit groupe de fonctionnaires, de médecins, d'agents d'assurance, d'instituteurs ainsi qu'un notaire. La Gendarmerie du Nord-Ouest maintient un poste à Batoche à compter de 1888. Les policiers, habituellement au nombre de trois, contribuent à l'activité économique et sociale de l'endroit. Bon nombre de gens affectés à des postes administratifs proviennent de l'extérieur. Leur résidence à Batoche est souvent de courte durée. Dans ces circonstances, l'interaction avec la communauté est limitée. Mais au point de vue économique, ce groupe reçoit un salaire régulier et injecte au moins un peu d'argent dans une économie essentiellement limitée au troc. Parmi les fonctionnaires aux bureaux des terres on retrouve Louis Schmidt de Saint-Louis au bureau de Prince-Albert, Jean-Baptiste Boucher fils à Saint-Louis et le baron Huysmans de Neftal à Duck Lake[78].

D'autres fonctionnaires sont fermiers-instructeurs aux réserves d'Une-Flèche et de Petit-Barbet. Michel Dumas, Ferdinand Ladret, Louis Marion, Maxime Lépine fils et Pantaléon Schmidt sont de ce nombre, tandis que Philippe Garnot est au lac Maskeg durant les années 1890. Plusieurs Métis s'emploient pour un temps comme instituteurs, profession qui n'exige pas de formation spéciale à l'époque. Octave Régnier, Philippe Garnot, Norbert Turcotte, Louis Riguidel et Jean (John) Letendre enseignent dans les écoles de la région durant les années 1880 et 1890. Les postes de juge de paix et de maître de poste n'exigent qu'une scolarité de base, c'est-à-dire savoir lire et écrire. Quelques personnes seulement rencontrent ces exigences, ce qui explique les fonctions multiples de celles-ci. George Ness, Louis Schmidt et Georges Fisher sont juges de paix à divers moments tandis que le père Moulin, Francis Tourond, Raphaël Boyer et Napoléon et David Venne sont maîtres de poste. David Venne a en plus une formation de notaire.

Les médecins ne sont pas des gens de la place mais des immigrants français. Nous savons peu de choses sur le Dr Pascal à Batoche en 1892, ou sur le Dr Gautier qui arrive en 1895, sauf qu'ils sont de caractère excentrique et de conduite que le père Moulin qualifie « d'irrégulière ». On ne sait même pas s'ils exercent légalement leur profession. La situation est plus régulière à Duck Lake où se fixent les docteurs Bourgeault et Touchette.

Les policiers ne font que des séjours très courts à la caserne de Batoche, exception faite du sergent St-Denis et de l'inspecteur Bégin qui

se fixent dans la région, respectivement à Duck Lake et à Prince-Albert[79]. Les rapports à leurs supérieurs suggèrent que les policiers sont généralement bien disposés envers les Métis, et un peu moins envers les Amérindiens qui leur causent plus de difficultés. L'incident Almighty-Voice[80] et d'autres nous laissent croire qu'il y avait complicité entre policiers et Métis. D'autre part, la Gendarmerie est une source d'emploi pour ces derniers. Elle engage des charpentiers et accorde des contrats pour l'approvisionnement en bois, foin, avoine, orge et viande de bœuf[81]. Plusieurs Métis travaillent aux casernes ou comme guides et interprètes, tels Philippe Gariépy et Gilbert Breland, mais peu, semble-t-il, comme policiers[82]. L'accès aux contrats et postes gouvernementaux est limité. Le favoritisme, le népotisme et le patronage contrôlent le choix des candidats, mais les équipes qui assistent les arpenteurs en 1889, 1891 et 1898 sont quand même recrutées dans la région.

Les artisans ou ouvriers spécialisés ont l'avantage d'être plus indépendants que les « hommes engagés ». Dans ce groupe figurent le charpentier-menuisier Ludger Garcau, le charpentier Jean Caron père et les passeurs Alexandre P. Fisher et Jérôme Racette qui, sans être très spécialisés, doivent au moins bien connaître leur travail.

L'AGRICULTURE

La « colonie de Saint-Laurent », fondée en 1871, avait comme objectif premier de promouvoir l'agriculture et l'adoption d'un mode de vie plus sédentaire. Selon les paroles mêmes des anciens chefs de familles,

> *[...] leurs enfants doivent faire comme les autres Blancs, cultiver la terre, ou bien vivre et mourir comme les Indiens[...] Les jeunes ne pourraient plus mener la même existence que leurs pères. Le pays s'ouvre aux étrangers et le Métis doit explorer l'héritage qu'il a reçu des Blancs, pour ne pas être écrasé dans sa lutte pour l'existence.*[83] (Traduction)

Les Métis sont conscients de la nouvelle conjoncture économique. Ils ne veulent pas être mis à l'écart comme les Amérindiens ou placés dans une situation désavantageuse par rapport aux Eurocanadiens. Ils ne sont pas démunis : « Les fondateurs sont loin d'être pauvres, ils sont riches en chevaux et tous disposent d'une somme d'argent plus ou moins grosse » (traduction)[84]. Les terres que les Métis choisissent à Batoche et à Saint-

Laurent sont particulièrement adaptées à la culture mixte. L'eau, le bois, un sol fertile quoique marécageux à certains endroits, spécialement sur la rive gauche, des sentiers de transport et d'autres éléments essentiels abondent.

> *Les arbres, les trembles plus généralement, sont distribués par bouquets qui peuvent fournir à mesure qu'on en a besoin, le bois de chauffage et les perches de clôture; outre ces bouquets se trouvent des prairies propres au labour et des places plus basses qui donnent du foin[...] L'idée d'un cours d'eau de 300 verges de largeur en moyenne pourrait faire craindre les inondations. Mais notre Saskatchewan se creuse un nid qui met tous les colons à l'abri.*[85]

Durant les années 1870, l'agriculture est perçue comme un mode de vie complémentaire à la chasse, à la traite et au frétage. En autant que ces trois entreprises sont rentables, même faiblement, il est possible de vivre. Sinon, le colon métis est placé dans une situation précaire. Il n'y a aucune économie agricole établie dans l'Ouest canadien à l'époque. Les produits de la ferme n'ont qu'un marché local imprévisible. L'agriculture se résume surtout à la culture céréalière et fourragère, et au jardin potager. Les intempéries peuvent facilement réduire tous ces labeurs à néant. Viennent s'ajouter les infestations d'insectes, de rongeurs et de mauvaises herbes. En général, les années 1870 ne sont pas trop dures, la sécheresse de 1876 étant une exception. Par contre, la récolte est bonne en 1878.

Les Métis de Batoche qui s'adonnent principalement à l'agriculture sont peu nombreux mais leurs efforts sont constants. Sur la rive ouest, Abraham Montour cultive 16 acres en 1876, et les frères Bélanger en ont 15 en 1879. Sur la rive est, aucune exploitation n'égale celle de Xavier Letendre. Avant 1880, sa ferme comprend déjà 15 acres sur le lot 47, et dix acres sur le lot 48. Corbet Fayant cultive environ 12 acres à la même époque. À Saint-Laurent, Gilbert Breland, Jean-Baptiste et William Boyer sont déjà des agriculteurs sérieux. De même, Gabriel Dumont, Charles Carrière et Isidore Villeneuve, de la région de Fish Creek, cultivent une moyenne de 12 acres en 1881. Vu que la majorité des Métis qui prennent des terres à l'époque gagnent essentiellement leur vie à d'autres activités, leur absence des fermes est fréquente (jusqu'à cinq mois par année), de sorte que le temps consacré aux labours et à la culture est limité. Parmi ces fermiers, on compte encore Elzéar Parisien, Baptiste

Parenteau, Emmanuel Champagne, Corbet Gervais et George Ness qui cultivent chacun environ cinq acres[86].

La mission de Saint-Laurent sert de modèle aux Métis qui se fixent sur des terres. Le P. Fourmond et quelques engagés cultivent les terres de la mission; ils ont plusieurs animaux et un grand jardin qui alimente presque tout le personnel. D'autres l'imitent, surtout parmi les aînés. La chronique de 1879 signale qu'Isidore Dumont avait récolté 190 minots de blé, et que « son jardin, grâce aux soins laborieux de son épouse [...] est chaque année le plus beau, le plus riche de la colonie »; le P. André cite encore l'exemple de Joseph Ouellette, « une autre figure patriarcale [...] déjà quatre de ses enfants sont devenus les premiers [agriculteurs les plus prospères] de la colonie; l'un d'eux a le plus beau troupeau d'animaux de la paroisse. »[87]

Si la plupart des Métis ont des petites terres, celles-ci sont en grande partie des pâturages pour les chevaux, bêtes à cornes, vaches laitières, cochons, voire des moutons. Les années 1870 sont transitoires, un trait d'union entre deux modes de vie, l'un essentiellement ambulant et l'autre de plus en plus sédentaire. Le P. André résume ainsi l'activité économique de ces années : « Les vrais colons tout en faisant un voyage à la prairie [...] soit à la Rivière-Rouge pour vendre leurs pelleteries et faire leurs achats, augmentent peu à peu leurs champs et leurs labours[...] Moïse Ouellette [...] a fait labourer un immense terrain pour semer une trentaine de minots d'orge, sans compter les autres semences. »[88]

Les années 1880 augurent bien du point de vue du progrès agricole. Selon 60 demandes de concession en 1884, 58 % des Métis poursuivaient déjà des activités reliées à l'agriculture avant cette date. Ce nombre augmente à 64 % en 1884. La compagnie Stobart et Eden près de Duck Lake érige un moulin à farine, ce qui évite aux Métis un long voyage à Prince-Albert. Plusieurs fois déjà les Métis, dans leurs adresses aux gouvernements[89], avaient demandé des instruments aratoires et des semences, en somme, une aide semblable à celle qu'on avait accordée aux Amérindiens. Ils n'ont jamais réussi à convaincre les autorités qu'ils avaient besoin d'aide et de formation pour s'intégrer ou s'adapter à l'économie agricole. En général, les années 1880 seront plus difficiles que prévu. Les conditions atmosphériques passent de l'extrême sécheresse à des tempêtes de grêle et des gelées précoces. Les récoltes sont assez bonnes en 1881 et encore meilleures en 1882. Mais l'année 1884 est particulièrement difficile; c'est la misère générale. Le P. Fourmond parvient quand même à récolter 300 barils de pommes de terre, 50 barils ou minots de choux de Siam, deux minots de carottes et 50 choux-fleurs[90].

En 1884, le nombre d'agriculteurs à Batoche a beaucoup augmenté. Environ une vingtaine de familles arrivent du Manitoba en 1882-1883. Toutes les terres sur la rive est de la Saskatchewan-Sud sont maintenant réclamées. Selon les déclarations des propriétaires, la moyenne de terre cultivée n'est que d'environ dix acres[91]. C'est peu pour un lot de 160 à 195 acres, mais suffisant pour la consommation domestique. D'autre part la culture céréalière est peu rentable. Les frères Kerr de Batoche offrent aux producteurs les prix suivants en 1885 : blé, 1,75 $ le minot, orge, 1,25 $ et pommes de terre, 1 $[92]. Presque tous les agriculteurs sont aussi éleveurs. Un troupeau de 20 à 30 têtes n'est pas rare, et quelques-uns comme Xavier Letendre, Emmanuel Champagne, Salomon Venne et Georges Fisher, ont plus de 50 bêtes[93]. Certains ont des chevaux pur-sang d'une valeur de 250 $ chacun. En 1884, Télesphore Demers, éleveur prospère du Montana, établit un *ranch* sur la terre de son beau-frère, Philippe Garnot. Il y garde plus de 100 chevaux dont deux percherons, et met sur pied un commerce d'élevage dans la région[94].

Peu des terres occupées sur la rive ouest sont cultivées. Le sol, généralement sablonneux et rocailleux, surtout près de la rivière, n'est pas propice à l'agriculture. Les difficultés qu'éprouvent les Métis ne sont pas exceptionnelles si on les compare à celles des Eurocanadiens. Selon la chronique de 1884 : « Beaucoup ne sont pas suffisamment montés en animaux de labour et surtout en instruments agricoles, puis l'expérience leur fait entièrement défaut. »[95] La famille compte beaucoup sur la production jardinière, surtout sur les pommes de terre, les oignons et les carottes, pour suppléer à une diète composée essentiellement de viande et de pain. On sème aussi de la rhubarbe et certains tentent même, quoique avec peu de succès, de cultiver des érables à sucre. La cueillette de fruits sauvages est un rituel saisonnier dont dépend la préparation de plusieurs mets. Les Fidèles Compagnes de Jésus à Saint-Laurent et à Prince-Albert rapportent que les fruits sauvages viennent au secours des Métis suite à la mauvaise récolte de 1884 :

> *On a découvert beaucoup de fruits sauvages à Eagle Creek. Une centaine de Métis sont allés ensemble, en bande, cueillir de ces fruits : fraises, framboises, canneberges, groseilles (à grappes et à maquereau) et fruits à noyaux. Ils ont découvert une étendue de quatre milles, absolument noire de poires sauvages [« saskatoons »]. Certains d'entre eux en ont cueilli jusqu'à soixante boisseaux qui se vendaient jusqu'à 3 $ chacun.*[96]
> (Traduction)

Les années qui suivent la résistance armée sont particulièrement difficiles au point de vue agricole. Les terres ne sont pas semées au printemps de 1885; donc pas de récolte. En juillet 1886, une tempête de grêle détruit les quelques champs en culture. Il y a un moment de répit en 1887, avec la première vraie récolte depuis quatre ans. On rapporte le rendement suivant dans le district de la Saskatchewan :

Blé : 25 minots à l'acre sur 831 acres
Orge : 30 minots à l'acre sur 1559 acres
Avoine : 35 minots à l'acre sur 1602 acres[97]

Mais la sécheresse réapparait en 1888 et 1889. Dès 1886, le gouvernement vient au secours des plus nécessiteux en leur fournissant des semences. En apparence bénéfique, ce programme comporte plusieurs restrictions. L'agriculteur doit rendre le double de la semence reçue après la récolte et sa ferme est hypothéquée. Plusieurs Métis hésitent ou renoncent à profiter du programme, craignant surtout les répercussions du droit de retention. Les Métis de Batoche soulèvent cette objection dans leurs pétitions de 1886 et 1888[98]. Ils demandent que la clause hypothécaire soit enlevée. Le gouvernement n'accepte pas la requête mais assure les Métis qu'ils n'avaient rien à craindre, qu'ils seraient traités avec la plus grande indulgence et la plus grande compassion si, par suite d'une mauvaise récolte, ils étaient incapables de faire leurs remboursements[99]. Les autres demandes, des terres à foin et l'octroi (selon un système de prêt) d'animaux et d'instruments aratoires, sont aussi rejetées de par le principe que les Métis sont censés être indépendants et ne peuvent s'attendre à un statut privilégié. Pourtant, en rétrospection, cette aide aurait probablement évité beaucoup de départs car plusieurs agriculteurs en difficulté se sont découragés et ont abandonné leurs terres. Citons en particulier les cas de Cléophas Champagne et de Daniel Gariépy qui quittent leurs terres sans en avoir obtenu les titres, ne pouvant plus rencontrer leurs obligations financières. Parmi ceux de la deuxième génération à prendre des terres au tournant du siècle, Louis Letendre fils et Pierre Caron se voient contraints de les abandonner[100]. D'autres parviennent éventuellement à acquitter leurs dettes. Jean Caron père, qui emprunte de la semence à plusieurs reprises entre 1886 et 1896, paie sa dette et obtient le titre de sa propriété en 1903. Jean-Baptiste Gervais, un autre colon, est aux prises avec des difficultés semblables, mais il meurt avant de pouvoir rencontrer ses obligations; ce n'est qu'en 1930 que son fils Moïse parvient à libérer de ses dettes la terre familiale. Tout compte fait, peu de Métis acceptent la semence ou profitent des secours qui leur sont

offerts à plusieurs occasions, durant les années 1880 et 1890. « Ils n'ont pas demandé de grains de semence et très peu se sont prévalus de l'offre de travail que je leur ai faite » (traduction), explique le surintendant Bowen Perry[101].

Malgré ces contraintes, la majorité des Métis se livrent à l'agriculture durant ces années. Sur 135 demandes de concessions entre 1885 et 1925 environ, 108 ou 80 % déclarent s'adonner à une occupation reliée à l'agriculture. De ce nombre, 85 ou 63 % s'identifient spécifiquement comme agriculteurs. Les années 1890 sont marquées de meilleures récoltes, particulièrement en 1891. Mais les marchés pour la production agricole sont encore limités et en grande partie régionaux. Par exemple le grain (ou la farine) est surtout transporté vers le nord et échangé pour des fourrures. Les prix demeurent bas. En 1890 le prix du foin n'est que de 5 $ la charge[102]. Par ailleurs les Métis s'intègrent graduellement à l'agriculture non sans une certaine amertume. Selon un témoin à Batoche en 1893 et 1894 :

> *Je me suis rendu chez certains colons et je les ai trouvés assez bien installés, quoiqu'il y ait eu encore pas mal de récoltes sur pied, dans les champs [...] les bestiaux et les chevaux sont en bonne santé [...] la plupart des colons s'affairent à transporter du grain au moulin à farine de Duck Lake[...] Si les Métis accordaient plus de temps à l'agriculture et moins aux divertissements, ils s'en porteraient mieux. La plupart des colons blancs semblent assez prospères, mais la majorité des Métis tirent toujours de l'arrière.*[103] (Traduction)

Trois courant agricoles sont évidents dans la région. Premièrement, plusieurs jeunes Métis prennent des terres grâce aux *scrips* accordés aux enfants nés entre 1870 et 1885[104]. D'autre part, de nouvelles familles réclament des terres qui avaient été abandonnées en 1885. Certaines viennent rejoindre « leur parenté », d'autres sont des immigrants français et belges qui arrivent à partir de 1888. Enfin plusieurs fils héritent de la terre de leur père. Dans le voisinage immédiat du village de Batoche (lots 1 à 71, rive est, et 1 à 24 rive ouest du *township* 43-1-3), environ 15 terres sont réclamées entre 1895 et 1913. Onze des 14 nouvelles terres sur la rive ouest sont prises par des Métis[105]. Les fils de Louis Letendre, Baptiste, Joseph, Eugène et Louis fils, réclament chacun une terre entre 1904 et 1910. Leurs fermes conviennent surtout à l'élevage. En 1910, Baptiste Letendre a un troupeau de 12 têtes plus cinq chevaux et dix cochons. Il cultive aussi 30 acres de son terrain, une bonne moyenne pour

la région[106]. Ses frères font à peu près de même. Certains de leurs voisins, entre autres Joseph et Jean Pilon, éprouvent beaucoup de difficultés car leurs terres sont marécageuses et peu cultivables. Les efforts sont plus rentables dans le cas des nouveaux arrivés sur la rive est, où les terres sont généralement plus fertiles et propices à la culture. Mais, encore là, le nombre d'acres cultivés dépasse rarement 25. L'accent est sur le bétail, une moyenne de 25 à 30 têtes[107]. Un autre fait à noter : peu de ces agriculteurs hypothèquent leurs terres.

La situation est semblable à Saint-Louis. Jean-Baptiste Boucher et ses fils Baptiste et Salomon prennent un deuxième *homestead*. À Saint-Louis, on cultive en moyenne 25 acres au tournant du siècle mais quelques-uns, dont les Boucher, Maxime Lépine fils et Charles Ferguson, cultivent entre 30 et 50 acres[108]. Plusieurs ont une quinzaine d'animaux. Les conditions sont généralement moins favorables à Saint-Laurent où l'agriculture joue un rôle plutôt secondaire. Néanmoins, il y a quelques bonnes terres et les efforts sont constants. Moïse Ouellette a une moyenne de 50 acres en culture entre 1895 et 1910, tandis que la moyenne pour la région n'est que de 15. En 1891, Daniel Charette déclare qu'il cultive 20 acres depuis 1885, qu'il a 60 acres de clôturés, ainsi qu'un troupeau d'une douzaine de chevaux et des cochons[109]. Malgré que les terres soient plus fertiles dans le voisinage de Fish Creek, cette région est la première à être cédée aux nouveaux arrivants par les Métis qui cherchent à se regrouper ou à s'orienter vers d'autres occupations.

Les années 1886 à 1900 sont transitoires au point de vue peuplement. Il y a regroupement des familles qui persistent dans la région et exode en bloc des autres. Du point de vue agricole, ce phénomène a tendance à consolider les effectifs et à assurer le succès des cultivateurs plus sérieux. Les familles Fidler et Carrière, établies au sud de la traverse à Gabriel, en direction de Fish Creek durant les années 1880, se fixent à proximité de leur parenté à Vandal (entre la traverse à Gabriel et Batoche). En 1886, Isidore Dumas de Saint-Louis prend une deuxième terre, le lot 69 à Batoche. Son beau-frère, Joseph Ladéroute, encore au Manitoba, le rejoint en 1901 et réclame le lot 56. Louis Letendre, époux d'Angéline Dumas, vit tout près, sur le lot 59, depuis 1886. Enfin, en 1896, Mme Josephte Tourond[110] de la coulée des Tourond (Fish Creek) s'installe elle aussi à Batoche sur le lot 58. Sa fille et son gendre, Raphaël Boyer, la rejoignent sur la ferme voisine. Vers 1915, ils ouvrent un magasin général à cet endroit. Les Tourond sont éleveurs plutôt que cultivateurs. Mme Tourond a un troupeau de 40 têtes en 1896, et ses voisins en ont presque autant[111]. Leurs exploitations ne constituent pas un *ranch* proprement dit mais une adaptation réaliste aux conditions géographiques et

économiques du milieu. Par ailleurs, quelques familles de la région optent pour un élevage de plus grande envergure.

En 1890, Salomon Venne et ses fils Napoléon, David et Bruno établissent un *ranch* près du village actuel de Wakaw, à une vingtaine de kilomètres au sud-est de Batoche. La famille maintient sa résidence principale et son magasin à Batoche mais diversifie ses activités agricoles et commerciales. Le *ranch* de Xavier Letendre près d'Alvena, à compter de 1892, est une autre entreprise importante; il a plus de 200 têtes de bétail et une trentaine de chevaux[112]. Son gendre, Charles-Eugène Boucher, qui réside près de la traverse à Gabriel jusque vers 1910, garde aussi un gros troupeau. Il entreprend plusieurs voyages aux États-Unis afin de se procurer des animaux de race. D'autres, pensant que les montagnes du sud-ouest de l'Alberta offraient de meilleures conditions, émigrent vers cette région. Ludger Gareau, Norbert Delorme et Corbet Gervais quittent ainsi Batoche en 1886 et 1887. Plusieurs Métis, exilés à la suite de l'insurrection, reviennent aussi avec des animaux. Étant parvenus, en 1887, à se faire exempter du tarif douanier imposé à l'importation d'animaux[113], Calixte Lafontaine et Édouard Dumont profitent de cette occasion. Bon nombre d'éleveurs vont hiverner au loin avec leurs troupeaux ou recherchent d'autres pâturages dans le voisinage. Il en est ainsi de Jean Caron père et de ses fils qui prennent d'autres terres à Fish Creek.

En 1889-1890, un mouvement en faveur de l'établissement d'une école dite industrielle est mis sur pied à Batoche et aux environs. La demande est contenue dans les pétitions d'Alex Fisher et de Letendre en 1888. Le P. Fourmond avait initié le projet lorsqu'il avait tenté d'établir une société de colonisation en 1886. Dans son esprit, les Métis avaient besoin de direction pour réussir en agriculture. L'école, subventionnée par le gouvernement, aurait à sa disposition des instruments agricoles modernes qui permettraient aux Métis de se familiariser avec les nouvelles techniques. Il est difficile d'évaluer le mérite de ce projet. Rétrospectivement, il ne semble pas que les écoles industrielles aient, sauf peut-être quelques exceptions, contribué à l'avancement technique des Métis ou des Amérindiens[114]. L'étude de cette question met en évidence d'une part l'intérêt des Métis à recevoir une formation agricole et, d'autre part, le refus constant du gouvernement de considérer cette demande parallèlement aux droits accordés aux Amérindiens[115]. La situation se résumait ainsi : « Les Indiens avaient des outils parce que le Gouvernement leur en donnait. Les Blancs avaient assez d'argent ou un peu plus pour s'en acheter, mais les Métis [n']avaient rien! »[116]

Les agriculteurs métis de la Saskatchewan-Sud connaissent des succès aussi bien que des échecs dans leurs entreprises. Une analyse quantitative des dossiers de concession (*homestead*) illustre le caractère de leur activité agricole depuis 1884 jusque vers 1925 (voir append. A). Malgré que les résultats soient modestes, les Métis cultivent leurs terres avant 1885. Selon 58 déclarations en 1884, 28 individus ont défriché de 1 à 12 acres, 9 en ont de 13 à 21, tandis que 4 en ont plus de 21 (voir tableau 1).

Tableau 1. Nombre d'acres cultivés entre le moment de l'établissement et la déclaration, selon les dossiers des *homesteads* des Métis en 1884. (Codes 1, 2 : append. A)

	Exploitants	
Acres	N^bre	%
0	17	29,3
1-3	7	12,1
4-6	7	12,1
7-9	7	12,1
10-12	7	12,1
13-15	3	5,1
16-18	2	3,4
19-21	4	6,9
plus de 21	4	6,9
TOTAL	58	100,0

Données manquantes : 2 cas.

D'autre part, après 1885, l'écart entre les cultivateurs métis et eurocanadiens n'est pas aussi grand qu'on l'a supposé. Selon les 6 catégories de déclarations, 101 sur 131 ou 77 % des Métis et 19 sur 28 ou 67,6 % des Eurocanadiens prennent de 0 à 3 ans pour défricher leurs terres. Par ailleurs aucun Eurocanadien sur les 28 ne prend plus de 9 ans tandis que 7 Métis prennent entre 7 et 27 ans.

Les Métis cultivent un peu moins de terre que leurs voisins canadiens-français, français et ukrainiens. Mais si 17 ou 28,8 % des Métis ne cultivent pas leurs terres en 1884, après cette date, 88 ou 56,8 % cultivent entre 16 et 30 acres et 26 ou 16,8 %, entre 31 et 60 acres. Il y a aussi plus de divergences entre les Métis eux-mêmes qu'entre les Eurocanadiens (voir tableaux 2 et 3).

Tableau 2. Pour toutes les demandes des Métis en 1884, nombre d'acres cultivés au moment de la déclaration. (Codes 1, 2 : append. A)

	Exploitants	
Acres	N^bre	%
0	17	28,8
1-15	32	54,2
16-30	9	15,3
31-35	1	1,7
plus de 35	0	0
TOTAL	59	100,0

Données manquantes : 1 cas.
Note : La seule déclaration de non-Métis en 1884 est une exploitation de 1-15 acres.

Tableau 3. Pour toutes les inscriptions d'après 1884, nombre d'acres cultivés (jusque vers 1925) selon le groupe ethnique. (Codes 3, 4, 5, 6 : append. A)

	Exploitants			
Acres	Métis	Non-Métis	N^bre	%
0	2	1	3	1,6
1-15	38	3	41	21,7
16-30	88	18	106	56,1
31-35	22	11	33	17,5
46-60	4	1	5	2,6
plus de 60	1	0	1	0,5
TOTAL	155	34	189	
%	82,0	18,0		100,0

Données manquantes : 3 cas.

Le nombre d'acres cultivés au moment de la demande du titre de propriété est de 16 à 30 acres pour les deux groupes, Métis et non-Métis, jusqu'à vers 1915. Mais après 1900, les non-Métis prennent graduellement avantage sur les Métis (voir tableau 4). Ces chiffres appuient l'hypothèse de l'effort et du succès relatifs des Métis durant les premières années d'activité agricole.

Tableau 4. Acres cultivés au moment de la demande de titre (Codes 4 et 5 : append. A)

Acres	Avant 1885 à 1897	1898-1915	1916-1933	Exploitants Nbre	Exploitants %
(a) Métis					
0	0	0	1	1	0,7
1-15	20	14	3	37	27,4
16-30	17	45	11	73	54,1
31-45	1	14	5	20	14,8
46-60	0	1	2	3	2,2
plus de 60	0	1	0	1	0,9
TOTAL	38	75	22	135	100,0

Données manquantes : 1 cas.

(b) Non-Métis					
0	1	0	0	1	3,2
1-15	0	1	1	2	6,5
16-30	2	11	3	16	51,6
31-45	0	8	3	11	35,5
46-60	0	1	0	1	3,2
plus de 60	0	0	0	0	0
TOTAL	3	21	7	31	100,0

Données manquantes : 1 cas.

Les Métis prennent aussi plus de temps à cultiver leurs terres ou à rencontrer les exigences officielles (30 acres pendant les 3 ans entre l'inscription et la demande des « lettres patentes ») : 42,4 % des Métis y mettent plus de sept ans, et même plus de 25 ans. Par ailleurs 50 % des non-Métis ont obtenu leurs titres après six ans (voir tableau 5).

Tableau 5. Nombre d'années de culture entre la date de l'inscription (après 1884) et celle de l'obtention du titre. (Codes 4 et 5 : append. A)

Années	Exploitants	
	N^bre	%
(a) Métis		
0	1	1,0
1-3	32	29,6
4-6	29	27,0
7-9	17	15,7
10-12	6	5,5
13-15	5	4,6
16-18	3	2,8
19-21	5	4,6
22-24	2	1,8
plus de 25	8	7,4
TOTAL	108	100,0

Données manquantes : 28 cas.

(b) Non-Métis		
0	1	3,3
1-3	8	26,7
4-6	15	50,0
7-9	6	20,0
plus de 10	0	0
TOTAL	30	100,0

Données manquantes : 2 cas.

Les Métis de la Saskatchewan sont davantage éleveurs que cultivateurs. Ils ont en moyenne 5 à 10 têtes de bétail et 1 à 5 chevaux entre 1885 et vers 1925. Cependant le nombre d'animaux rapporté ne reflète probablement pas la situation réelle, car la plupart perdent leur bétail en 1885. Plusieurs se dirigent alors temporairement vers d'autres régions ou sont forcés de vendre leurs troupeaux. Ce n'est que dans les années 1890 que l'élevage reprend son élan comme entreprise agricole dans la région. (voir tableau 6)

Tableau 6. Têtes de bétail et chevaux déclarés par les Métis après 1884. (Codes 3, 4, 5 : append. A)

(a)	Têtes	Déclarations	%
	0	21	16,3
	1-5	30	23,3
	6-10	34	26,4
	11-15	19	14,7
	16-20	13	10,1
	21-25	4	3,1
	26-30	2	1,6
	31-35	1	0,8
	46-50	1	0,8
	51-55	2	1,6
	plus de 55	2	1,6
TOTAL		129	100,0

Données manquantes : 12 cas.

(b)	Chevaux	Déclarations	%
	0	11	8,5
	1-5		
	6-10	95	73,1
	11-15	5	3,8
	16-20	2	1,5
	21-25	2	1,5
	26-30	1	0,8
	31-35	1	0,8
	plus de 35		
TOTAL		130	100,0

Données manquantes : 11 cas.

Compte tenu des difficultés inhérentes à l'agriculture avant la première guerre mondiale, en particulier l'absence de semences résistantes au gel, la présence de maladies comme la nielle ainsi que l'ignorance des techniques agricoles telles l'assolement, l'engraissement et la jachère, les Métis réussissent à survivre mais pas à prospérer. Bon nombre doivent donc exercer d'autres métiers pour augmenter leurs revenus.

Le mode de culture aux environs de Batoche est traditionnel. Les labours se font en bandes étroites, séparées les unes des autres par des raies profondes. Chaque champ est habituellement longé sur un côté par un fossé profond et entouré d'une clôture de perches. En 1910, l'outillage

de ferme des Métis est encore essentiellement non mécanisé, i.e. axé sur les bœufs, la charrue et la faucheuse à main; rares sont les batteuses et les moissonneuses. On coupe son bois dans les environs ou plus loin où on se rend « en camp » en famille ou à plusieurs familles.

Durant les années 1880 et 1890, l'agriculture est étroitement liée au commerce des fourrures. En l'absence de marchés mondiaux pour le grain, ce dernier est souvent transporté vers les postes du Nord par les fréteurs et les commerçants. Il devient un produit d'échange contre des articles manufacturés. Dans l'ensemble, toute l'activité agricole est restreinte et peu rémunératrice. S'ajoute à cette perspective peu encourageante, le manque d'attrait pour ce genre de travail. Un résident de Duck Lake au tournant du siècle évalue ainsi la situation :

> *Les Métis, aussi bien que les Blancs, n'attachaient guère d'importance au potentiel agricole de leurs terres. Vingt-cinq acres, c'était une grande ferme. On cultivait le blé, l'avoine et un peu d'orge. Mais tout ce que nous pouvions en faire, c'était de le transporter au moulin à farine et de faire moudre la quantité requise pour répondre à nos besoins. Le reste servait à nourrir la volaille. Quant aux Métis, ils avaient d'autres préférences : quelques poissons, quelques fourrures. Ils avaient du succès, cependant, avec les poneys. L'agriculture, pour eux, comportait trop de risques.*[117] (Traduction)

LES AUTRES OCCUPATIONS MASCULINES ET LE TRAVAIL DE LA FEMME

Plusieurs emplois permettent aux Métis de suppléer à leurs revenus agricoles ou même de gagner leur vie. Certaines tâches comme le charroi de pierres des champs pour la construction de bâtiments, ou de bois de corde sont saisonnières et peu rentables. La chasse annuelle de chevreuils, de canards et de poules de prairies rapporte certains revenus et surtout permet de se nourrir à peu de frais. Les Métis font aussi la pêche et vont « aux racines », travail qui rapporte environ 20 à 25 cents la livre en 1894[118]. La pêche d'hiver ainsi que la régulière ne sont pas très rentables mais on rapporte que « les petits Champagne de la traverse » (John et Patrice) vendaient du poisson, surtout de l'esturgeon.

Vers 1890, le chemin de fer devient la plus grande source d'emploi. La construction de la ligne nord du Canadien Pacifique, le « Qu'Appelle, Longlac and Prince Albert », entre Regina et Prince-Albert, cause beaucoup d'émoi dans la communauté. Un mouvement est mis sur pied pour faire valoir la position centrale de Batoche. On annonce qu'une réunion aura lieu prochainement, à Batoche, afin d'exiger que le chemin de fer passe par cette localité[119]. Les rivalités se font jour entre Duck Lake et Batoche. Mais cette dernière, sur la rive est de la Saskatchewan-Sud, est à environ 18 km à l'est de la route projetée, et les autorités préfèrent miser sur les terres fertiles encore inoccupées entre les deux branches de la rivière Saskatchewan, c'est-à-dire plus à l'ouest. Tout comme en 1881, lorsque le Canadien Pacifique avait projeté de construire une route transcontinentale à travers le « parkland » près de Batoche, le village n'est pas favorisé en 1890. En dépit de cela, la construction de la voie des « chars de feu » a l'effet d'un *boom*. Les Métis s'engagent chez les contracteurs Ross, Keith, et chez Madigan & Robinson. Ils travaillent surtout à la coupe et au transport des traverses.

> *L'entrepreneur, Luke Madigan, détient un contrat pour fournir des traverses de chemin de fer[...] Il accorde de petits contrats en sous-traitance au taux de 7,50 $ le cent[...] Il va mettre à l'œuvre 75 équipes et 125 hommes. On dit que les bons travaillants toucheront un salaire mensuel de 26 $ et la pension[...] On s'attend à ce qu'un total de 1500 hommes répartis en équipes, soient mis au travail pour accélérer le plus possible, la construction [du chemin de fer] jusqu'à Prince-Albert.*[120] (Traduction)

Entre 1889 et 1893, plusieurs Métis de Batoche ramassent des os de bisons entre Qu'Appelle et Saskatoon. On met de 800 à 1200 livres d'ossements dans une charrette à bœufs, ce qui rapporte 3 $ la charge[121]. Cette industrie qui ne dure que quelques années rapporte de bons revenus car la demande est grande aux manufactures d'engrais et de produits chimiques de Chicago et de Saint-Louis[122]. L'avènement du chemin de fer à Saskatoon crée à cet endroit un dépôt important d'ossements. Durant la guerre des Boers, le gouvernement engage des Métis pour fabriquer du pemmican pour les troupes.

Un des plus grands commerçants et entrepreneurs de la région, Hillyard Mitchell, a plusieurs employés métis. Il embauche des commis, fréteurs, *cowboys* et ouvriers pour son magasin et son *ranch*. Il paie généralement en nature, c'est-à-dire que le salaire est versé sous forme de marchandises venant de son magasin. Les termes d'un engagement sont

très précis et Mitchell est un employeur généreux mais exigeant. Il semble aussi qu'il se méfie de la main-d'œuvre métisse qu'il perçoit comme sujette à la paresse et à l'inconduite. Ambroise Fisher travaillera longtemps pour lui : en 1885, il s'engage comme commis-interprète à 25 $ par mois[123], et il occupe ce poste jusqu'en 1910 environ. En 1892, chez Mitchell, Dodet Parenteau dompte des chevaux au prix de 3 $ la tête. Patrice Fayant y fauche et ramasse le foin pour 1,25 $ par jour en 1893 et 1,25 $ la tonne au tournant du siècle. Patrice Fleury travaille aussi régulièrement pour Mitchell. On retrouve ses contrats entre 1892 et 1902 pour des livraisons de bois sous forme de « piquets » et de « perches ». En 1902 il est payé 5 $ la centaine pour la coupe et le transport de 2000 piquets. À titre d'exemple d'un contrat d'un an comprenant le logement, il y a celui de Jérôme Ledoux engagé comme ouvrier à 182 $ par année. Il est payé chaque semaine (en marchandises du magasin) et reçoit un sac de farine, deux livres de thé et 30 livres de bacon par mois[124]. Les Métis qui travaillent avec leur propre attelage de chevaux reçoivent 2,50 $ par jour. Il arrive parfois que Mitchell vienne en aide à des familles métisses dépourvues en embauchant le père à court terme, ou en payant une amende pour quelqu'un, somme que cette personne doit rembourser en effectuant des travaux. Pendant son mandat de député, il peut aussi procurer de l'emploi dans la construction de routes, ponts et traverses. En 1889, le père Fourmond de Saint-Laurent lui demande du secours pour deux Métis[125].

Un phénomène canadien, la ruée vers l'or au Klondike, attire plusieurs jeunes hommes de la région entre 1899 et 1901. Jean-Baptiste Boucher fils, Maxime Lépine fils et William Fidler sont du nombre. La plupart regagnent leur domicile après quelques années mais on soupçonne que quelques-uns en profitent pour s'évader, au désespoir de leurs familles.

Le travail de la femme varie très peu pendant la période. Suite à la disparition du bison, le rôle économique de la femme avait subi un changement important. Jadis indispensable à la transformation de cette ressource (i.e., dépeçage de la viande, préparation des peaux), elle est désormais reléguée aux travaux domestiques : préparer la nourriture, nettoyer la maison, confectionner des habits et éduquer les enfants. À la ferme, le jardin, la traite des vaches et le poulailler sont habituellement ajoutés à ses responsabilités. Les tâches domestiques comprennent aussi la fabrication du savon, la lessive, la boulangerie et la couture. Ces travaux indispensables ne sont cependant pas très valorisés. Malheureusement, faute d'instruction, c'est souvent dans ces seuls domaines que les femmes peuvent se trouver de l'emploi à l'extérieur de leur foyer. Les

gens n'aimaient pas que leurs filles « fassent du ménage pour les autres »[126]. Selon quelques témoignages, le salaire d'une domestique (pension comprise) n'est que 4 $ à 10 $ par mois au tournant du siècle[127]. L'enseignement est la seule profession accessible aux femmes à l'époque, et même là il y a des restrictions. Sauf exceptions rares, seules les célibataires, les veuves et les religieuses y ont accès. Mme Josephte Tourond (née Gervais) enseigne à Fish Creek entre le décès de son mari Calixte Tourond, en 1885, et son remariage avec Boniface Lefort en 1887. Mlle Onésime Dorval, religieuse laïque, fait carrière dans l'enseignement et joue aussi le rôle de « mère adoptive » auprès de deux protégées, Mary qu'elle avait recueillie dans l'Est, et une jeune métisse de Battleford, Georgine d'Amours. Mary épouse un M. St-Louis, entrepreneur de Prince-Albert, et Georgine, Auguste Lenglet, marchand de Batoche et par la suite maître de poste à Duck Lake. Vu l'âge avancé de Lenglet, sa femme Georgine assume bientôt la direction du bureau de poste à sa place. Quelques femmes font carrière dans les arts, par exemple la comédienne Agnès Marion et les musiciennes Elmire Venne et Élise Tourond.

Par ailleurs, plusieurs femmes dans leurs rôles traditionnels d'épouse et de mère exercent une influence particulière ou affichent une certaine indépendance. Marguerite Caron (née Dumas), qui survit à son mari de plusieurs années, prend une deuxième concession qu'elle exploite avec ses fils. Josephte Tourond (née Paul) perd son mari peu après leur arrivée à la coulée dite des Tourond en 1883. Deux de ses fils sont tués pendant l'insurrection de 1885, un autre meurt de tuberculose la même année et trois autres avant 1900. Sa ferme et ses bâtiments sont en ruines suite à la bataille de Fish Creek. Malgré ces lourdes pertes, Mme Tourond reconstruit sa ferme à Fish Creek et prend un deuxième *homestead* à Batoche. Son entreprise d'élevage est comparable à celles d'autres éleveurs de la région. De son côté Emmanuel Champagne, lorsqu'il obtient le titre de l'une de ses terres, il la cède à son épouse, Marie Letendre, qui l'exploite elle-même avec ses filles aînées.

Le rôle de sage-femme est une responsabilité exclusivement féminine. « Mettre un enfant au monde, c'était une affaire de femmes. »[128] Il n'y a pas de sage-femme attitrée et plusieurs femmes jouent ce rôle à un moment ou à un autre en échange d'autres services. D'ordinaire on s'adresse à une femme de plus de 40 ans, mère de plusieurs enfants. La « médecine des plantes » est un domaine presque exclusivement féminin mais les convenances ne permettaient de visiter que les femmes et les enfants.

LE CONTEXTE ET L'IMPACT ÉCONOMIQUE DU SOULÈVEMENT DE 1885

Le soulèvement s'insère dans le cadre d'une crise économique et sociale. Des conditions atmosphériques désastreuses pour la production agricole, une baisse du frétage et une politique économique canadienne axée sur l'expansionnisme sans aucune considération pour le mode de vie ou la mentalité des Métis, tous ces facteurs poussent ceux-ci à réagir[129].

Les Métis sont convaincus des mauvaises intentions du gouvernement et de ses institutions à leur égard. Ils se basent sur leur dépossession au Manitoba et l'espèce de dédain ou d'indifférence qu'ils rencontrent dans les Territoires depuis 1870. En 1883, la population métisse le long de la Saskatchewan-Sud vit comparativement bien. « Avant 1885 nous ne fussions riches, mais tous nous jouissions d'une modeste aisance. »[130] Les soldats de Middleton sont impressionnés par la prospérité de l'établissement.

> *C'est un bel établissement : des maisons confortables; beaucoup de chevaux et de bestiaux; en comparaison d'autres établissements, ils sont à l'aise. La terre où les rebelles sont installés est l'une des localités les plus fertiles et les plus pittoresques du Nord-Ouest du Manitoba [...] à Batoche, nous avons découvert certaines des plus belles maisons du pays.*[131] (Traduction)

La bataille à Batoche cause beaucoup de destruction. Bien que ce soit là l'inévitable suite d'une guerre, l'étendue et le caractère des représailles y sont particulièrement sévères. En plus, une grande partie du pillage et de la destruction est perpétré après la capitulation. Dans leurs témoignages (traductions), les soldats canadiens ne cachent pas leurs actions. « Les maisons désertes étaient pillées [...] nous avons capturé plus de quarante bêtes à cornes et chaque homme avait quelque chose qu'il entendait conserver comme trophée : couteaux, selles, violons, objets décorés de perles[...] »[132] Un autre, moins chanceux, déclare : « À Prince-Albert, j'ai perdu ou je me suis fait voler tout ce que j'avais en ma possession, y compris tout le butin que j'avais rapporté de Batoche et auquel je tenais énormément[...] »[133] On vole même la cloche de l'église[134]. On épargne peu de résidences sauf l'église, le presbytère et les bâtiments du village parce que la rumeur veut que le clergé et les commerçants aient été loyaux. Un ami de Georges Fisher sur place peu après le conflit, pour évaluer les pertes, rapporte :

[...] en revenant de Batoche, hier, sur une distance d'environ trois milles et demi, j'ai trouvé toutes les maisons brûlées[...] C'était vraiment des scènes pitoyables. Plusieurs d'entre elles étaient apparemment des maisons très confortables[...] C'est maintenant un spectacle de désolation qui s'offre à nous [...] la population s'est dispersée.[135] (Traduction)

La misère générale fait suite à la défaite de mai 1885. Il y a plusieurs témoignages de dénuement complet. Les enfants de Xavier Letendre se réfugient dans les buttes au nord-est de Batoche, subsistant de viande de chien[136]. La plupart n'ont que ce qu'ils portaient lors de la retraite générale au moment de l'assaut du village. Emmanuel Champagne déclare « Lorsque j'ai été pris, je n'avais même pas de capot et ma femme ainsi que mes enfants n'ont conservé que ce qu'ils avaient sur le corps. »[137] Plusieurs succombent à la maladie suite au froid, et « consomption » et « grippe » prennent des proportions dévastatrices entre 1886 et 1920. Le gouvernement tente de venir en aide à la population dépourvue : plusieurs hommes vont couper et transporter du bois de chauffage ou exécuter d'autres travaux manuels pour la Gendarmerie du Nord-Ouest, en retour de quoi ils reçoivent des vivres. Il distribue aussi de la nourriture par l'entremise des missionnaires du district. Bon nombre de Métis se prévalent de ces offres au tout début, mais une fierté tenace et la crainte du gouvernement incitent la population à refuser cette aide. La police rapporte que ce sont seulement les indigents et les familles dont le père est emprisonné ou en exil qui acceptent la charité publique.

On ne sème pas les champs au printemps de 1885, ni en 1886, ce qui veut dire pas de récolte pendant deux ans. Plusieurs hommes sont alors contraints de « s'exiler » temporairement ou de trouver de l'emploi saisonnier à l'extérieur. Il faudra plusieurs années, voire une génération, pour se remettre sur pied.

L'IMMIGRATION ET L'ÉMIGRATION

Les années 1890 marquent le début de l'immigration française dans la région et d'un plus grand nombre de Québécois dans les environs de Bellevue. L'arrivée de compatriotes est perçue à la fois comme un appui moral et un défi par les Métis. Ils craignent la faveur généralement accordée aux Blancs par les autorités civiles et ecclésiastiques. En

général, l'immigration a tendance à repousser les Métis qui, se sentant menacés et vulnérables, cherchent à consolider leur position en s'établissant ailleurs. En 1893 le P. Moulin rapporte « que plusieurs veulent quitter la place. »[138] Un exode général se produit à Fish Creek au tournant du siècle. Plusieurs familles quittent aussi Batoche et Saint-Laurent. Cependant bon nombre de ces départs sont temporaires tandis que pour certains c'est la fin d'une longue période de va-et-vient entre divers centres.

La plupart des familles qui quittent la région après la défaite en 1885 se réfugient aux États-Unis en particulier au Dakota du Nord et au Manitoba. Il semble qu'un bon nombre de ces familles exilées reviennent au Canada après un certain temps[139]. Plusieurs font la navette entre Lewistown, Selby Junction (Hill) et Kalispell au Montana, et la région de Medicine Hat, Lethbridge et Pincher Creek en Alberta. Au Montana durant les années 1890, on retrouve Ambroise Dumont et son fils à Malthy, Pierre Ouellette, son épouse Marguerite Gingras et leur famille à Lewistown, Alexandre Venne à Sweet Grass et Urbain « Pezzan » Delorme fils à Kalispell. François Champagne, fils d'Ambroise, est à Havre en 1900 tandis qu'Eugène Boucher, l'ancien député de Batoche, séjourne dans la région de la rivière Coquille (Musselshell) entre 1898-1908. Il revient alors à Saint-Louis. En 1898 nous retrouvons Patrice Fleury fils près d'Helena, et Abraham Montour et Isidore « Wabash » Parenteau à Hill. Patrice Fleury revient à Saint-Laurent-de-Grandin vers 1905 et Montour et Parenteau s'établissent dans les environs de Medicine Hat. D'autres familles se fixent plutôt dans les environs de Belcourt, Dunseith et « St. Joe » au Dakota du Nord. Nous y retrouvons Jean Desmarais et sa famille entre 1885 et 1897 ainsi que Napoléon Nault et Michel Dumas vers 1885-1888. Desmarais et Nault se dirigent par la suite vers Medicine Hat tandis que Dumas s'établit à Ebb and Flow sur le lac Manitoba. En 1900, nous retrouvons enfin Napoléon Nault et sa famille à Saint-Malo et son frère André fils à Saint-Vital, au Manitoba. Un ancien résident de Fish Creek, Roger Vandal, rejoint sa parenté à Saint-Jean-Baptiste.

Les familles qui quittent Batoche et les environs sont motivées par des considérations économiques et sociales. Il y a une demande élevée pour des *cowboys* et éleveurs de chevaux dans les *ranches* du sud de l'Alberta. Les Métis sont particulièrement attirés par ce travail auquel ils excellent. Nous y retrouvons ainsi Xavier Pagé (par la suite son épouse Mme Elizabeth Ward [née Dumont] et leurs enfants), Athanase Falcon,

Joseph Dumas, Dodet Parenteau, Frédéric St-Germain et Théophile Caron. Les trois derniers reviennent éventuellement à Batoche. Cuthbert Gervais, Ludger Gareau, Norbert Delorme et Jean-Baptiste Fidler se fixent définitivement à Pincher Creek où ils établissent des *ranches*.

Un plus grand nombre de familles se dirigent vers le Nord. Cette région attire surtout les fréteurs, commerçants de fourrures, pêcheurs, trappeurs et interprètes. La région de Battleford (comprenant le lac Brochet ou Jackfish Lake et le lac Outarde) en reçoit le plus grand nombre. Nous y avons relevé les familles suivantes, originaires de Batoche et des environs à compter des années 1890[140] : Elie Nault (M.A. Charette); Baptiste Boyer fils (V. Nolin); Abraham Bélanger (M.A. Versailles); André et Norbert Sansregret; Norbert (I. Monet) et William (M.R. Sansregret) Sauvé; William Letendre (M. Fayant); Jules Marion (V. Boucher); François Fidler (J. Laplante); Dodet Parenteau (J. Houle); Isidore Dumont fils (M. Cayen); Athanase Lépine (M. Bélanger); George Ness (E. Delorme) et à certains moments, William et Napoléon Venne.

Baptiste Boyer fils se fixe d'abord plus au nord, à Onion Lake (lac Oignon) et William Venne à Meadow Lake et Green Lake. Un autre groupe s'établit dans la région du lac Maskeg (Aldina), Leask et Marcelin. Nous y avons relevé les familles suivantes : Philippe Garnot (F. Arcand), Modeste, Magloire et Joseph Ledoux, Alexandre Venne, Jonas Moreau (C. Desjarlais), Gilbert Breland (E. Boyer) et Chrysostome Boyer (A. Ouellette). Enfin plusieurs familles se dirigent vers la rivière Carotte, au nord-est de Batoche. Cette région inclut le lac Croche (Kinistino et Bonne Madone), Birch Hills et Crystal Springs. Au tournant du siècle nous retrouvons Frédéric Rocheleau (F. Dubois) et Azarie Pilon (V. Letendre) à Crystal Springs; Alexandre et Maxime Dubois à Kinistino et Albert Marion (S. Boucher) et John (Jean-Baptiste) Letendre (fils de Xavier) à Bonne Madone. Un autre groupe qui comprend surtout la famille de Modeste McGillis (I. Poitras) se dirige vers Willow Bunch (Talle de Saules).

Ces familles visitent régulièrement leur parenté de la rivière Saskatchewan-Sud. Certains reviennent y mourir. Les voyages d'affaires, surtout le transport de marchandises, réunissent souvent les familles dispersées au nord et au sud-ouest. Celles qui restent à Batoche tentent résolument, quoique bien souvent en vain, de s'assurer une vie confortable. Une petite communauté d'environ 450 personnes maintient encore son mode de vie traditionnel en 1905 et pendant plusieurs années par la suite :

[...] il y a eu peu ou pas de changement dans ce charmant petit village [Batoche]; les Métis qui forment la majorité des colons s'occupent de jardinage, de chasse, de pêche et, occasionnellement, de frétage.[141] [Traduction]

Notes

Économie

1 George Manuel et Michael Posluns, *The Fourth World : An Indian Reality* (Don Mills, Collier-Macmillan, 1974), p. 19, 53.

2 Entretiens avec S. Irène Schmidt, Prince-Albert, septembre 1978 et M. Martin Dumont, Duck Lake, 1983.

3 E.Z. Massicotte, « Congés de traite conservés aux Archives de la province de Québec, 1739-1752 », *RAPQ* 1922-1923, p. 192-265; id., « Répertoire des Engagements pour l'ouest conservés dans les Archives judiciaires de Montréal (1670-1804) », *RAPQ*, 1930-1931, p. 353-453 et 1931-1932, p. 243-365.

4 SAB (Saskatoon), A.S. Morton, « Historical Geography of Saskatchewan to 1870 », vol. 4, manuscrit inédit. Selon l'enquête de Morton, vers 1925, la « South Branch House » de la compagnie de la baie d'Hudson était située sur le quart de section nord-est, section 35 et lot 13, *township* 44-1-3, et la maison de la compagnie du Nord-Ouest sur le quart de section sud-est, section 11, *township* 45-1-3.

5 W.K. Lamb éd., *Sixteen Years in the Indian Country, The Journal of Daniel Harmon, 1800-1816* (Toronto, Macmillan, 1957, réimpr.), p. 96-97. Plusieurs engagés sont tués. Les survivants se réfugient aux forts Saint-Louis et à la Corne.

6 Selon A.S. Morton (op. cit., vol. 4), « Carlton House » et « South Branch House 2 » étaient situées sur la moitié est de la section 9, T44-1-3.

7 G.C. Davidson, *History of the North West Company* (New York, Russell, 1967, réimpr.), p. 239.

8 *DBC*, vol. 6 : « 1821-1835 », s.v. Jean-Baptiste Letendre dit Batoche.

9 Elliot Coues, éd., *New Light on the Early History of the Greater North West, The Manuscript Journals of Alexander Henry and David Thompson, 1799-1814* (Minneapolis, Ross & Haines, 1965, réimpr.), vol. 2, p. 484n48; A.S. Morton, op. cit., vol. 10, p. 484c.

10 APM, HBCA, E, 243, 1825-1826, « Summary of a Journey from York Factory to the Saskatchewan and Continued at Carlton, 1825-26 », p. 7, 24 août 1825.

11 Ibid., 26 août 1825, p. 7. Parmi les Métis au fort, il note les Lavallée, Léveillé, Sayer, Guilbeau, Plante, Primeau, Parisien et Larocque.

12 Jules Le Chevallier, « Saint-Laurent et Saint-André de la Prairie-Ronde », *Le Patriote de l'Ouest* (Prince-Albert), 14 juillet 1937. Selon le compte rendu, certaines des caravanes à la fourche des Gros-Ventres (Saskatchewan-Sud) restaient toute l'année.

13 AASB, fonds Fisher-Deschambault, J.G. Harriott à H. Fisher, 22 novembre 1853. Il l'avise que plusieurs commerçants transigent avec M. Kittson. « I am told that he has fitted out more than 50 for different parts of the country. Ecapo [Isidore Dumont] got for upwards of £200 in goods besides horses and carts. »

14 Ibid., McGillivray à H. Fisher, 17 novembre 1853. Tous ces gens s'établiront par la suite à Batoche.

15 Voir en particulier : abbé Belcourt à l'abbé Cazeau, 25 novembre 1843, compte rendu publié en appendice dans *Rapports des missionnaires du diocèse de Québec* (Québec, 1845-1853), p. 35-49, et AASB, fonds Provencher, abbé Laflèche à Mgr l'évêque de Québec, juin 1845,

16 A. Ross, *The Red River Settlement* (Edmonton, Hurtig, 1972, réimpr. de l'original de 1856), p. 243-274.

17 AASB, fonds Provencher, abbé Laflèche, 1er juin 1845.

18 Abbé Belcourt à l'abbé Cazeau, 25 novembre 1843, compte rendu publié en appendice dans *Rapports des missionnaires du diocèse de Québec* (Québec, 1845-1853), p. 36.

19 AASB, fonds Provencher, abbé Laflèche, 1er juin 1845.

20 Loc. cit.

21 AASB, fonds Taché, abbé Belcourt, 15 avril 1857.

22 Ibid., P. Lestanc à Mgr Taché, 22 mai 1871.

23 William F. Butler, *The Wild North Land* (Edmonton, Hurtig, 1968, réimpr.), p. 47.

24 ARC, MG26, A, vol. 104, « Pétition des Métis du Lac Qu'Appelle, 1874 », p. 41996-41999. Ils précisent qu'ils veulent être consultés sur le caractère de cette loi.

25 Ibid., « Pétition des Métis de Cypress Hills, septembre 1878 ». Ils n'avaient évidemment pas été consultés.

26 SAB (Saskatoon), Department of Agriculture (Saskatchewan), Lands Branch files, AG II, quart de section sud-ouest, section 20 (lots riverains 21 et 22), *township* 42-1-3, déclaration de Dumont.

27 PAA, OMI, Petite chronique de Saint-Laurent, 1878, 1880 [P. Fourmond].

28 SAB (Saskatoon), Department of the Interior (Canada), dossiers *Homestead*, n° 81184. Poussés à se déclarer agriculteurs, il est probable que plusieurs hésitent, ou se refusent à dire qu'ils font encore la chasse.

29 SAB (Saskatoon), Hillyard Mitchell Papers, F. Stobart à H. Mitchell, 29 mai 1889.

30 Ibid., 10 juin 1891.

31 SAB (Saskatoon), Department of the Interior (Canada), dossiers *Homestead*, n° 81184.

32 Ludger Gareau (1855-1954) arrive du Québec au Nord-Ouest en 1878. Il travaille comme fréteur, fermier et menuisier à Batoche. Xavier Letendre l'engage pour la construction de sa maison et de son magasin entre 1878 et 1884. Gareau construit aussi le presbytère et l'église de Batoche. Il est en voyage au Québec pendant l'insurrection de 1885 et sa maison est détruite par l'armée canadienne. En 1886, il quitte Batoche avec sa famille et établit un *ranch* à Pincher Creek, Alberta.
Philippe Garnot (vers 1860-1916) est un autre Canadien français qui s'établit à Batoche en 1881. Il s'engage comme fréteur et ouvre une hôtellerie au village. Secrétaire de Riel en 1885, il mène, après son retour d'exil en 1886, une campagne active contre les Conservateurs dans la région de Batoche. En 1883, Garnot a un contrat pour fréter 500 sacs de farine de Prince-Albert à Green Lake; APM, MG9, A6, Guillaume Charette, Mémoires de Louis Goulet, p. 108.

33 GA, R. Hardisty Papers, dossier 34, L. Clarke à D. Smith, 15 janvier 1872.

34 Norbert Delorme, fils d'Urbain Delorme, riche négociant de Saint-François-Xavier, est au Nord-Ouest pour le compte de son père en 1870. Il érige une espèce de petit magasin ou entrepôt sur sa terre à Batoche.

35 Originaire de Pembina (Dakota) et de Saint-François-Xavier (Manitoba), Abraham Montour arrive en Saskatchewan vers 1871. Il s'établit à Batoche sur la rive ouest en 1877. Son frère Pascal est voisin. Il est le fils de « Bonhomme » et descendant de Nicolas Montour, « pedleur » arrivé sur la Saskatchewan-Sud à la fin du XVIII^{e} siècle. Il quitte Batoche vers 1900 et après un séjour au Montana s'établit sur un *ranch* près de Medicine Hat, Alberta.

36 André, Napoléon et Élie Nault, fils d'André (Nin-Nin) Nault et d'Anastasie Landry de Saint-Vital, Manitoba, arrivent au Nord-

Ouest vers 1878. En 1882, ils prennent des terres à Batoche. Leur père est le cousin de Louis Riel. Les fils prennent part à la résistance de 1885.

37 AASB, fonds Taché, listes de fréteurs à l'emploi de l'archevêché [vers les années 1870]; ibid., Maxime Lépine à Mgr Taché, 8 mars 1892.

38 APM, MG 9, A6, Guillaume Charette, Mémoires de Louis Goulet, p. 105-106.

39 Frédéric St-Germain émigre en Saskatchewan depuis Saint-Vital, Manitoba, en 1882. Il s'établit près de la traverse à Gabriel. Il meurt à Batoche à l'âge de 101 ans, le 21 août 1953.

40 Prince Albert Historical Society, « Reminiscences of Patrice Fleury », [vers 1940].

41 SAB (Saskatoon), Department of the Interior (Canada), dossiers *Homestead*, n° 21884.

42 AD, lettres des pères André, Fourmond, Moulin, Végréville au supérieur général à Rome, P. Moulin au P. Sardou, 5 février 1885. Le père dit que le prix est de 15 à 20 francs par 100 livres. Un franc valait environ 20 cents américains en 1885.

43 PAA, OMI, Petite chronique de Saint-Laurent, 1886 [P. Fourmond].

44 APM, HBCA, B. 276/6/1, p. 128, H. Adams à G.S. Davison, 31 juillet 1891.

45 Ibid., 15 juillet 1891, p. 126.

46 Ibid., B. 332/2/2, Prince Albert Office, 26 juillet 1891.

47 Ibid., B. 276/6/1, p. 128, 31 juillet 1891.

48 AD, correspondance du P. Végreville, compte rendu de Xavier Letendre sur la fondation de Batoche, [vers 1882].

49 ARC, RG15, vol. 914, dossier 892789, réclamation n° 15. Ludger Gareau témoigne que la maison est décorée de boiseries et de pièces transportées de Winnipeg.

50 Loc. cit.

51 Moïse Parenteau est le demi-frère de l'épouse de Letendre, Marguerite. Châlins Thomas avait épousé Hélène Letendre, et Édouard Dumont (frère de Gabriel) avait épousé Sophie Letendre, toutes deux soeurs de Xavier. William Letendre est le fils de Louis, le frère aîné de Xavier.

52 Au sujet de Boucher, voir note 137 du chapitre précédent. Philippe Chamberland (1861-1954), Canadien français établi à Bellevue, sera réquisitionné comme cuisinier par Riel pendant la bataille de Batoche.

53 ARC, RG15, vol. 914, dossier 892789, témoignage de Xavier Letendre.

54 AD, correspondance du P. Végréville, compte rendu de Xavier Letendre sur la fondation de Batoche, [vers 1882].

55 ARC, RG15, vol. 932, registre des réclamations, n° 498; APM, MG3, D2, compte de Joseph Riel, 1897.

56 Les premières batteuses à vapeur arrivent à Prince-Albert vers 1880. Mais le *Times* de Prince-Albert ne commence à annoncer les instruments agricoles de A. Harris & Sons qu'en 1888. Vu la difficulté de transport, il semblerait que le service de bateaux à vapeur (à compter de 1881) ait précédé l'arrivée des batteuses. Par ailleurs, il est possible que Xavier Letendre en ait fait personnellement l'achat et se soit chargé du transport.

57 En 1885, il a deux fils au collège de Saint-Boniface; en 1890 il a deux filles pensionnaires au St. Anne's Convent, institution bilingue des Fidèles Compagnes de Jésus, à Prince-Albert. Un de ses fils, Jean (John), sera instituteur.

58 *Prince Albert Times and Northwest Review*, 14 janvier 1891. Ce projet ne s'est pas réalisé. Letendre opte plutôt pour l'élevage.

59 Ce *ranch* est situé à environ 29 km au sud-est de Batoche près de la future communauté d'Alvena.

60 AD, correspondance du P. Végréville, compte rendu de Xavier Letendre sur la fondation de Batoche, [vers 1882].

61 ARC, RG15, vol. 914, dossier 892789, réclamation de Jean-Baptiste Boyer.

62 Ibid., vol. 531, dossier 153221.

63 Ibid., vol. 535, dossier 155386, réclamation de Georges Fisher fils. Un autre fils, Michel, est commerçant à Nut Lake.

64 Parmi ceux qui avaient des tables de billard : Baptiste Boyer, Xavier Letendre, Georges Fisher et Joseph Vandal.

65 ARC, RG15, vol. 535, dossier 155386, réclamation de Georges Fisher fils.

66 Fils d'Emmanuel Beaugrand dit Champagne, canadien-français, et d'une Métisse établis à Saint-Norbert, Manitoba. Le père est un des plus riches agriculteurs à la Rivière-Rouge en 1849. Voir APM, Red River Settlement Census, 1849, n° 448; ibid., HBCA, B 235/a/15, « Extracts from William Black's Red River Journal », 17 octobre 1853. Voir note 114, chapitre précédent.

67 ARC, RG15, vol. 914, dossier 892789, témoignage de Ludger Gareau; ibid., registre des réclamations, vol. 931, n° 129, réclama-

tion d'Emmanuel Champagne; ASSB, fonds Taché, E. Champagne à Mgr Taché, 6 mars 1886.

68 Originaire de Saint-Norbert, Manitoba, Salomon Venne (vers 1829-1922) est le fils de Pierre-Jean Venne et de Marie Charette, et époux de Josephte St-Arnaud. Sa famille est une des plus prospères et actives de la région.

69 APC, RG15, vol. 916, dossier 892789 et registre des réclamations, vol. 931, n° 99.

70 SAB (Saskatoon), H. Mitchell Papers, Accounts, Patrice Parenteau, 1895-1896; *Henderson's Directory of the North West Territories*, 1895-1905. L'emplacement de son entrepôt n'est pas spécifié dans les documents mais il se peut que ce soit sur le lot 46.

71 ARC, RG15, vol. 914, dossier 892789, déclaration de H. Walters et témoignage de Ludger Gareau.

72 AASB, Journal de l'abbé Gabriel Cloutier, 1886, témoignage de Joseph Charette, p. 5265.

73 Loc. cit.

74 Les deux magasins « étrangers » sont les premiers à se faire saisir par Riel et le gouvernement provisoire en mars 1885. Dès leur arrivée, à l'automne de 1884, les frères Kerr font rapport aux autorités gouvernementales des activités des Métis. Ils prennent position contre les Métis après leur fuite de Batoche. Par la suite ils ont de la difficulté à recueillir des témoignages à l'appui de leurs réclamations et prétendent qu'ils ne reçoivent pas une juste indemnisation.

75 ARC, RG15, vol. 513, dossier 145780, G. et J. Kerr au ministre de l'Intérieur, 15 novembre 1887.

76 Commerçant, éleveur et homme politique, Mitchell est riche et influent. Il arrive à Duck Lake en 1877 et y demeure jusqu'en 1920. Il est décédé à Victoria, C.-B., en 1923.

77 À propos de la politique nationale de Macdonald et de son impact dans l'ouest, voir V.C. Fowke, *The National Policy and the Wheat Economy* (Toronto, University of Toronto Press, 1957) et Kevin H. Burley, éd., *The Development of Canada's Staples, 1867-1938, A Documentary Collection* (Toronto, McClelland and Stewart, 1970). Une analyse des dossiers du ministère de l'Intérieur entre 1886 et 1900, et surtout la correspondance au sujet des terres des Métis et de leurs pétitions, corroborent la dernière affirmation.

78 Jean-Baptiste Boucher fils (1861-1943) est sous-agent des terres entre 1888 et 1895. De petite noblesse française, Jean-François Hubert Huysmans de Neftal est au bureau des terres de Duck Lake à la même époque. Il meurt vers l'âge de 30 ans en 1904.

79 Originaire du Québec, Odilon St-Denis (1861-1934) est affecté aux postes de Batoche et de Duck Lake durant les années 1890. Il avait épousé Marie Boucher (Lavallée) de Saint-Louis, où il a une ferme et où il prendra sa retraite. L'inspecteur Joseph-Victor Bégin (1856-1932) est à Battleford et Prince-Albert entre 1886 et 1910.

80 Voir ch. « Société et mode de vie » — Interaction avec les Amérindiens.

81 ARC, RG18, C1, vol. 2836, inspecteur Bégin au commandant à Prince-Albert, 18 mai 1887; ibid., A.J. Mountain au commandant, 16 septembre 1888; ibid., A. Huot au commandant, 31 mai 1890.

82 Charles Laviolette et William Bruce sont deux recrues métisses connues mais leur séjour au sein de la force policière fut de courte durée.

83 GA, Richard Hardisty Papers, dossier 31, « Condensed Report of a Meeting of Métis Winterers of St-Laurent », 31 décembre 1871.

84 Ibid., dossier 34, L. Clarke à D.A. Smith, 15 janvier 1872.

85 AD, correspondance du P. Végréville, compte rendu de Xavier Letendre sur la fondation de Batoche, [vers 1882].

86 Les détails sur cette activité agricole sont tirés de SAB (Saskatoon), Department of the Interior (Canada), dossiers *Homestead*, n° 81184.

87 PAA, OMI, Petite chronique de Saint-Laurent, 1879 [P. André].

88 Ibid., 1876.

89 ARC, MG26, A, vol. 104, Pétition des Métis du lac Qu'Appelle, 11 septembre 1874; ibid., Résolution des Métis de Cypress Hills, 1878; ibid., Pétition des Métis de Saint-Laurent-de-Grandin, février 1878.

90 PAA, OMI, Petite chronique de Saint-Laurent, 1884, [P. Fourmond].

91 SAB (Saskatoon), Department of the Interior (Canada), dossiers *Homestead*, n° 81184.

92 ARC, RG15, vol. 923, réclamation n° 493; MG26, A, vol. 106, J. et G.A. Kerr à John A. Macdonald, 21 avril 1885.

93 ARC, RG15, vol. 914, dossier 892789, n° 15, témoignage de Ludger Gareau; ibid., vol. 931, n° 129, témoignage d'Emmanuel Champagne; ibid., vol. 916, dossier 892789, n° 99, témoignage de Salomon Venne; vol. 928, n° 708, A. Macdonald au sujet de la réclamation de Georges Fisher.

94 *Le Manitoba* (Saint-Boniface), « Échos du Nord-Ouest », 31 juillet 1884.

95 PAA, OMI, Petite chronique de Saint-Laurent, 1884 [P. Fourmond].

96 GA, fonds Fidèles Compagnes de Jésus, Annales, St. Anne's Convent, 1884.

97 *McPhillips' Alphabetical and Business Directory of Saskatchewan, North West Territories* (Qu'Appelle, « The Progress » Book of Job Office, 1888), p. 22. Il est à noter que ces chiffres sont basés sur la semence octroyée par le gouvernement.

98 ARC, RG15, vol. 105, dossier 144363, Pétition de Saint-Laurent-de-Grandin, 24 février 1886, J. Caron, O. Régnier et al.; MG26, G, vol. 737, p. 298286-298287, Pétition d'Alex Fisher, P. Garnot et al., avril 1888; RG15, vol. 589, dossier 190886, Pétition de Letendre, Nolin et al., décembre 1888.

99 ARC, RG15, vol. 105, dossier 144363, Pétition de Saint-Laurent-de-Grandin, 24 février 1886; ibid., communiqué du ministre de l'Intérieur T. White au Conseil privé, 23 mai 1887.

100 SAB (Saskatoon), Department of Agriculture (Saskatchewan), Lands Branch files, AG II, lots 19 et 63, T43-1-3.

101 ARC, RG18, C1, vol. 32, n° 221-289, surintendant A. Bowen Perry au commissaire, 25 mars 1889.

102 *Prince Albert Times and Northwest Review*, 20 février 1890.

103 ARC, RG18, C1, vol. 2837, sergent Bird au commandant, Prince-Albert, 13 novembre 1893; ibid., 7 mai 1894.

104 Voir ch. « Réclamations de terres dans la région de la rivière Saskatchewan-Sud ».

105 SAB (Saskatoon), Department of Agriculture (Saskatchewan), Lands Branch files, AG II, lots 1 à 12 et 17 à 19, T43-1-3.

106 Ibid., lot 3, T43-1-3; François Parenteau sur le lot 4 a moins d'animaux, mais il cultive 55 acres entre 1913 et 1919.

107 Chiffres tirés en particulier des lots 53 à 69.

108 Analyse quantitative des demandes de terres dans la région, plus spécifiquement lots 1 à 13, T45-1-3; lots 11 à 40, T45-27-2 et lots 3 à 12, T45-28-2, rive sud.

109 SAB (Saskatoon), Department of the Interior (Canada), dossiers *Homestead*, n° 442-62. Bélanger et Charette ont des entreprises de frétage à Battleford et à Jackfish Lake respectivement. Ils établissent aussi des *ranches* dans ces centres encore moins prisés par les immigrants.

110 Née Josephte Paul (1828-1928), elle et son époux Joseph Tourond émigrent de Saint-François-Xavier avec leur famille en 1882. Ils s'établissent à la coulée dite des Tourond (Fish Creek).

111 SAB (Saskatoon), Department of the Interior (Canada), dossiers *Homestead*, n° 881793 (lot 56); n° 2328642 (lot 58); Department of Agriculture (Saskatchewan), Lands Branch files, AG II, lots 59, 68 et 69, T43-1-3.

112 SAB (Saskatoon), Department of the Interior (Canada), dossiers *Homestead*, n° 4049585. Le *ranch* est situé sur le quart de section sud-ouest de la section 16, T41-28-2.

113 SAB (Saskatoon), AT « G », dossier 3744, Pétition des habitants de Saint-Antoine-de-Padoue au lieutenant-gouverneur Dewdney, 13 mai 1887.

114 Les écoles industrielles sont des écoles spéciales à l'intention des Amérindiens et des Métis, érigées par le gouvernement fédéral et dirigées par des communautés religieuses (surtout les oblats) dans l'ouest canadien à compter des années 1880. Le but de ces écoles résidentielles était de supprimer la culture et le mode de vie des autochtones. On leur enseigne surtout les métiers et les méthodes agricoles en vue d'en faire une classe d'ouvriers. Le programme a été un échec pour les deux parties. Il y avait une école industrielle pour les Amérindiens à Duck Lake et des écoles pour les Métis à Lebret (Sask.) et à Saint-Paul-des-Métis (Alb.)

115 Voir communiqués du ministre de l'Intérieur White au Conseil privé : ARC, RG15, vol. 105, dossier 144363, 23 mai 1887 et vol. 589, dossier 198086, 5 mars 1889. Selon White, même Mgr Taché est contre les écoles industrielles puisqu'il avait dit que les Métis avaient besoin de pratique plutôt que de théorie.

116 Entretien avec S. Irène Schmidt, Prince-Albert, 1976.

117 Entretien avec M. Fred Anderson, Duck Lake, 1976.

118 ARC, RG18, C1, vol. 2837, sergent Bird au commandant, 4 juin 1894. Cette racine dite de sénéga ou de serpent a des propriétés curatives très grandes.

119 *Prince Albert Times and Saskatchewan Review*, 6 décembre 1889; 14 février 1890.

120 Ibid., 29 novembre 1889 et 21 mars 1890.

121 GA, Barnett LeRoy, « The Buffalo Bone Trade », manuscrit inédit, sans date.

122 GA, D. 621, Dixon Brothers, Maple Creek, 1882-1906. La compagnie North-Western Fertilizer de Chicago payait 19 $ la tonne en 1888.

123 SAB (Saskatoon), Hillyard Mitchell Papers, contrat du 5 novembre 1885.

124 Ibid., contrat du 12 février 1898.

125 Ibid., P. Fourmond à H. Mitchell, 9 février 1889.

126 Témoignage de Mme Adélaïde Ranger (née Pilon), Batoche 1976.

127 Entretien avec Mme Justine Nogier (Caron) (née Branconnier), Batoche 1976.

128 Entretien avec Mme Alexandrine Nicolas (née Fleury), Duck Lake, 1981. On appelait le docteur seulement en cas de complication.

129 Voir à ce sujet, entre autres, l'étude de D. Owram, *The Promise of Eden, The Canadian Expansionist Movement and the Idea of the West, 1856-1900* (Toronto, University of Toronto Press, 1980), p. 168-191.

130 ARC, RG15, vol. 632, dossier 237041, P. Gariépy à John A. Macdonald, 22 novembre 1889. Les réclamations de Xavier Letendre, Ludger Gareau, Salomon Venne, Georges Fisher et Jean Caron, pour pertes subies en 1885, témoignent de cette prospérité.

131 ARC, MG26, A, vol. 106, G.A. Kerr à John A. Macdonald, 21 avril 1885; ibid., C.A. Boulton à son père, 23 mai 1885.

132 SAB (Regina), R.K. Allan, Diary kept during the North West Rebellion, 1885.

133 GA, James A. Johnston Papers, lettre à Mme J. Grey, 2 juin 1885. Il est membre des 10th Royal Grenadiers. Ce sont surtout les Boulton Scouts et les Grenadiers qui saisissent les fourrures, les animaux, les articles ménagers, etc.

134 Le colonel Winslow du régiment Midland saisit la cloche « Marie-Antoinette » et la transporte en Ontario. Trophée de guerre, elle est maintenant en exposition à Millbrook, Ontario, et elle demeure le symbole de l'animosité entre orangistes et franco-catholiques (recherche personnelle de l'auteure).

135 ARC, RG15, vol. 928, réclamation de Georges Fisher père, A. Macdonald à G. Fisher, 23 mai 1885.

136 ARC, RG15, vol. 914, dossier 892789, n° 15, témoignage de Xavier Letendre.

137 AASB, fonds Taché, E. Champagne à Mgr Taché, 6 mars 1886.

138 AD, lettres des pères André, Fourmond, Moulin, Végréville au supérieur général à Rome, P. Moulin au P. Soullier, 17 juin 1893.

139 C'est ce qui ressort des registres paroissiaux et des demandes de *scrip* dans les dossiers du ministère de l'Intérieur (ARC, RG15).

140 Prince-Albert (diocèse), Archives, registres paroissiaux du lac Maskeg (Aldina), (St-Vital) Battleford, Bonne Madone, Leask et Jackfish Lake.

141 SAB (Regina), Surveyors' Corr., I.320, file 1234, E.W. Hubbell à E. Deville, 30 janvier 1906.

Fig. 35 Camp d'hiver ou « hivernement » métis à la rivière Shell (Sask.), vers 1862-1863. *Glenbow Archives, Calgary, NA-1240-3.*

Fig. 36 Maxime Marion, guide métis. *Archives nationales du Canada, C-79643.*

Fig. 37 Éclaireur métis au service de la Gendarmerie du Nord-Ouest. *Glenbow Archives, Calgary, NA-635-2; l'original est conservé au Kalamazoo Public Museum, Michigan.*

Fig. 38 Marchands de Batoche et de Duck Lake, devant le bureau de la Massey-Harris, à Duck Lake en 1894. Assis, de gauche à droite : Charles-Eugène Boucher, député à la législature des Territoires du Nord-Ouest, Xavier Letendre, et W.J. Pozer. Debout, de gauche à droite : Georges Fisher, Damase Racette, Gustave Fournier, W.S. Urton, M. St-Louis, Patrice Parenteau et R.S. Mackenzie. *Bibliothèque de l'université de la Saskatchewan, Special Collections, Morton Mss C555/2/10.5m.*

Fig. 39 Les casernes de la Gendarmerie du Nord-Ouest à Batoche en 1891, autrefois maison et magasin de Baptiste Boyer. Debout au centre, les bras croisés, l'éclaireur métis Napoléon Venne. *Service canadien des parcs, parc historique national du Fort-Battleford.*

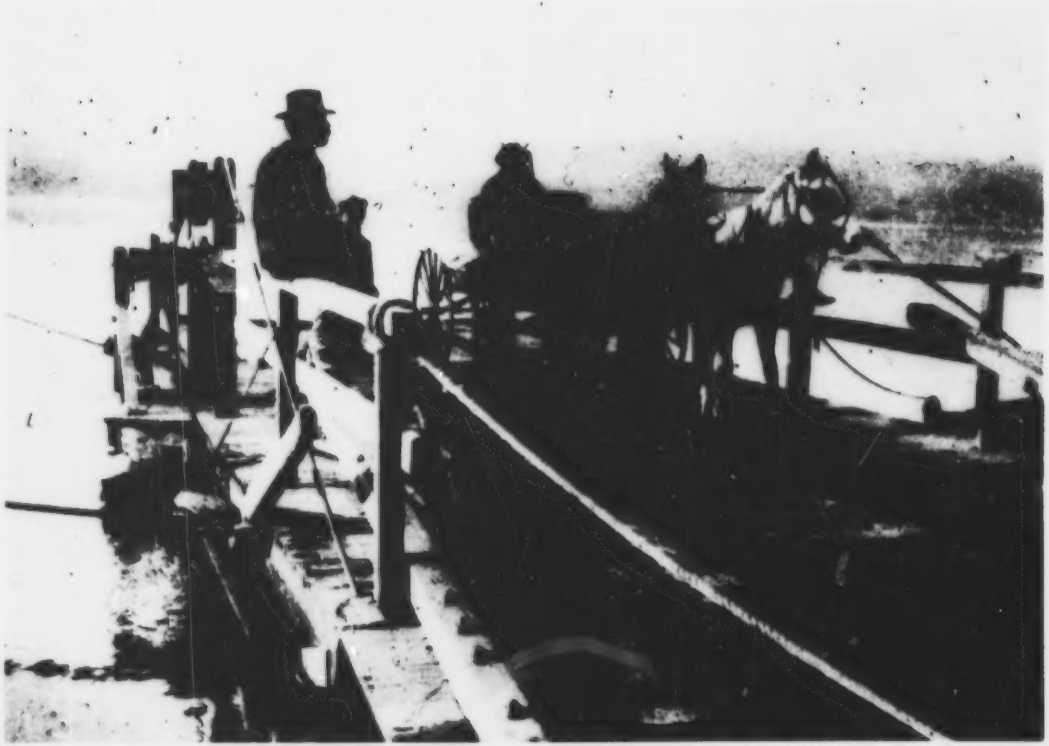

Fig. 40 La traverse de Batoche en 1910. *Service canadien des parcs, coll. musée de Duck Lake.*

Fig. 41 La batteuse à vapeur de Baptiste Larocque, à Duck Lake en 1908. *Archives de la Saskatchewan (Regina), R-A8248 (1).*

Fig. 42 Gros plan d'un amas d'os de bison, Saskatoon, 1890. *Archives de l'université de l'Alberta, coll. William Pearce, 74-169/15/93; photo : H. D. Lumsden.*

Fig. 43 Os de bison recueillis par les Métis, 1890. *Archives de l'université de l'Alberta, coll. William Pearce, 74-169/15/92; photo : H. D. Lumsden.*

V RÉCLAMATIONS DE TERRES DANS LA RÉGION DE LA RIVIÈRE SASKATCHEWAN-SUD

RÉGIME FONCIER ET PROPRIÉTÉ CHEZ LES MÉTIS : LE PRÉCÉDENT ET L'EXPÉRIENCE DU MANITOBA

Les populations autochtones de l'Amérique du Nord avaient déjà connu des conflits entre nations au sujet de terrains de chasse ou de campement mais elles n'avaient pas adopté de régime foncier en vertu duquel des individus réclament le droit exclusif et permanent à l'occupation de terres. L'arrivée des Européens, au XVII[e] siècle, a obligé les autochtones à remettre en question leur régime foncier de type communautaire, adapté à leur mode de vie migratoire. Ces nouveaux arrivants se groupaient en colonies et, à mesure que leur nombre augmentait, exigeaient de plus en plus de terres. Au début, les Amérindiens étaient bien disposés à partager la terre avec les colons européens, mais bientôt ces derniers commencèrent à les déloger.

> *La présence des Indiens devint bientôt gênante, étant donné que les terres que l'on occupait étaient les leurs. Selon les époques et les endroits, on a essayé diverses façons de résoudre le problème. Ils furent souvent traités avec bienveillance, parfois réduits à l'esclavage, souvent massacrés, annihilés ou systématiquement assimilés à titre individuel ou collectif. Quand tous ces moyens furent épuisés, on les refoula provisoirement, à l'intérieur des terres, en attendant la prochaine avance de la civilisation.*[1] (Traduction)

Sous le régime colonial français (soit d'environ 1608 à 1763) le droit des peuplades autochtones à leurs terres ancestrales était laissé « à la discrétion du souverain ». Leur droit à ces terres fut reconnu par les Britanniques dans la Proclamation de 1763 qui, de plus, prévoyait des terres dans l'Ouest comme « réserve » pour les Amérindiens. La coutume britannique a été adoptée par le gouvernement canadien en 1867 mais les contradictions entre le régime foncier européen et l'usage autochtone ont subsisté. Les traités et les concessions de terres dans l'Ouest canadien, négociés à compter de 1871, ont été des tentatives pour régler la question des droits fonciers des autochtones[2]. Bien que, dans ces ententes, les Amérindiens aient été les perdants, les traités leur accordaient une certaine protection contre les empiétements non officiels et reconnaissaient, en principe, les droits des aborigènes[3].

Ni la compagnie de la baie d'Hudson ni le gouvernement canadien n'ont reconnu les droits des Métis, comme peuple indigène du Nord-Ouest, jusqu'à ce que le gouvernement provisoire de Riel obtienne certaines garanties en 1869-1870 pour la colonie de la Rivière-Rouge. L'Acte du Manitoba (1870) a reconnu le principe du droit des Métis sur les terres ancestrales en réservant, à leur intention, 1 400 000 acres de terre. Les Métis furent néanmoins exclus des dispositions de la Loi sur les Indiens qui fut adoptée par le gouvernement fédéral, en 1876, laquelle prévoyait des droits de chasse et de pêche ainsi que des programmes de bien-être social. Le traité n° 3 de 1873 a été le premier à reconnaître que les Métis, aussi bien que les Amérindiens, avaient des droits fonciers. Mais les commissaires avaient alors précisé que seuls les Métis qui vivaient avec ou comme les autochtones, sans réclamer de terre à la façon des Eurocanadiens, pouvaient bénéficier des dispositions de ce traité. Ce principe a été réitéré par le lieutenant-gouverneur Morris, lors des négociations du Traité n° 6, au fort Carlton, dans le district de Saskatchewan, en 1876[4]. Bien que plusieurs Métis aient rempli les fonctions d'interprètes ou d'intermédiaires, lors des négociations de ce traité, peu d'entre eux, pour bénéficier de ses dispositions, ont manifesté le désir de s'identifier aux Indiens.

Les Métis étaient convaincus de leurs droits de propriété sur des terres en vertu de leur parenté avec les autochtones et de leur titre de premiers occupants. Ils avaient commencé à réclamer des terres, le long de la rivière Rouge, dès 1810[5]. Au début, ils n'occupaient ces terres que par intermittence, mais ils les occupèrent plus régulièrement après l'établissement de la mission Saint-Boniface, en 1818. Ce n'est que vers les années 1850-1860 que l'agriculture connut une certaine expansion. La

plupart des Métis préféraient hiverner seulement dans leurs fermes qui comprenaient un jardin potager, du bétail, un champ d'avoine et un champ de foin, et parfois, surtout à partir des années 1860, un petit champ de blé. Ils occupaient des lots riverains d'une largeur moyenne de 6 à 12 chaînes et d'une profondeur pouvant atteindre 2 milles. Cette coutume avait été introduite à la Rivière-Rouge et autres établissements de l'ouest, par leur père ou leur ancêtre du Canada français. Le régime foncier des Métis comportait aussi d'autres traditions qui leur étaient particulières. Ils se réservaient les terres à l'extrémité de leurs fermes, ce que l'on appelait les « bouts de terre » (« outer two miles »), comme terres à foin ou à bois. Lorsqu'une région était subdivisée en plusieurs lots ou « emplacements » de faibles dimensions, comme c'était le cas à « la pointe » à Saint-Boniface, on délimitait une « commune »[6] à l'intention des colons.

Les nouveaux arrivants acceptaient fort mal ces coutumes des Métis et méprisaient même ces derniers pour le peu d'importance qu'ils accordaient à la propriété foncière individuelle et pour leur flexibilité dans les transactions. Les Métis et les Canadiens français qui prenaient possession d'une terre tout bonnement, à la façon du pays, sans obtenir de titre ni même d'inscription, étaient considérés comme des occupants illégaux (*squatters*). Lorsque la compagnie de la baie d'Hudson a tracé le cadastre de la colonie de la Rivière-Rouge en 1836-1838[7] et fait le levé de toutes les terres concédées, vendues ou échangées, elle s'est butée à une forte résistance de la part des Métis et s'est trouvée dans l'impossibilité de tirer la situation au clair. Les rapports de cette époque semblent indiquer que les Métis informaient les autorités de la compagnie de leurs transactions foncières seulement lorsqu'ils étaient obligés de fournir leurs titres pour obtenir un emprunt ou donner une garantie. Ils se méfiaient des règlements de la compagnie, étant fermement convaincus que la terre leur appartenait en tant que premiers occupants. D'autre part, les levés de la compagnie et son administration des terres laissaient beaucoup à désirer. Le cadastre des terres concédées et transigées était non seulement incomplet mais inexact, comme on peut le constater dans le registre « B »[8]. Voici en quels termes l'abbé Belcourt décrivait, en 1842, l'état de confusion de ce système qu'il qualifiait de « galimathias » :

> *Les défenseurs [dans un procès à propos de propriété] ont eu le dessus.* C'est un aveu tacite de leur *[la compagnie de la baie d'Hudson]*impuissance puisque ceux qui sont sur des terres sans contrats sont aussi maîtres que ceux à qui ils en ont donné *(les bourgeois) [entre parenthèses dans le texte].* C'est un charivari

admirable dans la tenue des terres : *ceux qui ont été assez bons pour payer leur terre avant de quitter le service ont possédé ces terres malgré eux. Lorsque les voyant ils ne les trouvaient pas de leur goût c'était en effet leur faute, ils achetaient sans voir, les yeux bandés. Ceux qui plus fins ont voulu voir avant d'acheter sont arrivés à la Rivière-Rouge, payaient à un ancien colon sa maison, son étable finis, cet ancien colon lui cédant sa place allait prendre une autre terre;* quelquefois on en jasait, quelquefois on n'en disait rien; *mon homme allait son train semant et récoltant. Les uns ont un petit billet du gouverneur sans témoin, d'autres ont de vieilles paperasses venant de Lord Selkirk. Tous ceux-ci, comme ceux qui n'ont aucun écrit ont vu tirer plusieurs fois les lignes de leurs terres : les uns ont vu leur champ coupé en diagonales, d'autres se sont trouvés tout stupéfaits de voir tout à coup leur maison dans le champ alloué à leur voisin.* C'est un galimathias qui a fait que plusieurs sont convenus de rester comme ils étaient.[9] [C'est nous qui soulignons]

Le premier établissement s'est étendu vers le sud, le long de la rivière Rouge, jusqu'à Saint-Boniface, Saint-Vital et Saint-Norbert et, vers l'ouest, de la Fourche (confluent des rivières Rouge et Assiniboine) jusqu'à Saint-François-Xavier. Jusqu'aux années 1860, on n'avait pas éprouvé le besoin de procéder à l'inscription de ces lots riverains, ni de les occuper en permanence. Mais à partir de ce moment, les Métis se sont alarmés de l'afflux constant d'étrangers dans la colonie et ont commencé à s'inquiéter du fait que les autorités canadiennes réclamaient les terres du Nord-Ouest (la Terre de Rupert). En 1869, la compagnie de la baie d'Hudson, en vertu de sa charte de 1670, a négocié la vente de ce territoire et de toutes ses terres, au gouvernement du Canada. Les autorités des deux parties contractantes se sont montrées peu disposées à reconnaître les droits des Métis à leurs terres. Les Métis ont protesté et ont négocié les dispositions de l'Acte du Manitoba qui a fini par reconnaître officiellement leurs droits ancestraux et leur coutume foncière.

L'Acte du Manitoba (1870) réservait 1 400 000 acres à l'intention des Métis (art. 31) et garantissait à tous (art. 32) la possession des terres qu'ils occupaient. Cependant, entre 1872 et 1880, de nombreuses modifications à ces articles ont considérablement limité ces droits[10]. En 1873, par exemple, un amendement à l'article 31 excluait les chefs de famille de l'octroi de terres. Dès l'année suivante, un autre amendement est venu rétablir ce droit mais seulement sous forme de certificats (*scrips*), valant

80 $, 160 $ et 240 $, échangeables contre les terres. Entre 1876 et 1901, le gouvernement canadien émit des *scrips* à l'intention des Métis du Manitoba et, plus tard, à ceux des Territoires du Nord-Ouest, pour éteindre leurs droits ancestraux. Les conditions de ce régime complexe et déroutant ont varié selon les années. Au début, en 1871, ces certificats pouvaient être échangés seulement contre une terre, au nom et pour le compte du porteur. En premier, seulement les enfants des chefs de famille étaient admissibles mais, plus tard, on a émis des certificats monnayables aux chefs de famille et aussi comme prestation supplémentaire. L'émission de 1899-1900 dans les Territoires du Nord-Ouest était échangeable en terre ou en espèces.

En dépit d'une mesure législative adoptée pour protéger les droits des enfants des Métis, la plupart de leurs réclamations sont passées aux mains des spéculateurs, par suite de transferts ou de délégations de pouvoirs[11]. Une enquête effectuée par D.N. Sprague[12] a révélé que peu d'enfants métis échangeaient leurs certificats contre des terres et qu'il y en avait encore moins qui obtenaient les titres de ces terres. Les chefs de famille ne faisaient guère mieux. Les terres offertes n'étaient pas divisées en lots de rivière et l'attribution se faisait par tirage au sort. Toutefois, contrairement à l'argument si souvent invoqué que les Métis n'étaient pas intéressés à obtenir des terres, ils se sont hâtés d'inscrire leurs réclamations en vertu de l'article 32 à compter de 1873. Plusieurs en ont été empêchés, en raison de leur difficulté et même, en certains cas, de l'impossibilité où ils se trouvaient de satisfaire aux exigences d'occupation et d'amélioration de plus en plus strictes. D'après les recherches effectuées jusqu'à ce jour, il semblerait que le total des terres concédées aux Métis du Manitoba en vertu des articles 31 et 32, entre 1876 et 1887, est inférieur à 600 000 acres[13]. Cette spoliation n'est pas imputable entièrement au gouvernement fédéral et à sa collusion avec les agences de biens immobiliers. Les lois manitobaines et les dénis de justice survenus après 1878 au niveau provincial, ont contribué autant que les politiques fédérales à créer une situation intolérable et à provoquer un exode massif des Métis[14]. Alors qu'en 1871 les Métis, au nombre de 10 000 environ, constituaient la majorité de la population du Manitoba, ils n'en représentaient plus que sept pour cent, en 1885[15]. La vaste majorité d'entre eux avaient pris la route du Nord-Ouest pour aller s'établir dans le district de Saskatchewan.

ARPENTAGE ET INSCRIPTIONS DES *HOMESTEADS* ENTRE 1878 ET 1885 (VOIR APPEND. A)

Les Métis ont commencé à quitter le Manitoba peu de temps après la débâcle des années 1870. La plupart d'entre eux avaient déjà un pied-à-terre dans les districts d'Assiniboia ou de Saskatchewan. Dans leurs hivernements (campements d'hiver) de Prairie-Ronde et de Petite-Ville, qui étaient habités depuis les années 1860, et dans certains établissements comme à la traverse à Batoche dans les années 1870, ils se sont établis sur des lots riverains délimités à la façon du pays. Ces terres s'échelonnaient sur les deux rives de la rivière Saskatchewan-Sud, entre la traverse à Gabriel (Dumont) au nord et celle de Gardepuis ou traverse à (Philippe) Gariépy au sud, en passant par celle de Batoche et Saint-Laurent-de-Grandin, soit une distance de 35 kilomètres.

Avant 1875, le gouvernement canadien n'avait pas encore fait le levé des terres longeant la rivière Saskatchewan-Sud. C'est cette année-là qu'on a commencé à faire le tracé du village de Prince-Albert et à arpenter les terres environnantes. Tout d'abord, les Métis établis aux divers points de traversée, au sud, ne s'inquiétèrent pas outre mesure de ces développements. Ils allaient chasser régulièrement dans la prairie et exploitaient peu leur terre, sauf pour y cultiver leurs jardins potagers. Toutefois, la malheureuse expérience de plusieurs de leurs compatriotes au Manitoba en incita de plus en plus à se conformer aux formalités d'inscription, ou à occuper leur terre officiellement en y érigeant des bâtiments et des clôtures. En 1876, les négociations du Traité n° 6, avec les Cris des Plaines dans la région du fort Carlton, ont réussi à convaincre les Métis qu'il était temps d'en venir à une entente avec le gouvernement ou d'obtenir les titres de propriété de leurs terres. Ce traité était pour eux le signal de l'arrivée imminente de colons eurocanadiens, ce qui allait entraîner, tôt ou tard, l'expulsion des habitants autochtones. En 1875, encouragés par l'expérience de leurs compatriotes de Qu'Appelle, ils avaient déjà fait parvenir au gouvernement des pétitions demandant que l'on procède à l'arpentage du district de Saint-Laurent.

En 1878-1879, MM. Aldous et Reid arrivèrent avec mission de procéder à un arpentage préliminaire du district[16]. Ces deux hommes, tous deux de langue anglaise, ne purent engager de conversation avec les quelques Métis qu'ils rencontrèrent, à l'automne de 1878. Ils interprétèrent donc l'absence de plusieurs habitants comme une preuve de non-résidence. Malgré que la disposition des terres existantes indiquait clairement que l'on avait déjà opté pour des lots riverains, ils adoptèrent,

comme base d'arpentage pour la rive ouest, le système des cantons *(townships)* de forme carrée. (Chaque carré ou canton mesurait six milles de côté et était subdivisé en 36 sections d'une superficie de un mille carré ou de 640 acres chacune. Chaque section se subdivisait à son tour en quatre quarts ou concessions [*homesteads*] de 160 acres.) Depuis 1873, une vingtaine de familles avaient un pied-à-terre ou une résidence plus permanente sur la rive ouest, entre la traverse à Gabriel et Saint-Laurent-de-Grandin[17]. Plusieurs Métis étaient absents lors du passage des arpenteurs, la plupart d'entre eux, à l'exception de Joseph « Dodet » Parenteau et d'Alex Fisher, étant des fréteurs ou des chasseurs. Sur une distance d'une vingtaine de kilomètres, le long de la rive est, la région connue sous le nom de « colonie de Saint-Laurent » fut arpentée en 71 lots riverains[18]. Toutefois, comme MM. Aldous et Reid n'y avaient rencontré que peu de résidences permanentes, ils y ont tiré seulement quelques lignes et planté quelques piquets, aux limites de chaque section dans la réserve ou dans le bloc de lots riverains. D'après le témoignage du père Végréville, les arpenteurs ont appliqué leur système de lots carrés, sans égard aux coutumes des Métis.

> *L'intention a été de prendre des terres en lots de rivière de 10 chaînes de front et 2 milles de profondeur. Lors des premiers arpentages, il y a cinq ans [1878] quelques milles seulement furent arpentés, comme le reste du pays par carreaux. Une ligne pour servir de base a été tirée pour quelques autres milles mais pas une terre n'a été arpentée, ses limites marquées [...]*[19]

Un communiqué du ministère de l'Intérieur, en 1885, affirmait : « toutes les terres *que l'on a trouvées occupées* par des Métis, lors de l'arpentage de Saint-Laurent, en 1878, ont été subdivisées en lots de 10 chaînes de front et, en moyenne, de 2 milles de profondeur[20] » (traduction; c'est nous qui soulignons). On ne précisait pas, cependant, que seules les frontières de l'étendue de terre *réservée* pour les lots riverains (bloc de la « colonie de Saint-Laurent ») avaient été délimitées. De fait seulement quelques lots individuels l'avaient été. Cela est confirmé par la carte d'Aldous de 1879 (voir fig. 44). Dans son cahier de notes, Aldous ne rapporte que 10 habitants répartis sur les lots 1 à 19. Il indique aussi qu'il a numéroté ces lots mais il ajoute qu'il n'était pas nécessaire de délimiter les lots situés au sud du lot 25. « Les lots 20 à 27 inclusivement sont seulement réclamés par les Carrière et ne sont pas occupés actuellement » (traduction)[21]. Il ne relève aucun occupant pour les lots 28 à 43 et ajoute que les lots 44, 45 et 46 ainsi que 49 à 71 n'étaient pas occupés.

Le nom d'André Letendre-Batoche (en fait, il s'agissait de Xavier son frère) a été relevé comme occupant les lots 47 et 48[22]. Néanmoins, selon les déclarations faites en 1884 pour justifier leurs réclamations, d'autres colons s'étaient entre-temps établis sur ces terres, dont Cuthbert (Corbet) Fayant sur le lot 35, depuis 1873, Emmanuel Champagne sur les lots 42, 43 et 44 depuis 1877, et George Ness sur les lots 62 et 63 depuis 1877 également[23].

La rive ouest a été arpentée par J.L. Reid, en 1879, en lots carrés, conformément à la formule adoptée pour le Nord-Ouest canadien, mais sans tenir compte du fait que les habitants, plus nombreux que sur la rive est, durant les années 1870, avaient déjà subdivisé leurs terres en lots riverains. On prétendra plus tard que les Métis s'y étaient établis après les opérations d'arpentage[24]. Toutefois, en relisant les demandes de terre faites en 1884, on peut constater qu'il y avait au moins huit familles établies sur le côté ouest de la traverse de Batoche dès le début des années 1870. Cette prétention est d'ailleurs contredite dans le journal personnel de Reid où ce dernier avait noté la présence d'habitants sur les sections 31, 32 et 19, et il ajoutait « les deux côtés de la rivière sont habités par des Métis français » (traduction)[25].

Demandes de réarpentage

Au début, il y eut peu de récriminations, peu de personnes s'étant rendu compte de la situation. Ce n'est qu'en 1882, avec l'arrivée d'un nouveau groupe de leurs compatriotes du Manitoba et après la transition à une économie et à un mode de vie axés sur l'agriculture, que les Métis ont éprouvé le besoin de revendiquer leurs droits. Plusieurs ont alors contesté l'arpentage des terres et se sont plaints que leurs limites étaient mal définies. Le secteur de la traverse à Gariépy, dans le canton n° 45 (désigné ci-après Boucher et compris dans la future paroisse de Saint-Louis-de-Langevin) a été tout particulièrement contesté. Il avait été arpenté en lots carrés, en 1881 et 1882. Certaines de ces terres étaient déjà occupées par des Métis lors de l'arpentage, ou le furent peu de temps après. Huit Métis au moins y avaient pris possession d'une terre avant 1880 et deux d'entre eux, dès 1871-1872. Marguerite Ouellette, Louis Schmidt et Octave Régnier occupaient des terres en litige. Les deux derniers, s'étant établis en 1881-1882, occupaient des parcelles déjà réclamées par Hayter Reed et Philippe Gariépy. Il leur était impossible d'en faire l'inscription avant que les limites de ces anciennes concessions n'aient été précisées. Maxime Lépine, Michel Dumas et Louis Letendre,

qui s'étaient établis dans le T45-27-2 (*Township* 45, rang 27, à l'ouest du 2e méridien) entre 1872 et 1882, refusaient de faire l'inscription de leurs terres, pensant qu'elles seraient réarpentées en lots riverains. Les terres du T45-28-2 posaient un problème particulièrement grave. La région avait été colonisée par les Boucher, les Bremner, les Richard, les Boyer et d'autres en 1882 et 1883. Des rumeurs circulaient à l'effet que ces terres faisaient partie d'un domaine qui avait été vendu à une compagnie de colonisation. Cette éventualité a beaucoup alerté les Métis. L'opinion courante était qu'il valait mieux ne pas faire d'inscription avant qu'aient lieu une enquête et un nouvel arpentage. Ces problèmes ont fait l'objet d'une pétition qui fut adressée en 1881, au lieutenant-gouverneur Laird et au conseil des Territoires du Nord-Ouest, par les habitants de Batoche, Duck Lake et Boucher[26]. La même année, Louis Schmidt et les résidents de la petite colonie de Boucher font parvenir au ministre de l'Intérieur, par l'entremise de Joseph Royal, une requête suppliant le gouvernement de réarpenter leurs terres afin de leur faciliter les formalités d'inscription et l'obtention des lettres patentes[27].

L'ouverture d'un bureau des terres à Prince-Albert en 1881, a eu pour effet de multiplier les demandes d'arpentage et de réarpentage afin de convertir des terres en lots riverains. Selon un communiqué du père Végréville à l'arpenteur en chef, en 1884 :

> *[...] depuis l'ouverture du bureau des terres, ces pauvres gens demandent que leurs terres soient arpentées afin de pouvoir les faire entrer [...] j'ai écrit à Ottawa plusieurs fois par M. Duck à Prince Albert [...] sans succès et plusieurs colons quittèrent.*[28]

Il ajoute qu'en février 1883, le père Leduc avait présenté les griefs des Métis à Ottawa.

> *On promit par écrit que les terres occupées seraient arpentées en lots riverains [...] et que cet arpentage se ferait dans l'automne suivant [1883]. Mais rien ne fut fait [...] Crainte des gens de tout perdre [...] que des lignes droites et parallèles traverseront les champs, passeront dans leurs maisons.*[29]

Le gouvernement, toutefois, n'a pas jugé nécessaire de procéder à un nouvel arpentage pour diviser ces terres en lots riverains. Il suggéra de diviser les sections en subdivisions légales[30], permettant ainsi aux colons qui s'étaient établis sur des terres arpentées en sections, de les inscrire comme lots riverains.

> *Le gouvernement n'a pas l'intention de faire reprendre l'arpentage. Cependant lorsque ces gens seront devenus propriétaires de leurs terres, ils pourront les faire subdiviser, à leurs frais, comme ils l'entendent, de toute autre façon que le cadastre de base.*[31] (Traduction)

En mai 1884, l'agent des terres reçut instruction de faire enquête et de faire rapport sur toutes les réclamations. Entre-temps, on avait terminé l'arpentage du village de Batoche[32].

M. Duck, l'agent des terres au bureau de Prince-Albert depuis 1881, comprenait le français, mais pas très bien, en dépit des affirmations contraires du commissaire William Pearce[33]. En 1883, Valmore Gauvreau devint sous-agent. Bien que francophone, il n'était pas particulièrement sympathique aux Métis[34]. Lorsque les agents reçurent instruction de visiter le district de Saint-Laurent au printemps de 1884 pour recueillir les déclarations des Métis qui désiraient inscrire leurs terres, ils rencontrèrent beaucoup de méfiance et d'appréhensions. Accompagnés du père André, ils recueillirent les demandes de la plupart des occupants qui se trouvaient sur les lieux, soit près de 70 (sur les 99 possibles, excluant Duck Lake), mais ils durent faire face à l'opposition d'une minorité déterminée et agitée. On peut lire dans un rapport que Pearce adressa au ministère de l'Intérieur : « la suite des événements a démontré à quel point la présence du missionnaire était nécessaire puisque, même avec son intervention, 15 % des ayants droit ont refusé de faire une déclaration bien que M. Duck soit allé les rencontrer personnellement chez eux » (traduction)[35]. D'autres demandes furent recueillies à l'automne, soit une centaine, pour l'ensemble du district. L'opposition venait surtout de ceux qui s'étaient établis à Saint-Louis, sur des terres arpentées en quarts de section. En dépit de l'assurance que leurs terres seraient enregistrées et reconnues comme des subdivisions légales, plusieurs refusèrent obstinément d'en faire l'inscription. « Ils ne voulaient pas les inscrire avant qu'elles soient réarpentées en lots riverains. Le Gouvernement, en attendant de réarpenter, voulait qu'ils fassent entrer leurs terres occupées. »[36]

Une autre source de conflit en rapport avec l'arpentage découlait du statut incertain de la réserve de Kàpeyakwàskonam (Une-Flèche). Cette réserve, d'après les plans originaux, empiétait sur plusieurs lots à Batoche, de sorte que ces derniers avaient moins de deux milles de profondeur. La situation finit par se régler, en novembre 1884, après de longues négociations. C'est alors seulement que les résidents de la « colonie arpentée de Saint-Laurent » acceptèrent en principe de s'inscrire.

Entre-temps, d'autres différends ou des cas de réclamations contradictoires avaient surgi dans la région.

La question de l'arpentage et de l'inscription des terres a fait l'objet de pétitions en 1884. En juin, une pétition signée par Charles Nolin et Maxime Lépine fut transmise à Ottawa, par l'entremise de Mgr Grandin. Les pétitionnaires déploraient que le gouvernement fasse la sourde oreille à toutes leurs revendications au sujet de leurs droits fonciers. Une des dernières pétitions fut celle de Louis Riel et de William Henry Jackson (dit Honoré Joseph Jaxon) en date du 16 décembre 1884, et adressée à l'honorable J.A. Chapleau[37]. On y signalait que des colons de vieille date établis sur les sections à numéros impairs (mises à la disposition du gouvernement) ou sur celles réservées à la compagnie de la baie d'Hudson, étaient menacés de tout perdre.

D'autres points tels que les droits de préemption à acquitter, les exigences d'occupation et de mise en culture donnaient lieu à de sérieuses inquiétudes.

Résistance à l'inscription des terres comme *homesteads* selon la Loi sur les terres fédérales

En 1884, l'opposition des Métis au système d'arpentage et le refus de plusieurs d'entre eux de déclarer leurs terres découlaient essentiellement de leur ferme conviction qu'ils ne pouvaient faire confiance au gouvernement. Tout geste de conciliation leur était suspect. Les Métis craignaient, en outre, que toute concession de leur part soit considérée comme un signe de faiblesse et, qu'en se montrant conciliants, ils s'exposeraient à tout perdre. William Pearce, qui avait remarqué cette réticence, en a donné une explication en termes plutôt racistes. Selon lui, le refus des Métis de se conformer aux exigences du système officiel d'arpentage s'expliquait par leur régime foncier primitif, leur ignorance et leur caractère foncièrement malicieux. Dans un rapport officiel en 1886[38], et encore plus explicitement dans ses mémoires, il a écrit :

> *Il est difficile pour plusieurs de comprendre pourquoi ils ne profitent même pas de l'occasion de s'inscrire, mais cela n'est pas plus illogique que beaucoup de leurs agissements. Un bon nombre d'entre eux, en s'établissant le long de la rivière, ont fait fi de l'arpentage officiel et se sont installés illégalement sans se soucier si leur section avait un numéro pair ou impair. Des gens émotifs et sans instruction comme la majorité des Métis français*

> *du Nord-Ouest canadien ont naturellement été portés à croire qu'ils feraient fortune en agissant de la sorte. C'était une conspiration [...] pour ne pas s'inscrire [...] Ils croyaient que, devant leur refus, le gouvernement leur accorderait les droits de propriété sans qu'ils aient à acquitter les droits d'inscription.*[39] (Traduction)

Pearce s'est entêté à défendre la validité du système d'arpentage en *townships* ainsi que la politique du gouvernement, et à interpréter l'opposition des Métis comme une conspiration pour contourner l'autorité. Les chiffres et les exemples qu'il apporte à cette fin, dans un rapport officiel sur cette question en 1885, reflètent ses intérêts politiques et son étroitesse d'esprit[40]. Ce manque d'ouverture l'a empêché de comprendre la mentalité des Métis et, de ce fait, leur régime foncier traditionnel.

Les déclarations de 1884 furent transmises à Ottawa, et, le 4 février 1885, le commissaire à Winnipeg donna instruction à l'agent des terres de Prince-Albert d'informer les intéressés qu'ils pouvaient procéder à l'inscription véritable de leur terre. On prétend que les avis ont été expédiés entre le 16 février et le 7 mars, mais il est important de remarquer que personne ne se présenta au bureau des terres avant le début de la résistance armée (26 mars). Plusieurs Métis pensaient qu'ils ne pourraient obtenir la terre qu'ils avaient demandée dans leur déclaration de 1884. On exerçait des pressions sur les réclamants non compris dans « l'arpentage de la colonie de Saint-Laurent » pour qu'ils renoncent à leurs terres dans les sections à numéros impairs et qu'ils se conforment au système d'arpentage par *townships*, quitte à enregistrer leurs terres comme des subdivisions légales. De plus, les terres de la région de Saint-Louis-de-Langevin n'avaient pas été incluses dans l'enquête de l'agent Duck de 1884[41].

Les Métis étaient fatigués des promesses sans lendemain et des délais. D'après le père Fourmond, en décembre 1884, « les ministres donnèrent chaque fois de belles promesses, même des engagements par écrit, mais le tout est resté sans exécution au grand mécontentement des Métis. »[42] Bien que les raisons du recours aux armes ne découlent pas seulement des difficultés en rapport avec leurs terres, on ne saurait guère douter que dans l'esprit de la plupart des Métis, en mars 1885, le gouvernement était bien loin de vouloir céder à leurs demandes. Selon un autre compte rendu des événements de 1885, celui de Philippe Garnot, l'un des secrétaires du « petit provisoire »,

[...] il est aisé de voir par là que l'on était plus loin de faire des arrangements que l'on ne l'avait jamais été. [...] il était une chose que l'on craignait plus que toute autre chose : c'était les promesses, car depuis quinze ans, ils n'avaient eu que des promesses et jamais une n'avait été remplie.[43]

Dans les mesures proposées, rien n'indiquait que le gouvernement avait clairement compris la distinction entre les droits autochtones et les demandes de *homesteads*. Les Métis, pour leur part, croyaient avoir un droit inné à leurs terres et ne pas être tenus de se soumettre au régime de concessions appliqué aux colons eurocanadiens désireux de s'établir dans le Nord-Ouest. En fait, au début, le gouvernement ne reconnaissait même pas le principe des droits fonciers des Métis en tant qu'aborigènes.

Ces gens ne peuvent réclamer des concessions de terre en alléguant leur statut de Métis *[« Halfbreeds » dans l'original; c'est nous qui soulignons]. C'est uniquement comme colons qu'ils peuvent mériter cette faveur [...] Toute personne qui se rend en Saskatchewan pour s'y établir a tout autant le droit, une fois rendue sur les lieux, de s'établir sur une terre inoccupée que ceux qui l'y ont précédée.*[44] (Traduction)

De 1878 à 1884, les Métis de la rivière Saskatchewan-Sud ont tenté, au moyen de pétitions, de convaincre le gouvernement de leurs droits d'utiliser la terre conformément à leurs coutumes et à leur droit de premiers occupants. Lors d'une réunion tenue à Prince-Albert en 1881, les Métis et les *Halfbreeds* ont fait valoir qu'en vertu de leurs droits ancestraux (« aboriginal rights »), ils ne devraient pas être soumis aux mêmes exigences que l'immigrant ou le colon qui s'établit sur un *homestead* [45]. Ils ont tenté aussi de faire reconnaître leur droit d'accès à des terres à foin et à bois, droit qui n'était pas mentionné dans la Loi sur les terres fédérales. Le principe de l'octroi pur et simple de terres gratuites ou d'une allocation spéciale aux autochtones a reçu quelque appui au niveau territorial mais le ministère fédéral de l'Intérieur, la Division des terres du Dominion et en particulier les politiques et les vues de A.M. Burgess et William Pearce y ont été catégoriquement opposées. Cette question n'avait toujours pas été résolue pour ce qui est des Territoires du Nord-Ouest, à la veille de la résistance. Un communiqué du lieutenant-gouverneur Edgar Dewdney à John A. Macdonald, en février 1885, laisse entendre que le gouvernement avait l'intention de faire quelque chose à

ce sujet mais que cette mesure n'était qu'une phase préliminaire d'une évaluation à long terme des réclamations de « certains Métis ».

> *J'ai reçu le télégramme suivant de sir David Macpherson. « Le gouvernement a décidé de faire enquête sur les revendications des Métis et, à cette fin, a donné instruction que l'on procède au recensement de ceux qui n'ont pas bénéficié de l'octroi, aux termes de l'Acte du Manitoba. » Il n'y a pas eu de développements récents à ce sujet.*[46] (Traduction)

Dewdney ajoutait qu'il n'avait pas voulu transmettre cet avis tel quel, de crainte de provoquer les Métis.

> *En recevant ce message, j'ai [i.e. Dewdney] fait parvenir à Macdowall le télégramme suivant : « Le gouvernement a décidé de faire enquête sur les revendications des Métis et a déjà pris des mesures préliminaires à cette fin. Je n'ai pas voulu transmettre le télégramme tel que rédigé par sir David, de crainte de donner l'impression à l'ensemble des Métis de langue française qui font des réclamations, en cette saison où ils n'ont pas autre chose à faire, qu'ils n'ont rien à espérer. Ils se mettraient aussitôt à exercer des pressions sur les Métis de langue anglaise pour qu'ils les aident à faire de l'agitation populaire, et il serait alors plus difficile de donner suite à la politique du gouvernement que s'ils en prenaient connaissance plus tard. Ma lettre d'hier vous fera comprendre que, pour toute mesure concernant les Métis, j'aimerais attendre au printemps car ils devront alors vaquer à leurs affaires et auront moins d'occasions de se concerter avec nos Indiens. »*[47] (Traduction)

Cela semble confirmer le bien-fondé de la méfiance qu'entretenaient les Métis au sujet de l'arpentage et des réclamations de terres, ainsi que justifier leur interprétation des politiques gouvernementales à ce sujet. La résistance armée aura au moins forcé le gouvernement à agir et à prendre cette question au sérieux.

RÉARPENTAGE ET INSCRIPTIONS DE *HOMESTEADS*, 1885 À 1925 ENVIRON

En 1888, les fermes des cantons n^{os} 42, 43, 44 et 45 furent réarpentées (voir fig. 45)[48]. Ce geste de conciliation, de la part du gouvernement, a apaisé une bonne partie de la population. L'arpenteur Leclerc était sympathique et il a engagé des assistants de la région. À Batoche, en particulier, les terres le long de la rive ouest (à compter des sections 5, 6, 7, 8, 15, 19 et 30 du canton T43-1-3 et les sections 20, 21, 28, 32 et 33 du canton T42-1-3 jusqu'à la traverse à Gabriel) furent divisées en lots de 8 à 10 chaînes de front et de un mille de profondeur, en moyenne[49]. Toutes ces terres, particulièrement celles qui étaient situées au sud du village de Batoche, n'étaient pas toujours occupées. Cependant ce nouvel arpentage a permis à plusieurs fils de familles déjà établies d'occuper des terres voisines de celles de leurs parents. Voici en quels termes l'arpenteur Leclerc décrit la situation :

> *J'ai l'honneur de vous soumettre en obéissance à mes instructions, un rapport pour la subdivision en lots de rivière tel que demandé par les Métis de la Saskatchewan auquel* [sic] *vous avez bien voulu acquiescer à leur requête. Je vous remercie de leur part de leur avoir accordé cet arpentage qu'ils souhaitaient avec grand désir. [Ils] témoignent de leur reconnaissance envers nos gouvernements. J'ai trouvé toute la population métisse bien disposée envers le gouvernement à quelques exceptions rares, quoique le malaise règne encore dans quelques familles. J'ai clos l'ouvrage sur le terrain après avoir pris connaissance de toutes plaintes.*[50]

L'année suivante (1889), le bureau de l'arpenteur en chef est saisi de nouvelles plaintes. La nature menaçait de détruire tous les repères mis en place durant l'hiver l'année précédente. Les arpenteurs n'ayant pas érigé de monticules, les piquets de bois plantés en terre avaient été arrachés par les inondations du printemps. Les Métis demandaient maintenant que l'on vienne mettre des piquets de fer pour démarquer les limites contestées. Leur demande ne fut pas accueillie favorablement. En 1891, l'arpenteur Reid planta de nouveaux piquets, ça et là dans le district, en faisant l'arpentage de la piste reliant Fish Creek à la traverse de MacKenzie (Saint-Louis). C'est ainsi que dans cette région, les piquets servant de

repères et les limites entre les terres sont restés une source de difficultés ... En 1893, l'inspecteur Wilson, préposé aux équipes de Batoche et de Duck Lake, déclarait que « après avoir fait des recherches minutieuses aux environs de Batoche pour découvrir des traces du premier arpentage, il lui avait été impossible de trouver un seul piquet ou un seul monticule, sauf le long de la piste arpentée, où il y avait les piquets de fer mais sans aucune indication » (traduction)[51]. En 1898, M. Reid fut chargé de remplacer les piquets, mais il ne put trouver aucune trace des premiers. Il entreprit, néanmoins de marquer certaines limites mais, dans bien des cas, il empiéta sur des propriétés privées, ce qui lui valut d'être réprimandé par ses supérieurs[52]. Ces piquets furent enlevés mais ce n'est qu'en 1908 que l'on fit tirer de nouveau des lignes du premier arpentage, en les rectifiant au besoin, et que l'on planta des piquets de fer[53].

Après ces nouveaux arpentages, les Métis se montrèrent mieux disposés à faire l'inscription officielle de leurs terres. Certains ont beaucoup tardé à le faire ou en ont été empêchés pour diverses raisons telles que la distance du bureau des terres, situé à Prince-Albert, la barrière des langues ou l'incapacité d'acquitter les frais d'inscription de 10 dollars.

Une étude de 253 déclarations de *homesteads* (les demandes « spéciales » de 1884 et les inscriptions officielles ou demandes de *homestead* de 1885 jusqu'à 1925 environ [voir append. A]) révèle que, contrairement à une opinion fort répandue, les Métis tenaient à leurs terres. Ceux qui s'inscrivaient faisaient preuve de persévérance, bien que la période d'attente entre l'inscription de la terre et l'octroi des lettres patentes excède généralement le délai de trois ans prévu par la Loi sur les terres fédérales. De plus, les Métis avaient l'habitude de s'établir sur leur terre ou de l'occuper « non officiellement » pendant quelques années avant de l'inscrire. Dans la région de Saint-Louis, Saint-Laurent, Batoche et Vandal, du moins jusqu'à la Première Guerre mondiale, on ne constate pas de différence importante entre Métis et non-Métis (surtout Français et Canadiens français) pour ce qui est de l'âge lors de l'inscription, de l'absentéisme, des améliorations à apporter à la terre et de la persévérance des candidats. On peut aussi relever quelques comportements à partir de l'analyse des statistiques. Une fois que le Métis avait décidé de s'inscrire, il persévérait jusqu'à l'obtention des lettres patentes, mais l'intervalle entre ces deux dates dépendait de l'utilisation qu'il entendait faire de sa terre : s'il avait l'intention de la vendre, il était plus empressé de l'inscrire et d'obtenir son titre de propriété. Moïse Ouellette, à l'article de la mort en 1911, a demandé les lettres patentes pour un de ses lots à Saint-Laurent, soit l'année même de son inscription officielle, mais 38 ans après y avoir établi sa résidence[54].

Un autre trait caractéristique du comportement des Métis, après la formalité de l'inscription, était leur absentéisme ou leurs activités durant leurs absences de la concession en question. Bien que tous les inscrits (Métis et non-Métis) aient probablement eu tendance à ne pas dévoiler aux autorités la pleine étendue de leurs périodes d'absence, la moitié de ceux qui ont consenti à le faire en 1884 ont reconnu avoir été absents durant un à deux mois par année, et l'autre moitié durant trois à quatre mois. Il n'y a pas lieu de s'étonner de la durée de ces absences dans une société axée sur la chasse et le frétage, et en voie de transition vers une économie à caractère plutôt agricole. Les déclarations des années subséquentes (après 1884) indiquent que l'absentéisme avait beaucoup diminué mais on sait, par ailleurs, que la plupart des Métis devaient se livrer à d'autres occupations que l'agriculture pour assurer leur subsistance.

Les déclarations de 1884 avaient été recueillies par le bureau local de Prince-Albert de la Division des terres, à l'occasion de l'enquête spéciale de l'agent Duck, à laquelle devaient participer tous les Métis qui avaient occupé ou réclamaient des terres le long de la rivière Saskatchewan-Sud. Comme on l'a déjà signalé, cette enquête n'a pas eu lieu dans le district de Saint-Louis et surtout pas dans le canton où plusieurs résidents refusaient d'inscrire leurs concessions comme subdivisions légales ou étaient intimidés par la rumeur que la Prince Albert Colonization Company allait obtenir des concessions. À Saint-Laurent et à Batoche, un certain nombre de résidents, pour raison d'absence ou par manque de conviction, n'ont pas participé à l'enquête, alors que certains Métis établis dans la région de la traverse à Gabriel ont déclaré leurs terres comme subdivisions légales. Les 61 questionnaires utilisés pour l'enquête de 1884, ne comprennent pas la dizaine de ceux qui provenaient de résidents de la région de Fish Creek (plus précisément de la coulée des Tourond) qui n'étaient pas établis directement sur le bord de la rivière. Le second groupe de questionnaires (au nombre de 192), est constitué de ceux qui ont été remplis après 1884 (voir append. A). Pour chacun de ces deux groupes, on n'a retenu pour l'analyse que les personnes dûment inscrites. Contrairement aux questionnaires de 1884, ceux remplis après 1884 donnent un aperçu du nombre d'occupants antérieurs non officiels.

Le tableau 7 indique que parmi ceux à qui on a demandé combien il y avait eu d'occupants antérieurs (avant 1900 dans la plupart des cas), 45,5 % ont affirmé qu'il n'y en avait eu aucun et 54,5 % ont admis qu'ils n'étaient pas les premiers occupants. Il se peut que certains Métis aient jugé plus prudent de ne pas donner ce renseignement par crainte que l'agent ne leur impose des améliorations supplémentaires ou qu'un ancien occupant ne vienne réclamer sa terre.

Tableau 7. Nombre d'occupants antérieurs (partis) pour chaque lot. Déclarations des Métis après 1884. (Codes 3, 4, 5, 6 : append. A)

Occupants antérieurs	N^bre de lots	%
0	60	45,5
1	49	37,1
2	16	12,1
3	5	3,8
4	1	0,8
5	1	0,8
TOTAL	132	100,0

Données manquantes : 25 cas.

Afin de bien comprendre les réactions des Métis aux formalités de l'inscription puis de l'émission des lettres patentes pour les terres concédées en vertu de la Loi sur les terres fédérales, il faut voir quelques notions des principes généraux et des règlements d'application de cette loi[55]. D'abord, cette loi ne comportait aucune disposition particulière à l'égard des Métis. De plus, les réclamations en vertu des droits autochtones devaient se régler en *scrips* (certificats qui pouvaient être échangés en terres) ou par quelque autre subvention spéciale, mais pas sous forme de concession (voir plus loin : « Réclamations de terres en vertu de droits autochtones [*scrips*] en 1886 et en 1899-1900 »). Les premiers à s'inscrire ont pu bénéficier de conditions plus avantageuses que les colons qui arrivèrent par la suite, mais les obligations étaient les mêmes pour tous, Métis ou immigrants. La Loi sur les terres fédérales, telle qu'administrée par le ministère fédéral de l'Intérieur de 1870 à 1930, avait pour but avoué de promouvoir l'immigration européenne et la colonisation de l'Ouest canadien. Au cours des premières années les règlements ont été modifiés à plusieurs reprises, et la bureaucratie inefficace et corrompue a compliqué la vie des Métis aussi bien que celle des colons eurocanadiens.

Un homme adulte obtenait une inscription pour un *homestead* d'un quart de section ou 160 acres en versant 10 dollars. Jusqu'en 1884, les exigences en fait de résidence étaient de six mois par année, durant les trois premières années. Pendant quelque temps, par la suite, cette exigence a été réduite aux trois mois précédant la demande des lettres patentes, les frais d'inscription pouvant être remplacés par des travaux de culture, de construction ou d'élevage. Ce système ayant donné lieu à des abus, l'obligation de trois ans de résidence fut rétablie. Dans le même ordre d'idées, jusqu'en 1889, on exigeait que 15 acres soient labourés. Ce

nombre fut porté à 30 dans les années 1890, et à 50 en 1922. Ces exigences étaient réduites lorsque le sol était broussailleux ou difficile à labourer, comme c'était le cas pour les terres des Métis de la rive ouest, à Batoche et à Saint-Laurent. Lorsqu'il avait rempli les exigences de résidence et de défrichement, le *homesteader* se présentait au bureau des terres pour remplir une demande de lettres patentes. Cette déclaration sous serment appuyée par deux témoins était vérifiée par l'agent local. Lorsque la demande était approuvée, un certificat était délivré au *homesteader* et la terre inscrite au bureau des terres. En 1874, le droit de pré-emption (ou d'achat des 160 acres attenants) a été introduit. Le coût original de un dollar l'acre augmenta à 2,50 $ durant les années 1880. Le droit de pré-emption a été retiré en 1890. Mais ceux qui s'étaient établis avant 1881 ont pu conserver ce droit. Cependant, peu de Métis avaient les moyens d'acheter les pré-emptions qu'ils avaient demandées en 1884. Des amendements à la Loi sur les terres du Dominion en 1883 permettaient l'inscription d'un deuxième *homestead* « gratuit ». Ce privilège a été retiré en 1886, mais un « ancien colon » qui avait fait sa première inscription avant 1889 conservait ce droit. On pouvait faire cette démarche dès l'expiration du terme de trois ans, exigé pour la première. Barthélémi Pilon, Xavier Letendre, Antoine Richard, William Boyer et Baptiste Boucher père, sont du nombre des quelque 16 résidents du district qui se sont prévalus de ce privilège[56]. Le droit de pré-emption ou de concession à 3,50 $ l'acre sans condition fut rétabli pour tous, en 1908. Le gouvernement mit en vente à 3 $ l'acre, les terres des sections à numéros impairs, qui avaient été réservées pour la compagnie de chemin de fer. Les Métis qui réclamaient des lots riverains n'étaient pas touchés par cette dernière mesure mais étaient affectés par d'autres.

La superficie des lots riverains était presque toujours supérieure à celle de la concession statutaire fixée à 160 acres. Sur 118 lots dont la superficie est connue, 25 seulement (soit 21,2 %) faisaient 160 acres, les autres variant de 95 à 203 acres. Selon les règlements des concessions, les colons devaient acheter toute parcelle excédant la norme de 160 acres. Il leur en coûtait de 1 à 3 $ l'acre selon qu'ils s'étaient établis avant 1880, avant 1889 ou plus tard. Au cours des années 1890 et au début des années 1900, le gouvernement avait adopté, comme politique non officielle, de faire pression sur les occupants des lots riverains pour leur faire acheter ces parcelles excédentaires. Entre-temps on retardait l'émission des lettres patentes pour leurs concessions de 160 acres. Les dossiers du gouvernement[57] indiquent que la plupart des Métis ne voulaient pas céder la moindre partie de leurs terres et qu'ils tentaient plutôt d'acheter l'excédent des 160 acres. Lorsqu'ils ne parvenaient pas à faire leurs

remboursements de capital et à payer les intérêts accumulés, on les menaçait de confisquer leurs terres. Ce n'est que dans des cas prouvés d'extrême pauvreté ou lorsqu'il s'agissait de premiers occupants, que le Ministère leur accordait leurs lettres patentes ou titres de propriété, mais seulement pour les 160 acres statutaires. Cette situation a, sans aucun doute, causé plusieurs délais dans l'octroi des lettres patentes. Le cas de Jean Caron père, de Batoche, en est un bon exemple. Il occupait le lot 52 en 1881. Lorsqu'il fit la demande de ses lettres patentes en 1888, on l'informa qu'il devait tout d'abord acheter 23 acres excédentaires à 3 $ chacun (en fait, il n'aurait dû payer que 2 $ l'acre). Étonné et indigné, Caron décida de n'en rien faire pour le moment et ne reçut jamais d'autre communication du gouvernement à ce sujet. Finalement, en 1903, Caron étant devenu septuagénaire et comme il était évident qu'il ne voulait pas ou ne pouvait pas payer, on lui accorda ses titres de propriété pour une concession de 160 acres du côté ouest du lot 52[58]. D'autres colons véritables comme Jean-Baptiste Boyer du lot 6 de la « colonie de Saint-Laurent » et Emmanuel Champagne du lot 44 de Batoche ont connu des difficultés semblables.

Il y avait d'autres problèmes particuliers aux Métis. Ils ne choisissaient pas leurs terres spécifiquement en vue de l'agriculture mais pour leur proximité de l'eau et pour ce qu'elles pouvaient fournir en foin et en bois. Il y avait de bonnes terres arables à Saint-Louis et à Batoche mais, pour eux, au début surtout, la famille et la communauté occupaient une place si importante dans leur vie, que très peu d'entre eux osèrent aller s'établir dans les cantons voisins, afin d'ajouter à leur propriété et d'augmenter l'espace cultivable. Un autre trait qui distinguait le Métis du colon eurocanadien était son ressentiment à l'endroit du gouvernement. Bien que difficile à préciser, cette attitude se manifestait surtout de deux façons : en dissimulant des renseignements aux autorités et en ne se conformant aux règlements qu'avec beaucoup de retard. Les Métis avaient aussi l'habitude de se déplacer d'un lot inoccupé à un autre, en faisant un peu de culture çà et là, ce qui causait beaucoup d'ennuis et de frustration aux agents des terres.

En dépit de toutes ces difficultés et d'un fouillis de règlements que plusieurs ne comprenaient pas, les Métis qui se sont établis dans le district de la Saskatchewan-Sud ont fait preuve de persistance en réclamant des concessions de terres. Les tableaux 8 à 12 illustrent bien cette constance ainsi que d'autres aspects qui ont caractérisé l'établissement des Métis sur des terres.

Tableau 8. Années écoulées entre le début de l'occupation des terres par des Métis et le moment de l'inscription (demandes de 1884 et d'après 1884). (Codes 1, 2, 3, 4 : append. A)

	1884		Après 1884			
	Lettres patentes		Lettres patentes		Total des	
Années	obtenues	non obtenues	obtenues	non obtenues	demandes	%
0-3	24	10	43	2	79	52,0
4-6	6	7	18	2	33	21,7
7-9	3	3	3	1	33	6,6
10-12	4	3	5	0	12	7,9
13-15	0	0	6	0	6	3,9
16-18	0	0	4	0	4	2,6
19-21	0	0	2	0	2	1,3
22-24	0	0	3	0	3	2,0
25-27	0	0	1	0	1	0,7
28-30	0	0	0	0	0	0
31-33	0	0	0	0	0	0
34-36	0	0	1	0	1	0,7
37-39	0	0	1	0	1	0,7
TOTAL	37	23	87	5	152	100,0

Données manquantes : 11 cas.

D'après le tableau 8, 67 inscriptions ayant conduit à l'obtention des lettres patentes (dont 24 faites en 1884 et 43 après cette date) ont été faites après trois ans ou moins de résidence. Néanmoins, pour ceux qui se sont inscrits après 1884, l'intervalle entre leur établissement et l'inscription officielle de leur terre s'étale sur une période de 39 ans (12 ans dans le cas des inscriptions de 1884), bien que seulement 30 % d'entre eux aient mis plus de six ans à s'inscrire officiellement. En tout, 124 Métis, soit 81 % de tous ceux qui en ont fait la demande, ont éventuellement obtenu leurs lettres patentes. Le délai entre la prise de possession et l'inscription est particulier à leur situation.

Dans le cas des non-Métis, le comportement est bien différent. Sur un échantillon de 28 candidats ayant répondu au questionnaire en 1884 ou après, 24 (soit 85,7 %) ont occupé leur terre de 1 à 3 ans seulement avant de l'inscrire.

En mettant en regard le nombre de candidats métis qui ont obtenu une concession de terre après 1884 et l'année où ils se sont présentés à l'inscription, on obtient des données intéressantes sur les périodes de colonisation des Métis (voir le tableau 9). C'est au cours des périodes 1885-1890 et 1899-1914 que les inscriptions ont été les plus nombreuses. Des 96 Métis répondants, 64 (67 %) se sont inscrits entre 1899-1914.

Pour la période 1885-1886 (tableaux 8 et 9 et append. A), 48 inscrits ont persisté dont 37 (tableau 8) du groupe de 1884 et 11 (tableau 9) du groupe d'après 1884. Le nombre de ceux qui n'ont pas persévéré est de 26 dont 23 du groupe de 1884 et 3 du groupe d'après 1884. Le taux de non-persévérance a été relativement élevé, soit 26 sur 74 ou 35,1 %. Toutefois, il est plus important de relever le nombre d'inscriptions pour la période d'après 1899 qui a coïncidé avec l'établissement de la seconde génération métisse. C'est au cours de cette période que les Métis ont commencé à s'établir sur les terres inoccupées du côté ouest de la rivière, à Batoche et au nord de « la colonie arpentée de Saint-Laurent ». Il se peut, cependant que ces données reflètent l'exode délibéré de certains Métis, comme cela s'est produit à Fish Creek, au tournant du siècle. On avait l'habitude de donner suite à l'inscription et de demander les lettres patentes lorsqu'on prévoyait une vente ou un déménagement.

Tableau 9. Années de l'inscription selon l'origine ethnique (après 1884) et titres obtenus. (Code 4 : append. A)

	1885 1886	1887 1890	1891 1894	1895 1898	1899 1902	1903 1906	1907 1910	1911 1914	1915 1918	1919 1922	1923 1926	Total
Métis	11	9	2	5	16	27	11	10	1	3	1	96
Non-Métis	2	0	1	2	6	6	8	4	0	1	0	30
TOTAL	13	9	3	7	22	33	19	14	1	4	1	126

Données manquantes : 2 Métis.

Tableau 10. Années de la demande de titres selon l'origine ethnique (après 1884) et titres obtenus. (Code 4 : append. A)

	1885 1886	1887 1890	1891 1894	1895 1898	1899 1902	1903 1906	1907 1910	1911 1914	1915 1918	1919 1922	1923 1926	Total
Métis	6	9	4	4	3	21	15	17	8	7	4	98
Non-Métis	1	0	0	1	2	4	5	7	5	3	1	29
TOTAL	7	9	4	5	5	25	20	24	13	10	5	127

Données manquantes : 1 non-Métis.

L'année de l'inscription et celle de la demande des lettres patentes peuvent aussi être reliées à l'origine ethnique (voir les tableaux 9 et 10). Bien que l'échantillon des Métis (96 et 98) ait été plus considérable que celui des non-Métis (30 et 29), les résultats semblent indiquer que la période de l'inscription et de l'émission des lettres patentes était sensiblement la même pour les deux groupes. Ce qui est plus significatif, c'est que des 96 Métis inscrits entre 1885 et 1926, il y en a 54 qui s'étaient inscrits entre 1899 et 1910. Un nombre équivalent (53 exactement) qui a demandé ses lettres patentes entre 1903 et 1914 semble indiquer que la période 1900-1914 a été l'une de celles où les Métis ont fait preuve de plus de persistance et eu le plus de succès dans l'inscription de leurs terres et l'obtention de leurs titres.

Pour tous ceux qui se sont inscrits après 1884, le nombre d'années écoulées entre l'occupation d'une terre et l'obtention des lettres patentes (tableau 11), indique que 65 % des Métis ont obtenu leurs titres en moins de 15 ans après s'être établis sur une terre; par contre dans le même laps de temps, 94 % des non-Métis avaient obtenu les leurs. Plusieurs Métis prenaient résidence pendant un certain temps avant de faire leur inscription et de demander leurs titres.

Tableau 11. Nombre d'années écoulées entre l'occupation d'une terre et l'obtention des titres (inscriptions après 1884). (Codes 4, 5 : append. A)

Années	Métis	%	Non-Métis	%
0-3	5	4	3	10
4-6	31	23	11	36
7-9	18	13	11	36
10-12	17	13	3	10
13-15	16	12	1	2
Total	**87**	**65**	**29**	**94**
16-18	7	5	0	0
19-21	7	5	2	6
22-24	11	8	0	0
25-27	4	3	0	0
28-30	10	8	0	0
31-33	3	2	0	0
34-36	2	1	0	0
37-39	1	1	0	0
40-42	2	1	0	0
43-45	0	0	0	0
46-48	2	1	0	0
TOTAL	136	100	31	100

Données manquantes : 1 non-Métis

La période de temps qui s'écoulait avant la demande des lettres patentes variait de moins de trois ans à 39 ans. Comme le tableau 12 l'indique, 83 % des Métis obtenaient leurs lettres patentes dans un délai de 12 ans après l'inscription alors que dans le même laps de temps, 94 % des non-Métis obtenaient les leurs. Trait encore plus significatif, cette période pouvait se prolonger durant 39 ans pour les Métis (2 cas) alors que deux non-Métis seulement y ont mis plus de 13 ans.

Tableau 12. Années écoulées entre l'inscription officielle et l'émission des lettres patentes (inscriptions après 1884). (Codes 4, 5 : append. A)

Années	Métis	%	Non-Métis	%
0-3	44	32,8	5	15,6
4-12	67	50,0	25	78,1
Total	**111**	**82,8**	**30**	**93,7**
13-21	20	15,0	2	6,3
25-39	3	2,2	–	–
TOTAL	134	100,0	32	100,0

Données manquantes : 2 Métis.

L'absentéisme des colons inscrits et leurs allées et venues lorsqu'ils n'étaient pas sur leurs terres, causaient de sérieux ennuis à l'agent des terres. Pour les Métis, il n'y avait là rien d'anormal, l'agriculture n'étant qu'une activité de leur économie mixte. Il est cependant intéressant de noter qu'en réponse à la question sur l'absentéisme (tableau 13), près de la moitié (45,4 %) des Métis et un peu plus de la moitié des non-Métis (52,8 %) ont répondu qu'ils n'avaient pas été absents. À ce point de vue, il n'y a pas de différence appréciable entre les deux groupes.

Seulement 20 (7,9 %) déclarations ou inscriptions ont été faites par des femmes. Les femmes célibataires n'étaient pas autorisées à s'inscrire pour réclamer une concession. Une veuve avec enfants à sa charge pouvait s'inscrire et obtenir des lettres patentes, mais seulement à titre de représentante, dûment autorisée par la loi, de son défunt mari. Autrement, il fallait qu'elle ait été désignée comme héritière légale. Hélène Racette, Marie-Rose Ferguson, Josephte Tourond, Marguerite Ouellette et Véronique Parenteau sont au nombre des veuves du district de la rivière Saskatchewan-Sud, qui se sont inscrites et ont obtenu des lettres patentes comme représentantes légales. Emmanuel Champagne désigna sa femme,

Marie Letendre, comme héritière du lot 44 à Batoche, alors que Marguerite Caron, veuve de Jean Caron père, fit une inscription et obtint des lettres patentes pour un second *homestead*, le lot 52, à Vandal.

Tableau 13. Assiduité sur la concession. (Codes 1 à 6 : append. A)

	Métis				Non-Métis	
	1884	Après 1884	Total	%	Après 1884	%
Présents	5	93	98	45,4	19	52,8
Absents						
Chez des amis ou des parents	7	16	23	10,6	3	8,3
Au travail ailleurs	40	26	66	3,6	8	22,2
Sur une autre concession	1	12	13	6,0	4	11,1
Installé ailleurs *(squatter)*	0	1	1	0,5	–	–
Autres raisons	0	8	8	3,7	2	5,6
Aucune indication	7	0	7	3,2	–	–
TOTAL	60	156	216	100,0	36	100,0

Données manquantes : 1 Métis

En plus de se trouver asservis aux règlements inflexibles du gouvernement, les Métis qui voulaient exercer leurs droits de propriété sur leurs terres avaient d'autres obstacles à surmonter. En raison de leur indigence, plusieurs ont été contraints en 1886 et dans les années subséquentes d'accepter les avances gouvernementales de grains de semence. À cette fin, il leur a fallu hypothéquer leurs fermes. Entre-temps leurs lettres patentes étaient retenues tant que l'hypothèque n'était pas entièrement liquidée. Le colon qui parvenait à rembourser le gouvernement en moins d'un an ou à produire l'équivalent en avoine, en blé ou en orge, était libéré de sa dette s'il payait un intérêt (6 % en 1886). Autrement, le débiteur devait payer deux fois le montant dû, en plus de l'intérêt annuel. Bien que le montant du prêt n'ait jamais été bien élevé, on parvenait rarement à le rembourser au cours de l'année. Dans les années 1880 et 1890, les récoltes étaient généralement mauvaises et les recettes se faisaient attendre. Les intérêts s'accumulaient et, dans les années 1920, plusieurs terres appartenant à des Métis traînaient encore des dettes remontant à 1886. Cela explique, au moins en partie, les délais à obtenir des lettres patentes. Parmi les plus mal en point, on peut mentionner Jean

Caron père (lot 52, Batoche), Frédéric St-Germain (lot 2, Vandal), Abraham Bélanger fils (lot 48, Vandal), François Arcand (lot 12, Saint-Laurent) et Mme Célestine Régnier (lot 8, Saint-Louis)[59]. Daniel Gariépy et Élie Dumont ont perdu leurs terres à cause de ces liens, et les descendants de Pierre Parenteau père et Jean-Baptiste Gervais ne purent obtenir les titres de leurs terres qu'en 1926 et en 1930, respectivement[60]. Les emprunts hypothécaires sous forme de grains de semence qui étaient depuis longtemps en souffrance, furent enfin acquittés par le *Grain Adjustment Board*, en 1932, pour la simple raison que plusieurs de ces terres ayant changé de mains, les nouveaux propriétaires n'étaient pas directement responsables de ces dettes.

Plusieurs autres facteurs ont contribué au départ des Métis qui s'est accéléré après 1915 et qui a atteint son point culminant durant la dépression des années 1930. L'arrivée d'immigrants d'autres nationalités, au tournant du siècle a eu pour effet de refouler les Métis. Cette dispersion, sans être aussi massive que dans la vallée de la rivière Qu'Appelle, était cependant facile à constater à Fish Creek et, à un moindre degré, à Saint-Laurent-de-Grandin. En certains cas, après le décès des anciens, les enfants qui avaient déjà quitté le district depuis longtemps, vendirent les terres. Par contre, il se fit un regroupement des familles, notamment à Batoche et à Saint-Louis, ce qui assura la permanence des Métis dans la région. Des raisons de force majeure, telles que le caractère marécageux ou sablonneux des terres longeant la rive ouest de la rivière, ont chassé de cette région non seulement la seconde génération métisse mais aussi les groupes de colons français et belges qui avaient tenté d'y pratiquer la culture.

Les terres réservées en vertu de la Loi sur les terres du Dominion ont, elles aussi, contribué à la confusion et compliqué l'allocation des terres dans la région de Batoche. Aux termes de l'entente conclue en 1869 pour vendre au gouvernement du Canada les terres réclamées par la compagnie de la baie d'Hudson, cette dernière avait obtenu, en concession, 1/20 des terres de la zone fertile du Nord-Ouest. Dans chaque *township* la compagnie se réservait la section 8 et les trois quarts de la section 26 (cette section au complet, à tous les cinq *townships*). D'après le règlement de 1884, cette réserve était fixée à environ 400 acres dans les sections 7 et 8 (T43-1-3) sur la rive ouest de la rivière à Batoche. Cet espace correspondait à peu près aux lots riverains 14, 15 et 16 qui avaient été arpentés en premier lieu en lots carrés en 1878-1879, puis réarpentés en 1888 en lots riverains. Un terrain correspondant au lot 16 avait pourtant été réclamé par Elzéar Parisien depuis 1873 et il l'avait d'ailleurs occupé jusque vers

1885. Quant aux lots 14 et 15, ils avaient été occupés par Thomas Lépine et Athanase Falcon entre 1882 et 1885[61]. Il semble bien que leur départ ait été motivé, au moins en partie, par le statut incertain de ces terres. Le conflit n'a vraiment éclaté, cependant, que lorsque Alexandre Pierre Fisher, propriétaire du quart de section nord-ouest de la section 18, plus au nord, a réclamé le lot 16 qu'il avait acheté de Parisien vers 1885. Fisher, qui s'était établi vers 1877, avait obtenu les lettres patentes pour sa première concession en 1888. Ayant droit d'en demander une seconde, il voulait inscrire le lot 16 situé dans le voisinage immédiat de sa ferme. Comme il était l'un des premiers habitants de l'endroit et probablement pour satisfaire le chef au franc parler de l'opposition (rouge) locale qu'il était, en 1891 le gouvernement négocia avec la Baie d'Hudson une entente aux termes de laquelle, la compagnie échangerait les lots 14, 15 et 16 contre les lots riverains 9 à 13 qui étaient alors inoccupés[62]. Fisher eut ainsi gain de cause après trois ans de négociations : on lui offrit le lot qu'il convoitait mais, par la suite, désillusionné ou aigri il n'a jamais donné suite à sa réclamation.

Il arrivait parfois aux agents des terres et aux inspecteurs de faire personnellement des efforts pour aider les Métis à faire leur inscription et leur demande de lettres patentes. Au tournant du siècle, à Duck Lake et à Rosthern, on engagea, comme sous-agents des terres, un plus grand nombre de Métis et de colons francophones de la région. Néanmoins, plusieurs Métis perdaient leurs terres pour arrérages de taxes. Ainsi, dans les années 1920, plusieurs lots de Batoche et de Saint-Laurent furent repris par la municipalité de Saint-Louis. Certaines des difficultés auxquelles les Métis étaient exposés ne leur étaient pas particulières : les colons eurocanadiens en ont connu de semblables à la même époque. Toutefois, les Métis et particulièrement les plus pauvres et les moins instruits des fermiers ont eu plus que leur part de malchance. Il n'y a aucun doute qu'ils comprenaient mal l'échelle des droits à acquitter, les exigences de résidence et l'obligation d'effectuer certains travaux. Une lettre qu'Abraham Bélanger fils adressait à Louis Schmidt, agent adjoint, depuis son « hivernement » à Grosse-Butte (près de Humboldt) en 1890, laisse entendre qu'il voulait bien régler les vieilles dettes qui grevaient son lot 48 (T42-1-3) à Fish Creek, mais qu'il attendait que le gouvernement lui fasse parvenir une facture[63]. Le marchand Salomon Venne qui avait voyagé davantage et connaissait mieux le monde des affaires, a commis lui aussi de graves méprises. S'étant inscrit à deux reprises pour le lot 55, en 1884 et en 1886, il avait l'impression que les lettres patentes lui seraient livrées automatiquement, étant donné qu'il avait satisfait aux

exigences de résidence et d'exploitation. Ce n'est que lorsqu'il a offert sa terre en garantie dans une transaction en 1890, qu'il a compris que les lettres patentes n'étaient accordées qu'à la suite d'une demande formelle[64]. Ayant consulté un avocat, le problème fut réglé à sa satisfaction, mais il dut en subir les frais et une certaine humiliation. Des demandes de renseignements et des déclarations de Charles Nolin, Charles-Eugène Boucher et Louis Schmidt qui connaissaient bien la loi et les règlements sur les terres fédérales et le système bureaucratique, sont révélatrices de la confusion et de la diversité des interprétations qui régnaient à propos des règlements ayant trait à l'inscription des terres et à l'émission des lettres patentes. D'autres porte-parole locaux, tels que Philippe Garnot et Octave Régnier étaient souvent appelés par des Métis à rédiger des lettres en leur nom, pour obtenir divers renseignements ou pour régler des différends. Il est possible que ces intermédiaires aient parfois mal conseillé leurs compatriotes, mais cela semble improbable qu'ils l'aient fait délibérément car ils éprouvaient eux-mêmes des difficultés et avaient à se plaindre de longs délais dans le règlement de leurs propres réclamations.

Il semblerait cependant que vers les années 1890, les Métis aient mieux compris ou accepté les règlements régissant la concession des terres ou s'y soient conformés de meilleure grâce. Il n'y a cependant aucun doute que, sur le plan moral et constitutionnel, ils demeuraient convaincus que leurs coutumes et leurs revendications devaient avoir préséance sur les règlements adoptés par la Division des terres du Dominion, ceux-ci favorisant l'immigration des colons eurocanadiens et leur établissement sur des terres.

RÉCLAMATIONS DE TERRES EN VERTU DE DROITS AUTOCHTONES (*SCRIPS*) EN 1886 ET EN 1899-1900

En émettant des *scrips*, le gouvernement a tenté d'éteindre les droits ancestraux des Métis sur les terres dans les Territoires du Nord-Ouest. Il s'est basé en cette matière sur l'expérience acquise au Manitoba, et l'administration de cet octroi a donné lieu, encore une fois, aux mêmes problèmes et délais, et a de nouveau soulevé le mécontentement des Métis. On a prétendu que ces délais avaient fait baisser le prix que les spéculateurs étaient disposés à payer, et avaient incité un plus grand nombre de Métis à céder leurs droits aux spéculateurs pour une somme forfaitaire, plutôt que d'attendre l'octroi de leur terre[65]. L'article 31 de

l'Acte du Manitoba n'ayant pas réussi à venir en aide aux Métis, cela a retardé l'application d'un régime semblable dans les Territoires du Nord-Ouest. Ce n'est qu'en 1879, après plusieurs requêtes de la part des Métis et de leurs porte-parole, que le gouvernement a reconnu les droits ancestraux des Métis, à l'extérieur du Manitoba[66]. Ce principe fut confirmé en 1883.

Le gouvernement fédéral avait tout d'abord songé à accorder aux Métis des certificats non négociables et non transférables (valides jusqu'à la troisième génération). Les évêques Taché et Grandin et la plupart des membres du clergé favorisaient l'établissement de « réserves » métisses qui auraient administré la concession des terres. Ils faisaient valoir que les Métis n'étaient pas en mesure de résister aux offres des spéculateurs et que, pour leur permettre de s'adapter à un mode de vie sédentaire, il fallait recourir à un système efficace d'établissement « en bloc »[67]. La plupart des Métis étaient fermement opposés à cette solution de caractère paternaliste. Elle était néanmoins inspirée de la part du clergé par un certain souci de protéger leurs intérêts et par la préoccupation de peupler le Manitoba et le Nord-Ouest de colons de langue française et de religion catholique. On considérait les Métis comme le noyau de ces établissements.

Mgr Taché, en particulier, avait été étroitement associé à la disposition des terres des Métis du Manitoba. Il avait, par des représentants, fait l'acquisition de plusieurs terres ainsi que d'un certain nombre de certificats, mesures qu'il affirmait avoir prises pour empêcher que l'on dépossède les Métis de leurs terres au profit de colons de religion protestante originaires de l'Ontario, ou « des étrangers ». Il a exposé sa méfiance et les appréhensions qu'il entretenait au sujet du système des certificats dans une lettre à Louis Riel, vers la fin de 1884[68].

Les Métis du district de la Saskatchewan-Sud avaient commencé, en 1874, à réclamer des autorités fédérales et territoriales des octrois de terres en vertu de leurs droits autochtones. Certains d'entre eux, étant des Métis de l'Ouest, n'étaient pas admissibles au régime du Manitoba. D'autres avaient quitté la colonie de la Rivière-Rouge dans les années 1850 et 1860. La question des « terres gratuites » a été soulevée par les Métis de Batoche et de la région qui en ont fait l'objet de six pétitions entre 1878 et 1885. En particulier, Gabriel Dumont et Alex Fisher, dans leur requête de 1878, avaient demandé des terres pour les chefs de famille et les enfants qui n'en avaient pas reçu au Manitoba[69]. Dumont et Fisher étaient toutefois fermement opposés au principe des réserves pour Métis. Un groupe de Métis des collines Cyprès se sont toutefois prononcés en faveur d'une réserve ou d'une concession globale, dans une pétition

adressée au conseil territorial. On y recommandait au gouvernement canadien d'accorder un certificat non transférable pour une terre de 160 acres à chaque chef de famille ainsi qu'à chacun de ses enfants (lorsqu'ils atteindraient l'âge de 18 ans) et aux résidents des Territoires en 1870, avec l'entente que cette terre demeurerait propriété de la Couronne pour une durée de 10 ans[70].

Lorsque le gouvernement fédéral opta pour l'émission de certificats, au début de 1885, il avait agi plus par opportunisme politique, que selon les intérêts à long terme des Métis. Ce règlement n'avait pas été négocié mais avait pris force de loi par voie de décret. La politique nationale et le ministère de l'Intérieur étaient les principales constituantes de Commissions de *scrips* du Nord-Ouest[71]. L'arrêté ministériel du 28 janvier 1885 n'autorisait que la nomination de trois commissaires chargés de déterminer le nombre de Métis admissibles à l'octroi de terres du fait de leur résidence au Manitoba ou dans les Territoires du Nord-Ouest en 1870[72]. Quelques mois plus tard, un second décret (adopté le 30 mars 1885, après le début de la résistance armée) autorisait les commissaires, non seulement à dresser la liste des Métis admissibles aux certificats mais aussi à réserver des terres correspondant à ces certificats[73].

Selon les termes du nouvel arrêté ministériel, chaque chef de famille résidant dans les Territoires du Nord-Ouest ou à l'extérieur du Manitoba, le 15 juillet 1870 ou avant cette date, était autorisé à se faire concéder un *homestead* de 160 acres. S'il n'était pas déjà établi sur une terre, il recevait un certificat d'une valeur de 160 $, échangeable contre une terre (ou un certain nombre d'acres) de valeur équivalente[74]. Les enfants de ces chefs de famille, domiciliés dans les Territoires du Nord-Ouest le 15 juillet 1870, avaient droit à 240 acres de terre et, s'ils n'étaient pas établis sur une terre, à un certificat de 240 $, échangeable contre une terre de valeur équivalente[75]. Les commissaires se sont vite rendu compte, cependant, que la concession de terres en vertu de la Loi sur les *homesteads* et l'octroi de *scrips* échangeables contre une terre en reconnaissance des droits des autochtones étaient deux questions que l'on avait eu tort de relier. On prit donc les mesures qui s'imposaient pour distribuer les certificats comme un octroi distinct.

La Commission Street de 1885 visita le district du fort Qu'Appelle pendant que la résistance armée était en cours. Des rapports de l'époque nous portent à croire que c'est sous l'effet de la misère et de l'intimidation que les Métis ont choisi d'encaisser leurs certificats facilement monnayables ou de disposer rapidement de la terre acquise. Selon le député D.H. Macdowall :

> *[...] la population métisse était dans un état d'esprit fort troublé [...] Quelques-uns de leurs amis avaient été tués, d'autres s'étaient expatriés [...] d'autres étaient tout simplement disparus — ils acceptèrent les scrips qu'on leur offrait, et ce n'est que plus tard, lorsqu'ils eurent le temps d'y réfléchir qu'ils en arrivèrent à la conclusion qu'on les avait dupés et que l'on avait échangé leur droit d'aînesse contre un plat de lentilles*[76]. (Traduction)

L'arrêté ministériel du 18 avril 1885 apporta un changement à la distribution du *scrip*. Les enfants métis recevraient un certificat valant 240 acres. Mais ces derniers préfèrent le *scrip* de 240 $, et un amendement à la loi, le 13 avril 1886, leur permit de choisir soit le *scrip* de 240 acres, soit le *scrip* de 240 $. Le décret de mars 1885 donnant aux chefs de famille un *scrip* de 160 $ échangeable contre une terre était encore en vigueur mais la plupart prirent la valeur en argent[77].

Le commissaire Roger Goulet visita Saint-Laurent-de-Grandin pour régler les réclamations dans le district de la rivière Saskatchewan-Sud, à l'automne de 1886[78]. Certaines réclamations furent aussi entendues à Prince-Albert. Ces réclamations prenaient différentes formes selon qu'elles étaient présentées par des chefs de famille, par leurs enfants (nés le 15 juillet 1870 ou avant) ou par leurs héritiers respectifs. À Batoche, en juillet 1885, on régla une douzaine de réclamations, presque toutes soumises par des femmes âgées, veuves ou héritières, qui contrairement aux hommes, ne s'étaient pas prévalues de leurs droits au Manitoba[79]. Quelques autres réclamations furent présentées à Saint-Laurent, en 1887.

D'après un relevé des *scrips* émis aux « enfants de chefs de familles » à ces endroits, entre 1885 et 1887 (voir la liste à l'appendice G), personne ne réclama de certificats échangeables contre des terres, la plupart des Métis de cette région étant déjà établis sur des terres en vertu de la Loi sur les *homesteads*, pour lesquelles ils pouvaient obtenir des lettres patentes. La majorité des Métis de la Saskatchewan-Sud étaient originaires du Manitoba et avaient déjà réclamé des certificats aux termes du programme d'octrois de cette province ou n'étaient pas admissibles à toucher des certificats en vertu du programme d'octrois des Territoires du Nord-Ouest de 1885. D'autres encore, surtout des hommes, ont cru plus prudent de ne pas se présenter, craignant des poursuites ou des représailles, par suite de la résistance armée.

Divers témoignages indiquent que les conditions existant au lendemain des hostilités ont été le facteur décisif pour l'encaissement immédiat des certificats. D'après le père Fourmond :

De tous côtés on est accouru pendant huit jours pour recevoir ces précieux droits. Se sont montés à environ 16,000 piastres [...] seulement pour le district de Saint-Laurent [...] Ces scrips presque tous aussitôt vendus, ont soulagé bien des misères sans enrichir personne, si ce n'est peut-être les acheteurs. Beaucoup de nos pauvres gens les avaient déjà engagés chez les marchands pour se procurer vivres et vêtements [...] J'étais heureux de voir la joie de ces pauvres gens et de penser que ce secours providentiel allait éloigner d'eux bien des misères et des privations pour cet hiver.[80]

D'autres facteurs entrèrent aussi en ligne de compte. Dans son rapport au ministère de l'Intérieur, en 1890, D.H. Macdowall affirmait que les Métis optaient généralement pour les certificats monnayables parce que ces derniers étaient échangeables au pair. Il ajoutait qu'il était difficile pour le Métis d'opter pour une terre. Un acre de terre coûte au moins 2 $; en d'autres mots, avec un certificat, on ne peut acheter que 80 ou 120 acres et non pas 160 ou 240[81]. De plus, comme il devait situer immédiatement la terre qu'il prenait, cela ne lui laissait guère d'options et lui enlevait la possibilité de choisir une terre ailleurs. « Si on avait procédé autrement, les Métis auraient attribué plus de valeur aux certificats échangeables contre une terre et, de ce fait, ils ne les auraient pas tous vendus car il aurait suffi d'une partie des certificats émis à une même famille pour acquitter ses dettes. » (traduction)[82] On peut également constater que la majorité des Métis n'étaient pas dans une situation pour tirer avantage à long terme des certificats applicables à l'acquisition d'une terre. Ils ont vu dans le certificat, non pas un investissement foncier mais une façon d'obtenir de l'argent comptant. Il y en avait même qui confondaient le certificat avec les *homesteads* aux termes de la Loi sur les terres du Dominion, les titres pour les deux étant émis par le même bureau. Enfin, l'émission de 1885-1886 dans la région de Batoche s'adressait surtout à un groupe de femmes d'un certain âge, de jeunes gens et d'ayants droit suite à un héritage, tous des cas qui préféraient un règlement rapide en espèces.

En 1886, les Métis de Batoche et de Saint-Laurent ont présenté au gouvernement deux pétitions où ils relevaient certaines irrégularités et certains problèmes en rapport avec l'émission des *scrips*. Ils demandaient, dans la première, que ceux qui avaient porté les armes ne soient pas exclus[83] et, dans la seconde, ils déploraient que les Métis sans adresse

fixe n'aient pu obtenir de certificats[84]. En outre, le second groupe de pétitionnaires, sous la présidence de John Ross, invoquait un principe qui devint une requête sur laquelle ils ont beaucoup insisté jusqu'au tournant du siècle. Ils demandaient au gouvernement d'accorder des certificats « aux enfants de parents mariés en 1870, afin qu'il n'y ait pas de jalousie entre les enfants d'une même famille »[85]. Une autre résolution demandait que les *scrips* émis au Manitoba à des personnes qui se trouvaient dorénavant dans le Nord-Ouest soient reconnus comme valables dans le Nord-Ouest[86]. Deux autres pétitions, en 1888, ont fait écho à ces demandes visant à élargir l'admissibilité aux certificats. Celle de Fisher, Garnot et autres demandait que des certificats « soient donnés à tous les enfants dans l'intervalle c'est à dire depuis 1870 jusqu'à 1885 [...] ainsi les colons du Nord-Ouest seraient traités de la même manière que ceux du Manitoba »[87]. Xavier Letendre, Charles Nolin et les autres Conservateurs locaux appuyèrent leurs adversaires libéraux sur cette question. « Nous insistons fortement à ce que les droits des enfants métis soient accordés, au moins jusqu'à l'année 1885, avec les mêmes privilèges qu'accordés aux enfants métis du Manitoba de 1870. »[88]

Cette question se politisa dans les années 1890. Le gouvernement demanda à la Gendarmerie du Nord-Ouest de surveiller les réactions de la population métisse. Le surintendant Perry écrivait en 1889 : « Les Métis français ont bon espoir que le présent Parlement leur accorde des certificats jusqu'en 1885 et plusieurs ont le sentiment que le gouvernement le leur a promis. »(traduction)[89] La même année, A.M. Burgess, le sous-ministre adjoint du ministère de l'Intérieur visita le district de Saint-Laurent pour se rendre compte personnellement de la situation, car cette question était fort controversée. Il y avait le clergé qui s'était opposé à l'émission de certificats monnayables. Compte tenu de l'expérience du Manitoba et des incidents de 1885 dans le Nord-Ouest, où la plupart des Métis avaient perdu ou vendu leurs certificats, les missionnaires avaient suggéré que l'on crée plutôt une réserve pour les Métis. On tint des réunions à ce sujet en 1890, à Duck Lake, Batoche et Saint-Laurent. À Duck Lake, le député conservateur fédéral D.H. Macdowall, se prononça en faveur d'une réserve. Cette recommandation fut appuyée, en principe au moins, par la population de Saint-Laurent qui forma un comité pour l'étudier. Par contre lors d'une réunion subséquente, à Batoche, au début de 1891, cette solution fut fortement combattue. Selon un témoin oculaire, le père Fourmond :

> *Le principal orateur [Boucher] ayant l'intention de se présenter à l'Assemblée législative de Régina, voulant se rendre populaire se mit à déclamer contre la colonie qu'il confondait injustement et sans faire cas du travail du comité, avec les réserves de Sauvages, accusant les partisans de la colonie de vouloir traiter les Métis en sauvages, ajoutant qu'il fallait demander les scrips, rien que des scrips [...] Tous à l'exception de huit demandent les scrips.*[90]

L'opposition des jeunes Conservateurs de Batoche, Duck Lake et Saint-Louis mit fin au projet de la réserve. Les Libéraux fédéraux qui accédèrent au pouvoir en 1896, appuyèrent sans restrictions la solution des *scrips*. Un décret du gouvernement de Laurier, en 1899, déclara admissibles aux certificats tous les enfants nés entre le 15 juillet 1870 et la fin de l'année 1885[91]. Un détenteur de certificat (d'une valeur nominale de 240 $) pouvait soit l'échanger contre de la terre pour une valeur correspondante ou prendre 240 acres de terre disponibles sous le régime des *homesteads*[92]. Les conditions du régime étaient très libérales. L'octroi comprenait les réclamations pour les enfants de parents décédés et la remise des certificats des enfants mineurs à leurs parents. Suite à une dernière pétition des Métis de Duck Lake et des environs (janvier 1900), le gouvernement reconnut également les droits des enfants dont les parents avaient touché des *scrips* au Manitoba et accorda aux parents les droits fonciers des enfants décédés entre 1870 et 1885[93]. En mars 1900, on créa la Commission Walker-Côté pour s'occuper spécifiquement des terres concédées aux Métis (par opposition à celles concédées aux Amérindiens assujettis à un traité). Dans le district Batoche – Saint-Louis, la plupart des certificats furent distribués entre le mois de juin et le mois d'août. Pour ce qui est des certificats monnayables, on reconnut les procurations générales de même que les délégations de pouvoirs. Comme les certificats échangeables contre des terres n'étaient pas transférables, cela a incité les bénéficiaires à opter de préférence pour les certificats monnayables.

Le relevé des réclamations pour le district indique que la plupart des candidats admissibles se sont présentés. Il y eut de nombreuses délégations de pouvoirs de la part de femmes à l'endroit de leur mari, et d'enfants mineurs à leur père. Les *scrips* qui revenaient à des parents décédés furent généralement partagés entre leurs enfants survivants, alors que ceux des enfants décédés furent généralement réclamés par le père ou le chef de famille. Bien que les certificats monnayables aient été les plus

populaires, il y eut un nombre appréciable de demandes de certificats échangeables contre des terres (voir la liste à l'appendice H). En parcourant un relevé des réclamations dans la région, on a tôt fait d'y percevoir un rapport entre les conditions socio-économiques des candidats et le choix des certificats échangeables contre des terres[94]. Tel fut, par exemple, le choix de Charles Pantaléon Schmidt, fils de l'agent des terres Louis Schmidt, celui de Baptiste et Tobie, fils du marchand Baptiste Boyer, John Letendre, fils de Xavier et ses cousins Louis fils, Modeste Parenteau et Victor Thomas. Ce fut aussi le cas d'enfants de familles à l'aise : Salomon Venne, Ambroise Fisher et Louis Marion. D'autres tels que Baptiste et Moïse Ouellette fils, et François Slater ont opté pour une terre, eux aussi, en dépit de leurs difficultés financières. Cependant, le fait d'opter pour un certificat échangeable contre une terre ne signifiait aucunement qu'il était impossible d'en disposer ou de la vendre. La plupart de ces terres ont été vendues à des sociétés de biens immobiliers ou à d'autres établissements financiers entre 1901 et 1907[95]. Comme la terre à laquelle le certificat donnait droit se trouvait habituellement à une certaine distance de la résidence du bénéficiaire, ce dernier vendait généralement cette terre au moment de l'obtention de ses lettres patentes, à moins d'être disposé à déménager ou de connaître son potentiel agricole.

Le cas de John (Jean-Baptiste) Letendre, fils de Xavier, peut servir d'exemple pour illustrer ce point. En 1899, il choisit un certificat d'une valeur de 240 acres (le quart nord-est et la moitié ouest du quart nord-ouest, section 6, T40-6-3) qu'il repéra au sud-est de Rosthern, dans une région de colonisation mennonite. Cette terre, cependant, passa à A.J. Adamson dès que Letendre obtint ses lettres patentes en 1902. Letendre, qui demeurait à Batoche, fit une autre inscription, par la suite et obtint ses lettres patentes pour une concession (quart sud-ouest, section 16, T42-24-2) à Bonne Madone. Il était évidemment intéressé à acquérir une terre et il a pu utiliser l'argent de son certificat pour s'établir à un endroit plus propice.

La valeur des terres avait augmenté depuis 1885 et le choix et la disposition des certificats en terre étaient plus rentables pour les Métis en raison de l'afflux des immigrants et de la tendance des colons eurocanadiens à agrandir leurs terres. Par contre plusieurs Métis avaient contracté des dettes envers des magasins et diverses entreprises. Les acheteurs de *scrips* et les spéculateurs se tenaient à l'affût, comme en 1885, et il ne fait guère de doute que certains marchands de Duck Lake et de Rosthern ont fait des transactions profitables. Nous avons l'exemple de : Goodfellow Brothers et W. Tait de Prince-Albert; I. & R. Friesen et D. Hoeppner de

Rosthern; H. Mitchell, R.S. Mackenzie et J. McIntyre de Duck Lake; A. Marcelin d'Aldina; la Corporation épiscopale de la Saskatchewan et un certain nombre d'établissements de Moose Jaw et d'Indian Head où les Métis avaient également obtenu des terres. Toutefois, le plus gros acheteur de certificats des Métis dans la région a été A.J. Adamson, de Rosthern, qui les achetait soit pour sa propre compagnie (Canada Territories Corporation) soit pour le compte de la Saskatchewan Valley Land Company.

Les *scrips* étaient un régime complexe et très peu réglementé auquel le gouvernement a eu recours pour éteindre les droits ancestraux des Métis dans l'Ouest canadien. L'intention du gouvernement n'était pas seulement de régler leurs réclamations mais aussi de libérer la terre à l'intention des eurocanadiens. À la fin du XIX[e] siècle, les gens d'affaires eurocanadiens considéraient la spéculation comme une transaction tout-à-fait honorable, et les certificats se prêtaient admirablement bien à la spéculation. Les Métis, d'autre part, étaient en pleine période de transition sociale et économique, et se trouvaient bien en marge des grands mouvements socio-économiques de cette époque. Pour eux, les certificats représentaient, non pas un substitut pour la terre, mais une forme de compensation ou de soulagement temporaire. Les Métis de la Saskatchewan-Sud occupaient leurs terres depuis le début des années 1870. Ils pensaient qu'ils pouvaient en faire l'inscription et obtenir leurs lettres patentes aux termes de la Loi sur les *homesteads*. Même si le *homestead* n'était pas l'octroi direct ou « gratuit » demandé par les Métis, il était préférable au *scrip* échangeable contre une terre.

Certaines modalités de la politique des certificats, en particulier, les procurations générales, les délégations de pouvoirs et les comptes de *scrips*, accumulés par les spéculateurs afin de « contrôler » l'achat et la vente de certificats favorisaient la fraude et les fausses représentations. En somme, tout le système, conçu et mis en œuvre par le gouvernement était injuste à l'endroit des Métis. N'ayant pas participé à son élaboration, ces derniers en furent les victimes et non les bénéficiaires, comme ils auraient dû l'être. Charles « Le Marquis » Fisher, lui-même Métis et député à la législature territoriale, a relevé certains de ces abus et en tenait le gouvernement moralement responsable envers les siens :

> *Je désire attirer votre attention sur une question ayant trait à l'émission de* scrips *aux Métis qui, à ma connaissance, prend des proportions très graves dans ce district, et j'espère fermement que le gouvernement va prendre des mesures pour y remédier [...] Les Métis se font assaillir par des agents et des spéculateurs*

qui, pour le prix d'une chanson leur raflent les certificats émis en leur nom et en celui de leur famille; des certificats pour 240 acres se vendent pour la somme dérisoire de 75 à 80 $. Cette pratique équivaut non seulement à un vol à l'égard des Métis, mais en plus, dans la mesure où elle affecte le bien-être de ces gens, elle constitue une grave menace pour le district. On m'informe qu'une agence détient des hypothèques sur au moins 75 réclamations dans le voisinage immédiat et j'ose espérer que le gouvernement saura trouver le moyen de protéger ces pauvres gens mal conseillés de l'emprise des requins de la finance.[96]
(Traduction)

Notes

Réclamations de terres dans la région de la rivière Saskatchewan-Sud

1 René Fumoleau, *As Long As This Land Shall Last* (Toronto, McClelland and Stewart, 1977), p. 17.

2 Les traités et les cessions de territoire dans le Canada central de l'ère moderne ont débuté dès 1764. Cette année-là, les Britanniques du fort Niagara ont acheté des terres des Saulteux (Ojibways). Le système des réserves avait été inauguré beaucoup plus tôt vers la fin du XVII^{e} siècle. On avait établi des villages ou des réserves pour les Hurons entre 1680 et 1750 et, en 1786 on a établi une réserve pour les Micmacs dans la baie St. Margaret (N.-É.). On trouvera de plus amples informations dans E. Palmer Patterson II, *The Canadian Indian : A History since 1500* (Don Mills, Collier-Macmillan, 1972).

3 Il est important de souligner que les Amérindiens sont prêts à partager *leurs* terres avec les nouveaux arrivés mais non à les leur céder comme ils sont contraints de le faire. Par ailleurs, ils ne considèrent pas les traités comme des accords permanents et immuables mais sujets à être renégociés dans l'avenir. Voir John L. Tobias, « The Origins of the Treaty Rights Movement in Saskatchewan », dans F.L. Barron et J.B. Waldram, éd., *Native Society in Transition* (Regina, Canadian Plains Research Center, 1986), p. 241.

4 Alexander Morris, *The Treaties of Canada with the Indians* (Toronto, Coles, 1971), p. 50, 69.

5 AASB, fonds Provencher, « Soumission des habitants de la Rivière-Rouge pour un missionnaire, 1817 ». Se reporter aussi à la carte de la colonie de la Rivière-Rouge par Arrowsmith en 1816 et les premiers plans de la colonie de la Rivière-Rouge par W. Kempt (1822-1824) et G. Taylor (1836), APM, HBCA, E.6/10, E.6/11, E.6/13, E.6/14.

6 Le lot 754 des levés de la compagnie de la baie d'Hudson (ci-après lots 81 et 82 des levés des terres fédérales) a été réservé, jusque vers 1881, à l'intention des colons des lots (« emplacements ») 684 à 753. AASB, dossier sur la commune de Saint-Boniface, vers 1881.

7 APM, MG2, C12, M169, Hudson's Bay Company Land Register « B » et Correlation Book 1908; HBCA, E.6/3 à E.6/14, Land Register Books Nos 1 & 2 et E.6/13, Holders of Land at Red River Settlement with Plans of the Same, 1836.

8 Loc. cit.

9 AASB, fonds Provencher, G.A. Belcourt à C.F. Cazeau, 4 août 1842 (copie).

10 Donald N. Sprague, « The Manitoba Land Question, 1870-1882 », *Journal of Canadian Studies*, vol. 15, n° 3 (1980) (ci-après « Manitoba »), p. 74-84.

11 Manitoba Métis Federation, éd., *Riverlots and Scrip, Elements of Métis Aboriginal Rights* (Winnipeg, Manitoba Métis Federation Press, 1978), p. 1-47.

12 Donald N. Sprague, « Manitoba », p. 74-84; id., « Government Lawlessness in the Administration of Manitoba Land Claims, 1870-1887 », *Manitoba Law Journal*, vol. 10, n° 4 (1980), p 415-441; et Donald N. Sprague et R.P. Frye, *The Genealogy of the First Métis Nation* (Winnipeg, Pemmican Publications, 1983), p. 27-28.

13 Donald N. Sprague, « Manitoba », p. 83.

14 Gerhard Ens, « Métis Lands in Manitoba », *Manitoba History*, n° 5 (printemps 1983), p. 2-11.

15 Donald N. Sprague, « Manitoba », p. 83n47.

16 SAB (Saskatoon), STLS, M. Aldous, Notebook 747, 1879.

17 Ibid., Department of the Interior (Canada), dossiers *Homestead*, n° 81184.

18 ARC, MG26, A, vol. 105, p. 42343, A.M. Burgess à sir D.L. Macpherson, 18 avril 1885; SAB (Saskatoon), J.L. Reid, « Plan of Township 43-1-3, 1879 ».

19 SAB (Regina), Journal and Correspondence of Surveyors (ci-après Surveyors) IV, 4, « Halfbreed Grievances in the Prince-Albert District, 1884-1886 » (ci-après « Halfbreed »), P. Végréville à E. Deville, 19 janvier 1884. Les mêmes griefs sont repris dans la pétition présentée aux autorités par l'entremise de Mgr V.J. Grandin, le 13 juin 1884 : ARC, MG26, A, vol. 105, p. 42261-42270, « Mémorial de Messieurs Charles Nolin, Maxime Lépine *et al.* »

20 ARC, MG26, A, vol. 105, p. 42343, A.M. Burgess à D.L. Macpherson, 18 avril 1885.

21 SAB (Saskatoon), STLS, M. Aldous, Notebook 747, 1879.

22 Loc. cit.

23 Ibid., Department of the Interior (Canada), dossiers *Homestead*, n° 81184.

24 ARC, MG26, A, vol. 105, p. 42334, Mémoire sur les Métis du Nord-Ouest. Cette affirmation a été répétée à plusieurs reprises par le commissaire William Pearce bien que George Duck, agent des terres à l'époque, la contredise lorsqu'il affirme que la plupart s'étaient installés avant l'arpentage des terres (voir UAA, MG9/2, William Pearce Papers, série 4, vol. 2, p. 29, G. Duck à E. Deville, directeur des Services d'arpentage, 11 mars 1882).

25 SAB (Saskatoon), STLS, J.L. Reid, Notebook 882, 1879.

26 ARC, MG26, A, vol. 105, p. 42098-42110, « Copy of a Memorial from Lawrence Clarke, Member of the North-West Council to Lieutenant-Governor in Council, 7 June 1881 »; et « Copy of a Petition from Reverend Father André of Duck Lake to Lieutenant-Governor in Council »; UAA, MG9/2, William Pearce Papers, Land Claims, vol. 1, p. 28, W. Pearce au ministre de l'Intérieur, 19 janvier 1884.

27 AASB, L. Schmidt à A.M. Burgess, 26 mai 1885.

28 SAB (Regina), Surveyors, « Halfbreed », P. Végréville à E. Deville, 19 janvier 1884. G. Duck a écrit au directeur des Services d'arpentage pour demander un réarpentage : UAA, MG9/2, William Pearce Papers, série 4, vol. 2, p. 43, G. Duck à E. Deville, 11 mars 1882.

29 SAB (Regina), Surveyors, « Halfbreed », P. Végréville à E. Deville, 19 janvier 1884.

30 Le gouvernement a proposé la méthode suivante pour adapter au système des lots riverains la section de 640 acres. Il s'agissait de diviser chaque quart de section en huit parcelles (32 parcelles par section). Le colon pouvait alors réclamer le nombre de parcelles requises pour former un lot riverain. Cela était possible en principe mais il était souvent difficile pour les Métis d'englober tous leurs champs et toutes leurs autres exploitations; mais par-dessus tout, les Métis se méfiaient de cette façon de procéder.

31 UAA, MG9/2, William Pearce Papers, série 4, vol. 1. p. 44, A.M. Burgess à G. Duck, 21 septembre 1882.

32 *Times* (Prince-Albert), 23 mai 1883.

33 UAA, MG9/2, William Pearce Papers, série 4, vol. 2, p. 670, W. Pearce au commissaire des terres fédérales à Winnipeg, 31 octobre 1885. Le 1er juin 1884, Pearce avait été nommé surintendant des Mines à Edmonton. Voir aussi la lettre du P. Végréville à E. Deville, 29 janvier 1884 : SAB (Regina), Surveyors, « Halfbreed ». Il écri-

vait : « Nous avons, depuis trois ou quatre ans, un agent qui ne parle que l'anglais ». M. Duck parlait le cri et un peu le français. Ces deux langues étaient souvent nécessaires pour comprendre les Métis et communiquer avec eux.

34 SAB (Regina), Surveyors, « Halfbreed », P. Végréville à E. Deville, 29 janvier 1884. Le missionnaire a déclaré que M. Gauvreau était compétent mais que M. Louis Schmidt, qui était un Métis, parlait le français, l'anglais, le cri et le saulteux, langues indispensables dans la région. Selon *Le Manitoba* (Saint-Boniface), 17 août 1883, « la pétition avait demandé que l'on nomme, à ce poste, un autochtone [...] mais on y a nommé quelqu'un de l'extérieur. On n'a pas tenu compte des désirs de la population ». Louis Schmidt a été nommé sous-agent en mai 1884.

35 SAB (Regina), Surveyors, « Halfbreed », W. Pearce à A.M. Burgess, 18 janvier 1886.

36 PAA, OMI, Petite chronique de Saint-Laurent, 1884 [P. Fourmond].

37 ARC, RG15, vol. 335, dossier 83808.

38 SAB (Saskatoon), *Detailed Report upon all Claims to Land and Right to Participate in the North-West Half-Breed Grant by Settlers along the South and Vicinity [...]* (Ottawa, Maclean, Roger, 1886) (ci-après *Detailed Report*), p. 1-17.

39 GA, George B. Coutts Papers, Document dactylographié, 1923, W. Pearce au président de l'Institut militaire de l'Alberta, n° 13, 16 octobre 1923.

40 SAB (Saskatoon), *Detailed Report*, p. 1-17. Les données et les cas cités par W. Pearce ne correspondent pas aux faits consignés aux dossiers de la Homestead and Land Branch. Par exemple, il n'y a pas eu d'émission de lettres patentes avant 1885.

41 Les dossiers du ministère de l'Intérieur (ARC, RG15), à Ottawa, ne possèdent pas de copies des avis expédiés aux Métis qui réclamaient des concessions de terre. D'après le rapport de William Pearce (SAB [Saskatoon], *Detailed Report*), un tiers seulement des demandeurs (81 sur 258, d'après les calculs de Pearce) ont réussi à obtenir la terre qu'ils demandaient. Seulement la moitié de ceux-ci s'étaient acquittés de l'exigence des trois années de résidence et moins d'un quart avait fait des « améliorations appréciables » (UAA, MG9/2, William Pearce Papers, série 5, vol. 1, dossier 6, p. 6). Au sujet de l'enquête de M. Duck, en mai 1884, Pearce note, dans une lettre en date du 4 mars 1886, que Duck ne s'était pas rendu à Saint-Louis. Les concessions des Boucher, des Richard et autres dans le *township* T45-28-2, qui ne cadraient pas avec le projet d'une compagnie de colonisation

n'ont fait l'objet d'une enquête qu'en octobre 1885 (ibid., série 4, vol. 5, p. 551, 1886).

42 AD, lettres des pères aux sœurs de la Visitation du Mans (ci-après Le Mans), P. Fourmond aux sœurs, 21 décembre 1884.

43 ASHSB, fonds Frémont, Mémoires de Philippe Garnot, 19 mars 1884.

44 GA, Richard Hardisty Papers, dossier 30A, A.G. Archibald à J.C. Christie, 11 janvier 1872.

45 ARC, MG26, A, vol. 105, p. 42127-42135, « Petition of the Inhabitants of the District of Lorne, 18 October 1881 ».

46 GA, Edgar Dewdney Papers, vol. 3, sect. 4, E. Dewdney à John A. Macdonald, 4 février 1885.

47 Loc. cit. Les Métis furent également mis au courant de cette décision par un télégramme expédié à Charles Nolin.

48 SAB (Regina), Surveyors, I-273, E. Deville à C.F. Leclerc, 26 décembre 1888.

49 Loc. cit.

50 SAB (Saskatoon), STLS, C.F. Leclerc, Notebook 4928, 1889.

51 SAB (Regina), Surveyors, I-417, E. Deville au sous-ministre de l'Intérieur, 17 août 1896.

52 Ibid., E-418, E. Deville à A.M. Burgess, 8 mai 1889.

53 Ibid., I-320, G. McMillan à E. Deville, 26 septembre 1908 et 16 février 1909.

54 SAB (Saskatoon), Department of Agriculture (Saskatchewan), Lands Branch files, lots riverains 11-14, colonie de Saint-Laurent; ibid., Department of the Interior (Canada), dossiers *Homestead*, n° 2578579.

55 Chester Martin, *« Dominion Lands » Policy* (Toronto, McClelland and Stewart, 1973), p. 155-174; James M. Richtik, « The Policy Framework for Settling the Canadian West, 1870-1880 », *Agricultural History*, vol. 49, n° 4 (oct. 1975), p. 613-628.

56 SAB (Saskatoon), Department of the Interior (Canada), dossiers *Homestead*, n^{os} 4049585, 3333836, 2850508, 781078, 2492466 et Department of Agriculture (Saskatchewan), Lands Branch files, lot riverain 16, colonie de Saint-Laurent.

57 Ibid., Department of Agriculture (Saskatchewan), Lands Branch files, particulièrement les lots 28, 34, 39 et 41 (colonie de Saint-Laurent).

58 Ibid., Department of the Interior (Canada), dossiers *Homestead*, n° 645177.

59 Ibid., Department of Agriculture (Saskatchewan), Lands Branch files, pour ce qui est du lot 48, T42-1-3, Vandal (Abraham Bélanger fils); du lot 12, T44-1-3, Saint-Laurent (François Arcand); du lot 8, T45-28-2, Saint-Louis (Célestine Régnier); du lot 52, T43-1-3, Batoche, colonie de Saint-Laurent (Jean Caron père); et du lot 2, T42-1-3, Vandal (Frédéric St-Germain).

60 Ibid., Department of the Interior (Canada), dossiers *Homestead*, n^{os} 81184, 564192 et 692951; Department of Agriculture (Saskatchewan), Lands Branch files, lots riverains 27, 39 et 41 (colonie de Saint-Laurent). En 1930, un décret abolissant le droit de saisie des terres hypothéquées par l'achat de semence a permis à plusieurs Métis d'obtenir leurs lettres patentes. Mais il était trop tard pour les autres qui avaient déjà renoncé à leur terre ou s'apprêtaient à le faire.

61 Ibid., Department of the Interior (Canada), dossiers *Homestead*, n° 81184, et Department of Agriculture (Saskatchewan), Lands Branch files, au sujet des sections 7 et 8, T43-1-3.

62 Ibid., Department of Agriculture (Saskatchewan), Lands Branch files, NW1/4 section 18, N1/2 section 8, T43-1-3; Department of Natural Resources (Saskatchewan), Provincial Lands Branch files, correspondance au sujet de la colonie de Saint-Laurent, commissaire J.W. Martin au conservateur des titres de propriété à Prince-Albert, 4 avril 1930.

63 SAB (Saskatoon), Department of Agriculture (Saskatchewan), Lands Branch files, lot riverain 48, T42-1-3.

64 Ibid., Department of the Interior (Canada), dossiers *Homestead*, n° 281532.

65 Canada, Chambre des communes, *Débats 1885*, p. 3208-3209, cité dans John L. Taylor, « An Historical Introduction to Métis Claims in Canada », *The Canadian Journal of Native Studies*, vol. 3, n° 1 (1983), p. 157. Le député Joseph Royal, dont on cite les paroles, ancien rédacteur en chef du journal *Le Métis* (Saint-Boniface) (1871-1881) et ancien membre de la législature manitobaine, avait participé, lui aussi, au trafic des certificats. Il connaissait la situation des Métis.

66 PAA, OMI, Petite chronique de Saint-Laurent, 1884 [P. Fourmond]. La résolution fut adoptée à l'unanimité par le conseil exécutif des Territoires, le 2 août 1879. Voir aussi Canada, Parlement, *Statuts consolidés du Canada*, 1879, ch. 31, art. 125, aliéna (e).

67 Robert Painchaud, « The Catholic Church and the Movement of Francophones to the Canadian Prairies, 1870-1915 », thèse inédite de doctorat en histoire, université d'Ottawa, 1976, p. 12-15.

68 APM, MG3, D1, lettre 414, Mgr Taché à L. Riel, 4 octobre 1884; GA, Richard Hardisty Papers, dossier 30A, plan des évêques Taché et Grandin.

69 ARC, RG15, vol. 239, dossier 13984, « Petition of Half-breeds of St.-Laurent addressed to the Lieutenant-Governor of the North-West Territories, 1 February 1878 » (version anglaise).

70 J.S. Dennis avait lui aussi proposé une réserve pour les Métis. Son plan consistait essentiellement en un octroi de certificats non négociables d'une valeur de 160 acres, à même les terres fédérales non occupées, avec l'entente que les titres de propriété seraient retenus pour une période de dix ans. Voir Canada, Parlement, *Sessional Papers*, vol. 7, n° 12 (Ottawa, Maclean, Roger, 1884), p. 93-96.

71 Ken Hatt, « The North-West Scrip Commission as Federal Policy — Some Initial Findings », *The Canadian Journal of Native Studies*, vol. 3, n° 1 (1983), p. 117-129. L'auteur cite un article de D.V. Smiley sur la politique nationale : « Canada and the Quest for a National Policy », *Canadian Journal of Political Science*, n° 8 (1974), p. 40-62.

72 ARC, RG2, 28 janvier 1885, C.P. /135.

73 ARC, RG2, 30 mars 1885, C.P. /688. Les trois commissaires nommés étaient : W.P.R. Street, président; Roger Goulet, un Métis arpenteur à Saint-Boniface; et Amédée Forget, un Canadien français, commis au conseil du Nord-Ouest, qui deviendra par la suite lieutenant-gouverneur de la Saskatchewan.

74 ARC, RG15, vol. 88, décret du conseil 688/85, p. 105-106 et Canada, Parlement, *Statuts consolidés du Canada*, vol. 1, 1884-1885.

75 ARC, RG15, vol. 88, décret du conseil 688/85, p. 105-106 et Canada, Parlement, *Statuts consolidés du Canada*, vol. 1, 1884-1885.

76 ARC, RG15, vol. 632, dossier 236942, D.H. Macdowall à A.M. Burgess, 19 juillet 1890. Macdowall rapporte qu'au fort Qu'Appelle, 260 Métis ont opté pour des certificats. Selon Street (Canada, Parlement, *Documents parlementaires*, 1886, vol. 12, n° 45, p. 2), la Commission Street a approuvé les demandes de *scrip* de 1142 personnes, dont 236 ont pris des terres.

77 ARC, RG2, 18 avril 1885, C.P. /821; ibid., 13 avril 1886, C.P./657.

78 Une seconde commission, dirigée par Roger Goulet assisté de N.O. Côté, fut créée le 1er mars 1886. Elle fut saisie de 1414 réclamations dont 1164 furent jugées recevables. Voir Canada, Parlement, *Documents parlementaires*, 1887, vol. 6, n° 7, p. 76-77.

79 ARC, RG15, DII (8)e. Formules E. et J., Batoche seulement.

80 PAA, OMI, Petite chronique de Saint-Laurent, 1886 [P. Fourmond]; AD, Le Mans, P. Fourmond à mère Gertrude, 20 octobre 1886.
81 ARC, RG15, vol. 632, dossier 236942, D.H. Macdowall à A.M. Burgess, 25 août 1890.
82 Loc. cit.
83 ARC, RG15, vol. 510, dossier 144363, pétition du 24 février par Jean Caron et al.
84 AASB, fonds Taché, P. Fourmond à Mgr Taché, 20 octobre 1886, pétition de John Ross et al.
85 Loc. cit.
86 Loc. cit.
87 ARC, MG26, G, vol. 737, p. 208184-208187.
88 ARC, RG15, vol. 589, dossier 198086.
89 ARC, RG18, vol. 32, n° 22-89, A.B. Perry au commissaire à Regina, 25 mars 1889.
90 PAA, OMI, Petite chronique de Saint-Laurent, 1890 [P. Fourmond]. Voir aussi ARC, RG15, vol. 492, dossier 138650, « Pétition d'Emmanuel Champagne, le député C.-E. Boucher et cent soixante-trois signataires en faveur des scrips, 1895 ».
91 ARC, RG15, vol. 100, décret du conseil, 29 avril 1899 et 6 mai 1899, p. 171-173 et Canada, Parlement, *Gazette du Canada*, 1899, décret du conseil 918/1899.
92 ARC, RG15, vol. 100, décret du conseil, 29 avril 1899 et 6 mai 1899, p. 171-173 et Canada, Parlement, *Gazette du Canada*, 1899, décret du conseil 918/1899.
93 ARC, RG15, vol. 492, dossier 138650, « Pétition des Métis de Batoche et de Duck Lake (Lac aux Canards), 24 janvier 1900, présentée par le député Charles Fisher ». Voir l'arrêté ministériel du 2 mars 1900 : RG2, PC/438.
94 ARC, RG15, DII, 8(e).
95 ARC, RG15, DII, 8(e), vol. 1539, noms, dates des lettres patentes, cessionnaires.
96 ARC, MG26, G, vol. 118, C. Fisher à W. Laurier, 14 juillet 1899.

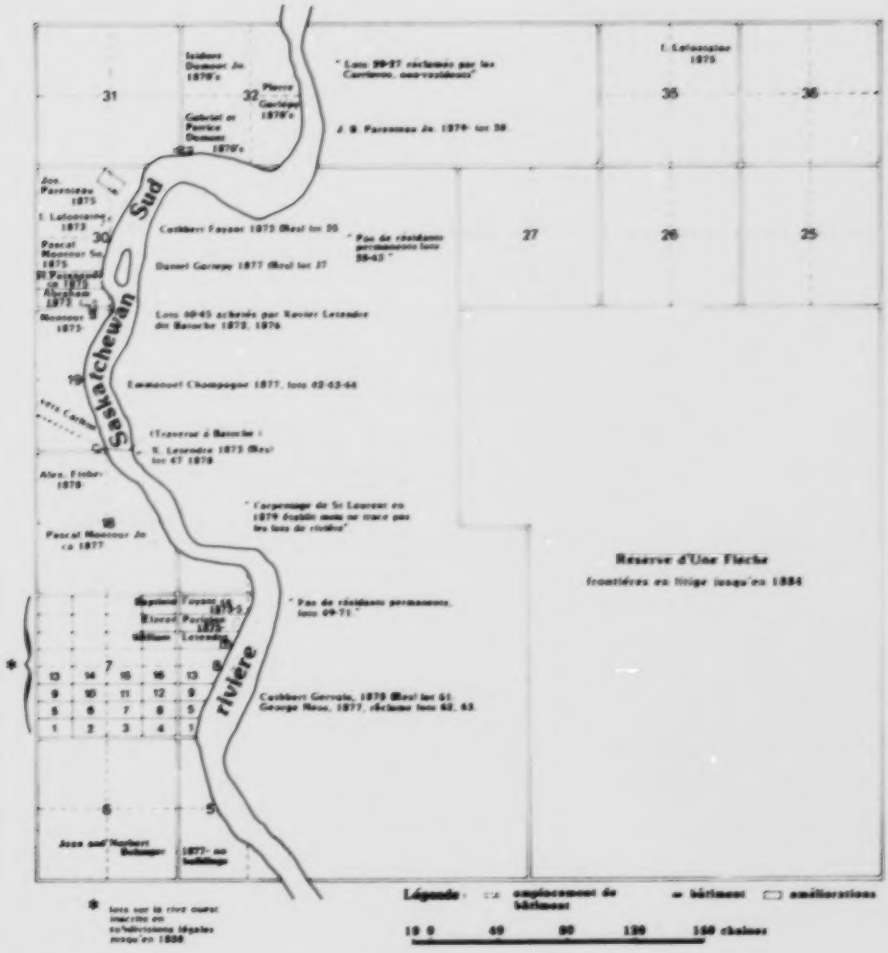

Fig. 44 Concessions de terres à Batoche dans les années 1870. A noter que les terres sont délimitées en « subdivisions légales » sur la rive ouest et en « lots riverains » dans la « colonie de Saint-Laurent » et le long de la rive est. *Archives de la Saskatchewan (Regina et Saskatoon), Homestead files, Lands Branch files, Surveyors Notebooks.*

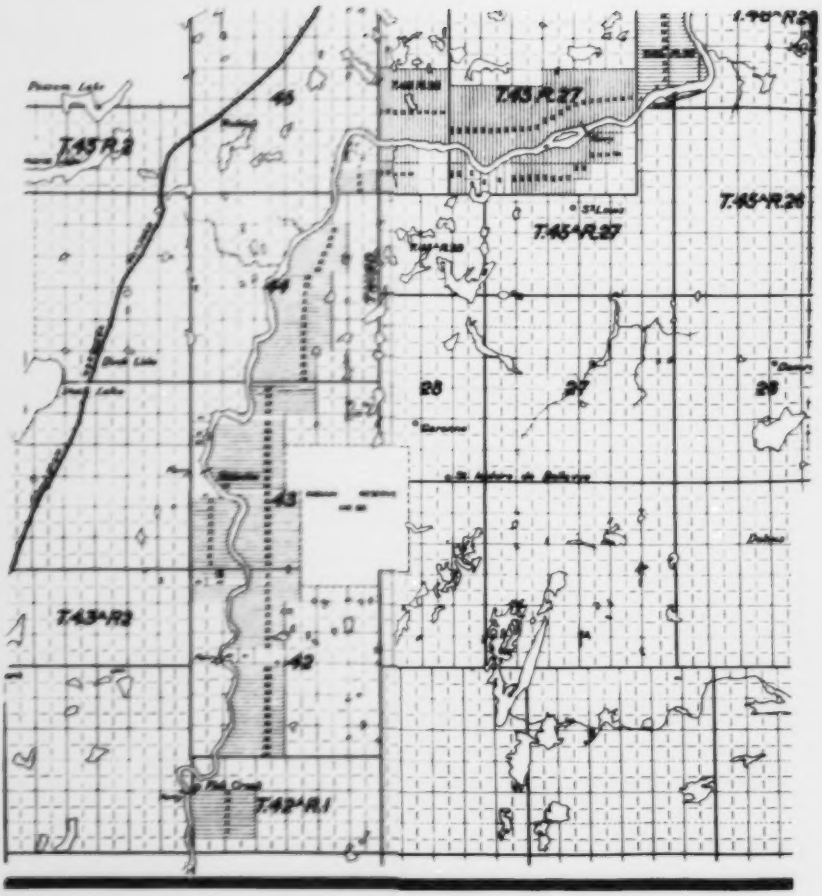

F . 45 Localisation des lots riverains de la colonie métisse de la rivière Saskatchewan-Sud. *Archives de la Saskatchewan (Regina), Prince Albert District Map, [vers 1900].*

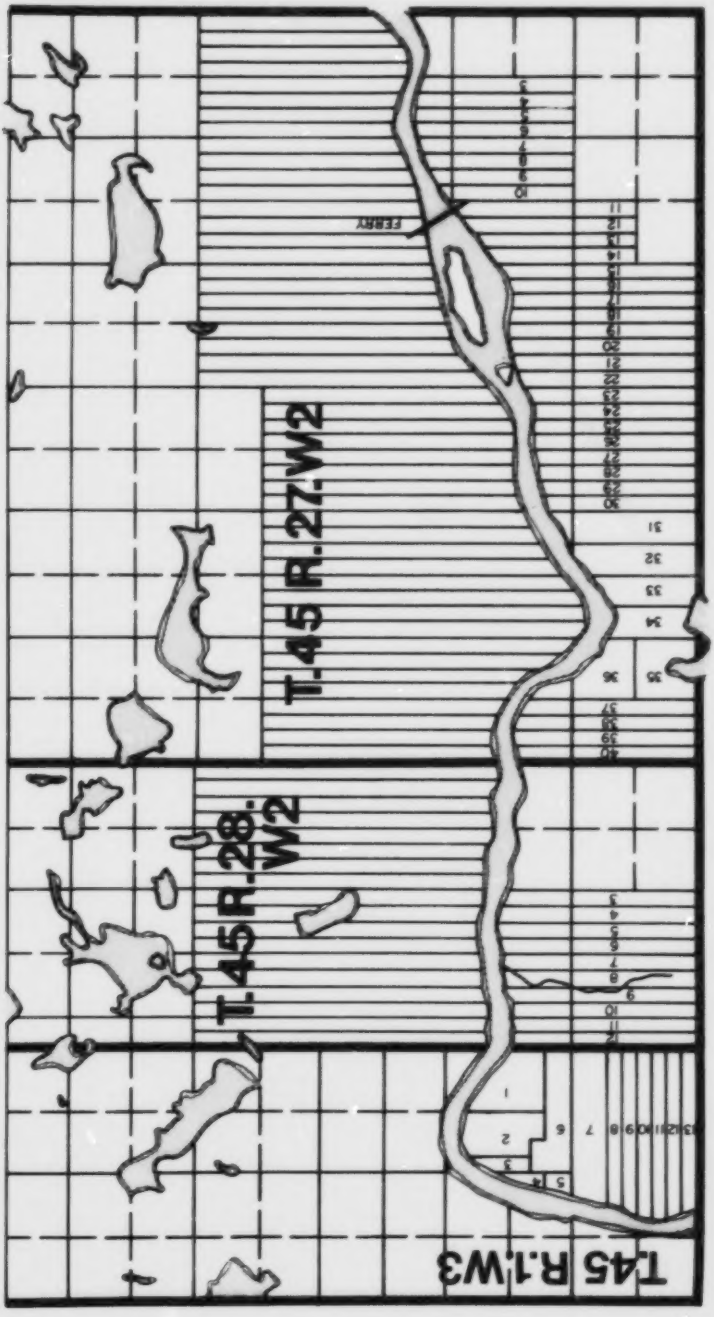

Fig. 46 Terres réclamées et état de la colonisation à Saint-Louis-de-Langevin (selon le réarpentage de 1890). *Carte : David Elrick.*

T45-1-3 :

1 Octave Régnier
2 Marguerite Ouellette
3 P. Gariépy - Hayter Reed
4 Philippe Gariépy
5 Louis Schmidt
6 Philippe Gariépy - T.J. Agnew
7 L. Schmidt
8 Justine Laviolette
9 James Short
10 Sedley Bird
11 W.H. Misener
12 Jules Boucher
13 Ernest Boucher

T45-27-2 :

11 J.-Baptiste Boucher père
12 J.-Baptiste Boucher père
13 E. Lecoq, OMI
14 Odilon St-Denis
15 J.-Baptiste Boucher fils
16 William Bremner
17 Moïse Bremner
18 Franz Hauser
19 Magloire Boyer
20 Jos. Bremner
21 Jonas Laviolette
22 Edmond Lefebvre
23 Antoine Richard
24 Flora Fidler
25 Charles Laviolette
26 William et John Bruce
27 Ambroise Richard
28 Napoléon Boyer
29 Magloire Boyer
30 Georges Fidler
31 Alcide Légaré
32 Louis Schmidt
33 Demie O 33 - Demie E 34 : Alexandre Bremner
34 Demie E 33 - Demie O 34 : Pantaléon Schmidt
35 William Richard
36 —
37 Pierre Van Brempt
38 Frank Bruce
39 Antoine et William Richard
40 J.-Baptiste Boscher

T45-28-2 :

3 Norbert Turcotte
4 Norbert Turcotte
5 Maxime Lépine père
6 Maxime Lépine fils
7 Louis Letendre
8 Octave et Célestine Régnier
9 J.-Baptiste Boucher fils
10 Patrice Lépine
11 J.-Baptiste Boucher fils
12 Charles Ferguson

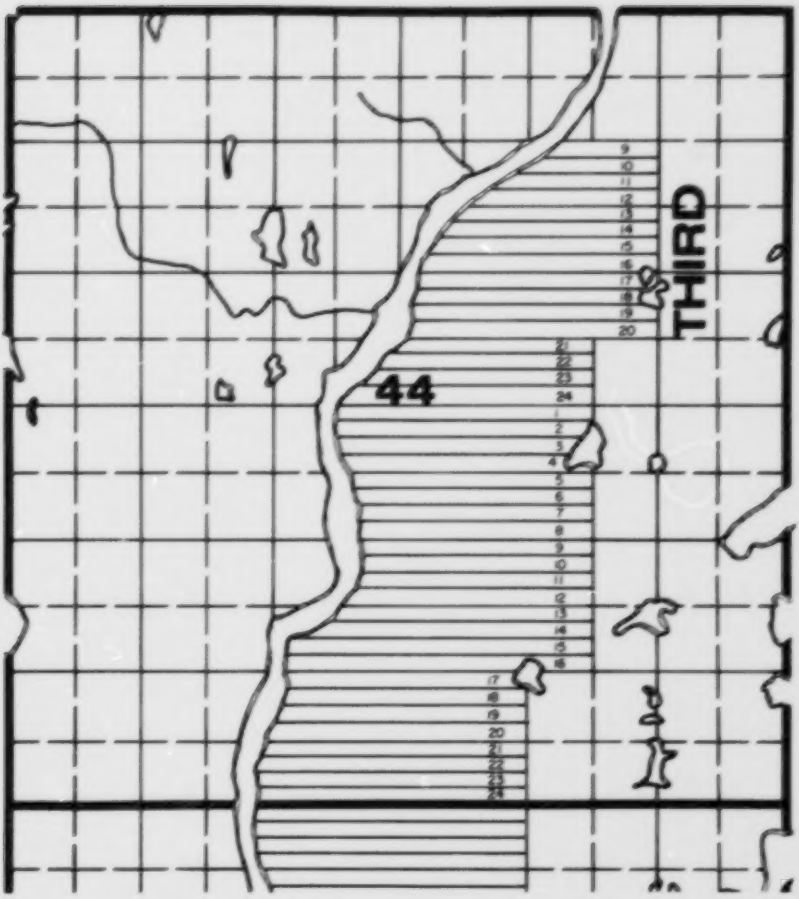

Fig. 47 Répartition des lots riverains, à Saint-Laurent-de-Grandin, *ca* 1894 à 1930. *Carte : David Elrick.*

T44-1-3 :

9 Domithilde Dumont (ve de Jean)
10 Domithilde Dumont (ve de Jean)
11 Maurice Hollinger
12 François Arcand
13 François Fidler
14 François Fidler
15 Chrysostome Boyer
16 Georges Ferguson
17 —
18 Joseph Dorcey
19 Ernest Arcand
20 Charles Laviolette
21 James Taylor
22 Henri Pilon
23 François Dumas
24 Isidore Parenteau

« Colonie de Saint-Laurent » :

1 André et Catherine Letendre
2 William Ferguson
3 Léon Ferguson
4 Jos. Nolin
5 Hélène et Jérôme Racette
6 Baptiste et Elisabeth Boyer
7 Robert Venne
8 Gilbert Breland - Tobie Boyer
9 William Boyer
10 Damase et Mary-Jane Racette
11 Moïse et Élisabeth Ouellette
12 Moïse Ouellette fils
13 Moïse Ouellette père
14 Moïse fils et Joseph Ouellette
15 Baptiste Ouellette
16 William Boyer
17 Baptiste Parenteau - Jos. Dumont
18 Alexandre Boyer
19 Antoine Ferguson fils
20 St-Pierre Parenteau
21 Pélagie Carrière-Dubois
22 Ambroise Gervais
23 Louis Pilon
24 Antoine Ferguson père

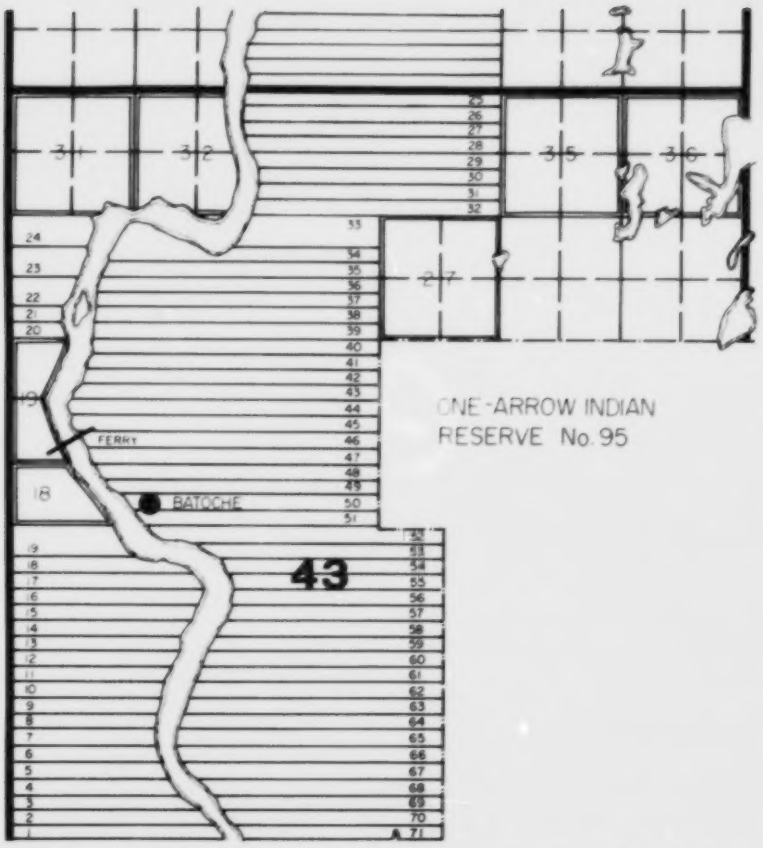

Fig. 48 Terres réclamées et état de la colonisation à Batoche, *ca* 1884 à 1930 (d'après le réarpentage de 1890). *Carte : David Elrick.*

T43-1-3 (rive est)
« Colonie de Saint-Laurent » :

25 André Nault - Jos. Ferguson
26 Napoléon Nault - François Slater
27 Baptiste - Moïse Gervais
28 Alexis Gervais
29 Isidore Gervais
30 Baptiste Parenteau
31 Guillaume Laplante
32 Pierre Gervais
33 Demie S : Calixte Lafontaine - Demie N : Jos. Lafontaine
34 Alfred et Jean Fayant
35 Corbet et William Fayant
36 William et Jean (John) Fayant
37 Daniel Gariépy et Jean Fayant
38 Edmond Gervais
39 Édouard et Sophie Dumont
40 Moïse et Véronique Parenteau
41 Pierre et Marie-Anne Parenteau
42 George Grant
43 Cléophas Champagne
44 Emmanuel et Marie Champagne
45 Xavier Letendre - Jos. Branconnier
46 Xavier Letendre
47 Xavier Letendre

48 Demie N : Xavier Letendre - Demie S : Charles Thomas
49 Demie N : Charles Thomas, J.-B. Ranger - Demie S : C. Pilon
50 OMI (St-Antoine-de-Padoue)
51 OMI (St-Antoine-de-Padoue)
52 Jean Caron père
53 Jean Caron fils
54 Barthélémi Pilon
55 Salomon Venne
56 Norbert Delorme - Jos. Ladéroute
57 Raphaël Boyer
58 Josephte Tourond
59 Patrice Gervais - Louis Letendre
60 Modeste Parenteau
61 Corbet Gervais
62 George Ness
63 Pierre Caron
64 Jean Desmarais - William Pilon
65 Barthélémi Pilon
66 François Ladouceur - Jos. Pilon fils
67 Jos. Pilon père
68 Patrice Caron
69 Isidore Dumas
70 Alexandre Pilon
71 Pierre Parenteau fils

Section 27 :
Quart N-O : A. Gaudet
Quart S-O : R. Gaudet
Quart N-E : Jos. Dupuis
Quart S-E : E. Dupuis

Section 35 :
Quart S-O : A. Lafontaine
Quart N-E : L et Jos. Lafontaine

Section 36 :
Quart N-O : Létournel et Leroy
Quart S-O : Baptiste Parenteau fils

T43-1-3 (rive ouest)
Section 31 :
Quart N-E : A. Vanpeteghen
Quart N-O : B. Montour
Quart S-E : P. Géry
Quart S-O : J. Paradis

Section 32 :
Quart S-O : Isidore Dumont fils

Lots riverains :
24 Jos. « Dodet » Parenteau
23 Isidore Lafontaine
22 Pascal Montour - J. Rousset
21 Hilaire Patenaude - J. Rousset
20 Abraham Montour

Section 19 :
Quart S-O : Abraham Montour
Quart S-O coin : Alex Pierre Fisher

Section 18 :
Quart N-O : Alex Pierre Fisher

Lots riverains :
19 Louis Letendre fils
18 Eugène Letendre
17 Jos. Letendre

16 Elzéar Parisien - François Lanovaz
15 Athanase Falcon - Albert Laplante
14 —

Réclamés par C.B.H. entre 1884 et 1891

13 —
12 —
11 —
10 —
9 —

Octroyés à la C.B.H. en 1891
Transférés à la Saskatchewan en 1930

8 David Slater
7 François Vandal
6 Normand Fidler
5 Alex Pilon
4 François Parenteau
3 Baptiste Letendre
2 Alex Parenteau
1 Norbert Bélanger - C. Brun

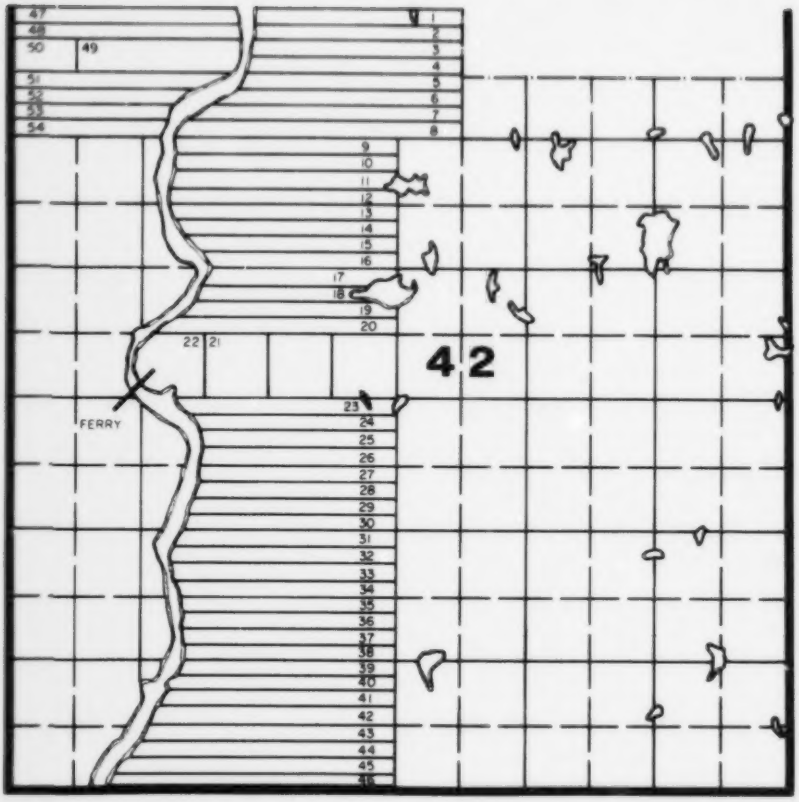

Fig. 49 Identification des lots riverains à Vandal et à la traverse à Gabriel, *ca* 1884 à 1910. *Carte : David Elrick.*

T42-1-3 :

1 Patrice Parenteau
2 Frédéric St-Germain
3 Charles-Eugène Boucher
4 Louis Parenteau
5 André Sansregret - Georges Parenteau
6 Maxime Dubois - Baptiste Parenteau
7 Pierre Ledoux - Alfred Carrière
8 Ambroise Dubois
9 Napoléon Parenteau
10 Maxime et Michel Poitras
11 Michel Poitras
12 Théophile Caron
13 Ignace Poitras fils
14 Henri Poitras
15 Ignace Poitras père
16 Ignace Poitras père
17 Marie (Primeau) Vandal
18 Wasyl Zamolski
19 Philippe Garnot
20 Philippe Garnot
21 Gabriel Dumont
22 Gabriel Dumont
23 Joseph et Étienne Vandal
24 Isidore Villeneuve
25 Frank Buniak
26 Wasilena Kapacila
27 Pierre et Norbert Henry
28 Pierre Vandal
29 Joseph (Cotit) Vandal - Clovis Nogier
30 Pierre Henry
31 Isidore Villeneuve
32 Charles Carrière
33 Joseph Branconnier
34 Jérôme Henry
35 Antoine Vandal fils
36 Baptiste Rocheleau
37 Marie (Carrière) Rocheleau
38 Maurice Henry
39 Corbet Fidler - Peter Buhl
40 Ivan Fediasz
41 Yurko Fediasz
42 Modeste Rocheleau - Sofron Civik
43 William Rocheleau - Frank Boczar
44 Leoko Kozar
45 Narcisse Henry - John Fidler
46 David Desrivières
47 Jean Bélanger - Edmond Pilon
48 Abraham Bélanger fils
49 Abraham Bélanger père
50 —
51 Élie Nault - Albert Caron
52 Marguerite Caron
53 Albert Cadot
54 Daniel Charette

Fig. 50 La « North West Halfbreed Scrip Commission » de 1885. Les commissaires, de gauche à droite, W.P.R. Street, Roger Goulet, N.O. Côté (secr.) et A.E. Forget. *Archives nationales du Canada, C-28367.*

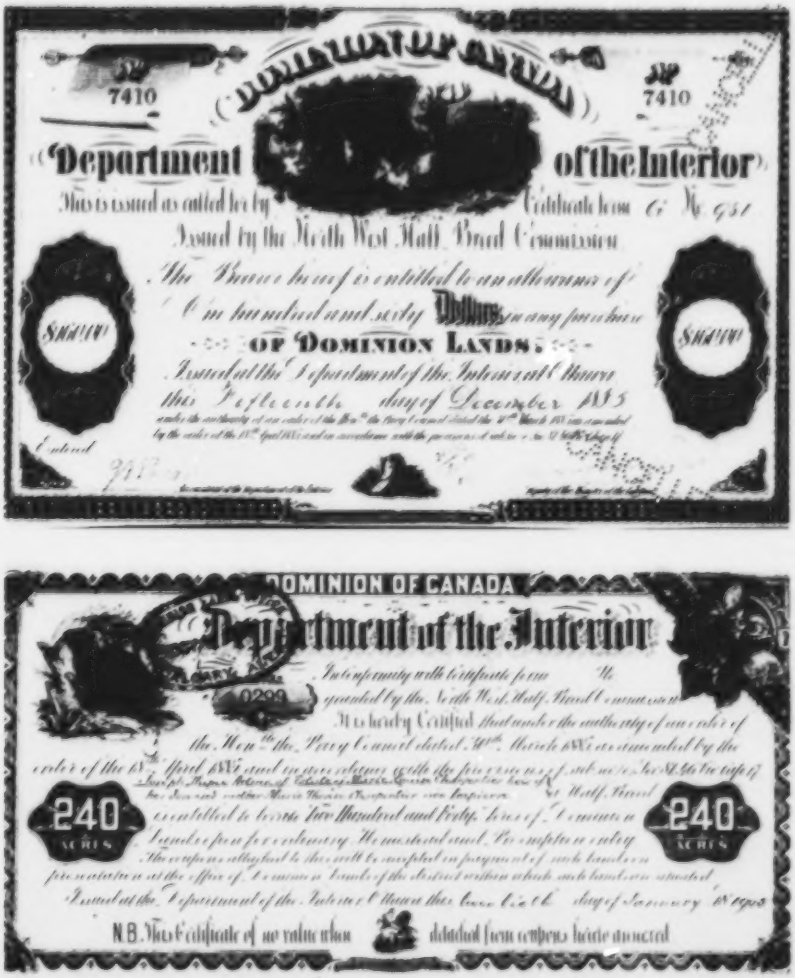

Fig. 51 *Scrips* **valant (a) 160 $ en 1885 et (b) 240 acres en 1905, émis par le ministère de l'Intérieur.** ***Archives nationales du Canada, RG 15, vol. 1391, 1406 (C-132171, C-132172).***

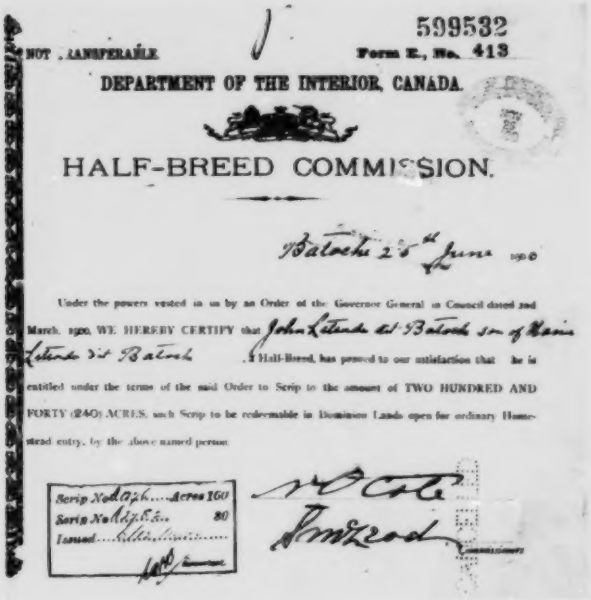

599532

HOT . AMPERABLE — Form E., No. 413

DEPARTMENT OF THE INTERIOR, CANADA.

HALF-BREED COMMISSION.

Batoche 25th June 1900

Under the powers vested in us by an Order of the Governor General in Council dated 2nd March, 1900, WE HEREBY CERTIFY that John Letendre dit Batoche son of Pierre Letendre dit Batoche, a Half-Breed, has proved to our satisfaction that he is entitled under the terms of the said Order to Scrip to the amount of TWO HUNDRED AND FORTY (240) ACRES, such Scrip to be redeemable in Dominion Lands open for ordinary Homestead entry, by the above named person.

Scrip No. A 7[illegible] ... Acres 160
Scrip No. A [illegible] ... 80
Issued ...

N. D. Cole
Jno. McLeod

Ref. No. 599532 — DUPLICATE.

Department of the Interior,

PATENTS BRANCH.

Ottawa, NOV 28 1900

N. W.

To the Accountant
Department of the Interior.

Scrip No. — *Required the Issue of the following Scrip, viz.:*

John Letendre, dit Batoche, son of Pierre Letendre dit Batoche

Scrip No. A 7[illegible] ... Acres 160
Scrip No. A 7[illegible] ... 80
Issued ...

Approved. Cert. E. No. 413 — 240 acres

D. M. L.

Under the authority of an Order in Council dated the 2 March 1900

Received the above mentioned Scrip this ____

JAMES M. GOODEVE
Chief Clerk.

Fig. 52 *Scrip* délivré à John Letendre dit Batoche en 1900. *Archives de la Saskatchewan (Saskatoon), Homestead file 689, 671 (S-B8302, S-B8303).*

CONCLUSION

La communauté métisse du district de la rivière Saskatchewan-Sud était, à certains points de vue, une extension de l'établissement de la Rivière-Rouge et du Manitoba des premières années. Mais c'était aussi une société en transition. Ses membres provenaient de milieux fort divers et se livraient à diverses occupations. Il y avait des politiciens d'expérience, des marchands entreprenants, d'habiles négociants et une main-d'œuvre considérable qui se livrait au trappage, au « frétage » et à l'agriculture. Les Métis qui ont décidé d'aller s'établir plus à l'ouest dans les années 1870 et 1880 étaient, d'une façon générale, plus revendicateurs et plus militants que leurs compatriotes du Manitoba. En quittant ainsi le Manitoba, ils entendaient manifester leur profonde désapprobation de l'ordre nouveau et protester tout particulièrement contre le bannissement de Riel, l'immigration ontarienne et le bouleversement qui en résultait dans leur milieu économique et politique.

Ce ne sont pas tant des individus que des familles entières, et même des familles étendues, qui ont pris la route. Pour les Métis, « la parenté » était un puissant facteur de solidarité, de stabilité sociale et un gage de continuité. De plus, la nature de leur activité économique amenait les Métis à entretenir des relations constantes avec leurs parents établis dans d'autres communautés, dans les districts de Qu'Appelle, de la montagne de Bois et de l'île à la Crosse, aussi bien qu'outre-frontière, au Dakota du Nord et au Montana.

Les marchands, les fréteurs, les trappeurs et les cultivateurs de Batoche formaient une communauté économique qui a favorisé le succès commercial et la vitalité de la colonie, au tournant du siècle. Contrairement à toutes les études qui ont été faites sur Batoche jusqu'ici, et qui portent presque exclusivement sur les effets désastreux de la « rébellion du Nord-Ouest », nous affirmons qu'en dépit de l'interruption et du

déplacement inévitable de certaines activités économiques, la population locale n'a pas été anéantie ni irrémédiablement dispersée. De plus il est faux de prétendre que les Métis refusaient de s'établir sur une terre et de la cultiver. L'étude des dossiers des *homesteads* de la région a démontré que la plupart des Métis qui ont inscrit des terres après 1885, les occupaient encore en 1910. De même, bien que pour des raisons d'ordre financier, la majorité d'entre eux aient été obligés d'accepter des *scrips* monnayables (*money scrips*) en 1886, un plus grand nombre opta pour des certificats fonciers (*land scrips*) dans le contexte économique plus favorable de 1900. Les politiques gouvernementales composées surtout d'expédients, combinées aux différences de perspective entre Eurocanadiens et Métis sur la façon de coloniser et d'exploiter les terres, ont causé beaucoup de tension et d'animosité entre les deux groupes.

C'est dans leur culture et leur mentalité que les Métis ont été le moins bien compris. Comme nation aborigène du Nord-Ouest, ils croyaient que leurs coutumes et leur mode de vie devaient être respectés et qu'ils devaient jouir d'une préséance sur les nouveaux arrivés. Ils étaient des « gens libres » et indépendants qui se considéraient différents à la fois des Eurocanadiens et des Amérindiens. Ils formaient essentiellement « une nouvelle nation ». En réaction contre les attitudes européennes, si répandues au XIX[e] siècle, à l'égard des Indigènes et des *Mixed-Bloods*, plusieurs Métis alléguaient leur héritage européen et se défendaient d'être des « sauvages ». Ils conservaient, néanmoins, avec respect leurs traditions aborigènes qui leur étaient généralement transmises par leurs mères et leurs grands-mères. Étant issus de deux cultures, les Métis empruntaient à l'une et à l'autre, en faisant les adaptations appropriées. Ce syncrétisme[1] était tout particulièrement évident dans leur parler « métchif », leur nourriture, leur musique, leurs manifestations culturelles ou « fêtes », leurs croyances et leur culte. Les enseignements de la foi catholique insistaient sur la civilisation et la christianisation, en se basant sur un modèle européen, ce qui limitait l'intégration et la diffusion des croyances indigènes. Il y a eu des cas, toutefois, où le clergé catholique a adapté le rituel aux traditions locales. Sur le plan économique et social, les Métis ont joué un rôle d'agents intermédiaires entre Eurocanadiens et Amérindiens. Cependant ce rôle difficile et souvent contradictoire ajoute à leur isolement et les rend suspects aux deux groupes. Batoche se trouvait située à proximité de réserves indiennes et d'établissements de Canadiens français ou d'autres groupes apparentés. Ce voisinage aurait dû favoriser une étroite collaboration avec les deux groupes parents. À Batoche, cependant, on constate plutôt qu'il existait des tensions entre les Métis et leurs voisins, tant autochtones que canadiens-

français. Les « Canadiens » de Bellevue faisaient preuve de condescendance envers les « Batochiens »[2]; d'autre part, entre les Métis et les Cris des Saules de la réserve voisine de Kàpeyakwàskonam (Une-Flèche), il y avait peu d'échanges, sauf aux niveaux officiels.

En étudiant de plus près la vie sociale et les coutumes des Métis de Batoche et des communautés environnantes, il semble bien qu'à la fin du XIX[e] siècle, les Métis s'identifiaient davantage à leur héritage canadien (français) qu'à leur héritage autochtone. La mentalité et le mode de vie des familles de Xavier Letendre, Salomon Venne, Jean Caron, Joseph Pilon et Baptiste Boucher confirment cette hypothèse. Ils parlaient le cri et l'objibway (saulteux) mais la langue d'usage était le métchif-français. Ils donnaient des noms français à leurs enfants à leur baptême, même si la tradition voulait qu'on y ajoute souvent un surnom amérindien dans le quotidien. Leurs coutumes sociales étaient davantage « canayennes ». Les Métis faisaient usage d'herbes médicinales mais ils visitaient le « ramancheur », célébraient le « Jour de l'An » et exploitaient leurs fermes d'après le système seigneurial des lots riverains. D'autres familles cependant « vivaient plus ou moins à l'indienne »[3], surtout lorsque l'un ou l'autre des parents était lui-même Amérindien ou lorsque leurs occupations exigeaient des rapports soutenus avec les peuplades indigènes. Cela favorisait le maintien de pratiques telles que les mariages « à la façon du pays », les déplacements saisonniers ou « hivernements » et une certaine méfiance envers les Métis « canadiens », plus âpres au gain. Pour ce qui est de leurs racines européennes, les Métis des environs de Batoche étaient plutôt indifférents à ce qu'elles soient françaises, écossaises, anglaises ou autres. Les liens de famille, de culture et de religion les portaient à s'identifier soit comme Métis, soit comme *Halfbreeds*. Cependant, le clergé et certains de leurs chefs les ont encouragés à s'identifier à leurs compatriotes de langue française à compter des années 1870, politique qui a favorisé leur acculturation.

La politique a été un domaine où les Métis de la région de Batoche se sont montrés particulièrement habiles et efficaces, surtout après 1885. Il se peut que la résistance armée et l'exécution de Riel aient poussé le gouvernement à adopter, par la suite, une politique d'apaisement. Plusieurs Métis venus du Manitoba, tels que Maxime Lépine, Charles Nolin et Louis Schmidt, étaient des politiciens d'expérience. L'émergence de nouveaux chefs, une habile exploitation du système des partis et le recours au patronage ont valu aux Métis une représentation accrue et certaines politiques qui leur ont été favorables.

Les changements socio-économiques de la période d'après 1910, dans l'Ouest, ont augmenté l'isolement et le déracinement des Métis. Des

rivalités internes et d'autres facteurs comme le manque de scolarisation et l'apparition du complexe d'assistés sociaux ont fait obstacle à l'intégration des générations qui ont suivi. Les années 1885-1910 au cours desquelles ils avaient fait preuve de persistance et d'effort d'adaptation ont été suivies d'une période de découragement et de retrait.

La présente étude n'a pas la prétention d'avoir épuisé le sujet. Plusieurs aspects de la culture métisse tels que la langue, le folklore et la culture matérielle doivent faire l'objet de recherches plus poussées. Il faudrait aussi étudier plus de cas particuliers afin de pouvoir fournir de nouvelles bases à des études comparatives. Jusqu'ici, le côté autochtone de l'histoire des Métis a été presque entièrement négligé, probablement en raison des limites de la culture de la plupart des chercheurs et de la nature des sources autochtones, soit la tradition orale. Des recherches sur l'influence que les traditions des Cris et des Ojibwas (Saulteux) ont pu exercer sur la mentalité et le comportement des Métis ajouteraient d'autres perspectives à la connaissance de leur société et de leur économie.

À partir de ces thèmes et de ces considérations, la présente étude s'est efforcée de montrer sous un nouveau jour, une communauté complexe et souvent incomprise de Métis du Nord-Ouest, à la fin du XIX^{e} siècle.

Notes

Conclusion

1 Ce terme est employé par Jacqueline Peterson dans « Prelude to Red River : A Social Portrait of the Great Lakes Métis », *Ethnohistory*, vol. 5, n° 1 (hiver 1979), p. 41-67.

2 Terme péjoratif raciste que certains aînés métis ont rapporté au cours de nos entretiens. Ils ont tenu à préciser, toutefois, que les attitudes avaient changé et que les rapports entre la jeune génération métisse et les Canadiens français étaient plus cordiaux.

3 L'abbé Pierre Myre, dans une lettre à Mgr Prud'homme, vers 1927, faisait allusion au fait que les ancêtres autochtones de plusieurs familles de Saint-Laurent-de-Grandin étaient de la nation des Ojibwas (Saulteux), alors que ceux des familles de Batoche et de Saint-Louis étaient de la nation des Cris. Il y voyait un lien avec le mode de vie soi-disant plus « primitif » et le caractère plus insubordonné des Métis de Saint-Laurent : ADPA, correspondance de l'abbé Pierre E. Myre, celui-ci à Mgr Prud'homme, [1927].

APPENDICE A

NOTES SUR L'ANALYSE QUANTITATIVE DES DOSSIERS DE *HOMESTEADS*

Il y a eu deux séries de demandes de terre faites par les Métis : celles de 1884 et celles d'après 1884. La première série regroupe les demandes ou déclarations faites en mai 1884 par les résidents du district de la rivière Saskatchewan-Sud à l'enquête de l'agent des terres du Dominion, G. Duck, accompagné du curé local, le père A. André. Pour le gouvernement, ces déclarations constituaient une étape préliminaire dans le processus d'inscription d'un *homestead* et de demande de lettres patentes, bref une sorte de pré-inscription ou de déposition. Pour les Métis, cette demande n'était qu'une simple formalité qui confirmerait leur régime foncier coutumier, et ils recevraient pensaient-ils des « titres gratuits ». Ils croyaient qu'en vertu de leur statut de peuple autochtone du Nord-Ouest, ils n'étaient pas tenus de passer par la procédure d'obtention des *homesteads*, un système qui avait été conçu pour les colons eurocanadiens ou les nouveaux arrivants. Le gouvernement, par contre, ne reconnaissait ni ce principe ni ce statut : les Métis devaient se soumettre aux mêmes règlements que les nouveaux arrivants, soit inscrire officiellement leur terre, payer les frais d'inscription de 10 $, remplir les exigences de résidence et de défrichement, et finalement faire une demande de titres ou lettres patentes. Leurs réclamations en vertu de leurs droits autochtones seraient résolues plus tard, séparément.

Cette situation, qui sema la confusion et fit naître le mécontentement parmi la population métisse, a été une des causes de la résistance armée de mars 1885. On a fait savoir à ceux qui avaient fait des déclarations en 1884 s'ils pouvaient ou non inscrire leur terre. Cependant aucune lettre

patente n'a été émise suite à ces demandes, avant 1885. Par contre, plusieurs des requérants de 1884 ont par la suite fait une inscription et ont obtenu des lettres patentes pour les terres demandées en 1884 (code 1).

La seconde série de demandes, soit les dossiers d'après 1884, traite spécifiquement des inscriptions officielles et des demandes de lettres patentes de *homestead*. Pour obtenir un *homestead* dans le Nord-Ouest, tous les colons métis et non métis étaient tenus d'en faire l'inscription. Les faits démontrent, cependant, qu'un certain nombre de Métis ont occupé des terres durant plusieurs années sans en faire l'inscription officielle. Certains ont fini par le faire, alors que d'autres ont tout simplement quitté leur lot pour s'établir ailleurs. Ce trait est commun aux dossiers de 1884 et à ceux d'après 1884.

Nombre de cas pour chaque catégorie de dossiers

Codes	Catégories de dossiers	Cas	%
1	1884 — Lettres patentes obtenues	38	15,0
2	1884 — Lettres patentes non obtenues	23	9,1
3	Après 1884 — Nouvelles demandes – Lettres patentes non obtenues	6	2,4
4	Après 1884 — Nouvelles demandes – Lettres patentes obtenues	128	50,6
5	Après 1884 — Demandes reformulées – Lettres patentes obtenues	40	15,8
6	Après 1884 — Inscriptions de plusieurs lots	18	7,1
Total		253	100,0

Origines ethniques selon les catégories de dossiers

	Codes						
Origine	1	2	3	4	5	6	Total
Métis	37	23	5	98	38	16	217
Non-Métis	1	0	1	30	2	2	36
Total	38	23	6	128	40	18	253

Lieu d'origine des Métis demandant un *homestead*

	Inscriptions en 1884	Inscriptions après 1884	Total	%
Manitoba	52	59	111	70,3
T. du N.-O.	7	36	43	27,2
É.-U.	0	4	4	2,5
Total	59	99	158	100,0

Données manquantes : 5 cas
Pour les fins de ce tableau, on a tenu compte de tous les Métis qui ont demandé un homestead *à compter de 1884 ou qui ont fait une demande d'inscription après 1884 (codes 1, 2, 3 et 4).*

Une analyse quantitative des 253 déclarations de *homestead* (217 Métis et 36 Non-Métis) sert de base aux tableaux et aux inscriptions de terre par des Métis. Il y a deux séries de demandes de *homesteads* : les demandes d'inscriptions faites en 1884 et les demandes de lettres patentes soumises après 1884 jusqu'en 1925 approximativement pour les communautés suivantes, établies le long de la rivière Saskatchewan-Sud :

Saint-Laurent, « Colonie de Saint-Laurent »	T44-1-3, lots 1-25
Batoche, « Colonie de Saint-Laurent »	T43-1-3, lots 25-71
Vandal et Fish Creek	T42-1-3
Saint-Louis (après 1884 seulement)	T45-1-3, T45-27-2, T45-28-2

Nous avons retenu, en premier lieu, les demandes de ceux qui ont réclamé des lots riverains du côté est (rive sud) de la rivière Saskatchewan-Sud mais nous avons aussi inclus quelques sections qui ont été réclamées à Batoche. Pour ces deux catégories de déclarations, nous avons dressé des tableaux de fréquence et des tableaux de recoupements en utilisant le SPSS (Statistical Package for the Social Sciences). L'enquête avait pour objet, d'aider à illustrer les diverses attitudes possibles des Métis et leur degré de persévérance à l'endroit des terres qu'ils réclamaient. C'est ce que l'on a évalué en fonction de certaines variables telles que l'absentéisme, l'historique de la terre réclamée (d'après les documents officiels et des documents non officiels), les années de résidence ininterrompue, les années écoulées entre l'occupation et l'inscription, et l'année d'obtention des lettres patentes. Afin d'illustrer les progrès de l'agriculture on a même disposé, sous forme de tableaux, des données sur les surfaces cultivées et le bétail (voir le chapitre « Économie »).

Certains dossiers d'après 1884, plus particulièrement ceux qui sont désignés du code 5, indiquent le nombre de ceux qui ont fait une demande en 1884 ou au cours des années précédentes alors que les 18 dossiers désignés du code 6 comprennent ceux qui ont fait plus d'une inscription, dans la plupart des cas, pour un second *homestead*. En faisant cette analyse, on s'est efforcé d'éviter que certaines données fassent double emploi, en particulier dans le cas des dossiers des codes 5 et 6. L'analyse n'a porté que sur une catégorie de dossiers et dans le cas des codes 4 et 6, par exemple, il n'y a pas eu de duplication de données personnelles.

Les deux séries de formules, celles de 1884 et celles d'après 1884, ne demandaient pas toutes les mêmes renseignements. Il y a plus d'uniformité dans les déclarations de 1884, mais les réponses étaient plus souvent évasives. Au cours de la période d'utilisation des formules d'après 1884 (approx. 1884-1925 ou même plus tard) la formule de demande a subi des modifications. Dans les tableaux, la mention « Données manquantes » se réfère aux cas où certaines données n'étaient pas demandées ou n'ont pas été fournies.

APPENDICE B

PERSONNES INTERVIEWÉES

Fred Anderson (env. 1890-1976), Duck Lake, 1976.

Ses parents étaient arrivés à Duck Lake au début des années 1880. Il est né et a été élevé dans cette localité où il connaissait beaucoup de gens. Ses opinions reflétaient la mentalité anglo-protestante du début du XX^{e} siècle. Plusieurs de ses commentaires, cependant, faisaient preuve de tolérance à l'endroit des Métis dont il reconnaissait les mérites comme « cowboys » et ouvriers agricoles.

Béatrice Boucher, née Lépine (1893-1979), Saint-Louis, 1977.

Son grand-père, Maxime Lépine, a été membre du gouvernement provisoire de Riel en 1885. Son mari, Frédéric Boucher, était le fils de Jean-Baptiste Boucher père, qui fut l'un des colons fondateurs de Saint-Louis. Cette ascendance a permis à Mme Boucher de cultiver des liens intimes avec plusieurs familles de la communauté. Mme Boucher a rappelé l'exode de plusieurs familles qui sont allées s'établir sur des *ranches* au Montana et en Alberta, au tournant du siècle. La plupart sont revenues avec des troupeaux considérables. Elle a aussi parlé de ces jeunes gens partis à pied vers le lointain Yukon durant la ruée vers l'or, de l'épidémie de grippe espagnole en 1900-1901, de ses propres sentiments sur son héritage métis.

Alfred Boyer (1890-), Saint-Louis, 1981.

M. Boyer, un descendant de l'une des familles fondatrices de Saint-Louis, avait 91 ans au moment de son interview. Il a surtout parlé des conditions de travail et des premières expériences en agriculture aux débuts de Saint-Louis.

Marguerite Campbell, née Branconnier (1903-1978), Rosthern, 1976.

Son père, Joseph Branconnier, tenait un magasin à Fish Creek puis, vers 1915, a acheté le magasin de Letendre à Batoche. Sa famille a habité l'étage au-dessus du magasin jusqu'à ce que ce dernier soit détruit par le feu, en 1923. Marguerite a fréquenté l'école et s'est mariée à Batoche. Elle a conservé un souvenir très vivant de son institutrice, Mlle Dorval.

Omer Courchesne, Duck Lake, 1982.

Canadian français, M. Courchesne a enseigné à Batoche, à Saint-Laurent et à Duck Lake. Plus précisément, il a périodiquement résidé au presbytère de Batoche, à la fin des années 1930 et au début des années 1940. Il a été témoin des difficultés économiques des années 1930, du genre de culture mixte pratiquée par les Métis, de leur régime alimentaire et de leur mode de vie. Il se souvenait des nombreuses familles qui touchaient l'assistance sociale et nous a entretenue de la disparition graduelle du français dans les écoles.

Élie Dumont (1886-1985), Duck Lake, 1982, 1983.

Ce neveu de Gabriel Dumont, fils d'Élie Dumont et de Françoise Ouellette est né à Saint-Laurent. Il se souvenait de personnalités importantes comme Moïse Ouellette, Baptiste et William Boyer et Xavier Letendre. Sa carrière a été fort variée : il a eu divers emplois comme journalier en forêt, comme employé de *ranch* et comme *jockey* dans l'Ouest du Canada et aux États-Unis. Il parlait le français-métif, l'anglais, le cri et le saulteux. Son genre de vie a foncièrement été celui de la tribu des Cris, lesquels voyaient d'ailleurs en lui un guérisseur. Homme à l'air digne, détendu et plutôt réservé, il a fait des observations judicieuses sur les aspects indigènes de la culture des Métis, sur leurs activités économiques et sociales, et il nous a donné son témoignage en tant que personne qui a connu les aspects traditionnels de la vie des Métis au tournant du siècle.

François (1899-1982) et Malvina Fayant, née Parenteau, Saint-Louis, 1981.

M. Fayant était le fils de Cuthbert (Corbet) Fayant et de Marie-Louise Letendre; sa femme était la fille de Modeste Parenteau et de Christine Caron, soit deux des familles fondatrices de Batoche. Ce couple a cultivé, pendant plusieurs années le *homestead* Fayant du lot 34 de la « Colonie de Saint-Laurent ». L'un et l'autre n'avaient guère fréquenté l'école mais, lors de notre entretien, Mme Fayant a su nous démontrer ses talents pour la musique et le tissage. M. Fayant, pour sa part, nous a communiqué des renseignements intéressants sur la « traverse » que son frère Napoléon a exploitée pendant plusieurs années.

Walter Ferguson (env. 1910-1983) Saint-Laurent-de-Grandin, 1981.

Ce fils d'Antoine Ferguson (Fercuson) et de Victorine Racette, est né et a été élevé sur le lot 24 de la « Colonie de Saint-Laurent ». M. Ferguson était quelque peu aigri par quelques différends avec l'Église et par les préjugés à l'endroit des Métis. Comme plusieurs jeunes gens des années 1930, lorsqu'il a eu la chance de se trouver un emploi, ce fut généralement comme manœuvre, à $15 par mois. Il nous a fait remarquer que, pour eux, la Dépression n'a pas été un phénomène nouveau : la communauté métisse ayant été habituellement pauvre mais capable de suffire à ses besoins. Il nous a aussi fait part de commentaires de ses aînés sur Louis Riel et Gabriel Dumont et a signalé que l'on semble s'abstenir de toute allusion à l'un ou l'autre, à Riel surtout, car quoique ce dernier soit encore vénéré, on en parle rarement en public.

Armandine Gareau, née Gaudet (1895-1978), Batoche, 1976.

Ses parents, Canadiens français, s'étaient établis dans la région de Bellevue, dans les années 1890. Petite fille, elle a fréquenté l'école et l'église de Batoche. Elle a conservé d'excellents souvenirs du père Moulin et de Mlle Dorval, ainsi que de ses camarades de classe.

Armand Gaudet (1887-1978), Prince-Albert, 1976.

Né au Québec en 1903, M. Gaudet est venu s'établir à Bellevue où il avait de la parenté. Il nous a communiqué ses souvenirs du village de Batoche vers 1910 et, en particulier, des magasins où il allait faire ses emplettes.

Armandine Gaudet, née Gareau (1898-1981), Batoche, 1976.

Elle était la plus jeune enfant d'Azarie Gareau, arrivé à Bellevue en 1881. Son oncle, Ludger Gareau, s'était établi à Batoche en 1878. Mme Gaudet se souvenait particulièrement bien de l'église et du presbytère où elle est allée à plusieurs reprises de 1910 à 1915. Elle a aussi assisté aux rencontres sociales telles que la fête des Métis à Batoche.

Lumina Gaudet, née Gaudet (1886-1983), Batoche, 1976.

Elle est arrivée à Bellevue avec ses parents, en 1894. Elle a fréquenté l'école de Batoche pendant que Mlle Dorval y enseignait. Elle a évoqué des souvenirs très intéressants sur les coutumes, l'habillement et la vie quotidienne à Saint-Antoine.

S. Alice Gervais (1895-), Prince-Albert, 1976.

Née au Québec, S. Alice a passé son enfance dans la communauté mixte de Duck Lake; sa longue carrière d'enseignante, en Saskatchewan, l'a constamment tenue en contact avec les Métis. Elle s'est intéressée en

particulier à l'analphabétisme et aux problèmes sociaux des années 1930 et 1940. Ses opinions reflétaient ses origines catholiques et françaises ainsi que les vues de sa génération sur les peuples autochtones.

Joseph Jobin (1884-1979), Wakaw, 1976.

Son père, qui portait lui aussi le prénom de Joseph, avait combattu à Batoche et son oncle Ambroise est mort de blessures subies à la bataille de 1885. M. Jobin a passé la majeure partie de sa vie dans la région Batoche-Bellevue. Il s'est adonné avec succès à l'agriculture et il nous a communiqué des détails intéressants sur les activités agricoles et la vie sociale des Métis durant la période critique de 1900-1920.

Marie-Louise Langlois, ci-devant Caron, née Éthier, Batoche, 1981.

Mme Langlois a épousé Ernest Caron en 1932. Elle avait auparavant été institutrice à Batoche. De 1932 à 1936, elle a habité la ou les maisons de Jean Caron fils, sur le lot 53 de la « Colonie de Saint-Laurent ». Au cours de notre entretien, elle a donné une description détaillée de l'extérieur aussi bien que de l'intérieur de ces maisons. Elle a aussi évoqué les tâches domestiques de sa belle-mère, sa laiterie, son potager, sa couture, sa cuisson. Elle a aussi parlé des diverses activités de la famille Caron, de ses réussites et de ses épreuves.

Isidore Ledoux (1875-1976), Prince-Albert, 1976.

M. Ledoux, âgé de 102 ans, est le doyen de toutes les personnes interviewées. Il a été impossible d'enregistrer son témoignage étant donné ses difficultés d'élocution et son grand âge. Il avait cependant gardé des souvenirs très nets de personnalités telles que Gabriel Dumont, Mgr Grandin, le père Moulin, ainsi que de sa parenté comme les Bélanger, les Fidler et les Ledoux de Batoche et Fish Creek. Il a souffert d'avoir été montré du doigt comme « métis », surtout au cours de son service outremer, durant la Première Guerre mondiale. Il a fourni des précisions intéressantes sur certaines croyances ou traditions indigènes qui se sont greffées sur la religion et le mode de vie des Métis.

Jean-Bap(tiste) Letendre (env. 1896-1980), Shellbrook, 1976.

Il était apparenté à Xavier Letendre, étant un descendant de son frère aîné Louis. Il a vécu à Batoche jusque vers 1912. Jean-Bap., comme on l'appelait, avait des choses particulièrement intéressantes à nous raconter sur les familles Letendre/Batoche, sur la fortune de Xavier, l'alcoolisme de ses fils et la tuberculose qui a décimé sa famille après 1900. Peu instruit et ayant perdu une jambe en France au cours de la Grande Guerre, il a travaillé dans un *ranch*. C'était un homme d'un caractère réservé et courtois. Sa vie a été marquée par la pauvreté et la malchance.

Thérèse Moffatt, née Lenglet (1891-), Batoche, 1976.

Fille de Charles-Auguste Lenglet et de Marie Bourdel, elle était née en France. Son père avait acheté un magasin (probablement celui de Fisher) à Batoche, en 1897. Un côté de son magasin était consacré à l'épicerie et à la mercerie; l'autre côté était un débit de boissons alcooliques. De 1897 à 1900, Thérèse a fréquenté l'école de Mlle Dorval. Sa mère étant décédée en couches en 1899, elle a terminé ses études dans des pensionnats après que son père, en 1900, eut épousé en secondes noces la protégée de Mlle Dorval, Georgine d'Amours, beaucoup plus jeune que lui. Mme Moffat avait des anecdotes intéressantes à raconter sur le village, sur diverses personnalités et sur la vie sociale à Batoche, au tournant du siècle.

Alexandrine Nicolas, née Fleury (1887-), Duck Lake, 1981 et 1982.

Mme Nicolas, petite-fille de Patrice Fleury, lieutenant militaire de Riel, est née à Saint-Laurent et a été baptisée par le père Fourmond. Sa famille a séjourné au Montana et à divers autres endroits de l'Ouest entre 1898 et 1905 env. Elle a fréquenté le couvent des Ursulines à Saint-Pierre (St. Peter, Montana, lieu de résidence de Riel en 1883-1885) où elle a appris l'anglais. Après avoir été berger, son père a travaillé à la construction du chemin de fer, puis s'est embauché dans un *ranch* à Médicine Hat. La famille est retournée ensuite à son *homestead* sur la rive ouest de la rivière Saskatchewan-Sud, entre Duck Lake et Saint-Laurent. Mme Nicolas se rappelait la maison de ses grands-parents, Abraham Montour et Marie Pagé, à Batoche, au tournant du siècle. Elle se souvenait également des mets traditionnels des Métis, des activités sociales et religieuses telles que la « Fête des Métifs » et le pèlerinage, ainsi que du récit de la guérison miraculeuse du frère Guillet. Elle a parlé aussi des activités de Gabriel Dumont à Batoche, lorsqu'il est revenu s'y établir en permanence, vers 1900, et de ses funérailles en 1906. Mme Nicolas nous a communiqué de précieux renseignements sur les accouchements avec sages-femmes, la préparation de médicaments naturels ou d'herbes médicinales et sur ses nombreuses excursions en « camping » à Saskatoon et ailleurs.

Justine Nogier, ci-devant Caron, née Branconnier (1897-) Batoche, 1976.

Fille d'Aimable Branconnier et de Marie Pilon, Justine est née à Batoche où elle a passé toute sa vie. Après la mort subite de sa mère, en 1904, elle a vécu quelque temps chez ses grands-parents maternels. Surnommée « La bichonne » à cause de ses cheveux blonds, elle s'est mariée à deux reprises. À l'âge de 17 ans, elle a épousé en premières noces, Pierre Caron dont elle eut 16 enfants. Justine n'a pas fréquenté l'école très longtemps, mais elle gardait un excellent souvenir des années passées

comme domestique chez Mlle Dorval. Le témoignage de cette personne dynamique et entreprenante nous a appris beaucoup de choses sur les années difficiles de la période de transition de 1910 à 1925, à Batoche.

Marie Parenteau, née Caron (1888-1978), Batoche, 1976 et 1977.

La vie de cette femme, l'une des plus âgées à être interviewées, illustre bien les sacrifices et les misères qui étaient souvent le lot des femmes. La mort de sa mère lui fit quitter l'école pour s'occuper du foyer, et la priva souvent de la compagnie de ses frères et sœurs. Son père, Théophile Caron, se remaria deux fois, et les conflits étaient fréquents entre les diverses familles. Mme Parenteau nous a fait part de ses souvenirs sur les familles Letendre, Caron, Parenteau et Fisher, sur sa brève période de résidence dans le village proprement dit, et sur plusieurs des activités sociales typiques de la période critique de 1900-1915, à Batoche.

Ferdinand (1908-) et Alice Paulhus, née Boyer (1903-), Prince-Albert, 1976.

M. Paulhus tenait un magasin à Batoche, dans les années 1940. Mme Paulhus était la fille de Raphaël Boyer et d'Élise Tourond. Sa grand-mère et ses oncles avaient été témoins de la bataille de Fish Creek. Lors de cette bataille, leurs fermes avaient été brûlées et deux de ses oncles avaient perdu la vie. Ses parents s'étaient établis à Batoche, en 1896, où ils ont tenu un magasin et, pendant quelque temps, le bureau de poste. Mme Paulhus avait souvent entendu ses oncles raconter des épisodes de la « rébellion ». Elle se souvenait également de son entreprenante grand-mère, Mme Josephe Tourond, qui avait réussi à se constituer un gros troupeau de bestiaux. M. et Mme Paulhus ont participé activement à la vie communautaire, durant les années 1930 à 1950.

Marguerite Perillat (1909-), Duck Lake, 1981-1983.

Mme Perillat est née à Duck Lake, de parents français. Son père était propriétaire d'une terre (lot 16) sur la rive ouest de la rivière à Batoche, vers la fin des années 1890. Cette personne sympathique et tolérante a mieux connu le milieu des immigrants français parmi lesquels elle a vécu, mais elle a également eu des contacts quotidiens avec les Métis de Duck Lake et des environs. En raison de son sens d'observation très développé, elle nous a laissé un témoignage d'une valeur inestimable sur le mode de vie des communautés tant métisses que de langue française, après 1925. De plus, grâce à ses relations et à ses interviews personnelles avec des citoyens âgés, dont certains pionniers, elle nous a fourni de précieux renseignements sur les années qui ont marqué le tournant du siècle.

Henri (1888-1980) et Amanda Pilon, née Caron (1898-), Batoche, 1976 et Mme Pilon, 1981.

M. et Mme Pilon nous ont communiqué des renseignements d'une valeur inestimable sur le village de Batoche et le genre de vie qu'on y menait durant la période 1905-1930 (env.). Les parents de M. Pilon, Barthélémi et Christine Dumas, s'étaient établis à Batoche en 1882. En plus de cultiver une terre, M. Pilon père y avait exercé d'autres fonctions, entre autres, celles de traversier et de commissaire d'école. Mme Christine Pilon était allée à l'école à Saint-Boniface et avait transmis à ses enfants une solide éducation familiale. M. Pilon se souvenait des casernes de la Gendarmerie du Nord-Ouest (auparavant la maison des Letendre) et des magasins de Fisher et de Grant du village.

Amanda Pilon, fille de Jean Caron fils, a été élevée tout près de l'église et du presbytère. Elle a fréquenté l'école de Batoche et se souvenait encore des détails de la routine quotidienne du presbytère. Elle se souvenait aussi de plusieurs mets traditionnels et des activités sociales. Bien servie par une excellente mémoire, elle a réussi à brosser un tableau de la vie quotidienne à Batoche, au tournant du siècle.

Adélaïde Ranger, née Pilon (1891-1981), Batoche, 1976, 1977.

Adélaïde, sœur d'Henri Pilon, est l'une des femmes les plus intéressantes qui ont été interviewées. Demeurant juste à côté de l'église et du presbytère, elle était bien au courant de toutes les activités de la mission. Elle a parlé des familles qui habitaient Batoche durant son enfance, de sa vie sociale et de ses activités comme adolescente, puis comme jeune femme et, enfin, de ses expériences et déceptions personnelles. Ses témoignages d'une grande franchise ont porté sur les divers aspects de la société et de l'économie métisses de Batoche.

Georges Roussel, OMI, Marcelin, 1976.

Le père Roussel a été curé à Batoche, en 1945-1946. Il a aussi été, pendant quelque temps, prêtre résidant au pensionnat de Duck Lake pour enfants indiens, tout en desservant les missions des environs. Le père Roussel nous a communiqué des renseignements sur la disposition et l'aménagement de l'église et du presbytère ainsi que des considérations sur la société de Batoche.

Justine St-Germain, née Caron (1903-1983), Batoche, 1978 et 1981.

Mme St-Germain est l'une de nos informatrices les plus dynamiques et les plus renseignées. Fille de Patrice Caron et d'Éléonore Parenteau, elle est née à Medicine Hat où son père a travaillé quelque temps. Elle a

été élevée à Batoche et y a épousé son cousin Raoul St-Germain, fils de Frédéric et de Mélanie Parenteau dont les deux familles s'étaient établies à Batoche en 1881-1882. Mme St-Germain a rappelé ses années d'école avec Mlle Dorval et Miss Rena Hobbs. Elle a dû interrompre ses études en raison d'obligations de famille, et elle s'est mariée jeune (à 18 ans). Elle nous a entretenue de divers sujets (préparation de mets traditionnels, coutumes sociales et folklore) qui ont permis de mieux préciser le genre de vie que l'on menait à Batoche, vers la fin des années 1910 et durant les années 1920.

Sœur Irène Schmidt (1901-), Prince-Albert, 1976.

Fille de Charles-Pantaléon et de Rose-Délima Boucher et petite-fille de Louis Schmidt, S. Schmidt est née à Duck Lake en 1901. Instruite et bien renseignée, elle nous a éclairée sur la classe des Métis instruits et professionnels. Son grand-père, Louis Schmidt, avait été le secrétaire de Riel à la Rivière-Rouge en 1869-1870. Sa famille a émigré dans le district de Saskatchewan en 1882. Schmidt n'a pas participé à la résistance en 1885, surtout en raison du comportement de Riel qu'il considérait « instable ». La religieuse a rappelé, en particulier, le rôle que son grand-père, en Métis intensément fier de son héritage canadien-français, a joué dans la revendication des droits du français en Saskatchewan. Sœur Schmidt a également laissé des témoignages d'un intérêt particulier sur des sujets divers : les pèlerinages à Saint-Laurent, les familles Boucher, Letendre et Laviolette, les mets traditionnels et les rapports entre les Métis et d'autres groupes ethniques de la région.

Louis Venne (1898-), Wakaw, 1980 et 1981.

Ce petit-fils de Xavier Letendre était le fils de Bruno Venne (1870-1900) et de Florestine Letendre (1877-1901). Il a été élevé par son grand-père paternel, Simon Venne, et sa tante, dans le *ranch* familial, au sud-est de Batoche. La famille de M. Venne était instruite et à l'aise. Sa curiosité naturelle et l'intérêt qu'il portait pour l'histoire de sa famille lui ont permis de conserver une foule de souvenirs. Le séjour qu'il a dû faire dans un sanatorium, encore tout jeune homme, pour soigner sa tuberculose, et le récit des difficultés que sa grand-mère, Marguerite Letendre, a dû surmonter à un âge avancé, ont été particulièrement émouvants. Il a aussi décrit l'aménagement du magasin et de la résidence Venne à Batoche, son expérience comme élève de Mlle Dorval à Batoche, et il nous a parlé de sa tante Elmire qui touchait l'harmonium à l'église.

En plus des gens que nous avons proprement interviewés, un certain nombre de personnes nous ont constamment facilité la tâche en nous fournissant de l'aide ou des renseignements. Nous tenons à nommer, en particulier, Edward Bruce et Émile Parenteau, membres de notre personnel en poste; Médéric McDougall et Clovis Régnier, de Saint-Louis; Béatrice Gervais, Léonard Pambrun, Charles Boyer et Martin Dumont, de Duck Lake.

APPENDICE C

MÉTIS FRANCOPHONES HIVERNANT À LA MISSION SAINT-LAURENT, 31 DÉCEMBRE 1871

Chefs de famille	Hommes	Femmes	Enfants	Total	Chevaux
(André, Père Alexis)	1	-	-	1	2
(Bourgine, Père)	1	-	-	1	-
Batoche, André	1	1	6	8	12
Batoche, Louison fils	1	1	3	3	10
Batoche (Letendre), Louison père	1	1	-	2	12
Batoche, Xavier	1	1	3	5	16
Boyer, Baptiste	1	1	4	6	12
Cadieux, Alexandre	1	1	6	8	8
Colin, Maxime	1	-	-	1	-
Dumont, Édouard (A)	1	1	2	4	12
Dumont, Édouard (B)	1	-	-	1	-
Dumont, Élie	1	1	2	4	10
Dumont, Gabriel	1	1	1	3	10
Dumont, Isidore dit Escapoo	1	1	2	4	20
Dumont, Isidore fils	1	1	7	9	18
Dumont, Jean dit Chakasta	1	1	-	2	18
Dumont, Jean fils	1	1	7	9	18
Dumont, Louis	1	-	-	1	1
Dumont, Vital	1	1	3	5	8
Falcon, Athanase	1	1	1	3	2
Ferguson, Antoine	1	1	4	6	8
Fisher, Alexandre	1	1	2	4	5
Fleury, Antoine	1	1	2	4	8
Gariépy, Philippe	1	1	4	6	20
Gariépy, Pierre	1	1	9	11	10
Gladu, Antoine	1	1	2	4	5
Hamelin, Alexandre	1	1	4	6	18

Chefs de famille	Hommes	Femmes	Enfants	Total	Chevaux
Hamelin, Elzéar	1	1	1	3	3
Hamelin, Joseph	1	1	5	9	18
Hamelin, Josué	1	1	5	7	8
Houle, François	1	1	6	8	6
Laframboise, Augustin	1	1	4	6	12
Laverdure, Pierre	1	1	3	5	8
Lafond, Baptiste	1	1	5	7	4
Landry, Lect	1	1	4	6	6
Masson, François	1	-	-	1	-
Moreau, [?] veuve	-	1	-	1	1
Moreau, Jonas	1	1	3	5	5
Ouellette, Marguerite	-	1	-	1	-
Ouellette, Moïse	1	1	5	7	18
Parenteau, Alexandre	1	1	3	5	6
Parenteau, Baptiste	1	1	7	9	30
Parenteau, Élie	1	1	3	5	6
Parenteau, Gabriel	1	1	2	4	6
Parenteau, Isidore	1	1	-	2	6
Parenteau, José	1	1	6	8	12
Parenteau, Joseph fils	1	1	-	2	6
Parenteau, Joseph père	1	1	4	6	12
Parenteau, Louis	1	1	6	8	10
Parenteau, Raphaël	1	1	-	2	4
Patenaude, Joseph	1	-	-	1	2
Plante, Antoine	1	-	-	1	5
Plante, Xavier	1	1	-	2	3
Poitras, Ignace	1	1	7	9	12
Primeau, Baptiste	1	1	1	3	8
Racette, Augustin	1	1	4	6	6
Racette, Charles fils	1	1	6	8	12
Racette, Charles père	1	-	-	1	-
Racette, Joseph	1	1	5	6	12
St-Denis, Célestin	1	1	-	2	3
Sansregret, Pierre	1	1	5	7	8
Short, James	1	1	6	8	12
Smith, [?] veuve	-	1	6	7	6
Thomas, Charles	1	1	1	3	10
Vandale, Baptiste (A)	1	1	6	8	12
Vandale, Baptiste (B)	1	1	1	3	2
Villeneuve, Théophile	1	1	5	7	6
Welsh, John	1	-	-	1	4
TOTAL	63	58	198	321	567

Source : Glenbow Archives, R. Hardisty Papers, dossier 32.

(A), (B) = Deux personnes du même nom.

Sauf pour les pères André et Bourgine, respectivement curé et vicaire, et pour Marguerite Ouellette qui est domestique, tous les autres sont des chasseurs.

APPENDICE D

LES 74 FAMILLES DE LA PAROISSE DE BATOCHE, 1924

François Arcand
Mathy Bilyk
Chrysostome Boyer
Raphaël Boyer
Robert Boyer
Tobie Boyer
Joseph Branconnier
Alfred Caron
Arthur Caron
Eugène Caron
Jean Caron
Patrice Caron
Théophile Caron
Alfred Carrière
Cléophas Champagne
Daniel Charette
Daniel Dumas
Isidore Dumas
Élie Dumont
Joseph Dumont
Cuthbert (Corbet) Fayant
Antoine Ferguson
Antoine Ferguson (père)
Georges Ferguson
Joseph Ferguson
Bruno Fidler
Norbert Fidler
Ambroise Gervais
Clémence Gervais (née Boyer)
Edmond Gervais
Joseph Gervais
Moïse Gervais
Napoléon Gervais
Pierre Gervais
Joseph Ladéroute
Alfred Lafontaine
Joseph Lafontaine
Albert Laplante
Toussaint Laplante
Charles Laviolette
Eugène Letendre
Louis Letendre
Moïse Marcotte
Baptiste Ouellette
Marie Ouellette
(née Boyer, ve de Moïse fils)
Alexandre Parenteau
François Parenteau
Ve Jean-Baptiste Parenteau
Jérôme Parenteau

Joachim Parenteau
Laurent Parenteau
Louis Parenteau
Modeste Parenteau
William Parenteau
Albert Pilon
Alexandre Pilon
Barthélémi Pilon
Henri Pilon
Joseph Pilon fils
Joseph Pilon père
Louis Pilon
William Pilon
William John Pilon
Michel Poitras
Félix Potty
Jérôme Racette
Jean-Baptiste Ranger
Raoül St-Denis
Frédéric St-Germain
Raoül St-Germain
François Slater
Francis Tourond
Napoléon Venne
Robert Venne

Source : Évêché de Prince-Albert, paroisse de Batoche.

APPENDICE E

CHANSONS MÉTISSES

I. *C'est au champ de bataille (La lettre de sang).*
Composition attribuée à Louis Riel. Chanson recueillie dans la région de Lebret, Saskatchewan. Chantée par Gaspard Jeannotte vers 1957. Gracieuseté de G. Burtonshaw, Calgary.

1. C'est au champ de bataille,
J'ai fait crier mes douleurs,
Où tant qu'un doute se passe
Ça fait frémir les cœurs.
Or je r'çois-t-une lettre
De ma chère maman
J'avais ni plum' ni encre
Pour pouvoir lui écrire.

2. Or je pris mon canif,
Je le trempai dans mon sang
Pour écrir' une lettre
À ma chère maman.
Quand ell' r'cevra cett' lettre
Tout écrit' de sang
Ses yeux baignant de larmes,
Son cœur s'allant mourant.

3. S'y jette à genoux par terre
En appelant ses enfants :
Priez pour votr' p'tit frère
Qui est au régiment.
Mourir, c'est pour mourir,
Chacun meurt à son tour;
J'aim' mieux mourir en brave,
Faut tous mourir un jour.

II. *Chanson de Louis Riel.*
Composée au Dakota en l'honneur de sa sœur Henriette (version de Saint-Louis, Sask.)

Ma sœur tu n'étais que fillette
Au premier beau jour du printemps
Quand j'ai parti, chère Henriette,
Tu n'avais pas encore quinze ans.
De tous mes travaux politiques
Et mes luttes au Canada
Viens me conter les peines publiques
Du peuple que mon cœur fonda.

Banni, je viens auprès des lignes
Contempler mon pays natal
Revoir mes amis bons et dignes
Et mes parents de Saint-Vital.
Ils sont venus me voir par groupes
Chez mon ami Norman Gingras
Ils sont venus boire à ma coupe
Pendant les fêtes et les jours gras.

Ma sœur, tu viens faire ta visite
Au commencement du mois d'août.
En te voyant, mon cœur palpite
Ma sœur, ah je t'aime beaucoup.
Reçois de moi la bienvenue
Mon cœur t'embrasse en soupirant
Lorsque mes yeux t'ont reconnue
C'était ceux d'un frère content.

J'aime ta taille mince et svelte,
Ton marcher modeste et posé
Cet esprit métis, ta silhouette
Joyeuse, franche et sans souci.
Tu prends soin de ta chevelure
Selon les règles du bon sens
Et les attraits de ta figure
Sont beaux sans être extravagants.

Les traits de ta figure brune
Apparaissent à mes yeux contents
Comme la clarté de la lune
Lorsque les nuits sont au beau temps.
Et le point où le jour se couche
Ne sera jamais plus vermeil
Que le sourire de ta bouche.
Ton regard me porte conseil.

Ah! que mon âme est réjouie
D'entendre résonner ta voix
Elle est plus douce à mon ennui
Que la musique des grands bois.
Retourne chez toi, Henriette,
Dans notre cher Manitoba
Va dire aux personnes inquiètes
Que je languis dans les États.

III. *Courtisan malheureux ou Riche marchand malheureux.*
Chantée par Antoine Ferguson (1884-1976), Saint-Laurent-de-Grandin (recueillie par Henri Létourneau, Musée de Saint-Boniface, 1972).

D'un tour plaisant, un riche marchand,
Courtisant une dame, ce pauvre courtisan,
Lui en a bien coûté 50 mille francs
Sans compter toute la belle équipage[1]
Qu'il avait laissée à ce matelot pour gage,
Il s'attendait pas, d'avoir ce beau butin,
Ce beau, ce matelot marin.

Ça faisait bien deux ans qu'il était en voyage.
Et arrivant à son port
Tout aussitôt débarquant de son vaisseau
Pensant d'aller se coucher avec sa femme
Et son cœur brûlait de mille flammes
Il s'en va tout droit chez lui
« Femme, ouvrez la porte a ton cher mari. »
La femme tout en tremblant dit au favori :
« Comment allons-nous faire? Retirez-vous d'ici
Car, par ma foi, voilà mon mari.

Bien promptement mettez votre capote
Car aussitôt je vais lui ouvrir la porte
Et quand vous serez esquivé
Je me défendrai comme je pourrai. »
En ouvrant la porte il voit un ombrage
Qui fait comme un sauvage
« Femme qu'est-ce qu'il y a ici
C'est-ti le diable ou bien c'est un esprit? »
« Mon cher mari j'en ai point de lumière
Car aussi bien rien de quoi en faire
Couchons bien promptement
Dedans notre lit on sera bien chaudement. »
Ce matelot marin encore bien plus fin
Mais il savait de quoi en faire
« Et qu'on m'apporte mon batte-feu
Avec lequel je fais du feu quand je veux
Bien promptement et allume la chandelle
Car aussi noir nous aurons de la crelle[2]
Et tous deux jeunes rigodons
Je me croirais foutu de me coucher à tâtons. »
Allumant le feu il vit à ses yeux
Une belle équipage, il vit un beau trésor
Une montre d'or, un sac de louis d'or,
Au pied du lit une paire de bottes,
Un bel habit garni de la sorte,
Un beau chapeau pluché,
Une paire de culottes toutes enpercelées[3]

Ce matelot marin dit en souriant
Regardant sa femme :
« Ma femme quoique tu es jolie
Car par ma foi, il a bien payé ton prix
Il est donc vrai je porte des cornettes
Et mes frères des sonnettes
Et cela mène autant de bruit
Comme tous ces carosses qui roulent dans Paris. »

Ce pauvre courtisan vient tout en tremblant
Mais cogne à la porte
En disant qu'il était un marchand
« Qui est celui qui frappe à ma porte
Mais c'est-ti toi que le diable t'emporte
Je garde tout ce qu'il y a
Ça me servira pour faire laver mes draps. »

---

[1] un bel équipage
[2] mot inconnu
[3] garnies de perles

APPENDICE F

RÉCLAMATIONS, PERTES SUBIES EN 1885, BATOCHE ET ENVIRONS

A : Citoyens « loyaux » qui n'ont pas pris les armes contre le gouvernement
B : « Rebelles » ou personnes « qui ont contribué à leurs propres pertes »
C : Personnes absentes de leurs demeures ou en voyage pendant l'insurrection

Réclamant(e)	Réclamation ($)	Cat.	Accordé ($)
Jean-Baptiste Arcand	934,15	B	0,00
Susette Arcand	388,00	B	0,00
Caroline Beauchemin	1525,00	B	0,00
Abraham Bélanger	325,00	A	10,00
Charles-Eugène Boucher	885,50	A	373,00
Jean-Baptiste Boucher			
Jean-Baptiste Boyer	9330,34	A	6461,13
William Boyer	1596,75	A	386,10
Ernestine Breland	1291,55	B	0,00
Félicité Breland (Boyer), ép. de Gilbert	186,75	B	0,00
Moïse Bremner	322,00	A	205,00
Marguerite Caron (Dumas), ép. de Jean	4681,50	B	0,00
Virginie Caron (Parenteau), ép. de Jean fils	1936,00	B	0,00
Cécile Carrière (Beauchemin), ép. de Charles	996,00	B	0,00
Patrice Carrière	1583,00	B	0,00
Philippe C. Chamberland	410,00	A	183,00

Réclamant(e)	Réclamation ($)	Cat.	Accordé ($)
Ambroise Champagne	860,00	B	0,00
Cléophas Champagne	435,00	B	0,00
Emmanuel Champagne	13310,00	B	0,00
Charlotte Delorme (Gervais), ép. de Norbert	888,65	B	0,00
Jean-Baptiste Delorme	600,00	B	0,00
William Delorme	253,00	B	0,00
Télesphore Demers	6805,00	C	0,00
Louise Desjarlais	38,90	B	0,00
Marguerite Desjarlais, ép. de Paul	1216,25	B	0,00
Ambroise Dubois	300,00	B	0,00
Angélique Dubois (Caron), ép. d'Ambroise	205,50	B	0,00
Rosalie Dubois	40,00	B	0,00
(Mme) Gabriel Dufour	380,00	B	0,00
Véronique Dumas (Ouellette), ép. de Michel	556,00	B	0,00
Judith Dumont (Parenteau), ve d'Isidore	415,00	B	0,00
Justine Dumont (Short), ve d'Ambroise	952,50	A	533,10
Isabelle Fayant (McGillis), ép. de Cuthbert	769,00	B	0,00
Josephte Fidler (Laplante), ép. de François	1260,75	B	0,00
Véronique Fidler (Gervais), ép. de Baptiste	100,00	B	0,00
William Fidler	1095,00	B	0,00
Alexandre P. Fisher	378,00	B	0,00
Georges Fisher père	14283,00	A	10442,92
Patrice Fleury	788,00	B	0,00
Patrice Fleury fils	218,50	B	0,00
Azarie Gareau(lt)	492,00	A	50,00
Ludger Gareau(lt)	7189,21	A	2598,80
Rosalie Gariépy (Parenteau), ép. de Philippe	1103,70	B	0,00
Françoise Gervais (Lafournaise), ép. de Patrice	350,00	B	0,00
Françoise Gervais (Ledoux), ép. de Basile	1212,00	A	583,00
Jean-Baptiste Gervais	596,00	B	0,00
Roger Goulet	1957,00	A	1261,00
Catherine Henry (Beauchemin), ép. de Pierre	1058,70	B	0,00
Kerr Brothers	16343,50	A	3402,50
François Ladouceur	294,00	B	0,00

Réclamant(e)	Réclamation ($)	Cat.	Accordé ($)
Ferdinand Ladret	261,85	A	100,00
Calixte Lafontaine	727,00	B	0,00
Louise Lafontaine (Gervais), ép. de Calixte	902,00	B	0,00
Alexandre Lamirande	140,00	B	0,00
Antoine Laplante	343,50	A	228,00
Élise Laplante (Gervais), ép. de Toussaint	385,00	B	0,00
Jean-Baptiste Laplante	525,00	B	0,00
Hélène Ledoux (Poitras), ép. de Pierre	995,00	B	0,00
Maxime Lépine	1829,00	B	0,00
Angélique Letendre (Dumas), ép. de Louis	682,45	B	0,00
Catherine Letendre (Godon), ve d'André	1443,00	B	0,00
Xavier Letendre dit Batoche	32972,44	A	19295,59
Augustin Lévêque	500,50	C	0,00
Clémentine Lévêque	1073,00	A	270,00
Alexandre McDougall	949,00	B	0,00
Isabelle McGillis (Poitras), ép. de Modeste	228,20	B	0,00
Abraham Montour	508,00	C	0,00
Caroline Montour (Dumont), ve de Baptiste	115,00	B	0,00
George Ness	1805,00	A	831,00
Adolphus Nolin	443,00	A	279,00
André Nolin	189,00	B	0,00
Charles Nolin	9915,00	A	1275,00
Jean-Baptiste Normand	10,50	B	0,00
Élisabeth Ouellette (Dumont), ép. de Moïse	828,00	B	0,00
Thérèse Ouellette (Houle), ve de Joseph	270,00	B	0,00
Alexandre Parenteau	340,00	B	0,00
Daniel Parenteau	299,66	B	0,00
Gabriel Parenteau	171,00	B	0,00
Hélène Parenteau (Normand), ép. de Pierre fils	263,00	B	0,00
Jean-Baptiste Parenteau	1600,00	B	0,00
Joseph Parenteau fils	141,50	B	0,00
Léon Parenteau	285,00	B	0,00
Marianne Parenteau (Caron) ép. de Pierre	537,00	B	0,00
Patrice Parenteau	224,50	B	0,00
Pierre Parenteau (Pierriche)	2392,00	B	0,00

Réclamant(e)	Réclamation ($)	Cat.	Accordé ($)
Véronique Parenteau (St-Germain), ép. de Moïse	242,00	B	0,00
Angélique Pilon, ép. de Joseph	1939,75	B	0,00
Barthélémi Pilon	1657,70	B	0,00
Joseph Pilon fils	504,50	B	0,00
Joseph Pilon père	1776,00	B	0,00
Hélène Poitras (McGillis), ép. d'Ignace	1817,25	B	0,00
Caroline Racette (Nolin), ép. de Jérôme	410,000	B	0,00
Hélène Racette (Boyer), ve de Charles	140,00	A	115,00
Octave Régnier	773,00	B	0,00
Antoine Richard*			
Louis Riguidel	95,00	A	57,00
Jean-Baptiste Rocheleau fils	722,00	B	0,00
Marie Rocheleau (Carrière), ép. de Baptiste père	2416,00	B	0,00
Modeste Rocheleau	1285,00	B	0,00
Catherine Ross (Delorme), ve de Donald	2477,00	B	0,00
Élise Ross (Dufour), ve de Baptiste	300,00	A	154,00
Frédéric St-Germain	45,00	B	0,00
Louis Schmidt	224,50	A	84,50
Richard Tees	500,00	A	65,00
Hélène Thomas (Letendre), ép. de Charles	492,40	B	0,00
Catherine Tourond (Gervais), ép. de Pierre	1171,85	B	0,00
Josephte Tourond (Gervais), ve de Calixte	1167,85	B	0,00
Josephte Tourond (Paul), ve de Joseph	8451,00	A	2804,67
Norbert Turcotte	470,82	B	0,00
Alphonsine Vandal (Henry), ép. d'Antoine	714,00	B	0,00
Élise Vandal (Champagne), ép. de Joseph	528,00	B	0,00
Élisa Vandal (Poitras), ép. de Pierre	93,00	B	0,00
Élisa Vandal (Poitras), ép. de Pierre	405,00	B	0,00
Isabelle Vandal (Branconnier), ép. de Roger	983,00	B	0,00

Réclamant(e)	Réclamation ($)	Cat.	Accordé ($)
Isabelle Vandal (Branconnier), ép. de Roger	592,50	B	0,00
Jean-Baptiste Vandal	2341,00	B	0,00
Joseph Vandal fils (décédé)	319,00	B	137,50
Virginie Vandal (Boyer), ép. de William	739,00	B	0,00
David Venne	6032,00	A	2186,90
Napoléon Venne	1464,00	A	823,00
Salomon Venne	41899,21	A	10978,21
Alexandre Vermette	65,00	B	0,00
Marguerite Vermette, ve de Joseph	1942,00	B	0,00
Marie-Rose Vermette	247,75	B	0,00
Mathilde Villeneuve	447,00	B	0,00
Rosalie Villeneuve (Champagne), ép. d'Isidore	384,50	B	0,00
Walters et Baker	28750,00	A	13236,35

Source : ARC, RG15, vol. 513, 914-916, 931-932.

* *Réclamation conjointe avec Alexandre McDougall (voir ce nom).*

APPENDICE G

BÉNÉFICIAIRES DE CERTIFICATS (*SCRIPS*), BATOCHE ET ENVIRONS, 1885-1887

I. Bénéficiaires aux termes des décrets de 1885-1887 (i. e. Métis résidant dans les T. du N.-O. et nés avant le 15 juillet 1870)

Nom	*Scrip* ($)	Date
Duck Lake		
Marie Arcand (ve de James Swain)	160	— 1885
Prince-Albert		
Cléophas Champagne	240	30 septembre 1886
Élise Champagne (Lafournaise)	240	30 " "
Judith Champagne (Langer)	160	30 " "
Baptiste Ouellette	240	30 " "
Baptiste Parenteau fils	240	30 " "
Abraham Ouellette	240	1er octobre 1886
Bernard Ouellette	240	1er " "
Joseph Ouellette	240	1er " "
Julien Ouellette	240	1er " "
Caroline Bélanger	240	6 " "
Pierre Ledoux	240	6 " "
Alexandre Letendre	240	6 " "
André Letendre	240	6 " "
Véronique Parenteau (St-Germain)	240	6 " "
Virginie Ladret	240	9 " "

Nom	*Scrip* ($)	Date
Saint-Laurent		
John Fayant (héritier)	208	12 octobre 1886
Azarie Champagne	240	13 " "
Louise Desjarlais	160	13 " "
Rose Fagnant	208	13 " "
William Fayant (héritier)	208	13 " "
Marguerite Flamand	240	13 " "
Catherine Ledoux	240	13 " "
Hélène Malaterre	160	13 " "
Marie McGillis	240	— 1886
Cyprien Ouellette	240	13 " "
Joseph Ouellette	160	13 " "
Elzéar Parisien	240	13 " "
Marie-Louise Patenaude	240	13 " "
Madeleine Paul	160	13 " "
Corbet Trottier	240	13 " "
Thérèse Vallée	240	13 " "
Corbet Fagnant fils	208	14 " "
Rosalie Laframboise	240	14 " "
Louise Ledoux	160	14 " "
Norbert Sauvé fils	240	14 " "
Albert Trottier	240	14 " "
Marguerite Bottineau (ve d'Alex McGillis)	160	15 " "
Euphrosine Cayen	160	15 " "
Julie Ducharme	160	15 " "
Charles Fayant (héritier)	208	15 " "
Hélène McGillis (Poitras)	160	15 " "
Isidore McKay	160	15 " "
Baptiste Ouellette	160	15 " "
Charlotte Bourassa	160	16 " "
David Lafond	240	16 " "
Pierre Lafontaine alias Fagnant	240	16 " "
Daniel Laframboise	240	16 " "
Édouard Laframboise	240	16 " "
Marie-Anne McKay	240	16 " "
Abraham Montour fils	240	16 " "
Abraham Montour père	160	16 " "
Clémence Montour	240	16 " "
Justine Montour	240	16 " "
Marie Montour	240	16 " "
Marie Pagé	160	16 " "

Nom	*Scrip* ($)	Date
Francis Primeau	240	18 " "
Jean-Baptiste Robillard	240	18 " "
Batoche		
Judith Dumont (ve de Pascal Montour)	240	11 juillet 1885
Thérèse Arcand (hér. de Baptiste Lafond)	50	18 " "
Marie Hallet (ve de Louis Letendre père)	160	18 " "
Édouard Lafond	11	18 " "
Josephte Patenaude	240	18 " "
Hélène Boyer (ve de Charles Racette)	145	20 " "
Élise Champagne	240	20 " "
Hélène Letendre (fille de Xavier)	240	20 " "
Marie McGillis	240	20 " "
Cécile Ouellette	160	20 " "
Rose Parenteau	240	20 " "
Virgine Racette (hér. de Charles)	15	20 " "
Josephte Sauvé	240	20 " "
Pascal Montour fils	240	19 octobre 1886
André Nolin	240	12 octobre 1887

II. Bénéficiaires à titre d'héritiers, commission de 1886

Succession	Requérant(s)	*Scrip* ($)
Batoche		
Élise Ouellette	Marguerite Ouellette et 4 autres enfants	240
Alexandre Poitras	Ignace Poitras	240
Joseph Thomas	Charles Thomas	160
Saint-Laurent		
Joseph Azure	Élisa Champagne	240
Jean-Baptiste Cayen	Isidore Cayen	160
Louis Denoyers	Enfants Arcand	160
Catherine Desjarlais	Louise Desjarlais	160
Baptiste Fleury	Antoine Fleury	240

Succession	Requérant(s)	*Scrip* ($)
Jean-Baptiste Fleury	Patrice Fleury	240
Calixte Gariépy	Louise Lafournaise	240
Josephte Hamelin	Isidore Lafontaine	160
Basile Ledoux	Louise Desjarlais épouse et enfants	240
Eusèbe Ledoux	Catherine Roussin, épouse et 6 enfants	160
Alexandre McGillis	3 sœurs	160
Paul McGillis	5 frères et sœurs	240
Madeleine Montour	Marie-Louise et Hilaire Patenaude	160
Angèle Ouellette	Baptiste Ouellette	240
Cécile Ouellette	Joseph Ouellette	240
Charles Ouellette	Joseph Ouellette	240
St-Pierre Ouellette	Baptiste Ouellette	240
Michel Patenaude	Josephte Parenteau	160
Charles Racette	Hélène Boyer, épouse et 4 enfants	160
Paulet Roussin	Caroline Roussin	160
Norbert Sauvé père	Norbert fils	160
André Trottier	Joseph Trottier	240

Source : ARC, RG15, DII, 8 (b) (e).

APPENDICE H

BÉNÉFICIAIRES DE CERTIFICATS EN TERRE (*LAND SCRIPS*), BATOCHE ET ENVIRONS, 1900

I. Bénéficiaires aux termes du décret de 1899-1900 (240 acres aux Métis nés entre le 15 juillet 1870 et le 31 décembre 1885)

Batoche
Jean-Baptiste Beaugrand dit Champagne
Tobie Boyer
Moïse Carrière
Marie Virginie Cayen
Georgine d'Amour
Joséphine Deschamps
Madeleine Deschamps
Bethsey Dumont (née Boyer)
Joseph Dumont (fils d'Isidore)
Henriette Dumas
Alfred Fayant
Daniel Fayant
Joseph Fayant
Josué Gariépy
John Letendre (fils de Xavier)
Mary Jane Letendre
J. Baptiste Ouellette
Moïse Ouellette
Modeste Parenteau
Vital Ross
Mathilde Thomas (née Parenteau)
Victor Thomas
Florestine Venne (née Letendre)

Duck Lake
Baptiste Arcand fils
Marguerite Bourassa
Baptiste Boyer fils
Marguerite Boyer (ép. de Paul)
Angélique Cardinal
Justine Cardinal
Florestine Colin, ve de Maxime Poitras
Maxime Collin
Marie Deschamps (ép. de Baptiste)
Jean Dumont
Joseph Dumont (fils d'Élie)
Édouard Fisher
Roger Gariépy
Georges Lafleur
François Larocque
Norbert Laviolette
Marguerite Lussier (ép. de Thomas)
Patrice Primeau
Mélanie Ross (ép. de Joseph)
William Sansregret
Adolphe Smith
Joseph Vandal(e)
William Vandal fils

Prince-Albert
Joseph Branconnier
Joseph Delorme
Rosalie Dumont
Joseph Ferguson
Victor Gariépy
Élisa Gervais
Louis Gervais
Rosalie Lafond
Marie-Rose Lafontaine
Gabriel Laplante
Hyacinthe Laplante
Marie Laplante
Agathe Lefort (ép. de Norbert Henry)
Agnès Marion
George Alex Marion
Alexandre Parenteau
Joachim Parenteau
Élisa Ross (ép. de Vital)
François Slater
Baptiste Vandal
Frédéric Vandal

Saint-Louis
Pantaléon Schmidt

II. Parents bénéficiaires à titre d'héritiers d'enfants décédés

Batoche
William Boyer
Moïse Carrière
Isidore Dumas
Édouard Dumont
Corbet Fidler
Daniel Gariépy
Lazare Hamelin
Louis Letendre
Baptiste Parenteau
Ignace Poitras
Charles Thomas
William Thorn(e)
Pierre Vandal
Salomon Venne

Battleford
George Ness

Duck Lake
Charles Carrière
Élie Dumont
Ambroise Fisher
Joseph Parenteau
William Vandal père

Lethbridge
Patrice Fleury
Abraham Montour

Pincher Creek
Ludger Gareau (lt)
(Madeleine Delorme)
Charles Smith (Élisa Delorme)

Prince-Albert
Charles Adams
Baptiste Deschamps
Antoine Ferguson
Pierre Henry
Louis Marion
Jonas Moreau
Moïse Ouellette
Baptiste Parenteau
Raphaël Parenteau
Jérôme Racette

III. Bénéficiaires à titre d'anciens résidents

Battleford
Baptiste Boyer (fils de Baptiste)
Joseph Nault (fils d'Élie)
Malvina Nault (fille d'Élie)
Éléonore Nolin (ép. d'Augustin)
Jean Plante (fils de Basile)

Lethbridge
Amanda Caron (née Parenteau)
ép. de Théophile
Job Falcon (fils d'Athanase)
Léon Nault (fils de Napoléon)
Virginie Nault (fille de Napoléon)
William, Alexandre et
Florestine St-Germain
(enfants de Frédéric)

Maple Creek
Alfred Breland

Pincher Creek
Alexis Gervais (fils de Cuthbert)
Joseph Gervais (fils de Cuthbert)

Winnipeg
Délima Boucher (fille de Baptiste)
Élie Carrière (fils de Napoléon)
Napoléon Carrière (fils de Napoléon)
Norbert Lépine (fils d'Athanase)
Mathilde Nault (née Carrière)
ép. d'André

Source : ARC, RG15, DII, 8 (c) (e).

BIBLIOGRAPHIE CHOISIE

SOURCES MANUSCRITES

Alberta. Provincial Archives. Fonds Oblats de Marie-Immaculée

Alexis André, « Mémorial en réponse au questionnaire du R.P. Visiteur, octobre 1883 ».
Administration vicariale de Prince-Albert.
Codex Historicus de Saint-Laurent-de-Grandin.
Correspondance de Mgr Pascal.
Correspondance du père Julien Moulin.
Correspondance du père Valentin Végréville.
Dossiers Saint-Laurent-de-Grandin et environs.
Journal du frère Célestin Guillet.
Journal du père Valentin Végréville.
Petite chronique de Saint-Laurent.

Canada. Archives nationales

MG26, A, fonds John A. Macdonald.
MG26, G, fonds Wilfrid Laurier.
MG27, IC4, fonds Edgar Dewdney.
RG13, ministère de la Justice.
RG15, ministère de l'Intérieur.
RG18, Gendarmerie royale du Canada.

Canada. Musée canadien des civilisations. Service canadien d'ethnologie

Collection Richard Johnston, enregistrements et transcriptions de chansons métisses, Saint-Louis et Lebret, Sask., 1957.

Edmonton (archidiocèse). Archives
Letters of Bishop V.J. Grandin to Father J. Moulin.
Register of letters by Father H. Leduc.

Glenbow Archives
Edgar Dewdney Papers.
Eva Pozer Powell, Account and Reminiscences.
Fonds Fidèles Compagnes de Jésus [Faithful Companions of Jesus] :
Annales;
Journal de la maison de Prince-Albert;
Journal de la maison de Saint-Laurent;
Relations annuelles.
George B. Coutts Papers.
George H. Young, Diary.
Marie-Rose Delorme Smith, Accounts and Reminiscences.
Richard Hardisty Papers.

Manitoba. Archives provinciales
Hudson's Bay Company Archives :
B. 276/631 Correspondence, Duck Lake;
B. 332/2/2 Correspondence, Prince Albert office.
MG3, C13, George A. Flinn Journal.
MG3, C14, Cap. George H. Young, Notes *re* Royal Commission on Rebellion Losses, 1886.
MG3, D1 et D2, Louis Riel Papers.
MG9, A6, Guillaume Charette, Mémoires de Louis Goulet.
MG9, A31, Mémoires de Louis Schmidt.
MG10, F1, fonds de la Société historique métisse.
MG14, B26, fonds Joseph Dubuc, correspondance et mémoires.

Oblats de Marie-Immaculée (Ottawa). Archives Deschâtelets
Les pères aux soeurs de la Visitation du Mans (copies).
Les pères André, Fourmond, Moulin, Végréville au supérieur général à Rome, 1878-1900 (copies).

Prince-Albert (diocèse). Archives
Actes de visites, Batoche.
Correspondance de l'abbé Pierre E. Myre.
Registres paroissiaux :
Notre-Dame-de-Pontmain (Lac Maskeg), Aldina-Leask;
Saint-Antoine-de-Padoue, Batoche;

Saint-Laurent-de-Grandin;
Saint-Louis;
Saint-Vital (Battleford);
Saint-Sacrement (Duck Lake).

Saint-Boniface (archidiocèse). Archives

Journal de l'abbé Gabriel Cloutier (témoignages recueillis à Batoche).

Journal [Mémoires] de Philippe Garnot.

Fonds Taché :

Lettres de Jean Caron, Emmanuel Champagne, Maxime Lépine à Mgr Taché;

Lettres de Louis Schmidt à Mgr Taché;

Lettres des pères André, Fourmond, Lacombe, Lestanc, Moulin et Végréville;

Louis Schmidt, « Mouvement des Métis à Saint-Laurent, Saskatchewan, Territoires du Nord-Ouest en 1884 ».

Louis Schmidt à A.M. Burgess, sous-ministre de l'Intérieur, 26 mai 1885 au sujet des pétitions envoyées par les Métis entre 1881 et 1885 (copie).

Saskatchewan. Archives Board

Canada, Department of the Interior :

Dossiers *Homestead* n° 81184;

Dossier *township* 43-1-3;

Dossier « Colonie de Saint-Laurent » [« St-Laurent Settlement »].

Canada, Department of the Interior and Saskatchewan, Department of Natural Resources, Journals and Correspondence of Surveyors.

« Evidence of George H. Young in Champagne vs. Queen », Winnipeg, Exchequer Court, September 14, 1892.

Hillyard Mitchell Papers, A349, Accounts and Correspondence.

Journals of the Legislative Council of the North West Territories, 1877-1887.

Morton, A.S., « Historical Geography of the Canadian West to 1870 », vol. 4 et 10.

North West Territories Government (1870-1905) :

Orders-in-Council;

Petitions;

Sessional Papers 1887-1900 (microfilms).

Saskatchewan, Department of Agriculture, Lands Branch files, AG II.

Saskatchewan, Department of the Attorney-General, Series « G », Correspondence.

Saskatchewan, Department of Justice, Land Titles Offices, Prince Albert, land files relating to Batoche Survey Maps, townships 42, 43, 44, 45, 1-3, 27-2, 28-2.
Saskatchewan, Department of Natural Resources, Provincial Lands Branch files.
Saskatchewan, Department of Tourism and Renewable Resources, Land Surveys Branch, Field Notebooks.

Société historique de Saint-Boniface. Archives
Fonds abbé Pierre Picton, notes généalogiques sur les familles métisses.
Fonds Frémont, correspondance, mémoires de Philippe Garnot, 1886.
Fonds de l'Union Nationale Métisse de Saint-Joseph du Manitoba.
Fonds Riel, notes et correspondance de la famille.

Soeurs Grises de Montréal. Archives
Chronique de l'Île à la Crosse.
Chronique de Saint-Boniface.
Lettres à mère générale.
Mémoires de Saint-Boniface.

University of Alberta. Archives
MG92, William Pearce Papers.

University of Saskatchewan. Archives
A.S. Morton Collection.

SOURCES IMPRIMÉES

Adam, Graeme Mercer
The Canadian Northwest : Its History and Troubles from the Early Days of the Fur Trade to the Era of the Railway and the Settlers; with Incidents of Travel in the Regions and the Narrative of the Three Insurrections, Toronto, Rose Publishing, 1885.

Adams, Howard
Prison of Grass, Toronto, General Publishing, 1975.

Archer, John H.
Saskatchewan : a History, Saskatoon, Western Producer Prairie Books, 1980.

Ballentyne, Robert M.
Hudson Bay; or Everyday Life in the Wilds of North America During Six Years Residence in the Territories of the Honorable Hudson's Bay Company, 2e éd., Edmonton, Hurtig Publishers, 1972.

Begg, Alexander
History of the North West, Toronto, Rose, 1894-1895, 3 vol.

Benoist, Charles
Les Français et le nord-ouest canadien, Bar-le-Duc, Imprimerie de l'œuvre de Saint-Paul, 1895.

Benoit, Paul
Vie de Monseigneur Taché, archevêque de Saint-Boniface, Montréal, Beauchemin, 1904, 2 vol.

Berger, Carl et Ramsay Cook, éd.
The West and the Nation : Essays in Honour of W.L. Morton, Toronto, McClelland and Stewart, 1976.

Berthelot, Hector
Le bon vieux temps, Montréal, Beauchemin, 1916.

Black, Norman F.
History of Saskatchewan and Old North West, Regina, North West Historical Society, 1913, 2 vol.

Bolt, Christine
Victorian Attitudes to Race, Toronto, University of Toronto Press, 1971.

Bowsfield, Hartwell
Louis Riel, Rebel of the Western Frontier or Victim of Politics and Prejudice, Toronto, Copp Clark Publishers, 1969.

Brown, Jennifer S. H.
Strangers in Blood, Vancouver, University of British Columbia Press, 1980.

Brown, Robert Craig et Ramsay Cook
Canada 1896-1921, A Nation Transformed, Toronto, McClelland and Stewart, 1974.

Burley, Kevin H., éd.
The Development of Canada's Staples, 1867-1939 : A Documentary Collection, Toronto, McClelland and Stewart, 1970 (Carleton Library Series, n° 56).

Butler, William F.
The Wild North Land, Edmonton, Hurtig, 1968 (réimpr. de l'éd. de 1872).

Canada. Parlement
Annual Report of the Department of the Interior, 1884-1916.
Annual Report of the North West and Royal North West Mounted Police Commissioner, 1886-1910.
« Census of Population and Agriculture of the North West Provinces, Manitoba, Saskatchewan, Alberta », Ottawa, King's Printer, 1907 (*Sessional Paper* n° 17A).
Census of the Three Provisional Districts of the North West Territories 1884-85, Ottawa, Maclean, Roger, 1886.
Consolidated Statutes of Canada, 1873, 1874, 1880, 1885.
Debates, House of Commons, 1878-1900.
Journals, House of Commons, 1884-1888.
Report of the Halfbreed Commissioners, 1899, 1900.
Sessional Papers, 1884-1887, 1900-1902.

Carrière, Gaston
Dictionnaire biographique des Oblats de Marie-Immaculée au Canada, Ottawa, Éditions de l'université d'Ottawa, 1976-1979, 3 vol.

Cerbelaud-Salagnac, Georges
La révolte des Métis, Louis Riel héros ou rebelle, Tours, Mame, 1971.

Chabot, Richard
Le curé de campagne et la contestation locale au Québec de 1791 aux troubles de 1837-1838, Montréal, Hurtubise HMH, 1975 (coll. Les Cahiers du Québec).

Champagne, Antoine
Les La Vérendrye et le poste de l'Ouest, Québec, Presses de l'université Laval, 1968. Coll. Cahiers d'histoire, n° 17.

Les Cloches de Saint-Boniface
1902-1935.

Coues, Elliot, éd.
New Light on the Early History of the Greater Northwest; The Manuscript Journals of Alexander Henry and David Thompson, 1799-1814, Minneapolis, Ross & Haines, 1965, vol. 2 : « The Saskatchewan and Columbia Rivers » (réimpr.).

Dallyn, F. John G. et Frazer G. Earle
A Study of Attitudes towards Indians and People of Indian Descent, Winnipeg, Canadian Council of Christians and Jews, 1959.

Daniels, Harry W.
The Forgotten People; Métis and Non-Status Indian Land Claims, Ottawa, Native Council of Canada, 1979.

Dusenberry, Verne
The Métis of Montana, New York, Hasting House, 1965.

Ellis, George E.
The Red Man and the White Man in North America, Boston, Little, Brown, 1882.

Ens, Gerhard
« Métis Lands in Manitoba », *Manitoba History*, n° 5 (printemps 1983), p. 2-11.

Flanagan, Thomas
Louis « David » Riel : Prophet of the New World, Toronto, University of Toronto Press, 1979.

Foster, John E.
« The Country-Born in the Red River Settlement, 1820-1850 », thèse inédite de doctorat en histoire, université de l'Alberta, 1972.

Fowke, V.C.
The National Policy and the Wheat Economy, Toronto, University of Toronto Press, 1957.

Frémont, Donatien
Les Français dans l'Ouest Canadien, 2e éd., Saint-Boniface, Éditions du Blé, 1980 (coll. Cahiers d'histoire de la Société historique de Saint-Boniface, n° 1).
— *Les secrétaires de Riel, Louis Schmidt, Henry Jackson et Philippe Garnot*, Montréal, Éditions Chanteclerc, 1953.
— *Sur le ranch de Constantin-Weyer*, Winnipeg, Éditions de « La Liberté », 1932.

Gareau(lt) [famille]
Histoire de Ludger Gareault et de sa famille..., Bellevue (Sask.), s.d.

Giraud, Marcel
Le Métis canadien : son rôle dans l'histoire des provinces de l'Ouest, Paris, Institut d'Ethnologie, 1945.

Giscard, Gaston
Dans la Prairie canadienne — On the Canadian Prairie, Regina, Canadian Plains Research Center, 1982 (coll. Cahier d'études, n° 11).

Gosman, Robert
« The Riel and Lagimodière Families in Métis Society, 1840-1860 », Manuscript Report Series n° 171, Parcs Canada, Ottawa, 1977.

Hartz, Louis
The Founding of New Societies, New York, Harcourt, Brace & World, 1964.

Harvard, V.
The French Half-Breeds in the Northwest, Report of the Smithsonian Institution, Washington, Government Printing Office, 1880.

Hatt, Ken
« The North West Scrip Commission as Federal Policy — Some Initial Findings », *The Canadian Journal of Native Studies*, vol. 3, n° 1 (1983), p. 117-129.

Hawkes, John
Saskatchewan and its People, Chicago et Regina, S.J. Clark Publishing, 1924, 2 vol.

Henderson's Directory of the North-West Territories
(Titre varie) 1895-1905
Winnipeg, The Henderson Directory Company.

The Herald (Battleford)
1878-1888.

Hildebrandt, Walter
La bataille de Batoche : une petite guerre britannique contre des Métis retranchés, Ottawa, Parcs Canada, 1985.

Howard, Joseph Kinsey
Strange Empire, Toronto, Swan Publishing, 1965.

Innis, Harold A.
The Fur Trade in Canada, 2e éd., Toronto, University of Toronto Press, 1962.

Jérôme, Martin
Coup d'oeil rétrospectif sur ce qu'a été la nation métisse dans les affaires politiques lors de l'entrée de la province dans la confédération et ce qu'elle est de nos jours, Winnipeg, Manitoba Free Press, 1892.

Johnston, Alice M., éd.
Saskatchewan Journals and Correspondence, 1795-1802, Londres, H.B.R.S., XXVI, 1967.

Kemp, Douglas H.
« The Department of the Interior in the West, 1873-1883 », thèse inédite de maîtrise en histoire, université du Manitoba, 1950.

Lagassé, Jean *et al.*
The People of Indian Ancestry in Manitoba, Winnipeg, Manitoba Department of Agriculture and Immigration, 1957.

Le Chevallier, Jules
« Aux prises avec la tourmente; les missionnaires de la colonie de Saint-Laurent-de-Grandin durant l'insurrection métisse de 1885 », *Revue de l'université d'Ottawa*, 1940.
— *Batoche; les missionnaires du Nord-Ouest pendant les troubles de 1885*, Montréal, Presse dominicaine, 1941.

LeRoy, Barnett
« The Buffalo Bone Commerce on the Northern Plains », *North Dakota History*, vol. 24, n° 1 (hiver 1972), p. 23-42.

Lussier, Antoine S., éd.
Riel and the Métis; Riel Mini-Conference Papers, Winnipeg, Manitoba Métis Federation Press, 1979.

Lussier, Antoine S., et D. Bruce Sealy, éd.
The Other Natives, the-les Métis, 1700-1885, Winnipeg, Manitoba Métis Federation Press et Éditions Bois-Brûlés, 1978, 3 vol.

Le Manitoba (Saint-Boniface)
Rubrique « Échos du Nord-Ouest », 1883-1900.

Manitoba Métis Federation, éd.
Riverlots and Scrip, Elements of Métis Aboriginal Rights, Winnipeg, Manitoba Métis Federation Press, 1979.

Manuel, George et Michael Posluns
The Fourth World : An Indian Reality, Don Mills, Collier-Macmillan, 1974.

Martel, Gilles
Le messianisme de Louis Riel (1844-1885), Waterloo, Wilfrid Laurier University Press, 1984.

Martin, Chester
« Dominion Lands » Policy, Toronto, McClelland and Stewart, 1973 (Carleton Library Series, n° 69).

Massicotte, E.Z.
Nos Canadiens d'autrefois, Montréal, Granger, 1923.

McPhillips' Alphabetical and Business Directory of Saskatchewan, North West Territories
Qu'Appelle, « The Progress » Book and Job Office, 1888.

Milloy, John S.
« The Plains Cree : A Preliminary Trade and Military Chronology, 1660-1870 », thèse inédite de maîtrise en histoire, université Carleton, 1972.

Missions des Oblats de Marie-Immaculée
1871-1915.

Mitchner, Ernest Alyn
« William Pearce and Federal Activity in Western Canada, 1882-1904 », thèse inédite de doctorat en histoire, université de l'Alberta, 1971.

Morice, Adrien-Gabriel
Dictionnaire historique des Canadiens et des Métis français de l'Ouest, Saint-Boniface, à compte d'auteur, 1908.
— *Histoire de l'Église catholique dans l'Ouest canadien, 1659-1905*, Winnipeg, à compte d'auteur, 1912, 3 vol.
— *La race métisse, étude critique en marge d'un livre récent*, Winnipeg, à compte d'auteur, 1938.

Morris, Alexander
The Treaties of Canada with the Indians of Manitoba and the North-West Territories, Including the Negociations on which they were Based, and other Information Relating Thereto, Toronto, Coles Publishing, 1971 (réimpr. de l'éd. de 1880).

Morton, Arthur S.
A History of the Canadian West to 1870-71, 2e éd., Toronto, University of Toronto Press, 1973.

Morton, Desmond, éd.
The Queen vs Louis Riel, Toronto, University of Toronto Press, 1974 (Social History of Canada Series, no 19).

Mulvaney, C.P.
The History of the North-West Rebellion of 1885, Toronto, A.H. Hovey, 1886.

Ouimet, A. et B.A.T. de Montigny
Riel, la vérité sur la question métisse, Beauceville, Presses de l'Éclaireur, 1979 (coll. Nouveau Monde, n° 1).

Owram, D.
The Promise of Eden, The Canadian Expansionist Movement and the Idea of the West, 1856-1900, Toronto, University of Toronto Press, 1980.

Painchaud, Robert
« The Catholic Church and the Movement of Francophones to the Canadian Prairies », thèse inédite de doctorat en histoire, université d'Ottawa, 1976.

Palmer, Howard
The Settlement of the West, Calgary, University of Calgary : Comprint Publishing Company, 1977.

Pannekoek, Frits
« The Social Origins of the Riel Protest of 1869-70 », manuscrit classé, Service canadien des parcs, Winnipeg, 1979.

Le Patriote de l'Ouest (Duck Lake et Prince-Albert)
1910-1915; 14 juillet 1937.

Patterson, E. Palmer II
The Canadian Indian : A History since 1500, Don Mills, Collier-Macmillan, 1972.

Payment, Diane
Batoche (1870-1910), Saint-Boniface, Éditions du Blé, 1983.
— « Monsieur Batoche », *Saskatchewan History*, vol. 22, n° 3 (automne 1979), p. 81-103.

Pearce, William
« Causes of the Riel Rebellion : A Personal View », *Alberta Historical Review*, vol. 16, n° 4 (automne 1968), p. 19-26 (présenté à l'Alberta Land Surveyors' Association en 1926).
— *Detailed Report upon all Claims to Land and the Right to Participate in the North-West Halfbreed Grant*, Ottawa, Maclean, Roger, 1886.

Peterson, Jacqueline
« The People in-between : Indian-White Marriage and the Growth of a Métis Culture in the Great Lakes Region, 1680-1830 », thèse de doctorat en histoire, université de l'Illinois, 1981.

Peterson, Jacqueline et Jennifer S.H. Brown, éd.
The new Peoples : Being and Becoming Métis in North America, Winnipeg, University of Manitoba Press, 1985.

Pelletier, Émile
Le vécu des Métis, Winnipeg, Éditions Bois-Brûlés, 1980.

Robinson, H.M.
The Great Fur Land or Sketches of Life in the Hudson's Bay Territory, Toronto, Coles Canadiana, 1972.

Rodwell, Lloyd, W.
« Land Claims in the Prince Albert Settlement », *Saskatchewan History*, vol. 19, n° 1 (hiver 1969), p. 1-33.

Rondeau, Clovis et Adrien Chabot
Histoire de Willow Bunch, Saskatchewan, 1870-1979, Gravelbourg, s. éd., 1970, 2 vol. en un. Vol. 1 (réimpr.) : « La montagne de Bois, 1870-1920 »; vol. 2 : « Willow Bunch, 1920-1970 ».

Rossi, A.S., J. Kagan, et T.K. Hareven, éd.
The Family, New York, Norton, 1978.

Rumilly, Robert
Histoire de la province de Québec, 2e éd., Montréal, Fides, 1973, vol. 5 : « Louis Riel ».

Saskatchewan. Archives Board
Directory of the Council and Legislative Assembly of the North West Territories, 1876-1905, Saskatoon, Saskatchewan Archives Board, 1970.

Sealy, D. Bruce
Statutory Land Rights of the Manitoba Métis, Winnipeg, Manitoba Métis Federation Press, 1975.

Séguin, Robert-Lionel
La civilisation traditionnelle de l'« habitant » aux 17^e et 18^e siècles, Montréal, Fides, 1967.

Silver, A.I.
The French-Canadian Idea of Confederation, 1864-1900, Toronto, University of Toronto Press, 1982.

Smith, Donald B.
« Honoré Joseph Jaxon : A Man Who Lived For Others », *Saskatchewan History*, vol. 34, n° 3 (automne 1981), p. 81-102.
— *Le « Sauvage »*, Ville La Salle, Hurtubise HMH, 1979 (coll. Cultures amérindiennes).

Southesk, Earl of
Saskatchewan and the Rocky Mountains, Tokyo, C.E. Tuttle, 1969 (réimpr. de l'éd. de 1875).

Sprague, Donald N.
« Government Lawlessnes in the Administration of Manitoba Land Claims, 1870-1887 », *Manitoba Law Journal*, vol. 10, n° 4 (1980), p. 415-441.
— « The Manitoba Land Question, 1870-1882 », *Journal of Canadian Studies*, vol. 15, n° 3 (1980), p. 74-84.

Sprague, Donald N. et R.P. Frye, éd.
The Genealogy of the First Métis Nation : The Development and Dispersal of the Red River Settlement 1820-1900, Winnipeg, Pemmican Publications, 1983.

Spry, Irene
« Free Trade and Freemen; The Search for Economic Opportunities Outside the Hudson's Bay Company », communication présentée au congrès de la Canadian Historical Association, juin 1979.
— « The Métis and Mixed-bloods of Rupert's Land before 1870 », communication présentée à la First North American Métis Conference, Chicago, septembre 1981.
— « Transition from a Nomadic to a Settled Economy in Western Canada, 1856-96 », *Transactions of the Royal Society of Canada*, 4^e sér., vol. 4, n° 2 (juin 1968), p. 187-201.

Stanley, George F.G.
Louis Riel, Toronto, University of Toronto Press, 1963.
— *The Birth of Western Canada*, 2e éd., Toronto, University of Toronto Press, 1966.

Taché, Alexandre-A.
Vingt années de missions dans le Nord-Ouest de l'Amérique, Montréal, E. Sénécal, 1866.

Tassé, Élie
Le Nord-Ouest, la province de Manitoba et les territoires du Nord-Ouest, Ottawa, Imprimerie du Canada, 1880.

Taylor, John L.
« The Development of an Indian Policy for the Canadian North West, 1869-1979 », thèse inédite de doctorat en histoire, université Queen's, 1975.

Territoires du Nord-Ouest. Législature
Journals of the Legislative Assembly of the North West Territories, Regina, R.B. Gordon, 1888-1902, vol. 1-9.
— *The Consolidated Ordinances of the North West Territories, 1898*, Regina, Queen's Printer, 1899.

Thomas, L.G., éd.
The Prairie West to 1905 : A Canadian Sourcebook, Toronto, Oxford University Press, 1975.

Thomas, L.H., éd.
Essays on the Western History in Honour of Lewis Gwynne Thomas, Edmonton, University of Alberta Press, 1976.
— *The Struggle for Responsible Governement in the North-West Territories, 1870-97*, 2e éd., Toronto, University of Toronto Press, 1978.

Times (Prince-Albert)
(À certains temps *Times and North West Review* ou *Times and Saskatchewan Review*) 1885-1895.

Trémaudan, Auguste-Henri de
Histoire de la nation métisse, Montréal, Éditions Albert Lévesque, 1935.

Van Kirk, Sylvia
« *Many Tender Ties* », *Women in Fur Trade Society 1670-1820*, Winnipeg, Watson and Dwyer, 1980.

Waite, Peter B.
Canada, 1874-1896, Arduous Destiny, Toronto, McClelland and Stewart, 1971 (Canadian Centenary Series, n° 13).

Weekes, Mary
The Last Buffalo Hunter (Account of Norbert Welsh), Toronto, Macmillan, 1945.

Woodcock, George
Gabriel Dumont, Edmonton, Hurtig Publishers, 1976.

Zaslow, Morris
The Opening of the Canadian North, 1870-1914, Toronto, McClelland and Stewart, 1971.

Batoche, théâtre principal de la résistance du Nord-Ouest, a-t-il été témoin de la désintégration sociale et économique des Métis? Diane Paulette Payment étudie les communautés métisses installées le long de la rivière Saskatchewan-Sud entre 1870 et 1930, principalement celle de Batoche, et en conclut que "les gens libres" ont poursuivi leurs activités et se sont efforcés de demeurer maîtres de leur destinée.

Canada